République de Côte d'Ivoire

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



2026-2035

PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PNA)

1ère version

Sommaire

Résumé exécutif 10

Introduction 20

I Circonstances *nationales* 25

1.1 **Aperçu général sur la Côte d'Ivoire** 26
1.1.1 Milieu physique et caractéristiques climatiques 26
1.1.2 Sols et végétations 26
1.1.3 Hydrographie 26

1.2 **Contexte économique de la Côte d'Ivoire** 27
1.2.1 Évolution du PIB 27
1.2.2 Part des secteurs vulnérables du PNA dans le PIB 27
1.2.2.1 Agriculture 27
1.2.2.2 Foresterie et utilisation des terres 28
1.2.2.3 Ressources en eau 28
1.2.2.4 Zones côtières 28
1.2.2.5 Santé 29
1.2.2.6 Secteur privé 29

1.3 **Contexte social de la Côte d'Ivoire** 30
1.3.1 Capital humain et pauvreté 30
1.3.2 Engagement national autour du nexus Genre et adaptation 30

1.4 **Contexte environnemental de la Côte d'Ivoire** 31
1.4.2 Pression sur l'environnement liée aux types d'utilisation des terres 31
1.4.3 Pression sur l'environnement liée à l'exploitation minière 32
1.4.4 Pression sur l'environnement liée aux usages de l'eau 33
1.4.5 Pression sur l'environnement liée à l'érosion côtière 33
1.4.6 Pression sur la biodiversité 34

1.5 **Situation des risques de catastrophe en Côte d'Ivoire** 34

1.6 **Territorialisation de l'action climatique** 36

1.7 **Cadre institutionnel pour l'adaptation aux changements climatiques** 36

1.8 **Intégration de l'ACC dans les documents de planification** 37

II *Méthodologie* d'élaboration du PNA 39

2.1 **Élément A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes** 40

2.2 **Élément B. Éléments de la phase préparatoire** 42

2.3 **Élément C. Stratégies de mise en œuvre** 45

2.4 **Élément D. Notification, suivi et examen** 46

III

État des lieux des *changements climatiques* en Côte d'Ivoire 49

3.1 Précipitations passées 50
3.2 Températures passées 51
3.3 Projections climatiques pour la Côte d'Ivoire 51
3.4 Risques et vulnérabilités pour les secteurs prioritaires du PNA 52

IV

Priorités sectorielles et *axes stratégiques* d'intervention 87

4.1 Vision et objectifs d'adaptation 88
4.1.1 Vision 88
4.1.2 Objectif du PNA et Objectifs d'adaptation 88
4.1.2.1 Objectif du PNA 88
4.1.2.2 Objectifs globaux d'adaptation et objectifs sectoriels 88
4.2 Options sectorielles et axes stratégiques 89
4.3 Prise en compte des infrastructures, de la biodiversité et de la résilience des villes dans le PNA 98

V

Mise en *œuvre* 101

5.1 Défis 102
5.1.1 Défis institutionnels et politiques 102
5.1.1.1 Défis institutionnels 102
5.1.1.2 Défis politiques 102
5.1.2 Défis financiers 102
5.1.3 Défis Techniques 103
5.2 Dispositif institutionnel de mise en œuvre 103
5.3 Planification des actions d'adaptation 104
5.3.1 Cadre des résultats 105
5.4 Portes d'entrée du PNA 106
5.5 Principes directeurs de mise en œuvre 115
5.5.1 L'appropriation 115
5.5.2 La subsidiarité 115
5.5.3 La participation 115
5.5.4 La complémentarité, la synergie et l'inclusion 115
5.5.5 La transparence 115
5.6 Genre et inclusion sociale dans la mise en œuvre 116
5.7 Coût et financement du plan d'action 116
5.7.1 Coût du plan d'action 116
5.5.3 Instruments financiers du PNA 116
5.5.4 Mobilisation des ressources financières 121

VI **Suivi & évaluation et *rapportage*** 127

6.1 **Organisation du suivi et évaluation** 128
6.1.1 Échelon national 128
6.1.2 Échelon sectoriel 128
6.1.3 Échelon local 128
6.1.3 Suivi des marqueurs de Genre dans la mise en œuvre 129
6.1.4 Indicateurs de suivi du PNA 129
6.1.4 Système MRV adaptation 131
6.2 **Processus de révision et de mise à jour du PNA** 132
6.3 **Cohérence et alignement entre les CDN 3.0 et le PNA** 133

VII *Limites* 135

7.1 **La disponibilité et l'accès aux données pour réaliser les études** 136
7.2 **Les limites en matière de prise en compte du genre** 137

Conclusion 139

Références bibliographiques 140

Annexes 141

Annexe 1 : Tableau détaillé des coûts des mesures d'adaptation avec secteur, axe avec indicateurs y compris le lien avec CDN 3.0 142



Sigles et acronymes

ACC	Adaptation aux Changements Climatiques
ADERIZ	Agence pour le Développement de la Riziculture
ADVCI	Association pour le Développement des Cultures Vivrières Intensives
AFD	Agence Française de Développement
AFOR	Agence Foncière Rurale
AIC	Agriculture Intelligente face au Climat
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ANOPACI	Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire
ARDCI	Association des Régions et Districts de Côte d'Ivoire
BAD	Banque Africaine de Développement
CC	Changements climatiques
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CGECI	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire
CCI-CI	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
CNLCC	Commission Nationale de Lutte Contre le Changement Climatique
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique
CNSC	Cadre National des Services Climatiques
CRO	Centre de Recherche Océanologique
CSRS	Centre Suisse de Recherche Scientifique
CURAT	Centre Universitaire de Recherches Appliquées en Télédétection
DHPSE	Direction de l'Hygiène Publique et de la Santé Environnementale
DGDDL	Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local
DGE	Direction de l'Équité et du Genre
DLCC	Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques
FAO	Organisation internationale pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FPMA	Fonds pour les Pays Moins Avancés
FSCC	Fonds Spécial pour les Changements Climatiques
FIRCA	Fonds interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole
FENASCOVICI	Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Vivriers de Côte d'Ivoire
FEREAD	Fédération nationale des réseaux, ONG et associations de l'environnement et du développement durable
FVC	Fonds Vert pour le Climat
GIEC	Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
ICRAF	Centre International pour la Recherche en Agroforesterie
IFFN	Inventaire Forestier et Faunique National
INDCs/CDNs	Contributions Prévues Déterminées au plan national
LAPA-MF	Laboratoire de Physique Atmosphérique-Mécanique des Fluides
MATED	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MULCV	Ministère de l'Urbanisme, du Logement et du Cadre de Vie
MDP	Ministère du Plan et du Développement
MEFB	Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget
MFFE	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
MINADERPV	Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières
MINETE	Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique
MINESUDD	Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
MINEF	Ministère des Eaux et Forêts
MSHPCMU	Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie Universelle
CDN	Contributions Déterminées au Niveau National
OCPV	Office de la Commercialisation des Productions Vivrières
ONEG	Observatoire National de l'Équité et du Genre
ONEP	Office National de l'Eau Potable
PAA	Port Autonome d'Abidjan
PASP	Port Autonome de San Pedro
PNCC	Programme National Changements Climatiques
PNA	Plan National d'Adaptation
PND	Plan National de Développement
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPPBSE	Prospective Planification Programmation Budgétisation Suivi et Évaluation
REDD+	Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des terres
RRC	Réduction des Risques de Catastrophes
SODEXAM	Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique
SAP	Systems, Applications and Products for data processing
UNEMAF	Union Nationale des Entreprises Manufacturières Agricoles et Forestières
UVICOCI	Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire
WASCAL	Centre des Services pour l'Agriculture et l'Utilisation des Terres en Afrique de l'Ouest

Liste des *figures*

Figure 1 :	État du couvert forestier en Côte d'Ivoire en 1990 et en 2015 (PIF-RCI, 2016)	32
Figure 2 :	Traits de côte de la zone côtière de la Côte d'Ivoire (Hauhouot et al., 2015)	34
Figure 3 :	Nombre annuel moyen des personnes touchées	35
Figure 4 :	Répartition des besoins de relèvement par secteurs (Rapport PDNA, 2019)	35
Figure 5 :	Baisse des quantités de pluie depuis les années 1970 (N'Guessan et Djè, 2012)	50
Figure 6 :	Projection des pluies moyennes annuelles de la Côte d'Ivoire	51
Figure 7 :	Projections des températures moyennes annuelles en Côte d'Ivoire (2040-2059)	52
Figure 8 :	Niveau de risque lié aux ressources en eau à l'horizon 2050	53
Figure 8 :	Présentation du cadre des résultats du PNA	106
Figure 9 :	Points d'entrée pour l'intégration des questions climatiques dans le processus de programmation et de budgétisation (CPEIR, 2023)	114
Figure 12 :	Dispositif de Suivi et évaluation du PNA	129
Figure 13 :	Structuration générale du système MNV Adaptation	132

Liste des *tableaux*

Tableau 1 :	Principaux ouvrages hydroélectriques en Côte d'Ivoire	28
Tableau 2 :	Résultats des études de vulnérabilités climatiques des cinq (05) secteurs prioritaires	54
Tableau 3 :	Objectifs d'adaptation et axes stratégiques	88
Tableau 4 :	Récapitulatif des options par secteurs et axes stratégiques	90
Tableau 5 :	Rôles et responsabilités des acteurs de mise en œuvre du PNA	104
Tableau 6 :	Portes d'entrée du PNA	107
Tableau 7 :	Coûts de l'adaptation par axe et par secteur	117
Tableau 8 :	Instruments de financement climatique (source : Climate Finance Innovation for Africa August 2022)	119
*Tableau 9 :	Parties prenantes du financement de l'ACC	122
Tableau 10 :	Répartition du nombre d'indicateurs par secteur selon les options d'adaptation	130
Tableau 11 :	Matrice des indicateurs financiers du PNA	130

Liste des *annexes*

Annexe 1 :	Tableau détaillé des coûts des mesures d'adaptation avec secteur, axe avec indicateurs y compris le lien avec CDN 3.0	142

Remerciements

L'élaboration du Plan National d'Adaptation (PNA) aux changements climatiques de la Côte d'Ivoire fait suite au projet "Projet CIV 10 00103170 "Renforcement de l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement en Côte d'Ivoire". Ce PNA a été réalisé, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), grâce à un financement du Fonds Vert pour le Climat (FVC). Nous exprimons notre profonde gratitude au PNUD et au FVC pour leur soutien technique et financier, ayant contribué à la finalisation du processus.

Nos remerciements vont également à l'endroit du Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique (MINETE), et en particulier le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC) pour l'appui technique et institutionnel à l'élaboration du PNA.

La rédaction de ce document a été assurée par une équipe pluridisciplinaire composée des membres du projet PNA, du PNCC, du Groupe de Travail sur l'Adaptation (GTA), de consultant.e.s, ainsi que de contributeurs volontaires, à qui nous adressons nos sincères remerciements. Il s'agit de :

Commission Nationale de Lutte Contre le Changement Climatique (CNLCC)

Dr Alex Mayeul LAGO

Équipe projet NAP-GCF

Jean Douglas ANAMAN, *Coordonnateur*
Lako AGBRI, *Expert Science du Climat*
Anvou Melaine Franck N'DRI, *Expert Suivi et Évaluation*
Pacôme GUIRAUD, *Expert Genre projet*
Élisabeth BAZIE, *Assistante Administrative et Financière*
Éric N'da YAO N'Guessan, *Assistant Technique*
Lionnel Leroy YAPI, *Assistant Technique*
Apollinaire Zawa TA BI, *Assistant Technique*
Jean-Yves Djiri KOUAME, *Assistant Technique projet*

Équipe du Programme National Changement Climatique (PNCC)

Mohamed SANOGO, *Coordonnateur*
Salomond Kouassi KOUAKOU, *Expert Ressources en Eau*
Anna Marleyne KOFFI, *Point Focal National Genre et Changement Climatique*
Thierry Kouamé KOUAME, *Assistant Technique TIC*
Kouadio Frégis De Fidel N'GOUAN, *Assistant Technique*
Albert Kouassi KOUADIO, *Assistant Technique*
Alexis KOUASSI, *Assistant Technique*
Paterne KRAIDI, *Expert en Communication*
Serge Sreka DADIE, *Assistant Technique*

Membres du Groupe de Travail Adaptation (GTA) et autres Experts désignés

Frédéric Gallé ZAKPA, *Point focal des CDN/DLCCTE/ MINETE*
Dr Benjamin LOUKOU, *Sous-directeur au Ministère du Plan et du Développement*
Dr KOFFI Claude François, *Sous-Directeur de la Santé-Environnement*
Dr Christophe Kouadio N'DA, *Enseignant-Chercheur, UFHB/IGT*
Dr Herman N'guessan Bi VAMI, *Enseignant-Chercheur, UFHB/IGT*
Dr Salomond Kouadio YAO, *Enseignant-Chercheur, UFHB/IGT*
Claude Anicet Kouakou DJE, *Assistant Technique au PNGEC/ MINETE*
Martial Edi EDI, *Chargé d'Études DGFP/MIN*Jean-Rock Kirene KOUADIO, CCI-CI Abidjan*
Florence Sia Kouity NEBOUT, *Chargé d'Études à la DPPF/ MINADERPV*
Paulin Angaman BOUADI, *Chef de Service à DPMTA/ MINADERPV*
Valy KONE, *Chargé d'Études à l'ANADER*
Sahalya SOUMAHORO, *DEPS/ MINETE*
Véronique Bomo MANOUAN, *Chargé d'Études/SODEXAM*
Abraham Yao N'DA, *SEP-REDD*
Raphael EHUI, *Chargé d'Études/ONEG*

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

MOT DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Monsieur ABOU BAMBA

Préface

« Renforcer la résilience des populations et garantir leur sécurité face aux effets néfastes des changements climatiques »

Chers partenaires de l'Environnement,
Chers amis de la Presse et des Médias,
Mesdames et Messieurs,

Dans sa quête de sécurité climatique, le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a signé en 1992 la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) à l'occasion du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro au Brésil. Il a également signé et ratifié l'Accord de Paris respectivement en 2015 et 2016.

Par ces engagements, notre pays a pris la responsabilité de produire et de soumettre à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ses Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et ainsi que son Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques.

Il s'est donc engagé depuis 2020 à rédiger son Plan National d'Adaptation (PNA) dans le cadre du projet « *Renforcement de l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement en Côte d'Ivoire* » porté par le Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique (MINETE), avec l'appui financier du Fonds Vert pour le Climat (FVC) et l'appui technique du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Le Plan National d'Adaptation couvre cinq (5) secteurs vulnérables prioritaires : l'agriculture, l'utilisation des terres, les ressources en eau, les zones côtières et la santé. Ce document cadre vise non seulement à renforcer la résilience des populations vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques, mais aussi et surtout à garantir leur sécurité face aux menaces de ces changements.

Les différents acteurs concernés par le PNA devront s'approprier les options d'adaptation de leurs secteurs. Le Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique veillera à ce que les efforts en matière d'adaptation aboutissent à la réduction des impacts néfastes des changements climatiques sur l'économie nationale, notamment dans les secteurs les plus vulnérables, et à l'amélioration des conditions de vie des populations.

C'est pourquoi, je suis heureux et fier de présenter cette première version du Plan National d'Adaptation de la Côte d'Ivoire 2026-2035, en parfaite cohérence avec les CDN 3.0 (2026-2035), pour satisfaire une exigence internationale issue de la Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements climatiques, contribuant ainsi au renforcement de la capacité d'adaptation aux changements climatiques des populations ivoiriennes.

Je vous remercie.



République de Côte d'Ivoire

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

Résumé exécutif

« Promouvoir l'adaptation aux changements climatiques en Côte d'Ivoire et renforcer la résilience climatique »

Les changements climatiques constituent une menace grave et potentiellement irréversible à laquelle tous les pays du monde et plus particulièrement ceux en développement doivent faire face de manière urgente. En effet, en Côte d'Ivoire, les effets néfastes des changements climatiques se font sentir sur la plupart des secteurs de l'économie, en particulier l'agriculture, les ressources en eau, l'utilisation des terres, les zones côtières, les forêts et la santé. Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, les Parties doivent renforcer leurs capacités d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique en adoptant des politiques de résilience au niveau des différents secteurs de l'économie, à travers des processus PNA établis lors de la COP de Cancún en 2010. Ainsi, dans le cadre de l'élaboration du Plan National d'Adaptation en Côte d'Ivoire, onze (11) secteurs prioritaires ont été identifiés. Dans sa première phase, le processus PNA couvrira les cinq (05) secteurs que sont (i) l'agriculture, (ii) les ressources en eau, (iii) l'utilisation des terres, (iv) les zones côtières, (v) la santé avec une prise en compte transversale des questions de genre".

Méthodologie

Le processus PNA qui a démarré en Côte d'Ivoire en 2020 s'est appuyé sur les directives du groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG) s'articulant autour de quatre (04) éléments : (i) Élément A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes ; (ii) Élément B. Éléments de la phase préparatoire ; (iii) Élément C. Stratégies de mise en œuvre ; (iv) Élément D. Notification, suivi et examen.

L'élaboration du PNA a été conduite selon une approche scientifique, participative et inclusive qui s'est articulée autour des consultations multisectorielles et la participation des parties prenantes issues des cinq (05) secteurs prioritaires. La prise en compte du genre de façon transversale tout au long du processus PNA a été réalisée à travers la cellule Genre et Inclusion Sociale du PNCC et la Plateforme Nationale Genre et Changements Climatiques (PNGCC), qui regroupe les acteurs nationaux travaillant pour la prise en compte du nexus Genre et Changements Climatiques dans les différents secteurs économiques du pays.

Cadre institutionnel

Le leadership institutionnel en matière de changements climatiques en Côte d'Ivoire est assuré par le Ministre de l'Environnement et de la Transition écologique (MINETE). La coordination des actions d'adaptation est placée sous la responsabilité du Programme National de Lutte contre les Changements Climatiques (PNCC), tandis que la Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques (DLCC) est chargée de la coordination des Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

Pour la mise en œuvre des actions d'adaptation, le PNCC s'appuie sur les points focaux Environnement désignés officiellement par les différentes structures impliquées dans la lutte contre les changements climatiques. En plus du MINETE, sept (07) Ministères techniques clés, la SODEXAM ainsi que des structures de recherches sont fortement impliquées dans les efforts d'adaptation au changement climatique (ACC).

Impacts et projections des changements climatiques en Côte d'Ivoire

Les changements climatiques exposent les secteurs vulnérables à divers risques : (i) baisse du rendement agricole (agriculture) ; (ii) baisse de la disponibilité des terres cultivables et occurrence des conflits liés à la terre (utilisation des terres) ; (iii) conflits d'usage/d'accès aux ressources en eau (ressources en eau) ; (iv) érosion côtière, inondation/submersion marine et dégradation des écosystèmes côtiers (zones côtières) ; (v) morbidités et mortalités liées au paludisme, morbidités liées aux maladies diarrhéiques, morbidités liées aux maladies respiratoires aiguës (IRA) (Santé).

« Les changements climatiques constituent une menace grave et potentiellement irréversible »

La baisse de la pluviométrie s'est faite de manière progressive en Côte d'Ivoire. À partir de la fin des années 1960, de faibles précipitations annuelles de l'ordre de 800 mm ont été enregistrées. Cette baisse s'est étendue progressivement au Centre et à l'Ouest, puis a atteint le littoral ivoirien à la fin des années 1980 où un déficit pluviométrique moyen de 21 % a été observé dans les pluies par rapport à la décennie 1951-1960.

Au niveau des températures, la moyenne interannuelle de la décennie 1960-1969 a varié de 24 à 26 degrés Celsius dans la moitié nord de la Côte d'Ivoire et de 27 à 28 degrés Celsius dans la moitié sud. La décennie 1990-1999 a enregistré une hausse généralisée de la température dans toute la moitié est du pays variant de 27 et 28 degrés Celsius alors que dans la moitié ouest, elle est restée relativement basse allant de 24 à 26 degrés Celsius.

Les projections climatiques indiquent une élévation des températures moyennes annuelles, combinée à une diminution significative des précipitations, et ce, quel que soit le scénario envisagé (RCP 4.5 ou RCP 8.5). Cette situation devrait s'accompagner d'une intensification des événements climatiques extrêmes, entraînant de lourdes conséquences économiques. Ainsi, les pertes pour l'économie ivoirienne pourraient être comprises entre 380 et 770 milliards F CFA, soit environ 580 à 1 175 millions d'euros d'ici 2040, avec en parallèle des déplacements de populations vers des zones plus sûres et économiquement viables.

Vision et objectif du PNA

Le Plan National d'Adaptation (PNA) vise à bâtir une société ivoirienne résiliente aux changements climatiques, capable de garantir l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), tout en intégrant les priorités nationales ainsi que les engagements de l'Accord de Paris à l'horizon 2030.

L'objectif principal du PNA est de promouvoir l'adaptation aux changements climatiques en Côte d'Ivoire et renforcer la résilience climatique dans les secteurs clés que sont l'agriculture, les ressources en eau, l'utilisation des terres, les zones côtières et la santé. Il s'agit également d'assurer la mise en œuvre efficace de mesures d'adaptation qui prennent en compte l'égalité des genres de manière transversale.

Principes directeurs du PNA

La mise en œuvre du PNA sera guidée par six (06) principes directeurs essentiels visant à garantir la pérennité des actions d'adaptation et l'implication de l'ensemble des parties prenantes : l'appropriation, la subsidiarité, la participation, la complémentarité, la synergie et l'inclusion.

Axes stratégiques du PNA

Cinq (05) axes prioritaires d'intervention ont été définis à l'issue d'un processus combinant : (i) des consultations des parties prenantes ; (ii) une revue de la littérature portant sur les documents de politiques et de stratégies sectorielles ; (iii) des études sur les risques et vulnérabilités climatiques ; et (iv) l'identification, la priorisation et l'évaluation économique des options d'adaptation. Ces cinq (05) axes comprennent au total quatre-vingt-cinq (88) options d'adaptation réparties entre les secteurs prioritaires identifiés dans le cadre du PNA.



Fleuve et forêt face à la baisse des pluies

Axe I :	Renforcement de la gouvernance, des connaissances, et de la sensibilisation ;
Axe II :	Renforcement des capacités et développement d'infrastructures sectorielles climato-résilientes ;
Axe III :	Renforcement de l'innovation, de l'offre et de la veille technologique ;
Axe IV :	Promotion des aménagements durables et solutions basées sur la nature ;
Axe V :	Recherche, alerte précoce, risque de catastrophe et sécurité climatique.

Mise en œuvre du PNA

La mise en œuvre est multi-acteurs. Cependant, le suivi de cette mise en œuvre est placé sous l'autorité du Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique (MINETE). Le Plan National d'adaptation (PNA) se déclinera jusqu'en 2035 en trois phases, alignées sur les documents stratégiques, les coûts de mise en œuvre et l'acceptabilité sociale des solutions : (i) la planification à court terme couvre la période 2026-2028, (ii) La planification à moyen terme qui couvre la période 2029-2031, (iii) Enfin, la planification à long terme couvrant la période 2032-2035.

« Le Plan National d'Adaptation (PNA) vise à bâtir une société ivoirienne résiliente aux changements climatiques »

Points d'entrée du PNA

La planification des actions d'ACC sera réalisée au niveau national suivant la PPPBSE, qui constitue la porte d'entrée du PNA. Outre l'État, les collectivités, le secteur privé, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers sont les acteurs qui disposent d'outils permettant d'intégrer l'ACC dans la planification nationale.

Budget et financement du PNA

Le plan d'investissement de l'adaptation aux changements climatiques matérialise les engagements de la Côte d'Ivoire en matière de financement des actions d'adaptation aux changements climatiques. Il propose des outils financiers et non financiers à mobiliser pour accompagner la mise en œuvre efficace des options d'adaptation aux changements climatiques identifiées dans les secteurs vulnérables. Le plan d'investissement du PNA facilite la prise en compte des options d'adaptation aux changements climatiques dans la planification et la programmation budgétaire de la Côte d'Ivoire. Il constitue également un cadre stratégique qui oriente les flux financiers, publics et privés, en faveur de l'adaptation aux changements climatiques. Le coût du plan d'investissement est estimé à **20 346 604 843 835 F CFA, soit 36 993 826 989 USD** répartis entre les différents secteurs. Le financement du PNA fait appel à différentes ressources de financements internes et externes. Il s'agit entre autres des ressources proposées par le budget national, les partenaires bilatéraux, les partenaires multilatéraux, les fondations, les acteurs du secteur privé et les OSC etc.

Dans le cadre de la stratégie de mobilisation des ressources financières, des plaidoyers envers les principaux décideurs politiques, les donateurs, les acteurs des secteurs public et privé, les organismes de la société civile sont prévus. Ces plaidoyers participeront à l'appropriation, l'engagement et la mobilisation des ressources financières indispensables au financement du PNA.

Suivi évaluation

Placé sous la responsabilité du MINETE, le dispositif S&E national s'appuiera sur les résultats sectoriels et transversaux consolidés pour évaluer l'efficacité de la mise en œuvre du PNA. Cette revue est planifiée au moins une fois dans l'année en raison de deux revues annuelles. Ainsi, pour assurer la durabilité et la pérennité des activités liées à la collecte et au partage de données et identifier des indicateurs de suivi et d'évaluation dans le cadre du Système National de Mesure, de Notification et de Vérification du cadre de transparence, des mémorandums d'entente (MoU) seront signés avec les parties prenantes concernées.

Processus de révision et de mise à jour du PNA

Le PNA fera l'objet d'une mise à jour régulière afin de tenir compte de l'évolution du contexte climatique, institutionnel et socio-économique. Les modalités de révision peuvent être de deux types : une révision périodique tous les cinq (5) ans et une révision selon la nécessité. Les faits déclencheurs pourront être la nature des résultats obtenus de l'adaptation, l'efficacité des mesures d'adaptation mises en application, les variations observées dans les projections climatiques initiales, l'évolution de la vulnérabilité des secteurs de développement, etc. Quelles que soient les évolutions observées, une révision tous les cinq ans reste indispensable pour garantir la pertinence du PNA et renforcer sa contribution au développement durable de la Côte d'Ivoire.

DÉFINITION DES CONCEPTS CLÉS[1]

Adaptation au changement climatique : stratégies, initiatives et mesures visant à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains contre les effets des changements climatiques.

Aléa : une manifestation physique, un phénomène ou une activité humaine susceptible d'occasionner des pertes en vies humaines ou des préjudices corporels, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement. Font partie des aléas les conditions latentes qui peuvent à terme constituer une menace. Celles-ci peuvent avoir des origines naturelles ou anthropiques (GIZ, 2017).

Analyse des risques : le fait de recenser et décrire de manière systématique les risques dans un système donné. L'appréciation du niveau des risques, souvent sous forme d'une classification des scénarios considérés en fonction de leur fréquence et de l'ampleur

1 Ces définitions proviennent du *Risk Supplement Guide* (2017) et du SR15 du GIEC (https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/10/SR15_Glossary_french.pdf)

des dommages envisagés en fait partie. L'analyse des risques traite de la question « que peut-il arriver ? ».

Atténuation du changement climatique : elle désigne les actions contre le réchauffement mondial d'origine humaine visant à atténuer l'ampleur en réduisant les émissions de gaz à effet de serre ou en séquestrant le dioxyde de carbone de l'atmosphère.

Catastrophe : c'est un évènement malheureux d'origine naturelle ou technologique, soudain ou non, qui peut avoir des effets imprévisibles de grande ampleur sur l'environnement, les établissements humains et la santé. Elle se définit également comme une rupture grave du fonctionnement d'une communauté ou d'un système impliquant d'importants impacts et pertes en vies humaines, matérielles, économiques ou environnementales que la communauté ou le système affecté ne peut surmonter avec ses seules ressources.

Chaîne d'impact : désigne l'interaction entre les ressources, la mise en œuvre, les prestations prévues et les effets directs et indirects. Elle se base sur la théorie du changement qui postule qu'une action amène des résultats.

Changements climatiques[2] : variation de l'état du climat qu'on peut déceler (au moyen de tests statistiques, etc.) par des modifications de la moyenne et/ou de la variabilité de ses propriétés et qui persiste pendant une longue période, généralement pendant des décennies ou plus. Selon la CCNUCC, les changements de climats sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observé au cours des périodes comparables.

Exposition : présence de personnes, de moyens de subsistance, d'espèces ou d'écosystèmes, de fonctions, ressources ou services environnementaux, d'éléments d'infrastructure ou de biens économiques, sociaux ou culturels dans un lieu ou dans un cadre susceptible de subir des dommages.

Genre : en tant que concept sociologique, le genre permet d'expliquer et de comprendre les rôles socialement construits, les relations entre les femmes et les hommes pris dans leurs multiples dimensions, relations produites par des forces sociales et environnementales telles que la culture, la tradition, la politique, l'éducation, l'économie, le cycle de vie et la classe sociale. En tant que méthodologie d'analyse, le genre est destiné à mettre en lumière les disparités, les écarts et les inégalités entre hommes et femmes. Elle nécessite des informations quantitatives et qualitatives différenciées par sexe pour comprendre et adresser les écarts et les rapports de pouvoir entre hommes et femmes, entre filles et garçons (Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques, 2020).

Impacts climatiques : « Effets sur les systèmes naturels et humains ». Dans le présent rapport, le terme est employé principalement pour désigner les effets, sur les systèmes naturels et humains, des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes et des changements climatiques. Il s'agit en général des effets sur les personnes, les modes de subsistance, la santé, les écosystèmes, le patrimoine économique, social et culturel, les services (y compris les services environnementaux) et les infrastructures, compte tenu de leurs interactions avec les changements climatiques ou les phénomènes climatiques dangereux qui se produisent au cours d'une période donnée, et de la vulnérabilité de la société ou du système exposé. Dans ce sens, on emploie aussi les termes « conséquences » (GIEC, 2014). S'ils n'apparaissent pas dans le schéma conceptuel du risque, ils forment la base des chaînes d'impact.

Planification[3] : étymologiquement, le mot planification remonte au latin « planus » qui signifie « plan, plat, uni ». C'est un exercice d'anticipation réaliste des perspectives de développement reposant sur un ensemble de procédures et de méthodes mises en œuvre pour atteindre des objectifs jugés prioritaires.

Prévision climatique : estimation de l'évolution future des conditions météorologiques moyennes et/ou extrêmes.

Projection climatique : simulation climatique visant à estimer la réponse du système climatique à divers scénarios de forçages externes (émission de gaz à effet de serre, aérosols, etc.).

2 idem

3 Ministère du Plan et du Développement 2020, Manuel de planification local participatif

Résilience : c'est la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée à des aléas de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger leurs effets, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base.

Risque : éventualité de conséquences néfastes, dont l'occurrence ou l'ampleur sont incertaines, liées à un enjeu auquel les êtres humains attachent de la valeur. Dans le contexte de l'évaluation des effets des changements climatiques, le terme risque fait souvent référence aux conséquences néfastes éventuelles d'aléas d'origine climatique ou des interventions d'adaptation ou d'atténuation mises en œuvre pour faire face à de tels aléas sur la vie, la santé et le bien-être des personnes, les moyens de subsistance, les écosystèmes et les espèces, les biens économiques, sociaux et culturels, les services (y compris les services écosystémiques) et les éléments d'infrastructure. Les risques sont dus à l'interaction de la vulnérabilité (du système concerné), de la durée d'exposition (à l'aléa), de l'aléa (climatique) considéré et de sa probabilité d'occurrence.

Risque de catastrophe : il suppose l'existence potentielle d'une interaction entre des aléas et des facteurs de vulnérabilité physiques, sociaux, économiques ou environnementaux. La réduction du risque désigne l'ensemble des actions ou dispositions entreprises en vue de diminuer la probabilité de la survenue de l'aléa et la gravité des dommages associés. De manière générale, les mesures de réduction du risque concernent la prévention, la protection, la prévision, la prospection, la réponse et le redressement ou la réhabilitation.

Vulnérabilité : « Propension ou prédisposition à subir des dommages. La vulnérabilité englobe divers concepts ou éléments, notamment les notions de sensibilité ou de fragilité et l'incapacité de faire face et de s'adapter » (GIEC, 2014).



Faune sauvage, un enjeu de résilience

CHIFFRES CLÉS

65,8 %

l'agriculture représente le principal moyen de subsistance de 2/3 des ménages en Côte d'Ivoire et emploie 65,8 % de la population active

69,76 milliards USD

avec un PIB de 69,76 milliards USD en 2021 contre 61,35 milliards USD en 2020

67 %

La main-d'œuvre féminine représente 67 % des travailleurs agricoles

5 rapports

Développement de 5 rapports sectoriels (Agriculture, Utilisation des terres, Ressources en Eau, Zones Côtières et Santé)

3 guides

Élaboration de 3 guides méthodologiques sur les scénarios climatiques

6 notes

Développement de 6 notes conceptuelles de projet avec les ministères sectoriels et le secteur privé

CHIFFRES CLÉS

75,6 %

La population reste majoritairement jeune avec 75,6 % de la population totale ayant moins de 35 ans

566 km

La Côte d'Ivoire possède près de 566 km de côtes

537 cours d'eau

La Côte d'Ivoire compte environ 537 cours d'eau

590 barrages

avec environ 590 barrages hydrauliques pour une capacité de stockage de 38,1 km³

8,2 %

Avec une croissance du PIB réel de 8,2 % en moyenne sur la période 2012-2019

45 %

Pour la Côte d'Ivoire, le capital naturel représente en valeur 45 % de la richesse totale par tête du pays

CHIFFRES CLÉS

330 indicateurs

Au total il a été défini 330 indicateurs

10 000

Organisation de 59 ateliers avec environ 10 000 participants

2026-2028

La planification à court terme couvre la période 2026-2028

2029-2031

La planification à moyen terme qui couvre la période 2029-2031

2032-2035

la planification à long terme couvrant la période 2032-2035



Introduction

« En Côte d'Ivoire, les changements climatiques ont des effets néfastes sur la plupart des secteurs de l'économie »

Cadre d'élaboration du Plan National d'Adaptation (PNA)

Les changements climatiques constituent une menace grave et potentiellement irréversible à laquelle tous les pays du monde et plus particulièrement ceux en développement doivent faire face de manière urgente. En effet, le 6ème rapport du GIEC (2021) indique que la multiplication des vagues de chaleur, des sécheresses et des inondations excèdent déjà les seuils de tolérance des végétaux et des animaux, et les extrêmes météorologiques ont des répercussions en cascade de plus en plus difficiles à gérer. Ils exposent des millions de personnes à une insécurité alimentaire et hydrique aiguë. Bien que des progrès dans la planification et la mise en œuvre de l'adaptation aient été observés dans toutes les régions, la plupart des pays sont aujourd'hui mal préparés à faire face aux impacts des changements climatiques (GIEC, 2021).

En Côte d'Ivoire, les changements climatiques ont des effets néfastes sur la plupart des secteurs de l'économie, en particulier l'agriculture, les ressources en eau, l'utilisation des terres, les zones côtières, les forêts et la santé selon les CDN révisées du pays. Ces effets néfastes impactent différemment les hommes et les femmes dans leur quotidien[4]. Dans ce contexte, le Gouvernement, à l'instar de plusieurs pays en développement, a souscrit au programme mondial pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030, au Cadre de Sendai[5] pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, et à l'accord de Paris sur le climat de 2015.

Pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris, les Parties doivent renforcer leurs capacités d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique en adoptant des politiques de résilience qui ne menacent pas la production alimentaire. Déjà, la 17ème Conférence des Parties (COP17) de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) a reconnu que la planification de l'adaptation au niveau national pourrait permettre à tous les pays en développement et particulièrement les Pays les Moins Avancés[6] (PMA), d'évaluer leurs facteurs de vulnérabilité, de prendre en compte les risques liés aux changements climatiques et de traiter la question de l'adaptation. La décision 5/CP.17 « Invite les PMA parties, à recourir aux lignes directrices et aux modalités figurant dans la présente décision, en fonction de leur situation nationale pour élaborer leurs PNA ; elle invite également les PMA parties à mettre en place des dispositifs institutionnels pour faciliter le processus lié à leur PNA, en s'appuyant sur les institutions existantes et en fonction de leur situation nationale ».

Le processus PNA a ainsi été établi par les parties de la CCNUCC en 2010 pour l'Adaptation de Cancún[7], à travers une série de lignes directrices techniques (publiées en 2012) pour les PNA à destination des pays en développement, en particulier des PMA, incluant la planification de l'adaptation. Dans ce cadre, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD, 2014) a élaboré une Stratégie Nationale de lutte contre des Changements Climatiques (SNCC). Celle-ci propose des interventions concrètes et réalistes qui privilégient une approche globale et concertée avec tous les partenaires.

La formulation du PNA qui a démarré en 2020 a été faite en référence aux directives du Groupe d'Experts des Pays les moins avancés (LEG), chargé de donner des orientations et des conseils techniques au sujet de l'élaboration et de la mise en œuvre des PNA.

4 Émeline Bridger (2012). Genre et Changement Climatique, Kit Actu PANORAMA, OIF/BRIDGE, P19.

5 Programme d'action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophes.

6 Climat : Comprendre les règles de l'application de l'accord de Paris. RULE BOOK Accord de Paris

7 CCNUCC (2002). Décision 1/CP.16 : Les accords de Cancun : Résultats des travaux du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention, 21 mars 2011

Liens entre PND, PNA, ODD, CDN 3.0 & RRC

Le processus PNA est mis en œuvre en étroite liaison avec les priorités nationales en matière d'adaptation au changement climatique. En effet, le diagnostic prospectif sur l'économie ivoirienne identifie la question climatique à deux niveaux. D'une part à travers la question de la déforestation et de son effet sur le climat, et d'autre part comme une incertitude critique en relation avec l'adaptation[8]. La dimension adaptation au changement climatique était déjà prise en compte dans le PND 2026-2030 alignés sur ses quatre piliers : (i) Modernisation de l'agriculture, consolidation de la sécurisation foncière rurale, accroissement de la productivité et renforcement des chaînes de valeur agricoles, (ii) Promotion de l'investissement privé, des champions nationaux et réduction de l'informalité, (iii) Développement du capital humain, des compétences et création d'emplois décents, (iv) Développement des infrastructures stratégiques et des pôles économiques régionaux, transition écologique et résilience climatique, et (v) Promotion de la bonne gouvernance et modernisation de l'État.

De même, dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat de 2015, la Côte d'Ivoire a élaboré et soumis ses CDN, qui ont été révisées en 2022. L'objectif à l'horizon 2030 du volet adaptation des CDN révisées est de réduire la vulnérabilité et d'accroître la résilience des cinq (5) secteurs identifiés comme prioritaires[9], et identiques à ceux du PNA à savoir : (i) agriculture, élevage, aquaculture, (ii) forêts et utilisation des terres, (iii) ressources en eau, (iv) zones côtières et (v) santé.

Au-delà des CDN 3.0, le PNA a une liaison étroite avec d'autres documents stratégiques sectoriels, notamment le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA2), la Stratégie Nationale pour l'Agriculture Intelligente face au Climat (SNAIC), le Programme National de Gestion de l'Environnement Côtier (PNGEC), le Plan d'Action National pour le Renforcement des capacités pour la Réduction des Risques des Catastrophes de la Côte d'Ivoire (RRC), la Stratégie Nationale de Préservation, de réhabilitation et d'extension des Forêts (SNPREF), la stratégie nationale REDD+, le Plan National d'Adaptation du Secteur de la Santé aux Changements Climatiques (PNASS) et la Stratégie Nationale Genre et Changement Climatique (SNGCC).

Secteurs concernés par l'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC)

Dans la perspective de l'élaboration d'un Plan National d'Adaptation, onze (11) secteurs prioritaires ont été identifiés (CPDN[10], 2015). Parmi ces onze (11) secteurs, on distingue des secteurs à forte vulnérabilité (agriculture et élevage, utilisation des terres, forêts, ressources en eau, énergie, zones côtières) et des secteurs à vulnérabilité moyenne ou faible (pêche, infrastructures (habitats), transport, santé publique et genre). **Dans sa première phase, le processus PNA couvrira les cinq (05) secteurs priorisés dans les CDN révisées que sont (i) l'agriculture, (ii) les ressources en eau, (iii) l'utilisation des terres, (iv) les zones côtières, (v) la santé avec la prise en compte du Genre de façon transversale.**



Agriculture

Le secteur agricole constitue un pilier majeur de l'économie ivoirienne et représente 19,8 % du PIB et plus de 75 % des exportations en 2019 (PND 2021-2025). En outre, l'agriculture est le principal moyen de subsistance des deux tiers des ménages

8 Étude Prospective Côte d'Ivoire 2040, 2015.

9 Contributions Déterminées au niveau National (CDN) de la Côte d'Ivoire, version révisée, mars 2022, p. 20.

10 Contributions Prévues Déterminées au niveau National de la Côte d'Ivoire. (i) secteurs à forte vulnérabilité : Secteurs à forte vulnérabilité : agriculture/élevage/aquaculture, utilisation des terres, forêts, ressources en eau, énergie et zones côtières ; secteurs à vulnérabilité moyenne ou faible : pêche, infrastructures (habitats), transport (routes), santé publique et genre.

en Côte d'Ivoire et emploie 65,8 % de la population active. Le secteur agricole a été identifié comme une source capitale pour l'auto-emploi favorisant l'établissement de microentreprises non agricoles et le développement des zones rurales. La main-d'œuvre féminine représente 67 % des travailleurs agricoles dont 21,8 % sont des chefs d'exploitation (REEA 2015/2016). Les femmes exercent essentiellement dans l'agriculture de subsistance avec une contribution de 60 % à 80 % de la production alimentaire en 2017.

Utilisation des Terres et Foresterie

La Côte d'Ivoire a perdu plus de 50 % de ses forêts naturelles depuis le début des années 1900 et au rythme actuel de déforestation, elle pourrait perdre la totalité de sa couverture forestière d'ici à 2034[11]. L'expansion agricole pour les cultures vivrières et commerciales (cacao, palmier à huile, hévéa, anacarde, etc.), l'exploitation forestière, l'exploitation minière et la forte dépendance du bois comme combustible pour la cuisson impliquent que peu de domaines restent préservés[12]. Selon l'inventaire forestier et faunistique de la Côte d'Ivoire (IFFN, 2021), 9,2 % du territoire, soit 2,97 millions d'hectares sont classifiés comme forêt. Il correspond à un rythme moyen de déforestation annuelle de 2,8 % depuis 1986, donc évidemment spectaculaire et sans doute inégalé sur une période de plus de trois décennies. À ce rythme, il ne restera que 2 millions d'ha de forêt en 2035. Les terres présentant une baisse de productivité nette sont de l'ordre de 1 607 454 ha. Les changements dans l'occupation des terres ont une tendance forte, dont les incidences négatives sur les terres sont rapidement perceptibles.

Ressources en eau

Les eaux de surface de la Côte d'Ivoire sont constituées par les fleuves, les rivières, les lacs et les lagunes répartis sur l'ensemble du territoire. Le pays dispose de quatre bassins versants nationaux (Bandama, Agnéby, Mê, San Pedro) et sept bassins fluviaux transfrontaliers (Volta Noire, Bia, Comoé, Niger, Sassandra, Cavally et Nuon). La Côte d'Ivoire compte environ 537 cours d'eau.[13]

Les ressources en eau souterraines sont contenues dans les aquifères discontinus du socle précambrien fracturé qui couvre 97,5 % du territoire. Les aquifères continus du bassin sédimentaire côtier occupent les 2,5 % restants. L'aquifère principal du bassin côtier se trouve dans le Continental Terminal et constitue la nappe alimentant en eau la ville d'Abidjan, captée à partir des forages. La nappe du crétacé est confrontée aux problèmes d'intrusion marine.

Zones côtières

La Côte d'Ivoire possède près de 566 km de côtes, subdivisées en trois secteurs : le secteur Ouest entre Tabou, Sassandra et Fresco, le secteur Centre entre Fresco et Abidjan (Port Bouët), et le secteur Est entre Abidjan (Port-Bouët) et la frontière du Ghana (MINESUDD, 2015)[14]. Il est caractérisé par une côte presque rectiligne interrompue par l'embouchure de la Comoé au niveau de Grand-Bassam et la passe permanente d'Assinie.

Le littoral de la Côte d'Ivoire se décompose en deux ensembles de part et d'autre de Sassandra : à l'Ouest, une côte rocheuse originale par son tracé en échelons qui fait s'alterner plages sableuses et falaises et qui correspond à un socle précambrien ; à l'Est, une côte sableuse rectiligne dont les cordons barrières isolent de grands systèmes lagunaires (Ébrié et Ehy-Tendy-Aby) et qui correspond à un bassin sédimentaire. Selon son orientation et sa nature lithologique, le littoral ivoirien se subdivise en trois secteurs bien distincts :

- **Littoral frontière du Ghana-Abidjan (Sud-Est) ;**
- **Littoral Abidjan-Sassandra (Sud-Ouest) ;**
- **Le littoral Sassandra-San-Pedro (Sud-Ouest).**

Les plaines côtières ivoiriennes abritent une population importante estimée à près de 9,1 millions d'habitants (RGPH, 2021).

11 FCPF, ONU-REDD, 2014.

12 ETC Terra, 2016

13 Plan Directeur de Gestion Intégrée des Ressources en Eau, janvier 2001

14 Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (2015). Stratégie de gestion de l'environnement côtier en Côte d'Ivoire et Plan d'Action National, p 16.

9,1 millions

Les plaines côtières ivoiriennes abritent une population importante estimée à près de **9,1 millions** d'habitants

Santé

Le système de santé ivoirien est dominé par un secteur public prépondérant et un secteur privé, à côté desquels existe la médecine traditionnelle. Selon les données de la carte sanitaire, plus de 29 % de la population vit à plus de 15 km d'un établissement de santé[15]

Au niveau des indicateurs de santé, le taux brut de mortalité est passé de 12,3 ‰ en 1988 à 14 ‰ en 2006 et à 9,96 ‰ en 2012. Les incidences les plus rencontrées dans la population générale sont le paludisme (106 ‰), la tuberculose (105,93 ‰), la diarrhée (19,57 ‰) (PNGDS 2021-2025). Les autres pathologies comme l'Onchocercose, la Bilharziose et le Pian restent encore présentes. Pour les enfants de moins de cinq ans, leur profil épidémiologique reste dominé par une incidence élevée des affections courantes suivantes : le paludisme (302,61 ‰), les infections respiratoires aiguës (162,10 ‰) et les maladies diarrhéiques (69,75 ‰) (PNGDS 2021-2025). Chez ces enfants, il est observé une augmentation des incidences des IRA et des maladies diarrhéiques. En 2015, l'espérance de vie à la naissance était de 54,3 ans et l'indice synthétique de fécondité à 5 (PNDS 2016-2020).

Genre

La Côte d'Ivoire est engagée dans la promotion du genre et l'autonomisation des femmes. En effet, ces dernières années, le pays a enregistré des progrès significatifs relativement à la problématique de l'égalité hommes et femmes, bien que des défis restent encore à relever. Le Gouvernement ivoirien a ratifié la plupart des conventions internationales, y compris la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Ainsi, dans un contexte international fortement marqué par la quête de réponses pertinentes aux problèmes climatiques, la place des femmes dans le développement national se pose avec acuité. La Côte d'Ivoire a élaboré sa Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques, qui vise à systématiser la question du genre dans les mécanismes institutionnels de lutte contre les changements climatiques.

Structuration du PNA

Le Plan National d'Adaptation comporte sept (7) chapitres :

Le chapitre 1 décrit le contexte national, spécifiquement le contexte économique, environnemental et social, le cadre institutionnel et réglementaire pour l'adaptation au changement climatique ;

Le chapitre 2 présente la méthodologie d'élaboration du PNA, en décrivant les quatre (4) éléments recommandés par les lignes directrices du LEG pour structurer les processus PNA ;

Le chapitre 3 présente l'état des lieux des changements climatiques en Côte d'Ivoire en mettant en exergue les impacts et les risques climatiques sur les secteurs prioritaires du PNA ;

Le chapitre 4 décrit la vision, les principes directeurs de mise en œuvre et les axes stratégiques d'intervention du PNA ;

Le chapitre 5 décrit la planification et la stratégie de mise en œuvre du plan d'adaptation en mettant un focus sur le plan d'investissement et les points d'entrée ;

Le chapitre 6 présente le suivi et évaluation, les MNV et le processus de révision du PNA.

Le chapitre 7 présente les limites observées dans le processus de l'élaboration du PNA.

15 Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, RCI : PNDS 2016-2020



I

CHAPITRE I

Circonstances nationales

1.1 Aperçu général sur la Côte d'Ivoire
1.2 Contexte économique de la Côte d'Ivoire
1.3 Contexte social de la Côte d'Ivoire
1.4 Contexte environnemental de la Côte d'Ivoire
1.5 Situation des risques de catastrophe en Côte d'Ivoire
1.6 Territorialisation de l'action climatique
1.7 Cadre institutionnel pour l'adaptation aux changements climatiques
1.8 Intégration de l'ACC dans les documents de planification

1.1 *Aperçu général* sur la Côte d'Ivoire

1.1.1 Milieu physique et *caractéristiques climatiques*

Avec une superficie de 322.462 km², une population de 29.389.150 habitants (RGPH, 2021), la Côte d'Ivoire présente dans son ensemble un relief peu accidenté, avec des plaines et des plateaux à l'exception de l'Ouest montagneux, avec des sommets qui culminent à plus de 1000 m, le Mont Nimba (1752 m) qui relie les frontières ivoiriennes à celles de la Guinée et du Libéria. Le Sud du pays, le long de l'Océan Atlantique, offre des falaises dans sa partie Ouest et une bande de sable et de lagune dans sa partie Est. Au Nord du littoral, se trouve une vaste plaine puis une région de bas plateaux pouvant atteindre des altitudes inférieures à 350 m.

La Côte d'Ivoire est une zone de transition entre le climat équatorial humide et le climat tropical sec. Dans le Sud, le climat est très humide, avec des températures allant de 26,5° à 32° Celsius. À l'exception du Nord, on distingue quatre (04) saisons dans le pays : une grande saison des pluies, une petite saison sèche, une petite saison des pluies et une grande saison sèche. Le Nord, lui, présente un climat tropical sec, avec des températures qui varient entre 28° et 37 degrés Celsius. On n'y distingue que deux saisons principales : une saison des pluies et une longue saison sèche.

1.1.2 Sols et *végétations*

Les sols de Côte d'Ivoire sont typiques des sols développés sous climats tropicaux chauds et fortement pluvieux. Ce sont des sols souvent fragiles et vulnérables à la dégradation. On retrouve globalement trois (3) grands types de sols à savoir (DABIN et al., 1960 ; AUBERT et BOULAINE, 1967 ; RUELLAN et al., 1989) :

- **Les sols ferralitiques : ils couvrent une grande partie du pays, ont une très grande épaisseur et une différenciation peu marquée de leurs profils. Ce sont des sols lessivés, caractérisés par une fertilité variable selon les conditions du milieu et les pratiques agricoles ;**
- **Les sols ferrugineux : ce sont des sols à profils différenciés, peu à moyennement épais, caractérisés par un horizon de surface sablonneux plus ou moins humifère, qui repose sur une couche riche en argile marquée par d'abondantes concrétions ferrugineuses. Ces sols sont en général d'une faible fertilité ;**
- **Les sols hydromorphes : Ils sont situés dans les zones à drainage difficile, dans les plaines d'inondation et dans les régions où la nappe phréatique est superficielle. Leur caractère hydromorphe les rend peu fertiles et de faible aptitude agronomique ;**

La Côte d'Ivoire est séparée en deux zones de végétation : la forêt au Sud, la savane au Nord. La partie Nord est couverte de savanes, caractérisées par de grands espaces d'herbage et d'arbres clairsemés. La forêt s'étend sur toute la partie Sud du pays. La forêt primaire a pratiquement disparu, en dehors de certaines zones protégées, comme les parcs nationaux de Taï au Sud-ouest et du Banco dans les environs d'Abidjan.

1.1.3 *Hydrographie*

Le pays dispose de quatre bassins versants nationaux (Bandama, Agnéby, Mê, San Pedro) et sept bassins fluviaux transfrontaliers (Volta Noire, Bia, Comoé, Niger, Sassandra, Cavally et Nuon). La Côte d'Ivoire compte environ 537 cours d'eau.[16] Ces fleuves coulent dans le sens Nord-sud jusqu'à l'océan Atlantique, à l'exception de ceux du bassin du Niger. Ces fleuves ne sont pratiquement pas navigables, notamment à cause des rapides et chutes d'eau, ou à cause du manque de débit en saison sèche.

16 Plan Directeur de Gestion Intégrée des Ressources en Eau, janvier 2001

1.2 *Contexte économique* de la Côte d'Ivoire

1.2.1 Évolution du *PIB*

Premier producteur mondial de cacao et de noix de cajou, la Côte d'Ivoire enregistre l'un des taux de croissance économique les plus rapides et soutenus en Afrique subsaharienne depuis plus de dix ans. Avec une croissance du PIB réel de 8,2 % en moyenne sur la période 2012-2019, la Côte d'Ivoire a réussi à contenir la pandémie de COVID-19 pour garder le rythme de croissance positive en 2020 à 2 %. En 2021, le pays a renoué avec sa trajectoire de forte croissance et continue de jouer un rôle central en tant que hub économique régional.

La Côte d'Ivoire constitue l'une des économies les plus dynamiques de la sous-région ouest-africaine avec un PIB de 69,76 milliards USD en 2021 contre 61,35 milliards USD en 2020. Le PIB par habitant est passé de 2325,7 USD en 2020 à 2 578,8 USD en 2021, soit une hausse de 10,9 % du revenu par habitant. La croissance du PIB a été en moyenne de 5,8 % de 2010 à 2015, de 7,1 % entre 2016 et 2018, puis estimée à 6,9 % en 2019. De 2 % en 2020 à cause de la pandémie à la COVID 19, le taux de croissance est passé à 7 % en 2021.

1.2.2 Part des *secteurs vulnérables* du PNA dans le PIB

1.2.2.1 *Agriculture*

Le secteur agricole constitue un pilier majeur de l'économie ivoirienne et représente 19,8 % du PIB et plus de 75 % des exportations en 2019. En outre, l'agriculture est le principal moyen de subsistance de 2/3 des ménages en Côte d'Ivoire et emploie 65,8 % de la population active. Le secteur agricole a été identifié comme une source capitale pour l'auto-emploi, favorisant l'établissement de micro entreprises non agricoles, et le développement des zones rurales.

19,8 %

Le secteur agricole constitue un pilier majeur de l'économie ivoirienne et représente **19,8 %** du PIB

Les recettes des exportations des produits agricoles en 2020 s'élèvent à environ 3 519 milliards CFA (5,4 milliards USD) soit 49,1 % [17] des recettes d'exportation.

L'élevage, deuxième activité du secteur primaire, rassemble 38,2 % de l'ensemble des exploitants. Les femmes évoluant dans cette activité représentent 13,9 % de l'ensemble des exploitants pratiquant l'élevage. La pêche artisanale est pratiquée par 33 099 exploitants, soit 1,9 % de l'ensemble des exploitants agricoles du pays. Cette activité est majoritairement exercée par les hommes qui représentent 90,5 % de l'effectif des pêcheurs en Côte d'Ivoire. Les femmes qui exercent dans la pêche artisanale représentent 9,5 % des pêcheurs. L'aquaculture est l'activité qui a le plus faible nombre d'exploitants. Au total, l'on dénombre 2 905 aquaculteurs, dont 577 femmes (19,9 %)[18].

Le volume des mises à terre de la pêche artisanale s'élève à 81 757 tonnes en 2016, contre 79 339 tonnes en 2015, soit une hausse de 2 418 tonnes. Les mises à terre de la pêche continentale et de la pêche artisanale maritime et lagunaire ont produit respectivement 41 320 et 40 437 tonnes en 2016[19].

17 Source : DGD/DOUANES

18 MINAGRI, MIRAH, MINEF et MINESUDD (2016). Communication-pays de la Côte d'Ivoire dans le cadre de la préparation de l'ECOWAP + 10, p.

19 Atlas National de l'Aménagement et du Développement du Territoire, p.102.

1.2.2.2 Foresterie et *utilisation des terres*

La couverture forestière de la Côte d'Ivoire s'est considérablement dégradée au cours des 25 dernières années. En effet, selon une dernière étude du BNETD, le taux de conservation forestière est passé en l'espace d'un quart de siècle de 24 % à à peine 11 %[20].

Le capital naturel composé des actifs en forêt, aires protégées, terres cultivables et de pâturages, énergie et ressources minières, est un atout essentiel, en particulier pour les pays en développement où il représente une part considérable (36 %) de la richesse totale. Pour la Côte d'Ivoire, le capital naturel représente en valeur 45 % de la richesse totale par tête du pays en 2014.

La sylviculture rassemble 12 580 exploitants, soit 0,7 % de l'ensemble des exploitants agricoles[21]. En définitive, 35 % à 36,9 % du PIB en Côte d'Ivoire a été lié à l'exploitation des ressources naturelles sur la période 2013 et 2017.

1.2.2.3 Ressources en *eau*

Les prélèvements d'eau, en 2000 au plan national, sont estimés à 931 millions de m^3 avec environ 590 barrages hydrauliques pour une capacité de stockage de 38,1 km^3. La production d'eau potable par la SODECI en 2018-2019 est respectivement de 263 558 km^3 et 285 096 m^3.[22]

La production hydroélectrique est assurée par sept barrages (40 % de la production nationale) (Ayamé 1, Ayamé 2, Kossou, Taabo, Buyo, Fayé et Soubré) pour une capacité totale installée de 879 MW en 2018[23].

Tableau 1 : Principaux **ouvrages hydroélectriques** en Côte d'Ivoire

OUVRAGES DE PRODUCTION	CAPACITÉ INSTALLÉE (MW) EN 2018
Total Hydraulique	**879**
Ayamé 1	20
Ayamé 2	30
Kossou	174
Taabo	210
Buyo	165
Grah	5
Soubré	275[24]

Source : Rapport sur l'état de l'environnement, 2021

40 %

La production hydroélectrique est assurée par sept barrages (**40 %** de la production nationale)

1.2.2.4 Zones *côtières*

La Côte d'Ivoire est un pays avec de réels potentiels touristiques eu égard à sa façade maritime longue de 566 km environ. Des cités telles que Assinie, Grand Bassam, Sassandra, San Pédro ou encore Grand-Béréby sont des références en la matière. La zone du littoral abrite près de 80 % des activités économiques (industrielles, agro-industrielles, artisanales, touristiques, halieutiques et aquacoles,

20 SPREF (2015) p.10.
21 MINAGRI, MIRAH, MINEF et MINESUDD (2016). Communication-pays de la Côte d'Ivoire dans le cadre de la préparation de l'ECOWAP + 10, p.
22 Rapport sur l'état de l'environnement 2021 p.51.
23 Rapport sur l'état de l'environnement 2021
24 Rapport sur l'état de l'environnement 2021

etc.) du pays dont le dynamisme est soutenu par la proximité des ports d'Abidjan et de San Pedro. De ce fait, ce milieu joue un rôle indéniable dans l'émergence de pôles de progrès et de développement. Le Port Autonome d'Abidjan (PAA), par exemple, contribue à 90 % aux recettes douanières de la Côte d'Ivoire, soit 60 % des recettes de l'État. Il accueille 65 % des usines du pays et, pour l'ensemble de ses activités, constitue le pôle économique du pays avec 60 % du PIB ivoirien qui y transite (INS, 2012b ; APA, 2015)[25]. Il est classé au premier rang de l'Afrique de l'Ouest et au deuxième en Afrique, après le port de Durban en Afrique du Sud, avec un trafic de plus de 21 000 000 de tonnes de marchandises[26]. Deuxième port du pays, le Port Autonome de San Pedro (PASP) assure environ 10 % des échanges extérieurs. À ce jour, le PASP a pour fonction principale l'exportation du bois, du cacao et de l'huile de palme. En 2018, le trafic global de marchandises du Port Autonome de San Pedro s'est établi à environ 4 081 163 tonnes[27].

près de 80 %

La zone du littoral abrite près de **80 %** des activités économiques

1.2.2.5 *Santé*

La dépense courante de santé représente 4.5 % du PIB en 2017, ce qui est inférieur à la moyenne des pays à faible revenu qui est de (6.3 % du PIB), et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure à (5.3 % du PIB). Les dépenses publiques de santé par rapport au PIB, indicateur prioritaire dans le cadre du Millennium Challenge Corporation pour lequel la Côte d'Ivoire est éligible et bénéficie de financement, restent faibles. Les dépenses courantes de santé par habitant sont de 70 USD en 2017, un niveau inférieur à ceux des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure à (130 USD). Toutefois, au regard du reste de la sous-région, le financement de la santé est plus important, ce qui, comparé aux performances de santé parmi les moins bonnes, suggère une faible efficacité de la dépense de santé en Côte d'Ivoire[28].

1.2.2.6 Secteur *privé*

Le secteur privé ivoirien est caractérisé à la fois par un important secteur informel et un nombre relativement élevé de grandes entreprises. Le secteur informel représente 80 à 90 % de l'emploi total, un chiffre comparable aux autres pays d'Afrique de l'Ouest. Toutefois, la Côte d'Ivoire est l'un des pays Ouest-africains disposant d'entreprises manufacturières de taille. Les 20 premières entreprises du secteur agro-alimentaire formel représentent, par exemple, 98 % du chiffre d'affaires du secteur, signe d'un marché relativement concurrentiel. Il est important de noter que les niveaux d'investissement privé et d'Investissement Direct Étranger (IDE) restent inférieurs à ceux des pays d'Afrique subsaharienne et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, même si la mobilisation de l'investissement privé s'accélère, en particulier dans le secteur agro-alimentaire. Le Diagnostic du Secteur Privé en Côte d'Ivoire examine les possibilités pour le secteur privé de contribuer plus substantiellement aux objectifs de développement du pays[29].



Grumes destinées à l'exportation du bois

25 INS (Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire) (2012b). Accueil [En ligne]. http://www.ins.ci/n/

26 Atlas National de l'Aménagement et du Développement du Territoire, p.135.

27 Atlas National de l'Aménagement et du Développement du Territoire, p.135.

28 MOBILISATION DES RECETTES FISCALES POUR LE FINANCEMENT DE LA SANTÉ EN CÔTE D'IVOIRE © OCDE 2020.

29 https://www.ifc.org/content/dam/ifc/doc/mgrt/cpsd-cote-d-ivoire-fr.pdf

1.3 *Contexte social* de la Côte d'Ivoire

1.3.1 *Capital humain* et pauvreté

Avec un taux de croissance de 2,9 %, la population ivoirienne qui est de 29 389 150 habitants selon le RGPH (2021) se compose de 15 344 990 hommes, soit 52,02 % et de 14 044 160 femmes, soit 47,8 % de la population nationale. La majorité de la population nationale réside dans les zones urbaines, à savoir 15 428 957 personnes (52,5 %). La ville d'Abidjan concentre à elle seule 5 565 225 habitants, notamment 36 % de population urbaine et 13 960 193 personnes résidentes dans les localités rurales (47,5 %). La population reste majoritairement jeune avec 75,6 % de la population totale ayant moins de 35 ans, c'est-à-dire un peu plus de 3 habitants sur 4. Le nombre total de ménages ordinaires est de 5 616 487, soit une taille moyenne de 5,2 personnes par ménage et une densité de 91,1 hbts/km².

29 389 150

la population ivoirienne qui est de **29 389 150** habitants selon le RGPH 2021

La pauvreté demeure une préoccupation nationale bien que des efforts aient été entrepris. En effet, les tendances indiquent les taux suivants : 55,01 % (2011) ; 44,4 % (2015) et 39,45 % (2018), soit une baisse de 15,6 points de pourcentage (selon l'enquête sur la pauvreté réalisée en 2019 par l'Institut National de la Statistique). Cependant, en dépit de l'embellie qu'a connue l'économie ivoirienne, le taux de pauvreté reste encore très élevé (39,4 %) selon les données de l'EHCVM 2019. L'analyse des indices d'inégalité permet de constater la baisse du niveau de vie moyen des ménages entre 2015 et 2018 de 13,4 %, et l'amélioration du niveau de l'inégalité de vie entre les ménages qui a baissé de 40,3 % passant de 0,588 en 2015 à 0,351 en 2018. Par ailleurs, les écarts de niveau de vie entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres se sont atténués, passant de 8,864 en 2015 à 6,648 en 2018.

La population rurale, en particulier les femmes et filles, reste la plus vulnérable. La féminisation de la pauvreté s'explique par le fait que les femmes et les filles sont plus défavorisées en matière d'éducation, d'accès aux opportunités économiques, d'emploi, et de possession de biens.

1.3.2 Engagement national autour du *nexus Genre* et adaptation

La Côte d'Ivoire s'est engagée à planifier les questions relatives aux inégalités sociales de genre comme un axe prioritaire et transversal dans ses politiques publiques de développement. À la croisée des enjeux et défis actuels de planification de son développement, la Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays, s'est résolument engagée à traiter les questions climatiques conformément à l'Accord de Paris. Le déploiement des instruments de cette expression de sa volonté politique se traduit par la mise en place de réformes institutionnelles, mais surtout par l'élaboration de documents de politiques notamment les CDN 1.0, CDN 2.0, les CDN 3.0 et le Plan National d'Adaptation.

Conscients de la transversalité des ODD 5 et 13, le MINETE et le MFFE ont signé un MoU de collaboration afin de créer un environnement institutionnel favorable pour l'institutionnalisation et l'intégration systématique du nexus genre et climat dans la planification nationale, sectorielle et locale d'ici 2030. Ainsi, depuis 2020, les acteurs nationaux étatiques (ministères et structures sous tutelle, universités et centres de recherches) et non étatiques (ONG, Médias, collectivités) dont les capacités techniques ont été renforcées sur la question sont mis en réseau à travers la Plateforme Nationale Genre et Changements Climatiques. Aussi, l'élaboration de la Stratégie

Nationale Genre et Changements Climatiques et l'intégration des questions climat dans la Politique Nationale sur l'Égalité, l'Équité et le Genre sont des outils d'orientations pour une prise en compte effective des besoins différenciés des hommes/garçons et femmes/filles et des sous-groupes sociaux au niveau stratégique et opérationnel.

En s'appuyant sur ce cadre favorable, les acteurs engagés sur le nexus genre et climat avec l'appui des partenaires traduisent l'engagement politique à travers la production de connaissances, études, consultations, plaidoyer, formation et sensibilisation au niveau national, local et communautaire afin de réduire les inégalités sociales de genre pour construire durablement les stratégies d'adaptation face aux changements climatiques.

1.4 *Contexte environnemental* de la Côte d'Ivoire

1.4.2 Pression sur l'environnement liée aux types d'*utilisation des terres*

La problématique de la terre en Côte d'Ivoire est intimement liée à l'agriculture car plus de la moitié des terres ivoiriennes sont utilisées pour l'activité agricole. Aussi, cette activité a largement contribué à la disparition du couvert forestier ivoirien. En effet, selon les données du Projet de Surveillance Spatiale des Terres (SST) du Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD) en Côte d'Ivoire, 53 % des terres sont affectées à l'agriculture, 28 % sont de la savane, 10,64 % du couvert forestier et 1,45 % à l'habitat humain (466 028 ha).

Spécifiquement à l'occupation des terres par l'agriculture, 4 797 006 ha, soit 14,89 % de la couverture nationale, sont consacrés à la culture du binôme cacao-café, 613 278 ha à l'hévéa (1,9 %), 1 390 322 ha à l'anacarde, environ 4,31 % et 440 152 ha pour le binôme palmeraie-cocoteraie soit 1,37 %. Pour le couvert forestier, l'Inventaire Forestier et Faunique National (IFFN) initié par le Ministère des Eaux et Forêts en 2021 a abouti aux résultats selon lesquels en 60 ans, la Côte d'Ivoire a perdu plus de 80 % de son couvert forestier.

En effet, selon l'IFFN, la superficie forestière est passée de 16,5 millions d'ha en 1960 à près de 3 millions d'ha en 2020. Le taux de couverture forestière du pays est ainsi passé de 50 % en 1960, à 24 % en 1990, et 9,3 % en 2020, dont seulement 1,3 % (410 000 ha) de forêts denses (figure 1). Les principales activités à l'origine de cette déforestation sont l'agriculture extensive (62 %), l'exploitation forestière (18 %), l'extension des infrastructures urbaines et de transport (10 %), l'exploitation minière (8 %) et la propagation des feux de brousse (2 %).

La pression de l'élevage sur l'environnement est surtout enregistrée dans le Nord du pays au niveau de l'élevage extensif traditionnel, souvent transhumant. Cette pression se signale dès qu'il y a concentration du cheptel, au niveau des sols (dénudation et compactage des sols pour évoluer vers une latérisation souvent irréversible) et de la végétation (diminution de la strate herbacée et développement de l'embroussaillement).

La loi n°2015-537 du 20 juillet 2015 d'orientation agricole et une stratégie nationale pour l'Agriculture Intelligente face au Climat (SN-AIC, 2018-2025) ont été adoptées afin de réorienter les systèmes de production agricole en vue d'atteindre la sécurité alimentaire de manière efficace et durable dans le contexte du changement climatique.

Figure 1 : État du **couvert forestier** en Côte d'Ivoire en 1990 et en 2015 (PIF-RCI, 2016)

7,85 millions ha

État du couvert forestier en Côte d'Ivoire en 1990

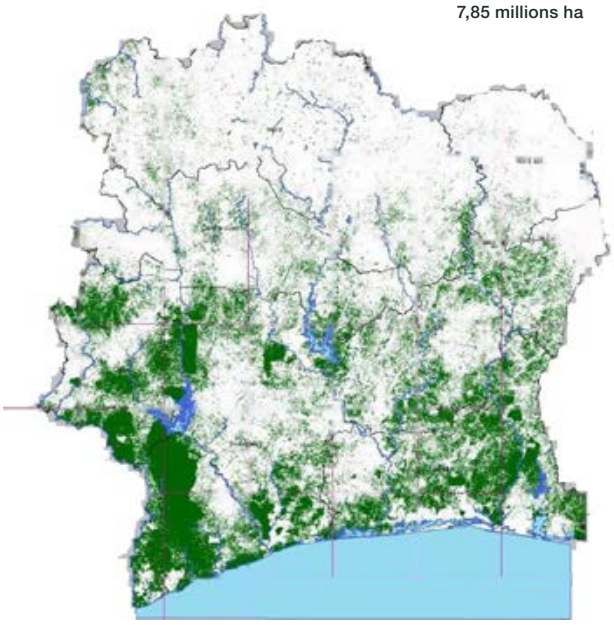

3,6 millions ha

État du couvert forestier en Côte d'Ivoire en 2015

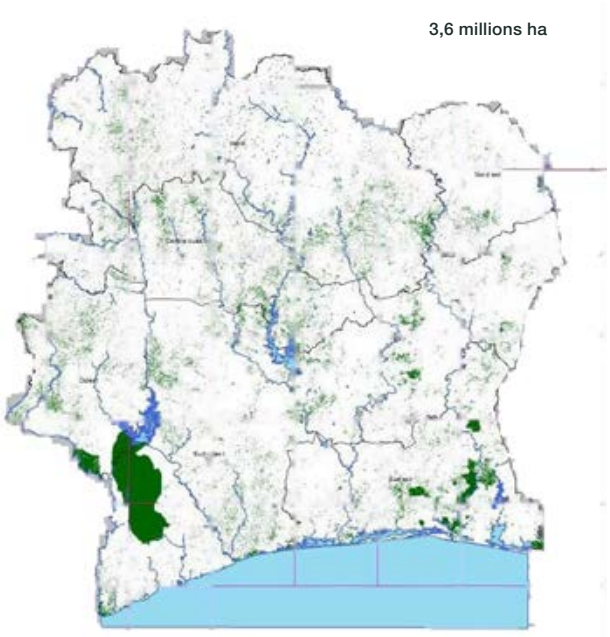

1.4.3 Pression sur l'environnement liée à l'*exploitation minière*

L'exploitation minière, surtout l'exploitation artisanale (orpaillage clandestin) provoque la pollution des cours d'eau. Des analyses réalisées par le Centre Ivoirien Anti-Pollution (CIAPOL) en 2014 dans la chair de poissons issus du lac Kossou ont révélé des taux élevés de mercure liés à l'utilisation de produits chimiques sans précaution environnementale. Par ailleurs, les travaux de Kouamélan et al. (2015) sur la qualité des eaux du Parc National de la Comoé ont montré que les concentrations en mercure des sédiments sont supérieures aux valeurs rapportées

dans les zones d'extraction artisanale d'or[30]. Les travaux d'exploration et d'exploitation des mines présentent de façon générale des impacts négatifs sur l'environnement (SODEMI, 2017). Ceux-ci entraînent des risques de glissements de terrain pour les mines à ciel ouvert, d'érosion des sols et d'augmentation de la production des déchets, de pression sur les terres cultivables. Face à la dégradation de l'environnement liée à l'exploitation minière, la loi N° 2014-138 du 24 mars 2014 portant code minier a été adoptée afin de réglementer ce secteur.

1.4.4 Pression sur l'environnement liée aux *usages de l'eau*

Les menaces qui pèsent sur l'environnement liées aux usages de l'eau en Côte d'Ivoire sont de natures diverses. Celles-ci pèsent autant sur la quantité que sur la qualité. Elles sont notamment d'origine agricole, industrielle, minière, urbaine et halieutique. Cette pression sur l'environnement liée aux usages de l'eau se manifeste à travers les volumes prélevés (au moins 30 000 m^3/ha pour le riz irrigué), mais également par la pollution diffuse. Les industries installées sur le littoral ont une grande part de responsabilité dans cette pollution. Elles déversent dans ces eaux à travers les égouts, des produits toxiques tels que la soude, les acides, les huiles minérales, les pigments des industries textiles, la glycérine des savonneries. Des réformes ont été entreprises en vue d'une gestion durable des ressources en eau. Cette volonté politique a permis de doter le pays d'outils institutionnels, réglementaires, financiers et techniques en vue de la gestion intégrée des ressources en eau notamment la loi N° 98-755 du 23 décembre 1998 portant code de l'eau et le PLANGIRE.

1.4.5 Pression sur l'environnement liée à l'*érosion côtière*

Le littoral ivoirien qui couvre une superficie de 23 253 km^2, soit 7 % de la superficie totale du pays, subit une forte pression due à l'érosion côtière. Il renferme une grande diversité biologique (Hauhouot, 2002) incluant des zones humides dont certaines d'importance internationale, classées zones Ramsar, une flore et une faune avec des communautés et espèces remarquables et emblématiques, d'importantes forêts marécageuses, des forêts côtières, un système unique de lagunes et estuaires associé à des mangroves et prairies marécageuses. Près de 80 % des activités économiques du pays,[31] notamment la pêche, les activités industrielles et portuaires, le transport maritime intercontinental et le tourisme. Du fait de l'érosion côtière, le littoral enregistre une migration de sa population vers le littoral urbain dans les grandes villes côtières[32] (Abidjan, San Pedro, Jacqueville et Dabou). Les études ont identifié cinq (05) points chauds sur le littoral ivoirien qui sont : San Pedro, Grand-Lahou, Abidjan, Grand-Bassam et Assinie. La figure ci-dessous présente les traits de côte de la zone côtière de la Côte d'Ivoire.

Des actions ont été menées en Côte d'Ivoire en réponse aux menaces de l'érosion côtière. Des activités ont été initiées pour la plupart par le Port Autonome d'Abidjan (PAA) et ont eu pour but principal la protection du port d'Abidjan. De nombreuses actions ont été menées de 1987 à 2001, pour l'aménagement de l'accès du canal de Vridi au port d'Abidjan, la protection des berges, le prolongement de la digue d'arrêt des sables de Vridi au port autonome d'Abidjan (mars 1993 à février 1995), et l'ouverture de l'embouchure du fleuve Comoé à Grand Bassam (août à décembre 1987).

Le Gouvernement a pris l'« Arrêté n° 990/PMMD/CAB/ du 21 octobre 2011 portant création du Comité Interministériel de Lutte contre l'Érosion Côtière » et a adopté la Loi n°2017-378 du 2 juin 2017 relative à l'Aménagement, à la Protection et à la Gestion Intégrée du Littoral.

30 Rapport sur l'État de l'Environnement en Côte d'Ivoire Juillet 2021, p.48.
31 Rapport Banque mondiale (pour que demain ne meurt pas 2018).
32 RGHP, 2021.

Figure 2 : Traits de côte de la zone côtière de la Côte d'Ivoire (Hauhouot et al., 2015)

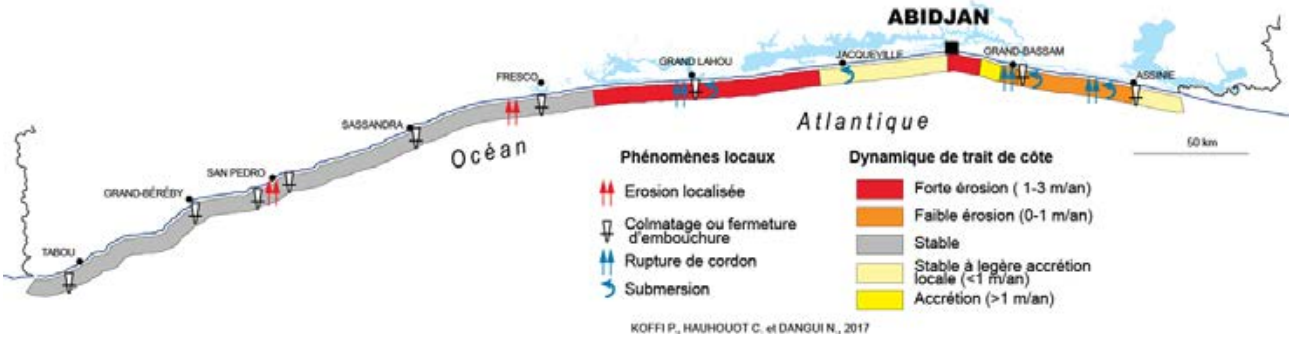

Pour une mise en œuvre cohérente des activités, un Programme National de Gestion de l'Environnement Côtier (PNGEC) pour la résilience des communautés de la zone côtière face aux changements climatiques et aux risques côtiers a été créé en 2014.

1.4.6 Pression sur la *biodiversité*

La Côte d'Ivoire fait partie des zones prioritaires de conservation (hot spot de biodiversité) en Afrique de l'Ouest. Cependant, cette diversité biologique est fortement menacée par de nombreux facteurs dont les plus importants sont la déforestation, l'agriculture non durable, le braconnage, la pollution et les changements climatiques. Ces menaces qui affectent considérablement aussi bien les écosystèmes que les organismes vivants qu'ils abritent, ont un effet déterminant sur l'économie et la qualité de vie humaine. La vision globale du pays à travers sa Stratégie Nationale de Conservation et d'utilisation durable de la Diversité Biologique est qu'à l'horizon 2025, la diversité biologique de la Côte d'Ivoire soit gérée de manière durable, en vue de l'équilibre des écosystèmes, de l'amélioration de la qualité de vie des populations actuelles et de la préservation de l'héritage des générations futures, en tenant compte de la dynamique sous-régionale et des dimensions régionale et mondiale.[33]

1.5 Situation des *risques de catastrophe* en Côte d'Ivoire[34]

La Côte d'Ivoire est un pays qui est globalement épargné par les grandes catastrophes connues à travers le monde (tremblements de terre, cyclones, tsunami, typhon). Il n'est cependant pas à l'abri de l'impact des aléas naturels ou des accidents anthropiques provoquant des pertes en vies humaines, des dégâts matériels et le déplacement de personnes et la destruction d'infrastructures socio-économiques. Les principaux types de catastrophes d'origine naturelle en Côte d'Ivoire sont les inondations, les glissements de terrain, la sécheresse et les feux de brousse.

Les changements climatiques restent un facteur aggravant des catastrophes naturelles dans le pays, qui augmentent la sévérité et la fréquence des aléas climatiques. Les inondations et glissements de terrain en affectent principalement les villes où l'urbanisation non contrôlée conjuguée à l'aléa naturel favorisent les catastrophes.

33 https://www.cbd.int/doc/world/ci/ci-nbsap-01-fr.pdf
34 Post Disaster Needs Assessment (PDNA, 2019)

La Côte d'Ivoire s'est engagée dans la mise en place d'outils efficaces et efficients pour mener à bien les études et évaluations dans le domaine de la Réduction des Risques et de la Gestion des Catastrophes (RRGC). Le rapport d'Évaluation des pertes, dommages et besoins suite aux inondations de juin 2018 à Abidjan (PDNA)[35] a permis d'identifier les effets par secteurs : ils sont estimés à près de 18 milliards de F CFA, dont 20 % représentent les secteurs sociaux (santé et logement) et 57 % les infrastructures, notamment les systèmes de drainage. Les besoins, quant à eux, ont été évalués dans ce même rapport à 205 milliards de F CFA, dont les infrastructures représentent la plus grande part (52 %), suivies par les secteurs sociaux (39 %). L'ensemble de ces besoins constituent des activités indispensables pour enrayer de futures inondations et faire face aux effets du changement climatique dans le long terme. Les figures 3 et 4 illustrent le nombre annuel moyen des personnes touchées et la répartition des besoins de relèvement par secteurs.

Figure 3 : Nombre annuel moyen des **personnes touchées**

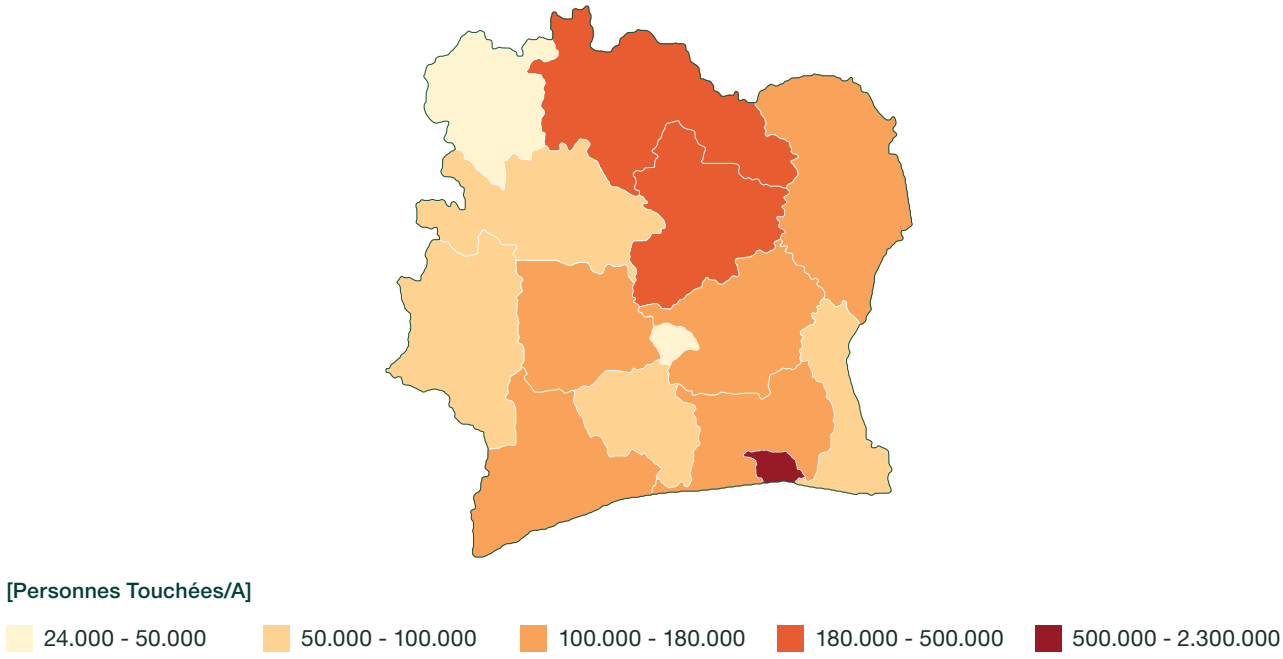

Figure 4 : Répartition des **besoins de relèvement** par secteurs (Rapport PDNA, 2019)

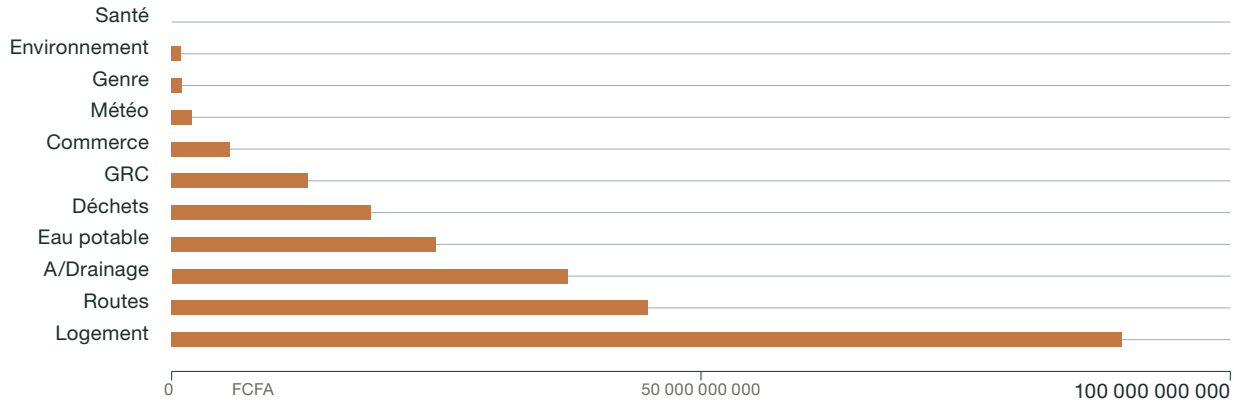

35 Rapport catastrophes naturelles Côte d'Ivoire

1.6 Territorialisation de l'*action climatique*

En Côte d'Ivoire, la territorialisation suit trois niveaux qui permettent de distinguer les districts autonomes, les régions et les communes (loi N°451 du 05 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale). Les territoires disposent de documents de planification prenant en compte la dimension environnementale. Cependant le volet lutte contre les changements climatiques ne ressort pas clairement. Toutefois, la vision prospective Côte d'Ivoire 2040 et le Plan National de Développement (PND 2021-2025) incluent des pistes pour la prise en compte des changements climatiques. Dans ce cadre, le pays a pu mobiliser depuis 2015 des initiatives de lutte contre les changements climatiques au profit des collectivités territoriales, permettant ainsi de créer un cadre propice par lequel les financements seront acheminés vers les communautés locales.

Au titre de ces initiatives, on a pu identifier quelques projets tels que l'assistance technique du Gouvernement fédéral Belge sur l'intégration des considérations climatiques dans la planification des secteurs agricoles et forestiers initiée en 2018. En 2019, le Programme d'Appui du PNUD pour la mise en œuvre des NDC (NDC-SP) qui a doté la région du Bélier d'un plan climat territorial assorti d'un guide, la Facilité Adapt'action de l'Agence Française de Développement (AFD) dont a bénéficié le pays en 2019, a permis également de doter quatre (4) collectivités territoriales ivoiriennes (région des Grands Ponts et de l'Indenié-Djuablin et les communes d'Abengourou et de Grand-Lahou) de rapports de diagnostic de vulnérabilité face aux effets des changements climatiques en 2019. De plus, le District d'Abidjan a bénéficié en 2020 d'un appui de C40 pour élaborer son plan climat territorial. En 2022, la région du Béré a aussi bénéficié d'un financement dans le cadre du Contrat de Désendettement et du Développement (C2D) pour l'élaboration d'une stratégie régionale de lutte contre les changements climatiques. Enfin, en 2022, le District autonome d'Abidjan a organisé la première Cop des villes pour réaffirmer la place centrale des villes en matière d'action climatique. Un document de plaidoyer appelé le manifeste d'Abidjan a été produit lors de cette COP. Ces initiatives ont abouti par la suite en 2022, à la prise en compte des collectivités territoriales dans les engagements climatiques du pays. Ces efforts de territorialisation des CDN se poursuivent au niveau national avec le mécanisme LoCAL de l'UNCDF dont le pays bénéficie depuis 2019, et qui permettra d'atteindre un maximum de collectivités territoriales sur les investissements liés à l'adaptation aux effets des changements climatiques.

1.7 *Cadre institutionnel* pour l'adaptation aux changements climatiques

Le leadership institutionnel en matière de changements climatiques en Côte d'Ivoire est assuré par le Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique (MINETE). La coordination des actions d'adaptation aux changements climatiques est assurée par celui-ci, à travers le Programme National Changements Climatiques (PNCC), tandis que la Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques et de la Transition Écologique (DLCCTE) assure la coordination des Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

Aussi, pour l'adaptation aux changements climatiques, le PNCC s'appuie sur les points focaux Environnement issus des différentes structures impliquées dans l'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC).

En plus du MINETE, neuf (09) Ministères techniques clés, la SODEXAM (en charge de la production et de la gestion des données climatiques), des ONG, les partenaires techniques et financiers (PTF), le secteur

privé ainsi que des structures de recherches sont fortement impliquées dans les actions d'ACC :

Au niveau des Ministères techniques, l'on peut citer :

- Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget (MEFB) ;
- Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MINADERPV) ;
- Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) ;
- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) ;
- Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) ;
- Ministère du Plan et du Développement (MPD) ;
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique (MESRS)
- Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE).

Des ONG actives dans le domaine de la préservation de l'environnement et du développement durable initient des activités en lien avec l'ACC. Les initiatives de la société civile en la matière concernent essentiellement la sensibilisation et la promotion des bonnes pratiques d'ACC.

En matière de genre, l'Observatoire National de l'Équité et du Genre (ONEG) assure la veille, l'alerte, et l'anticipation en matière d'équité et d'égalité entre les hommes et les femmes en Côte d'Ivoire.

1.8 Intégration de l'ACC dans les *documents de planification*

La prise en compte des objectifs d'ACC dans le PND 2016-2020 et les plans sectoriels est mitigée.[36] En effet, l'on note une forte prise en compte du volet climat dans le PND 2016-2020 avec des efforts croissants observés lors de la planification de la plupart des secteurs vulnérables sur la même période. Cependant, il faut indiquer que plusieurs plans et stratégies adoptés pour certains sous-secteurs ne tiennent pas du tout compte des objectifs d'ACC. Il s'agit pour le secteur agricole, des sous-secteurs vivriers autres que le riz, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture et pour le secteur de la santé, le sous-secteur concernant les déchets médicaux.

S'agissant du secteur de l'eau, la politique nationale de l'eau et plusieurs projets adressent bien les objectifs d'ACC alors que la stratégie GIRE, qui en traite vaguement, n'est pas opérationnelle. En ce qui concerne le secteur forestier, l'accent est souvent mis sur l'atténuation climatique dans la planification, mais les actions menées génèrent d'importants co-bénéfices pouvant contribuer aux objectifs d'ACC. Le secteur des zones côtières a pu tirer profit de l'existence du cadre régional structuré et opérationnel à travers le projet (WACA) qui a facilité la prise en compte de l'ACC dans la gestion durable des zones côtières à l'échelle nationale.


Berge érodée, un défi pour les acteurs de l'ACC


Orpaillage artisanal et ressources en eau

36 MINEDD 2020 Rapport sur l'évaluation de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND2016-2020) en lien avec l'adaptation au changement climatique.

CHIFFRES CLÉS : CIRCONSTANCES NATIONALES

29 389 150

la population ivoirienne qui est de 29 389 150 habitants selon le RGPH 2021

19,8 %

Le secteur agricole constitue un pilier majeur de l'économie ivoirienne et représente 19,8 % du PIB

2 578,8 USD

Le PIB par habitant est passé de 2325,7 USD en 2020 à 2 578,8 USD en 2021

près de 80 %

La zone du littoral abrite près de 80 % des activités économiques

90 %

Le Port Autonome d'Abidjan (PAA), par exemple, contribue à 90 % aux recettes douanières de la Côte d'Ivoire

879 MW

pour une capacité totale installée de 879 MW en 2018



II

CHAPITRE II

Méthodologie d'élaboration du PNA

2.1 Élément A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes

2.2 Élément B. Éléments de la phase préparatoire

2.3 Élément C. Stratégies de mise en œuvre

2.4 Élément D. Notification, suivi et examen

La 17ème Conférence des Parties (COP17) de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) a reconnu que la planification de l'adaptation au niveau national pourrait permettre à tous les pays en développement et particulièrement les Pays les Moins Avancés[37] (PMA), d'évaluer leurs facteurs de vulnérabilité, de prendre en compte les risques liés aux changements climatiques et de traiter la question de l'adaptation. La décision 5/CP.17 invite les PMA parties à recourir aux lignes directrices et aux modalités figurant dans la présente décision, en fonction de leur situation nationale, afin d'élaborer leurs PNA.

Le processus PNA qui a démarré en Côte d'Ivoire en 2015, mais a connu une phase d'accélération à partir de 2020 grâce au financement du Fonds Vert pour le Climat (GCF), avec l'appui du PNUD. Le travail a été conduit en référence aux directives du groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG). Les lignes directrices du LEG proposent quatre éléments pour structurer le processus PNA[38] :

- **Élément A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes ;**
- **Élément B. Éléments de la phase préparatoire ;**
- **Élément C. Stratégies de mise en œuvre ;**
- **Élément D. Notification, suivi et examen.**

Les différentes étapes et la consistance de chaque élément sont précisées dans le tableau ci-dessous :

2.1 Élément A. *Travail préparatoire* et prise en compte des lacunes

ÉTAPES	ACTIVITÉS RÉALISÉES
Lancement du processus PNA	↗ Requête du MINETE au PNUD pour le processus PNA en 2015 ↗ Processus d'élaboration des premières CDN de la Côte d'Ivoire prenant en compte l'Adaptation en 2015
	↗ Nomination du point focal national du processus PNA en 2015 issu du MINETE en charge de coordonner les activités du processus PNA à travers le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques
	↗ Rédaction et validation de la feuille de route et de la vision nationale du PNA en 2016
Recensement : identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation ; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA	↗ Rédaction et validation nationale du premier rapport de recensement sur l'Adaptation en 2015.

37 Climat : Comprendre les règles de l'application de l'accord de Paris. RULE BOOK Accord de Paris

38 Annexe de la décision 5/CP.17

ÉTAPES	ACTIVITÉS RÉALISÉES
	↗ L'élaboration des CDN en 2015 a permis d'identifier onze (11) secteurs vulnérables : Agriculture/Élevage/Aquaculture ; ↗ Utilisation des terres ; ↗ Forêts ; ↗ Ressources en eau ; ↗ Énergie ; ↗ Zones côtières ; ↗ Pêche ; ↗ Infrastructures (habitats) ; ↗ Transport (routes) ; ↗ Santé publique ; ↗ Genre
	↗ L'élaboration de la Stratégie Nationale de lutte contre les changements climatiques (2015-2020) en 2015 et de la troisième Communication Nationale en 2017 ont permis d'évaluer les obstacles éventuels à la conception et à la mise en œuvre des activités d'adaptation aux changements climatiques ; ↗ Élaboration d'un rapport sur le genre et les changements climatiques en Côte d'Ivoire en 2019 ; ↗ Réalisation d'une étude sur les rôles et responsabilités de tous les acteurs (gouvernement, ministères et autres parties prenantes clés) impliqués dans l'ACC.
Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA	↗ Organisation de trois (03) sessions de consultation et de quatre (04) ateliers de renforcement de capacités institutionnelles et techniques sur la prise en compte de l'adaptation dans la planification budgétaire en 2019.
Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat	↗ Actualisation du Cadre National pour les Services Climatiques (CNSC) de la Côte d'Ivoire pour la période 2021-2025 en avril 2021 ; ↗ Intégration des questions de changements climatiques dans le document de politique nationale Genre en juillet 2021 ;
	↗ Évaluation de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2016 – 2020) en lien avec l'adaptation aux changements climatiques (ACC) ; ↗ Appui à l'élaboration du Plan National Sécheresse 2021-2025 en 2020 ; ↗ Réalisation d'un Diagnostic hydrométrique sur les services météorologiques et hydrologiques nationaux avancés (SMHN) en Côte d'Ivoire en juillet 2022 ; ↗ Appui à l'élaboration du Programme Héritage Abidjan (Abidjan Legacy Programme) en 2022 ; ↗ Appui à l'élaboration du Plan Stratégique National Santé-Environnement en 2021 ; ↗ Appui à l'élaboration du Plan national d'adaptation du secteur de la santé au changement climatique (PNASS-CI) ; ↗ Le Plan Climat Territorial (PCT) de la région du Bélier Côte d'Ivoire.



Travaux en groupe sur les secteurs vulnérables

2.2 Élément B. Éléments de la *phase préparatoire*

ÉTAPES	ACTIVITÉS RÉALISÉES
Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat	↗ Réalisation d'une étude sur les données et les informations existantes sur les scénarios et les prévisions climatiques régionales et globales existantes pour la Côte d'Ivoire et ses 14 districts, et résumé des observations à l'usage des politiciens et directeurs techniques en juillet 2020 ; ↗ Élaboration de trois (03) guides méthodologiques sur les scénarios climatiques, l'analyse des risques et de la vulnérabilité au climat ; sur l'analyse des impacts économiques, des coûts des options d'adaptation et l'appui à la priorisation des options d'adaptation aux changements climatiques et de l'approche pour la définition d'un objectif national d'adaptation en juillet 2020 ;
	↗ Développement de cinq (05) rapports sectoriels (Agriculture, Utilisation des terres, Ressources en Eau, Zones Côtières et Santé) sur les risques et la vulnérabilité en juin 2021 ; ↗ Réalisation d'études d'identification, de priorisation, d'évaluation des coûts des options d'adaptation et de définition d'objectifs sectoriels d'adaptation dans les secteurs prioritaires (Agriculture, Utilisation des terres, Ressources en Eau, Zones Côtières et Santé) du PNA en juin 2022.
	↗ Organisation de cinquante-neuf (59) ateliers avec environ dix mille (10 000) participants (7536 hommes soit 75,36 % et 2464 femmes soit 26,64 %) issus de cinquante (50) structures parties prenantes au processus PNA entre 2019 et 2023 ; ↗ Organisation de seize (16) sessions de renforcement de capacité sur les questions genre et ACC en appui au processus PNA avec environ 487 participants dont deux cent vingt-deux (222) hommes soit 45,59 % et 265 femmes soit 54,41 % ; Aussi, sept (7) réunions relatives à l'organisation et au fonctionnement de la plateforme genre et changement climatique ont réuni 112 participants dont 50 hommes soit 44,64 % et 62 femmes soit 55,36 %. ↗ Ces participants des différentes activités du PNA sont issus des Ministères sectoriels, des structures de recherche et de développement, des institutions, des Universités, des organisations de communautés locales, des ONG, du secteur privé, des associations féminines, des Partenaires Techniques et Financiers. ↗ Organisation en mai 2022 d'un Séminaire National sur l'Adaptation aux Changements Climatiques (SENACC) structuré autour de trois rencontres majeures : (i) une Conférence Universitaire sous-régionale sur la recherche appliquée en matière d'ACC ; (ii) un atelier régional sur le financement public et privé de l'ACC et (iii) un Forum National sur les Technologies d'ACC. Le SENACC a vu la participation journalière moyenne de 300 personnes sur trois jours issues des Ministères sectoriels, des structures de recherche et de développement, des institutions, des Universités, des organisations de communautés locales, des ONG, du secteur privé, des associations féminines, des Partenaires Techniques et Financiers, etc.

ÉTAPES	ACTIVITÉS RÉALISÉES
Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent	↗ Développement de cinq (05) rapports sectoriels (Agriculture, Utilisation des terres, Ressources en Eau, Zones Côtières et Santé) sur les risques et la vulnérabilité en juin 2021 ;
	↗ Identification, priorisation, évaluation des coûts des options d'adaptation et de définition d'objectifs sectoriels d'adaptation dans les secteurs prioritaires (Agriculture, Utilisation des Terres, Ressources en Eau, Zones Côtières et Santé) du PNA en juin 2022 ↗ 88 options d'adaptation identifiées (Agriculture 21, Utilisation des terres 13, Ressources en Eau 20, Zones Côtières 12, Santé 9, options transversales 12) ; ↗ Évaluation du potentiel des femmes des communautés rurales à l'adaptation aux changements climatiques
Examen et analyse des options d'adaptation	↗ Identification, priorisation, évaluation des coûts des options d'adaptation et de définition d'objectifs sectoriels d'adaptation dans les secteurs prioritaires (Agriculture, Utilisation des Terres, Ressources en Eau, Zones Côtières et Santé) du PNA en juin 2022 ; ↗ 88 options d'adaptation identifiées (Agriculture 21, Utilisation des terres 13, Ressources en Eau 20, Zones Côtières 12, Santé 9, options transversales 12).
Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation	↗ Une équipe multidisciplinaire consultative constituée des membres du Groupe de Travail sur l'Adaptation (GTA), d'experts techniques et sectoriels, d'experts du Programme National Changements Climatiques (PNCC) et de l'Unité de Gestion de Projet NAP-GCF, a été mise en place pour la rédaction du PNA. Outre cette équipe multidisciplinaire, un appel à contribution volontaire a été lancé pour la mise en place d'un collège d'experts nationaux pour la revue volontaire du Plan National d'Adaptation (PNA) aux changements climatiques de la Côte d'Ivoire (140 volontaires). Dans cette équipe et au niveau de la contribution volontaire, la mobilisation des expert·e·s nationaux, notamment ceux et celles spécialisés en genre depuis le début du processus ; ↗ Consultations des acteurs clés pour la verticalisation des enjeux climatiques ; ↗ Organisation de dix (10) ateliers de consultations nationales pour identifier, évaluer et valider les options d'adaptation dans les cinq secteurs, analyse participative multicritères pour classifier les options d'adaptation en se basant sur des consultations avec les parties prenantes, des OSC, des ONG, des ministères concernés et les organisations de femmes et de groupes vulnérables pour incorporer les options d'adaptation dans une optique d'égalité du genre ; ↗ Un cabinet international a assuré aussi le contrôle qualité et l'assurance qualité du document PNA ; ↗ En outre, le document PNA a été soumis à l'examen des différents PTF et les Ministères sectoriels clés ; ↗ Une validation nationale du document PNA a été réalisée par l'ensemble des acteurs et actrices nationaux.
	↗ Un film institutionnel, un magazine et des outils de communication pour le PNA (polos, casquettes, stylos, calendriers, flyers, etc.) ont été produits et diffusés.

ÉTAPES	ACTIVITÉS RÉALISÉES
Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational	↗ Évaluation de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2016 – 2020) en lien avec l'adaptation aux changements climatiques (ACC).
	↗ Évaluation des capacités et compétences des acteurs nationaux de l'ACC ; ↗ Consultation des acteurs clés (28 participants issus des collectivités territoriales) pour la verticalisation des enjeux climatiques dans le PNA Juin 2022.
	↗ Appui à l'élaboration des CDN révisées de 2022 ; ↗ Évaluation de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2016 – 2020) en lien avec l'adaptation aux changements climatiques (ACC) ; ↗ Appui à l'élaboration du Plan National Sécheresse 2021-2025 en 2020 ↗ Réalisation d'un Diagnostic hydrométrique sur les services météorologiques et hydrologiques nationaux avancés (SMHN) en Côte d'Ivoire en juillet 2022 ; ↗ Appui à l'élaboration du Programme Héritage Abidjan (Abidjan Legacy Program) en 2022 ; ↗ Appui à l'élaboration du Plan Stratégique National Santé-Environnement en 2021 ; ↗ Appui à l'élaboration du Plan national d'adaptation du secteur de la santé au changement climatique (PNASS-CI) ; ↗ Le Plan Climat Territorial (PCT) de la région du Bélier, Côte d'Ivoire.

10

Organisation de **10** ateliers de consultations nationales pour identifier, évaluer et valider les options d'adaptation



Acteurs associés au processus PNA



Atelier sur l'intégration de l'adaptation



Mosaïque de forêts, de savanes et de cultures

2.3 Élément C. *Stratégies* de mise en œuvre

ÉTAPES	ACTIVITÉS RÉALISÉES
Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la planification nationale	↗ Réunion du Groupe consultatif Technique sur l'Adaptation (GTA) sur les initiatives de terrain et la priorisation des options d'adaptation en novembre 2020 en préparation aux missions de terrain
	↗ Organisation des missions d'identification et d'évaluation des initiatives et connaissances en matière d'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC) au niveau national en septembre 2020 et janvier 2022 ; ↗ Consultation nationale sur la vulnérabilité aux changements climatiques et sur les options d'adaptation des secteurs de l'agriculture, de l'utilisation des terres, des ressources en eau, des zones côtières, de la santé et du genre en juin 2022 ; ↗ Organisation d'ateliers de pré validation du document du Plan National d'Adaptation par les acteurs des secteurs prioritaires du PNA, du secteur privé, des acteurs du genre et de la Société Civile en mars 2023.
Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)	↗ Conduite d'une étude d'élaboration d'un plan d'investissement pour la mise en œuvre du PNA, des six (06) notes conceptuelles de projet avec un volet Partenariat Public Privé (PPP) et d'un programme de préparation de la phase 2 de la redevance du Fonds Vert pour le Climat (GCF) en juin 2023 ; ↗ Développement d'une matrice des indicateurs (indicateurs de produit & d'effets) de suivi de la mise en œuvre du PNA en juillet 2023.
Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation	↗ Organisation d'un atelier d'évaluation des capacités et compétences des structures et institutions nationales impliquées dans l'ACC en juillet 2020 ; ↗ Organisation d'un atelier de renforcement des capacités et compétences des acteurs impliqués dans l'ACC en septembre 2020 ; ↗ Organisation d'un atelier de renforcement de capacité des parties prenantes du secteur privé sur l'ACC en juillet 2021 ; ↗ Organisation de seize (16) sessions de renforcement de capacité sur les questions genre et ACC en appui au processus PNA de 2020 à 2023.
	↗ Développement de cinq (05) programmes de formation axés sur le renforcement des capacités des acteurs des secteurs prioritaires pour l'adaptation dans l'évaluation de la vulnérabilité, l'identification des besoins d'adaptation, la mise en place d'une stratégie d'adaptation et son financement en juillet 2021.
Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement	↗ Développement de six (06) notes conceptuelles de projet avec les ministères sectoriels et le secteur privé avec un volet Partenariat Public Privé (PPP) et d'un programme de préparation de la phase 2 de la redevance du Fonds Vert pour le Climat (GCF) en juin 2023.
	↗ Réalisation d'actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques, des praticiens, du secteur privé et des Partenaires Techniques et Financiers.

2.4 Élément D. *Notification*, suivi et examen

ÉTAPES	ACTIVITÉS RÉALISÉES
Suivi du processus PNA	↗ Examen des outils et identification des indicateurs S&E existants au niveau national (PND, PNIA, NDC, etc.) et ceux développés dans les études PNA (options d'adaptation) pour l'opérationnalisation d'un Système National de Mesure, de Notification et de Vérification (MNV ou MRV en anglais) du Plan National d'Adaptation (PNA) de la Côte d'Ivoire en juillet 2023 ; ↗ Formation des acteurs à l'opérationnalisation du système national de mesure, de notification et de vérification (MNV ou MRV en anglais) du Plan National d'Adaptation (PNA) de la Côte d'Ivoire.
	↗ Développement de la matrice des indicateurs pour le MRV du PNA en juillet 2023.
	↗ Consultation des acteurs institutionnels clés sur les points d'entrée du PNA et la mise en place de l'assurance indicielle en Côte d'Ivoire en novembre 2020 ; ↗ Développement et informatisation de la matrice des indicateurs pour le MRV du PNA en juillet 2023.
Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes	↗ Réalisation du contrôle qualité et de l'assurance qualité du PNA de février à juillet 2023.
	↗ Examen des outils et identification des indicateurs S&E existants au niveau national (PND, PNIA, NDC, etc.) et ceux développés dans les études PNA (option d'adaptation) pour l'opérationnalisation d'un Système National de Mesure, de Notification et de Vérification (MNV ou MRV en anglais) du Plan National d'Adaptation (PNA) de la Côte d'Ivoire en juillet 2023 ; ↗ Mémorandum d'accord avec les ministères clés et structures sous tutelle sur le partage de données et le soutien des indicateurs.
Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation	↗ Actualisation itérative du PNA tous les cinq (05) ans.
	↗ Alignement du PNA sur les prospectives, le PND 2026- 2030, et sur les documents stratégiques sectoriels.
Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité	↗ Les résultats du PNA seront capitalisés dans la quatrième Communication Nationale.


Suivi du climat : station météo automatique


Transmission des données de suivi

ENCADRÉ 1

Méthodologie de l'élaboration du PNA

L'ambition du processus PNA est de renforcer l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques sectorielles. À cet effet, disposer d'analyses de vulnérabilité robustes par secteur est une condition primordiale.

Le processus PNA a produit trois (03) guides méthodologiques de référence dont le premier est intitulé « Guide méthodologique sur les scénarios climatiques, l'analyse des risques et de la vulnérabilité au climat » ; le second guide est intitulé « Analyse d'impacts économiques, de coûts, et d'appui à la priorisation d'options d'adaptation aux changements climatiques » et, le troisième guide est intitulé « Appui à la priorisation d'options d'adaptation aux changements climatiques et approche pour définir l'objectif national d'adaptation » ; tous alignés sur le cadre international, afin de garantir le cadre scientifique des analyses futures. Ainsi, dans le cadre du PNA, les études sur les scénarios climatiques, l'analyse des risques et de la vulnérabilité au climat pour les cinq (05) secteurs prioritaires ont été réalisées suivant la méthodologie AR5 du GIEC (2014) décrite dans les guides méthodologiques. La méthodologie AR5 met au centre de l'analyse le risque, plutôt que la vulnérabilité. Cette méthodologie étant basée sur des chaînes d'impacts, au total dix (10) chaînes d'impacts (Agriculture 1 ; Utilisation des terres 2 ; Ressources en Eau 1 ; Zones Côtières 3 ; Santé 3) ont été élaborées (annexe 2). Les définitions des différentes composantes du risque selon l'AR5 sont : le danger, la vulnérabilité, l'exposition et des facteurs sous-jacents.

Pour les projections climatiques, les scénarios moyen (RCP 4.5) et pessimiste (RCP 8.5) ont été utilisés pour la prévision climatique à l'horizon 2050, avec pour période de référence la période de 1981 à 2010. En effet, le choix de cette période de référence (30 ans) est en phase avec les recommandations internationales quant à la durée minimale d'analyse de l'évolution du climat (OMM, 2005 ; PNCC, 2014). Ces études ont été limitées par la disponibilité et l'accès aux données agricoles et socio-économiques. L'équipe d'experts s'est donc tournée vers les bases de données en ligne de la NASA et de la Banque mondiale. Cela a favorisé l'obtention des données historiques et des données de projection au pas de temps mensuel.

Concernant les modélisations, certains modèles exigeants en données et expérimentés à des échelles locales n'ont pas été utilisés pour des raisons de manque de données. Leur utilisation à l'ensemble du territoire national aurait été très chronophage car ces modèles nécessitent un calibrage pour leur adaptation au contexte local. Relativement aux données sur les inondations, les données obtenues auprès de l'Office National de la Protection Civile (ONPC) ne répondaient pas aux attentes de l'analyse. Toutefois, ces variables permettent d'avoir des ordres de grandeur des impacts économiques potentiels des changements climatiques pour chaque région. Cependant, leur interprétation doit tenir compte des limites méthodologiques dans leur construction. En effet, le calcul du PIB régional est basé sur une valeur moyenne du PIB par personne pour les travailleurs dans le secteur concerné. L'utilisation d'un PIB moyen par personne est une limite pour le calcul du PIB régional.

Quant à la monétarisation, elle a été limitée par la disponibilité de données sur les prix de référence ou des valeurs économiques standards pour l'ensemble des secteurs.

10 000

Organisation de 59 ateliers avec environ **10 000** participants

5 rapports

Développement de **5 rapports** sectoriels (Agriculture, Utilisation des terres, Ressources en Eau, Zones Côtières et Santé)

3 guides

Élaboration de **3 guides** méthodologiques sur les scénarios climatiques



Consultation des communautés locales



Territoires associés aux consultations

CHIFFRES CLÉS : MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU PNA

10 000

Organisation de 59 ateliers avec environ 10 000 participants

16 sessions

Organisation de 16 sessions de renforcement de capacité sur les questions genre et ACC

3 guides

Le processus PNA a produit 3 guides méthodologiques de référence

5 rapports

Développement de 5 rapports sectoriels (Agriculture, Utilisation des terres, Ressources en Eau, Zones Côtières et Santé)

6 notes

Développement de 6 notes conceptuelles de projet avec les ministères sectoriels et le secteur privé

10 chaînes d'impacts

au total 10 chaînes d'impacts



III

CHAPITRE III

État des lieux des changements climatiques en Côte d'Ivoire

3.1 Précipitations passées
3.2 Températures passées
3.3 Projections climatiques pour la Côte d'Ivoire
3.4 Risques et vulnérabilités pour les secteurs prioritaires du PNA

3.1 *Précipitations* **passées**

Les études récentes sur la variabilité pluviométrique indiquent qu'au cours du 20ème siècle, la Côte d'Ivoire a connu quatre périodes individualisées de sécheresse : l'année 1943, les périodes 1968-1970, 1982-1983 et l'année 1993 (Brou et al., 1998 ; Brou et al., 2005 ; Kouassi, 2007). Les travaux de Brou (2005) révèlent que cette baisse de la pluviométrie s'est faite de manière progressive (Brou et al., 2005). En effet, à partir de la fin des années 1960 (figure 5), de faibles précipitations annuelles de l'ordre de 800 mm ont été enregistrées (Brou et al., 2005). Cette baisse s'est étendue progressivement au Centre et à l'Ouest, puis a atteint le littoral ivoirien à la fin des années 1980, un déficit pluviométrique moyen de 21 % a été observé dans les précipitations par rapport à la décennie 1951-1960 (Servat et al., 1999).

Figure 5 : Baisse des **quantités de pluie** depuis les années 1970 (N'Guessan et Djè, 2012)

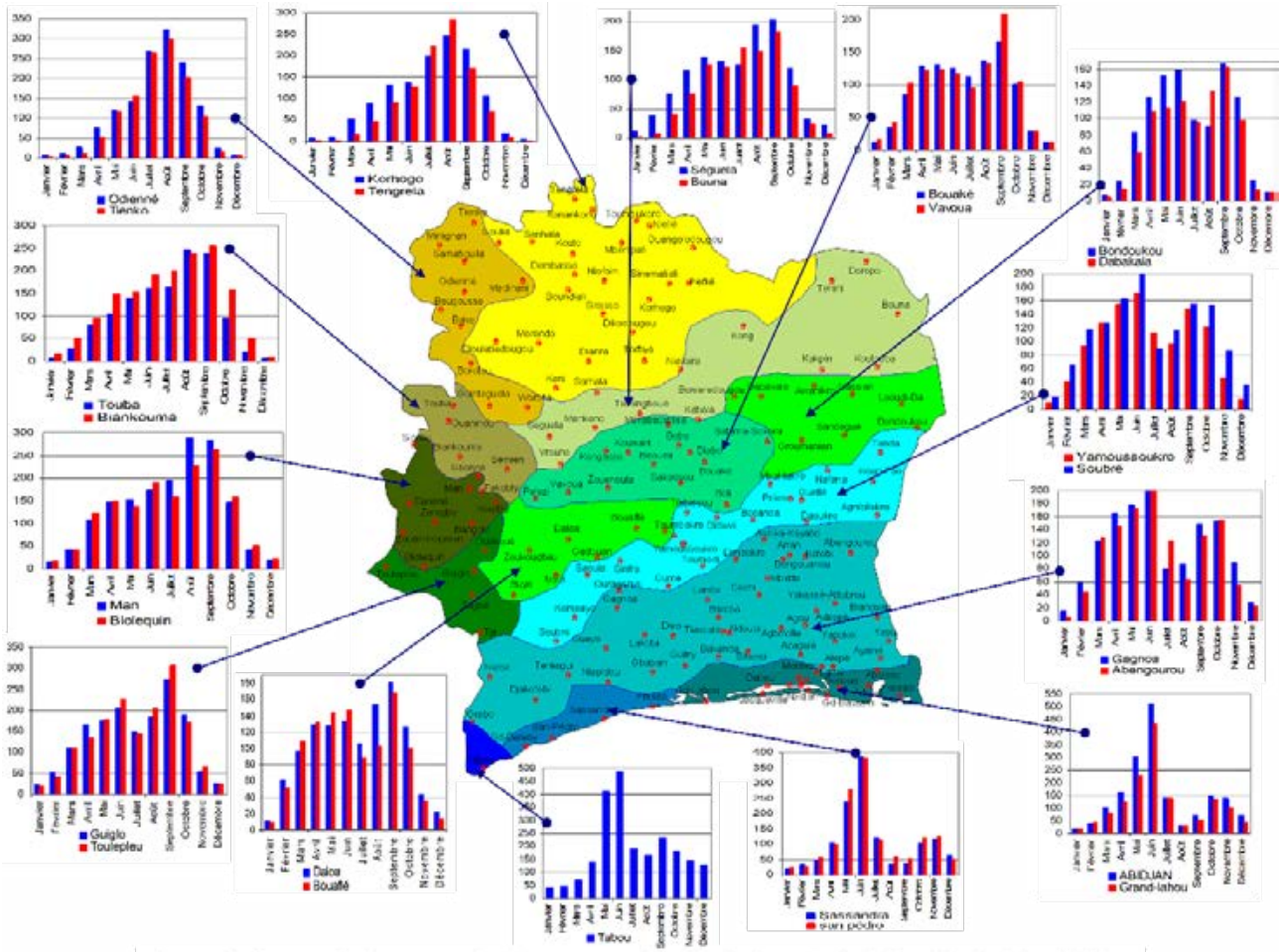

Figure 19 : Cartographie du zonage et des hauteurs normales de la pluviométrie de la Côte d'ivoire (1971-2000)

3.2 *Températures* **passées**

La température moyenne interannuelle de la décennie 1960-1969 a varié de 24 à 26 degrés Celsius dans la moitié nord de la Côte d'Ivoire et de 27 à 28 degrés Celsius dans la moitié sud (SODEXAM, 2016). La décennie 1990-1999 a enregistré une hausse généralisée de la température moyenne interannuelle dans toute la moitié est du pays variant entre 27 et 28 degrés Celsius alors que dans la moitié ouest, elle est restée relativement basse, allant de 24 à 26 degrés Celsius.

3.3 *Projections climatiques* **pour la Côte d'Ivoire**

Les données climatiques (Température et Pluviométrie) projetées des horizons 2035 et 2050 (figures ci-après) sont celles utilisées pour le calcul du niveau du danger. L'acquisition des données, qui proviennent des sorties des modèles climatiques globaux de CMIP5, s'est faite sur le site de la Banque mondiale. Les données concernent les paramètres de précipitations journalières, l'humidité ; la radiation solaire ; les températures moyennes, minimales et maximales journalières pour deux scénarios climatiques RCP4.5 et RCP8.5 du GIEC pour les périodes de 2020 à 2059.

Figure 6 : Projection des **pluies moyennes annuelles** de la Côte d'Ivoire

Modélisation de la pluviométrie scénario 4.5

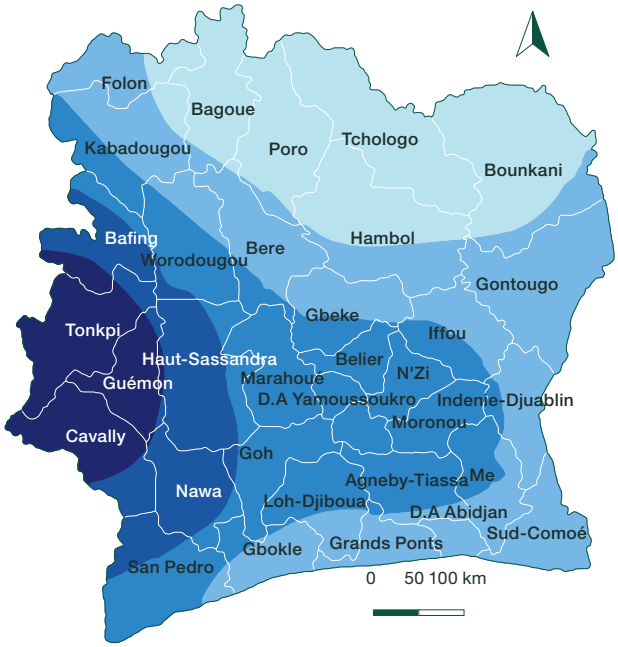

Cumul moyen annuel (en mm)

- 1 303 - 1 501
- 1 501 - 1 642
- 1 642 - 1 787
- 1 787 - 1 978
- 1 978 - 2 204
- Limite administrative

Modélisation de la pluviométrie scénario 8.5

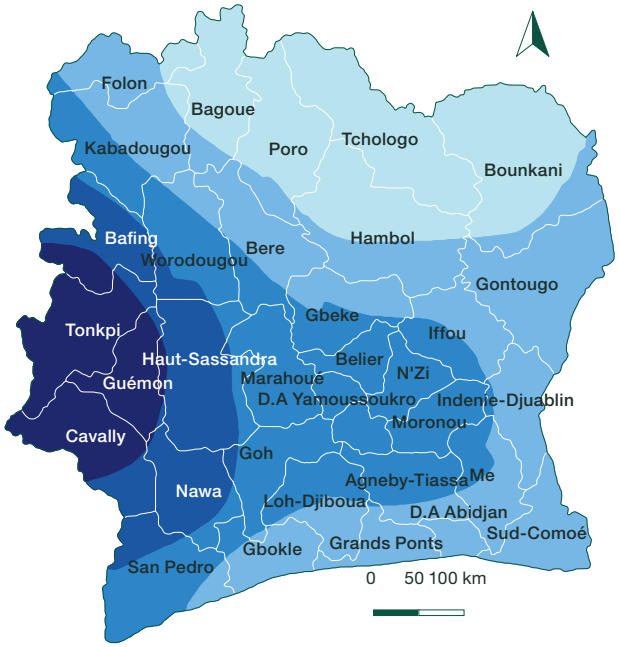

Cumul moyen annuel (en mm)

- 1 320 - 1 501
- 1 501 - 1 633
- 1 633 - 1 764
- 1 764 - 1 942
- 1 942 - 2 159
- Limite administrative

Figure 7 : Projections des **températures moyennes annuelles** en Côte d'Ivoire (2040-2059)

Modélisation de la Température scénario 4.5

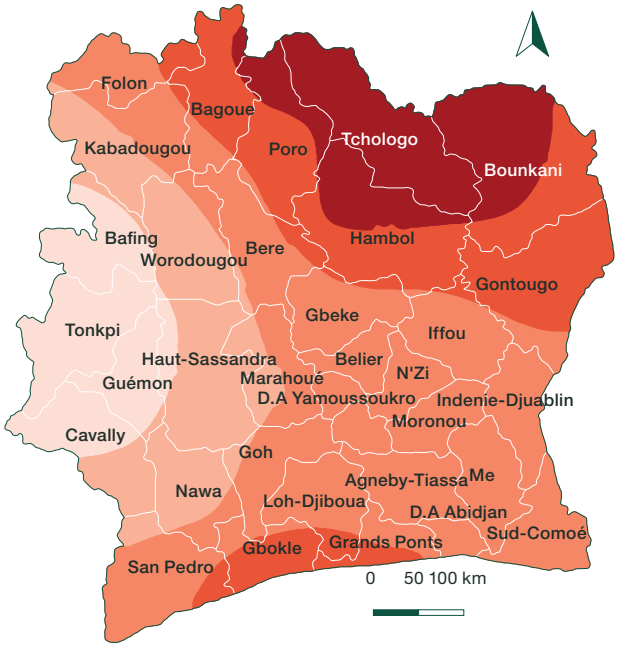

Température moyenne annuelle (°C)

- 25,65 - 26,17
- 26,17 - 26,68
- 26,68 - 27,11
- 27,11 - 27,53
- 27,53 - 28,08
- Limite administrative

Modélisation de la Température scénario 8.5

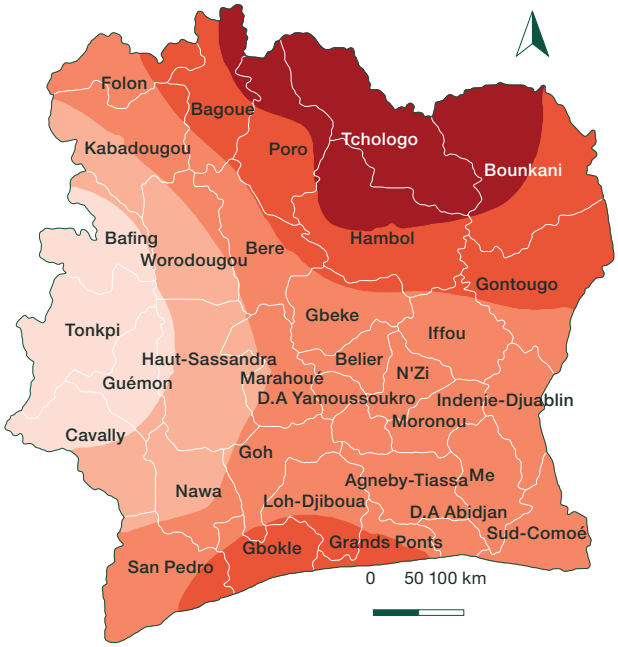

Température moyenne annuelle (°C)

- 26,11 - 26,54
- 26,54 - 26,95
- 26,95 - 27,33
- 27,33 - 27,74
- 27,74 - 28,26
- Limite administrative

3.4 Risques et vulnérabilités pour les *secteurs prioritaires* du PNA

Cinq (05) secteurs prioritaires ont été identifiés dans le cadre du PNA. **Il s'agit de (i) l'agriculture, (ii) de l'utilisation des terres, (iii) des ressources en eau, (iv) des zones côtières et de la Santé**. Ainsi, en se basant sur le cinquième rapport d'évaluation du GIEC (AR5) dans lequel le risque a été conceptualisé comme étant fonction du danger, de l'exposition et de la vulnérabilité (sensibilité et la capacité d'adaptation), une analyse détaillée de risques climatiques sectoriels a été réalisée pour l'ensemble desdits secteurs. **Le tableau 2** ci-dessous présente les résultats de l'analyse de vulnérabilité et de la monétarisation des risques.


Savane sèche : des risques par secteur


Brume sèche d'harmattan sur la savane

Figure 8 : **Niveau de risque** lié aux ressources en eau à l'horizon 2050

Scénario 4.5

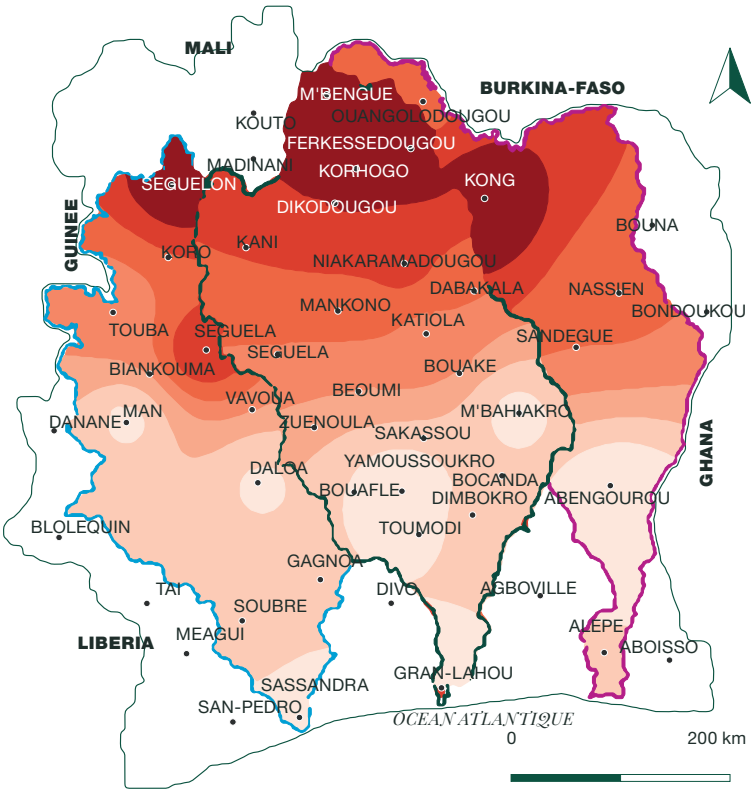

Niveau de risque

- 0.375 - 0.413
- 0.414 - 0.45
- 0.451 - 0.487
- 0.488 - 0.525
- 0.526 - 0.562
- 0.563 - 0.6
- 0.601 - 0.637

- BV_Sassandra
- BV_Bandama
- BV_Comoé
- Côte d'Ivoire

Scénario 8.5

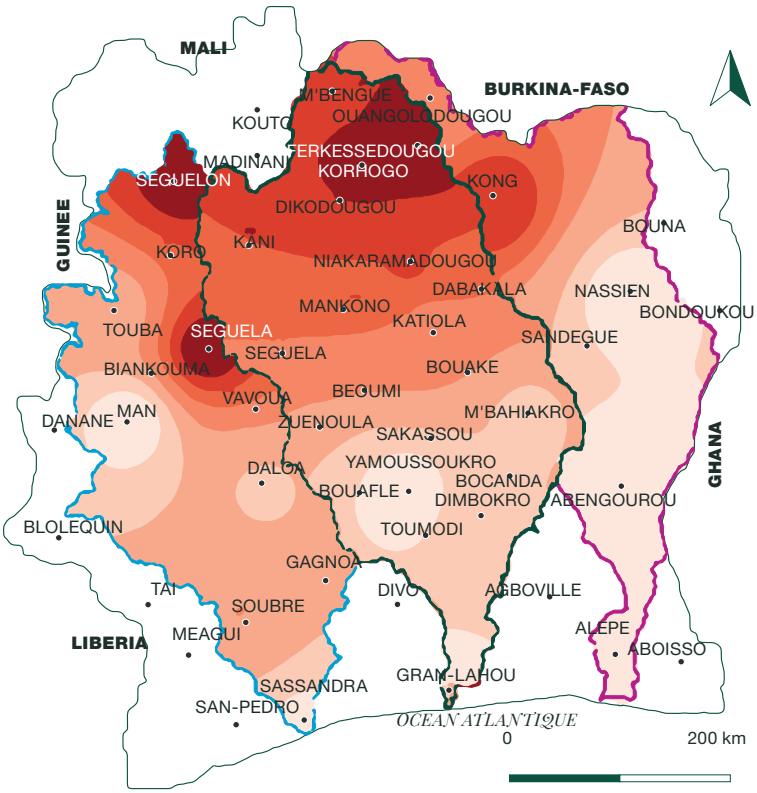

Niveau de risque

- 0.557 - 0.581
- 0.582 - 0.605
- 0.606 - 0.629
- 0.63 - 0.653
- 0.654 - 0.677
- 0.678 - 0.701
- 0.702 - 0.725

- BV_Sassandra
- BV_Bandama
- BV_Comoé
- Côte d'Ivoire

Tableau 2 : Résultats des études de **vulnérabilités climatiques** des cinq (05) secteurs prioritaires

Risques *actuels*

Agriculture

Risque : Baisse des rendements agricoles

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
↗ Température forte / ↗ Pluie forte / ↗ Pluie faible / ↗ Évènements extrêmes (pluies intenses, forte sécheresse), Disponibilité de l'eau pour les cultures ; ↗ Superficie cultivée ; ↗ Densité de la population	↗ Besoin en eau des plantes ; ↗ Disponibilité et qualité des semences. Le niveau d'éducation scolaire ; ↗ âge des agriculteurs ; ↗ accès au foncier ; ↗ niveau de diversification des cultures ; ↗ techniques ou pratiques endogènes ; ↗ La Gouvernance/ le renforcement de capacités ; ↗ capacité d'intervention du conseil agricole ; ↗ accès aux semences et aux intrants de qualité ; ↗ appui financier/ crédit agricole ; ↗ Organisation sociale des exploitants.	Les recettes des exportations des produits agricoles en 2020 s'élèvent à environ 3 519 milliards CFA (5,4 milliards USD) soit 49,1 % des recettes d'exportation.

Risques *futurs*

Agriculture

Risque : Baisse des rendements agricoles

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
Scénario RCP 4.5 ; ↗ Taux de précipitations inférieures aux seuils tolérés pour les cultures ; ↗ Tendances d'une hausse du taux de la température supérieures à 30 °C) ↗ Réduction des superficies emblavées ↗ Indisponibilité de la main-d'œuvre ↗ Faible capacité de drainage des sols ↗ Appauvrissement des sols	**Scénario RCP 4.5 :** ↗ Fort besoin en eau de la plante, faible disponibilité des semences améliorées, faible taux d'accès aux produits phytosanitaires ; ↗ faible disponibilité des semences améliorées ; ↗ taux élevé de producteurs d'âge supérieur à 60 ans ; ↗ Le taux élevé de personnes non scolarisées ; ↗ faible pourcentage de village disposant d'une OPA ; ↗ taux élevé de paysans occupant des parcelles provisoires ou non autorisées ; ↗ inaccessibilité aux crédits agricoles et aux conseils agricoles.	**Scénario RCP 4.5 :** ↗ Les estimations des pertes au niveau des producteurs ont été réalisées avec les prix planchers et plafonds. Les prix sur le marché international ont été utilisés pour l'estimation des pertes à l'échelle du pays. ↗ Les pertes en FCFA estimées pour l'ensemble des cultures pérennes investiguées sont : ↗ cacao : 328215000 ↗ café : 9562700 ↗ hévéa : 12654016 ↗ anacarde : 54980750
Scénario RCP 8.5 ; Augmentation des températures moyennes annuelles de 1,5 degré Celsius ; Augmentation du taux de fortes pluies supérieur à 1600 mm/ an. Augmentation générale du niveau d'exposition sur l'ensemble de la zone étudiée avec une plus grande valeur pour les zones du Nord-Est, Sud-Ouest et du Centre.	↗ Fort besoin en eau de la plante ↗ faible disponibilité des semences améliorées ; ↗ Capacité d'adaptation identique au scenario RCP 4.5.	Pertes estimées pour l'ensemble des cultures pérennes investiguées : ↗ cacao : 297385000 ↗ café : 18601800 ↗ hévéa : 45281400 ↗ anacarde : 57120800 ↗ Globalement, le coût de l'inaction pour la Côte d'Ivoire est estimé à environ 1,0 milliard de dollars américains en 2050, soit une réduction du PIB agricole de 4,5 %.

Agriculture Risques actuels

Risque : Baisse des rendements agricoles

Cacao

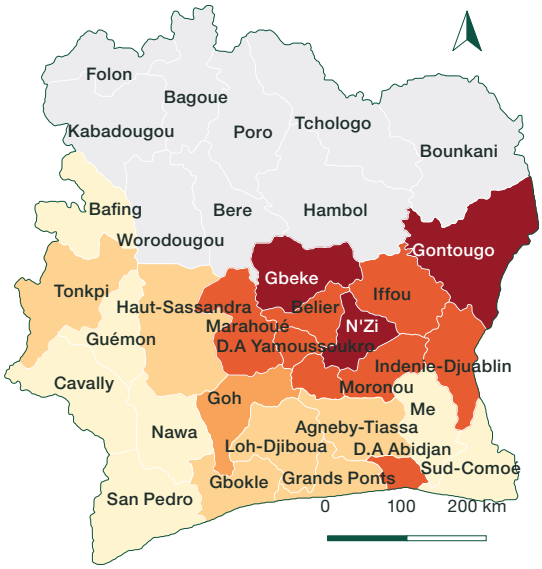

Niveau du Risque

- Très faible
- Faible
- Intermédiaire
- Élevé
- Très élevé
- Absence de culture

Café

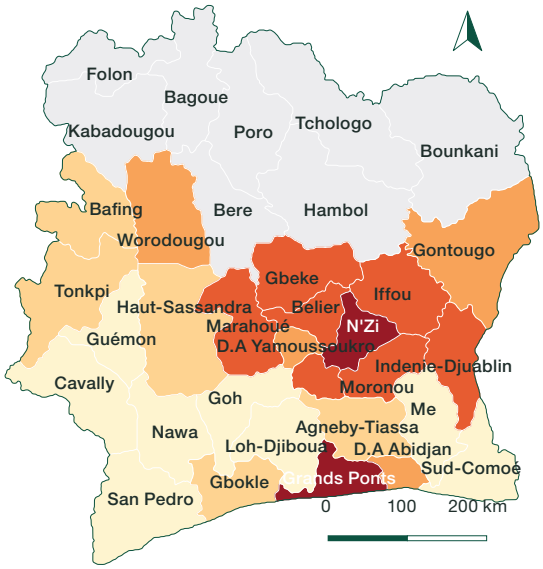

Niveau du Risque

- Très faible
- Faible
- Intermédiaire
- Élevé
- Très élevé
- Pas de culture

Anacarde

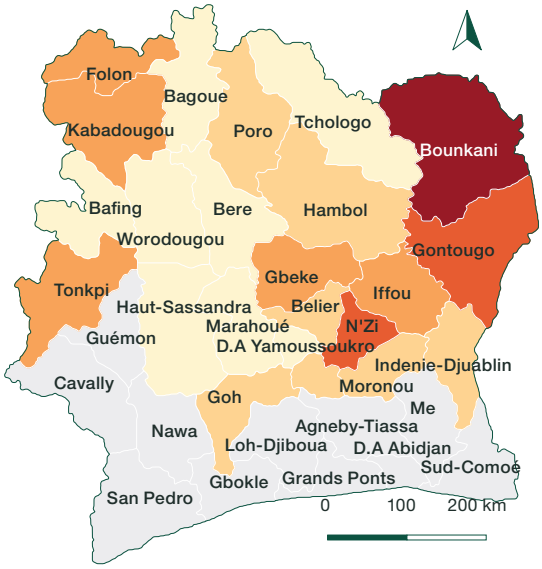

Niveau de Risque

- Très faible
- Faible
- Intermédiaire
- Élevé
- Très élevé
- Absence de culture

Hévéa

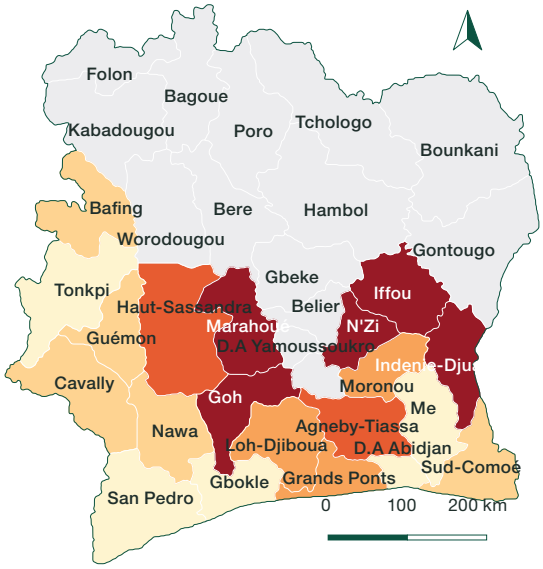

Risque

- Très faible
- Faible
- Moyen
- Élevé
- Très élevé
- Absence de culture

Agriculture Risques actuels

Risque : Baisse des rendements agricoles

Riz

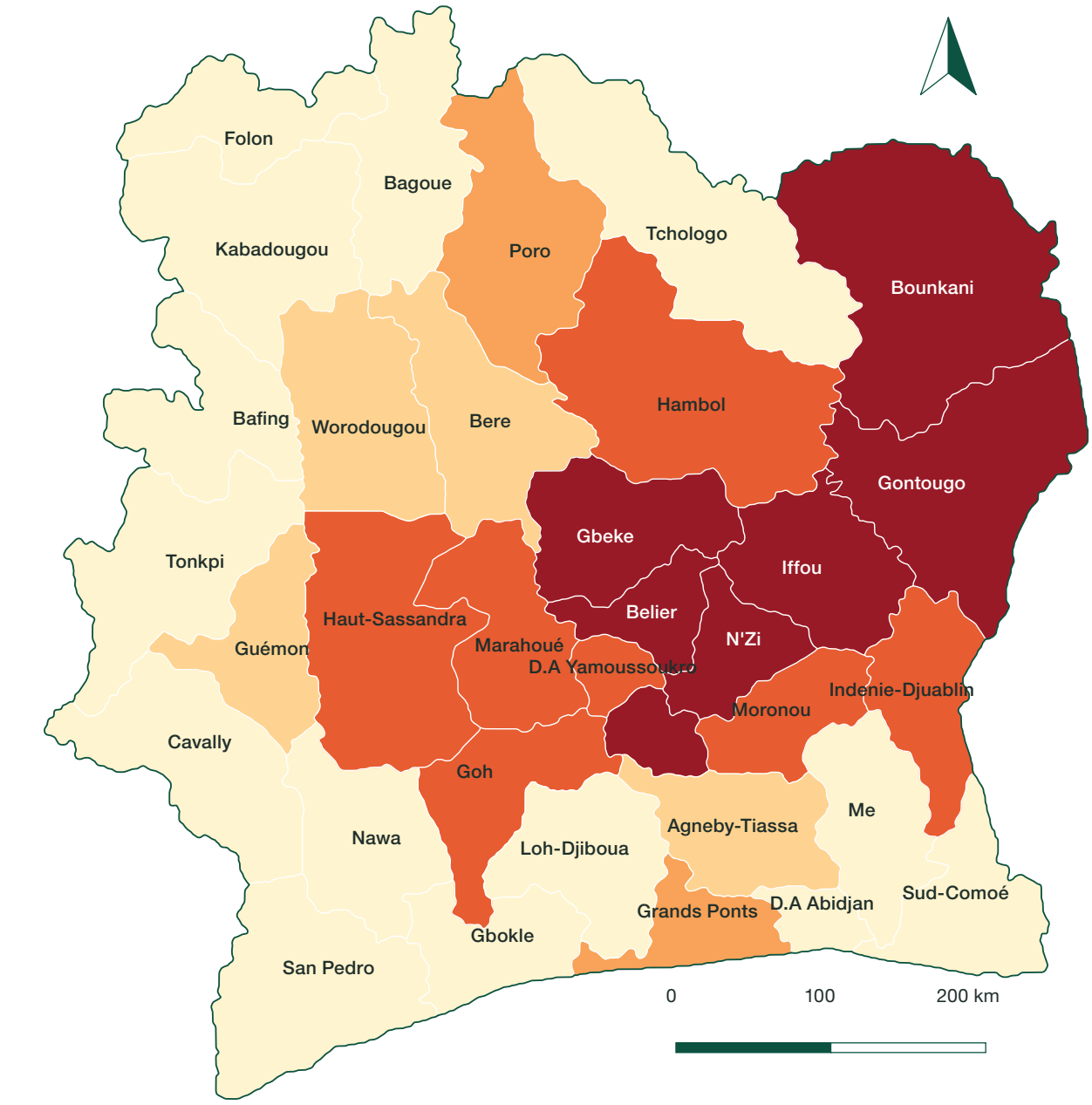

Niveau du Risque

- Très faible
- Faible
- Intermédiaire
- Élevé
- Très élevé

Limite des régions

Agriculture Risques futurs

Risque : Baisse des rendements agricoles

Anacarde

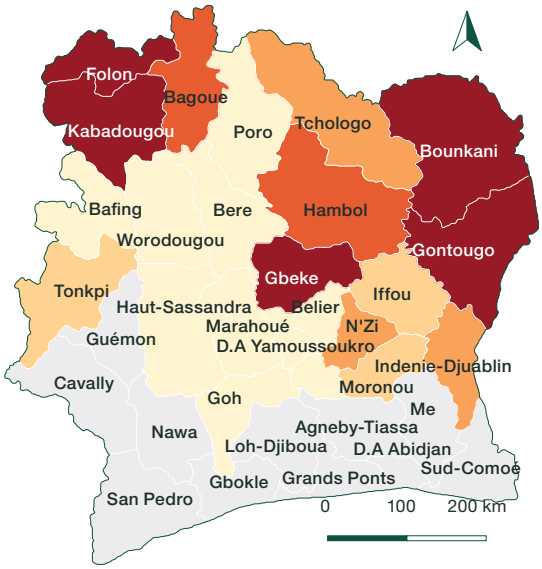

Projection de vulnérabilité 2050

- Très faible
- Faible
- Intermédiaire
- Élevé
- Très élevé
- Absence de culture

Hévéa

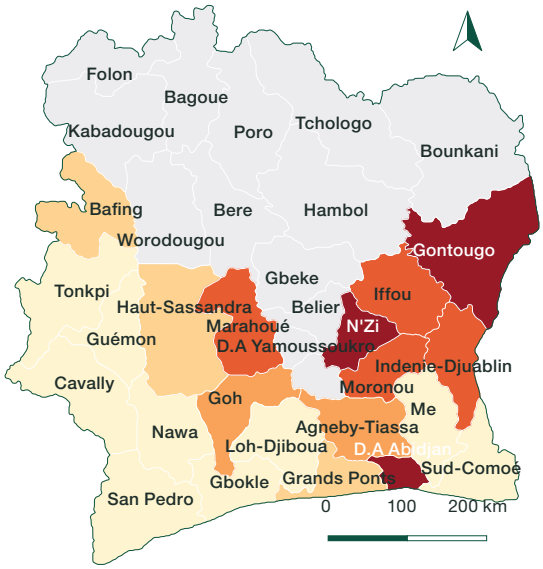

Niveau de Vulnérabilité

- Très faible
- Faible
- Intermédiaire
- Élevé
- Très élevé
- Absence de culture

Cacao

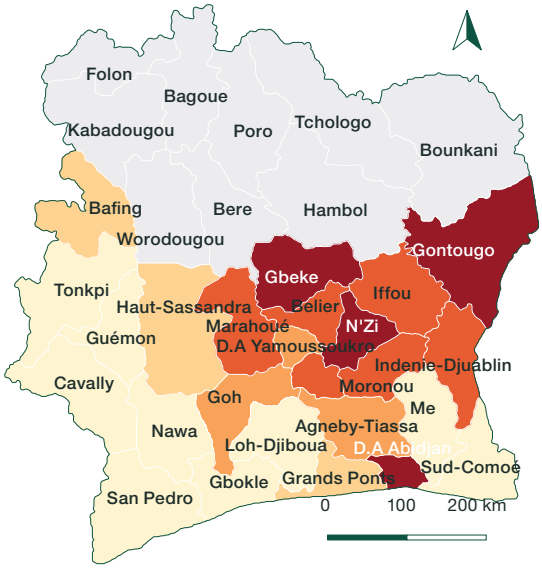

Niveau de Vulnérabilité

- 0.4200 - 0.4980
- 0.4980 - 0.5760
- 0.5760 - 0.6540
- 0.6540 - 0.7320
- 0.7320 - 0.8100
- Absence de culture

Café

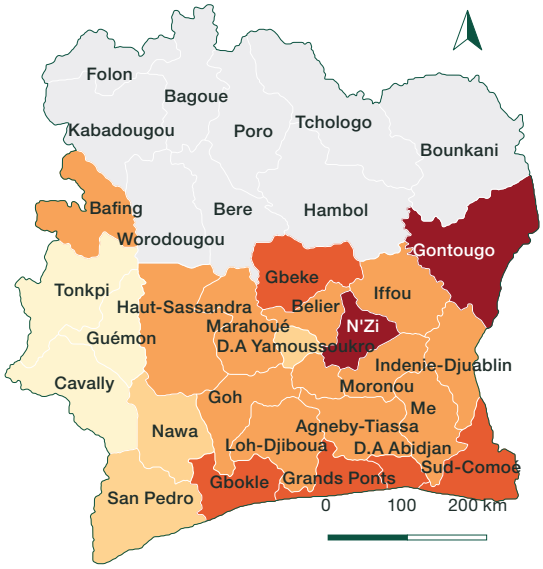

Niveau Vulnérabilité

- Très faible
- Faible
- Intermédiaire
- Élevé
- Très élevé
- Absence de culture

Agriculture Risques futurs

Risque : Baisse des rendements agricoles

Riz

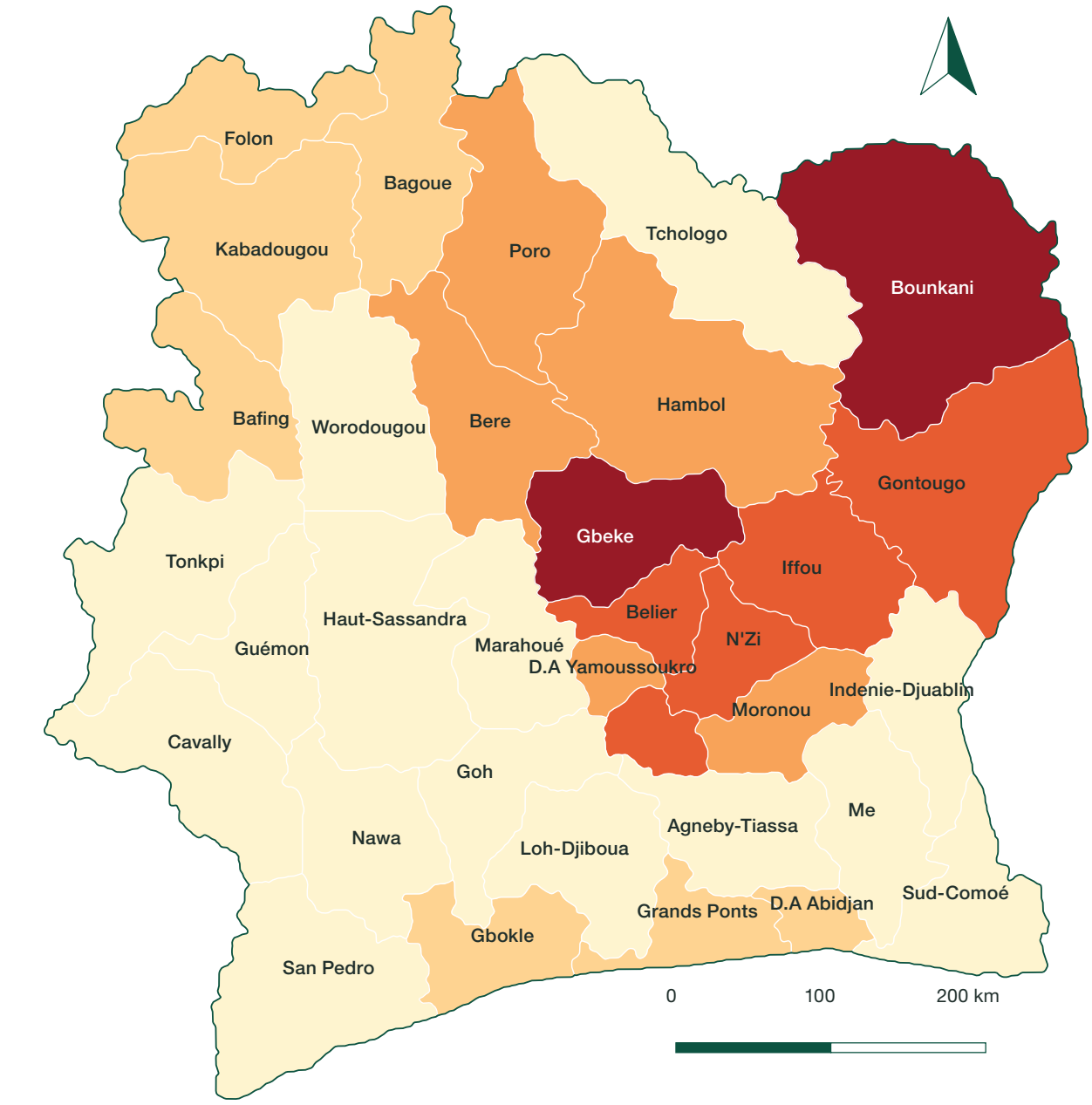

Niveau de Vulnérabilité

- Très faible
- Faible
- Intermédiaire
- Élevé
- Très élevé

Limite des régions

Risques *actuels*

Utilisation des terres

Risque 1 : Baisse de la disponibilité des terres cultivables

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
Augmentation des températures/ Baisse des précipitations, Disponibilité des terres arables ; Densité des exploitants agricoles.	↗ Augmentation des surfaces de cultures ; ↗ Manque de titre de propriété foncière. L'organisation en OPA ; ↗ Les modes d'acquisition des terres inadéquats ; ↗ Le niveau d'éducation scolaire ; ↗ Le comité villageois de gestion foncière rurale.	Pour l'ensemble des régions, il est estimé un risque de perdre 1 710 milliards de FCFA sur le montant total de 3 061 milliards de FCFA sur le PIB des régions, soit environ 56 %. La richesse naturelle par habitant a diminué de 37 % entre 1995 et 2018, avec une perte de richesse dans les forêts (en bois et en services écosystémiques) et les terres cultivées, estimée à -50 % et -47 %, respectivement (Rapport CCDR, 2023).

Utilisation des terres

Risque 2 : Occurrence des conflits liés à la terre

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
↗ Augmentation des températures ; ↗ baisse des précipitations ; ↗ densité de la population.	↗ Proportions des agriculteurs et des éleveurs ; ↗ Population jeune ; ↗ Disponibilité des terres arables ; ↗ Taux d'accroissement de la population ; ↗ Taux de migration ; ↗ L'organisation en coopérative agricole ; ↗ Les modes d'acquisition des terres inadéquats ↗ Le niveau d'éducation scolaire ↗ Le comité villageois de gestion foncière	Risque de perte de 1 710 milliards de FCFA sur le montant total de 3 061 milliards de FCFA, soit environ 56 % pour l'ensemble des régions ; Pour la région du Guemon, le risque actuel est estimé à 0.74 et se traduirait en valeur à une perte potentielle de 241 137 FCFA sur la valeur de 325 866 FCFA du PIB par ha de terre.

Risques *futurs*

Utilisation des terres

Risque 1 : Baisse de la disponibilité des terres cultivables

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
Scénario RCP 4.5 : ↗ Hausse des températures moyennes annuelles de 1,69 °C ; ↗ Diminution des précipitations moyennes annuelles de 6,15 mm ; ↗ expositions futures faibles sur le territoire ivoirien	**Scénario RCP 4.5 :** ↗ Augmentation des surfaces de cultures ; ↗ Manque de titre de propriété foncière. L'organisation en coopérative agricole ; ↗ Les modes d'acquisition des terres inadéquats ; ↗ Le niveau d'éducation scolaire ; ↗ Le comité villageois de gestion foncière.	**Scénario RCP 4.5 :** Pour la région de Kabadougou, le risque en valeur passerait de 11 milliards sur les 33 milliards de PIB régional à un risque de perte d'environ 6.9 milliards supplémentaires d'ici 2050 ; Pour la région du Guémon, le risque baisse à 0.61 et permet un gain de 42 361 FCFA
Scénario RCP 8.5 : ↗ Augmentation des températures annuelles de +0,5 à +1,5 °C ↗ Augmentation des précipitations annuelles de +18 mm à +37mm ; ↗ Faible disponibilité des terres arables ; ↗ Forte densité des exploitants agricoles.	**Scénario RCP 8.5 :** Augmentation des surfaces de cultures Manque de titre de propriété foncière.	**Scénario RCP 8.5 :** Kabadougou, le risque en valeur passerait de 11 milliards sur les 33 milliards de PIB régional à un risque de perdre environ 6.9 milliards supplémentaires d'ici 2050 ; Pour la région du Guémon, le risque baissera à 0.61 et permet un gain 42 361 FCFA sur la valeur du PIB par ha de terres.

Utilisation des terres

Risque 2 : Occurrence des conflits liés à la terre

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
Scénario RCP 4.5 : Hausse des températures moyennes annuelles de 1,69 °C ; Diminution des précipitations moyennes annuelles de -6,15. Les expositions futures seront faibles sur le territoire ivoirien	**Scénario RCP 4.5 :** ↗ Proportions des agriculteurs et des éleveurs ; ↗ Population jeune ; ↗ Disponibilité des terres arables ; ↗ Taux d'accroissement de la population ; ↗ Taux de migration ; ↗ modes d'acquisition des terres inadéquats ; ↗ niveau d'éducation scolaire ; ↗ comités villageois de gestion foncière	**Scénario RCP 4.5 :** Pour le Kabadougou, le risque en valeur passerait de 11 milliards sur les 33 milliards de PIB régional à un risque de perdre environ 6.9 milliards supplémentaires d'ici 2050 ; Pour la région du Guémon, le risque baisse à 0.61 et permet un gain 42 361 FCFA sur la valeur du PIB par ha de terres.
Scénario RCP 8.5 : ↗ Hausse des températures moyennes annuelles de +0,5 à +1,5 °C ; ↗ Augmentation des précipitations moyennes annuelles de +18 mm à +37mm ; ↗ expositions futures faibles sur l'ensemble du territoire	**Scénario RCP 8.5 :** ↗ Disponibilité des terres arables;; ↗ modes d'acquisition des terres inadéquats ; ↗ niveau d'éducation scolaire ; ↗ comités villageois de gestion foncière ; ↗ Taux d'accroissement de la population ; ↗ Taux de migration.	**Scénario RCP 8.5 :** Pour la région de Kabadougou, le risque en valeur passerait alors de 11 milliards sur les 33 milliards de PIB régional à un risque de perdre environ 7.2 milliards supplémentaires d'ici 2050.

Utilisation des terres **Risques actuels**

Risque 1 : Baisse de la disponibilité des terres cultivables

Carte de répartition spatiale des risques actuels de baisse de disponibilité des terres cultivables

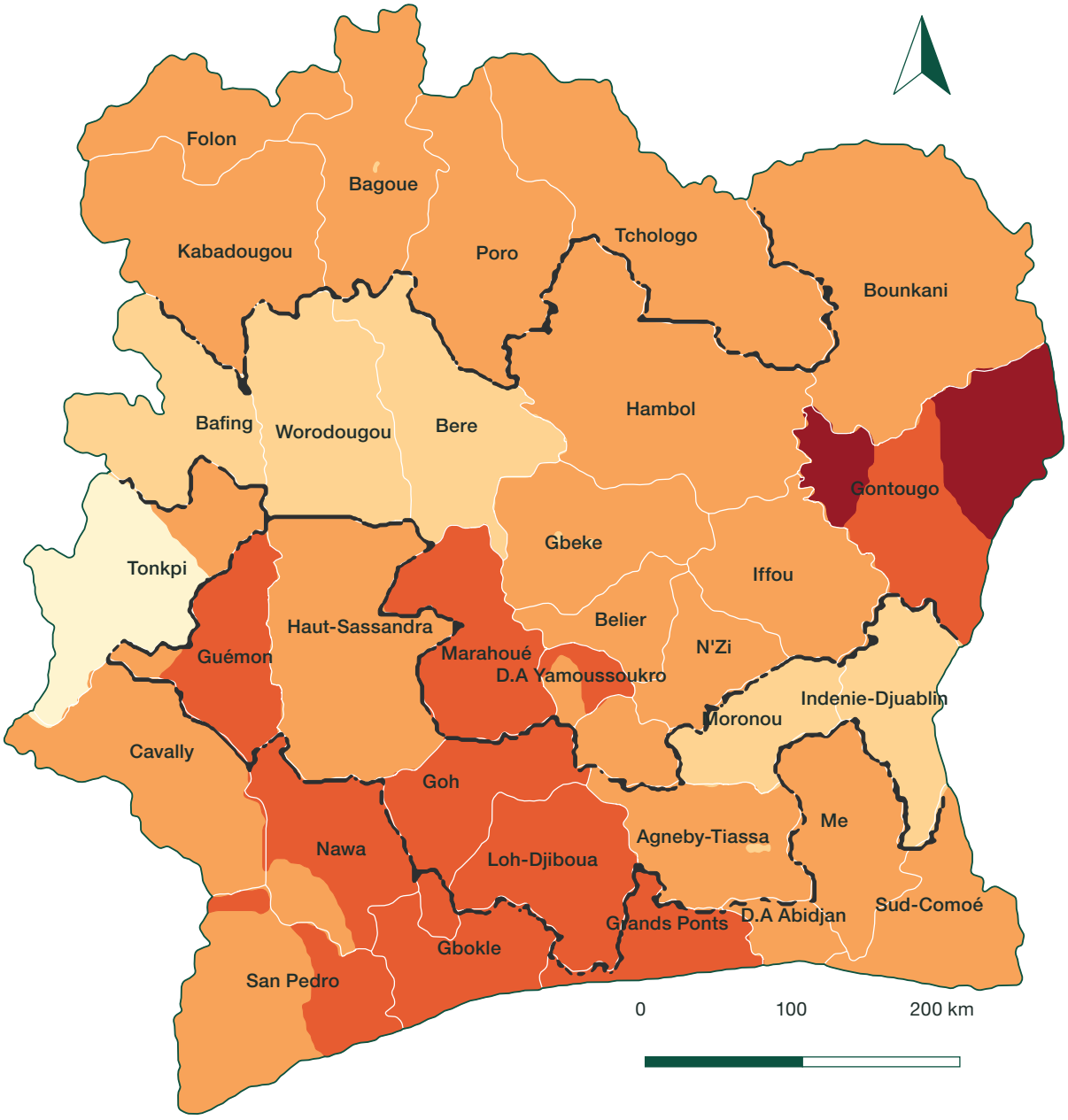

Risque climatique

- Très faible
- Faible
- Intermédiaire
- Élevée
- Très élevée

- Limite zone agro-écologique
- Limite de régions

Utilisation des terres **Risques futurs**

Risque 1 : Baisse de la disponibilité des terres cultivables

Cartes de risque de baisse de la disponibilité des terres cultivables selon les scenarii 4.5

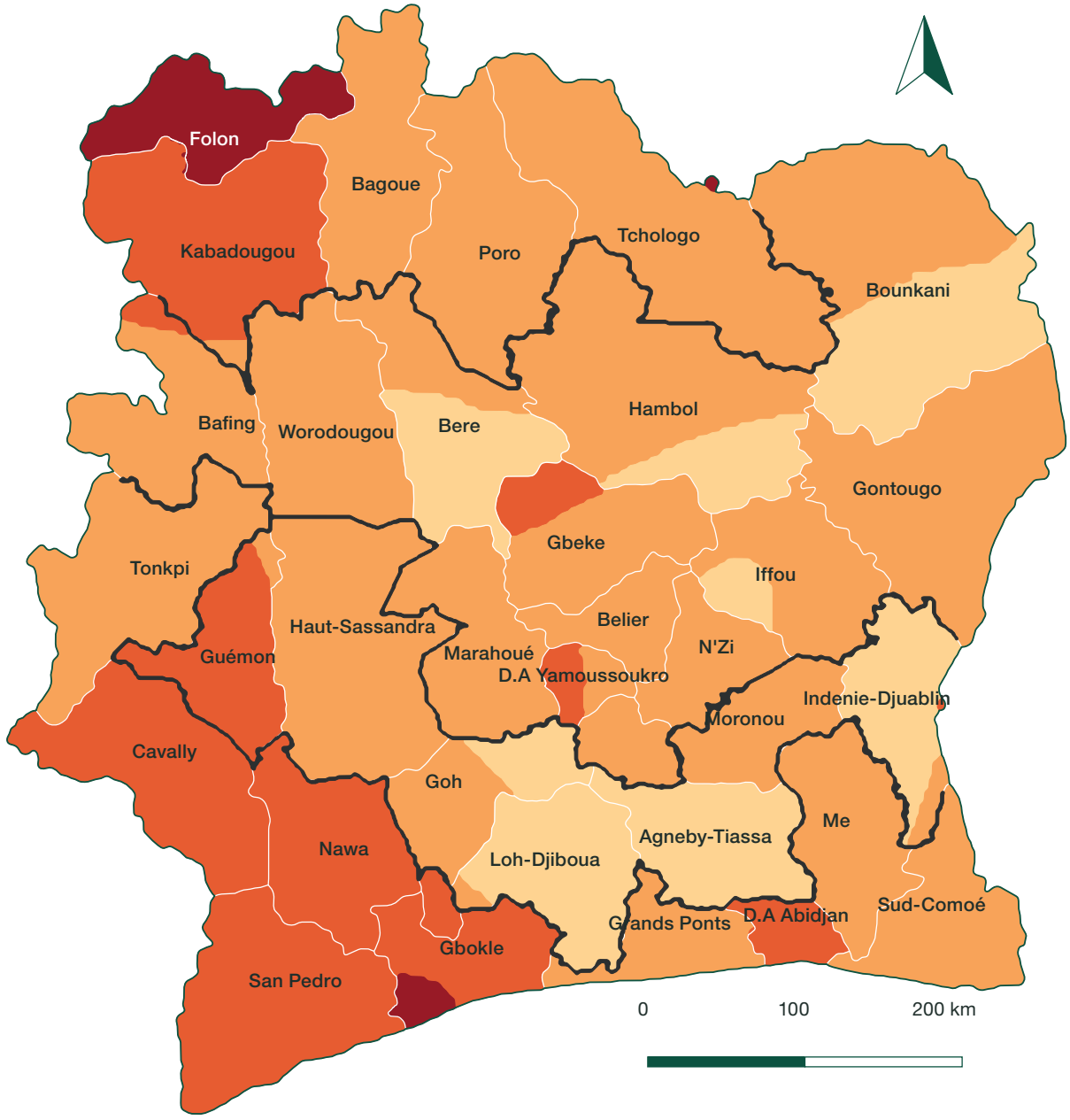

Risque climatique

- Très faible
- Faible
- Intermédiaire
- Élevée
- Très élevée

- Limite zone agro-écologique
- Limite de régions

Risques *actuels*

Ressources en eau

Risque : Conflit d'usage et d'accès à l'eau

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
↗ Baisse des pluies ; ↗ Évènements extrêmes (pluies intenses, inondations ; ↗ baisse du niveau piézométrique des aquifères ; ↗ assèchement des ↗ barrages agropastoraux ; ↗ Éleveurs ; ↗ Population ; ↗ Agriculteurs (femmes agriculteurs/éleveurs) ; ↗ Pêcheurs.	↗ Localisation des aquifères ; ↗ Présence ou non de barrières ; ↗ Type et caractéristique des aquifères ↗ Mode d'exposition de l'eau ; ↗ Consommation d'eau ; ↗ État des digues ↗ Mode d'occupation sol ↗ Morphologie du bassin versant/ cuvette ↗ Avancement du trait de côte ; ↗ Forte dépendance des eaux de surface ; ↗ faible capacité de stockage de l'eau ; ↗ La faible capacité de surveillance de l'intrusion des biseaux salés ; ↗ faible capacité de traitement des eaux ; ↗ La faible réutilisation de l'eau ; ↗ La faible capacité de surveillance d'extraction de sable ; ↗ La faible Gouvernance de l'eau ; ↗ La source d'approvisionnement d'eau ;	L'évaluation des coûts de consommation d'eau est faite sur la base des usages de l'eau par les populations. La demande en eau potable annuelle en m3 par personne est estimée à partir de la norme de (55l/hab./j). L'investissement récent pour accroître la capacité de production actuelle de la ville d'Abidjan estimée à 640 000 m 3/jour, avec une production additionnelle en eau potable de 150 000 m 3/jour. Le gouvernement a consenti à investir 200 millions $ (108 milliards FCFA) soit un investissement de 720 000 FCFA par m3/jour produit.



Accès à l'eau fragilisé par la sécheresse



Inondations après de fortes pluies

Risques *futurs*

Ressources en eau

Risque : Conflit d'usage et d'accès à l'eau

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
Scénario RCP 4.5 : ↗ Hausse des températures ↗ Diminution de la pluviométrie ; ↗ Niveau piézométrique des aquifères (nombre d'ouvrages asséchés) ; ↗ Barrages agropastoraux ; ↗ Éleveurs ; ↗ Population ; ↗ Agriculteurs (femmes agriculteurs/éleveurs) ; ↗ Pêcheurs.	**Scénario RCP 4.5 :** ↗ Sur l'ensemble de la zone d'étude on a une sensibilité intermédiaire avec une valeur moyenne de 0,5 ; ↗ Capacité de stockage de l'eau ; ↗ Capacité de surveillance de l'intrusion des biseaux ; ↗ Réutilisation de l'eau ; ↗ Pauvreté de la population ; ↗ Gouvernance de l'eau ; ↗ L'adaptation au changement climatique sur l'ensemble de la zone d'étude diminue sur 2050 ;	**Scénario RCP 4.5 :** Si l'effet du changement climatique est le même, cela entraînerait une baisse de 30 % de la production, soit une production de 105 000 m3/jour. Pour produire les 105 000 m3/jour, il faudrait environ 154 milliards de FCFA, soit 46 milliards de FCFA en plus qui représentent 43 % de l'investissement initial.
Scénario RCP 8.5 : ↗ Hausse des températures ↗ Diminution de la pluviométrie ; ↗ Niveau piézométrique des aquifères (nombre d'ouvrages asséchés) ; ↗ Barrages agropastoraux ; ↗ Éleveurs ; ↗ Population ; ↗ Agriculteurs (femmes agriculteurs/éleveurs) ; ↗ Pêcheurs.	**Scénario RCP 8.5 :** ↗ on a une sensibilité intermédiaire avec une valeur moyenne de 0,5 ; ↗ Capacité de stockage de l'eau ; ↗ La capacité d'adaptation axée sur la capacité de surveillance de l'intrusion des biseaux ; ↗ réutilisation de l'eau ; ↗ Pauvreté de la population ; ↗ Gouvernance de l'eau. .	**Scénario RCP 8.5 :** Si l'effet du changement climatique est le même, cela entraînerait une baisse de 30 % de la production, soit une production de 105 000 m3/jour. Pour produire les 105 000 m3/jour, il faudrait environ 154 milliards de FCFA, soit 46 milliards de FCFA en plus qui représentent 43 % de l'investissement initial.


Retenue d'eau face à la baisse des pluies


Forage pour mobiliser les eaux souterraines

Ressources en eau Risques actuels

Risque : Conflit d'usage et d'accès à l'eau

Répartition actuelle des risques de conflits et d'accès à l'eau

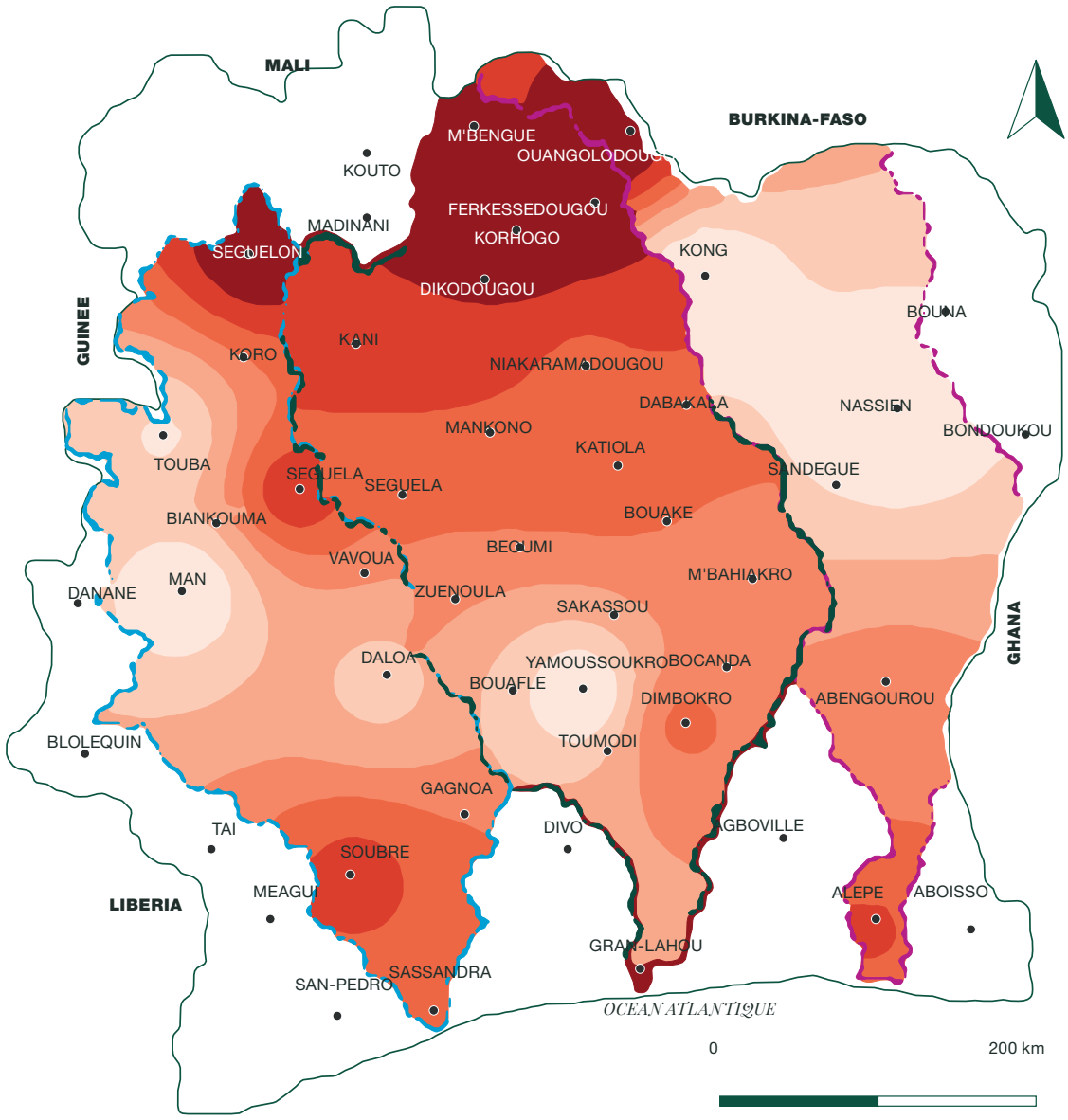

Niveau de risque

- 0.291 - 0.332
- 0.333 - 0.372
- 0.373 - 0.412
- 0.413 - 0.453
- 0.454 - 0.493
- 0.494 - 0.534
- 0.535 - 0.574

- BV_Sassandra
- BV_Comoé
- BV_Bandama
- Côte d'Ivoire

Ressources en eau **Risques futurs**

Risque : Conflit d'usage et d'accès à l'eau

Scénario 4.5

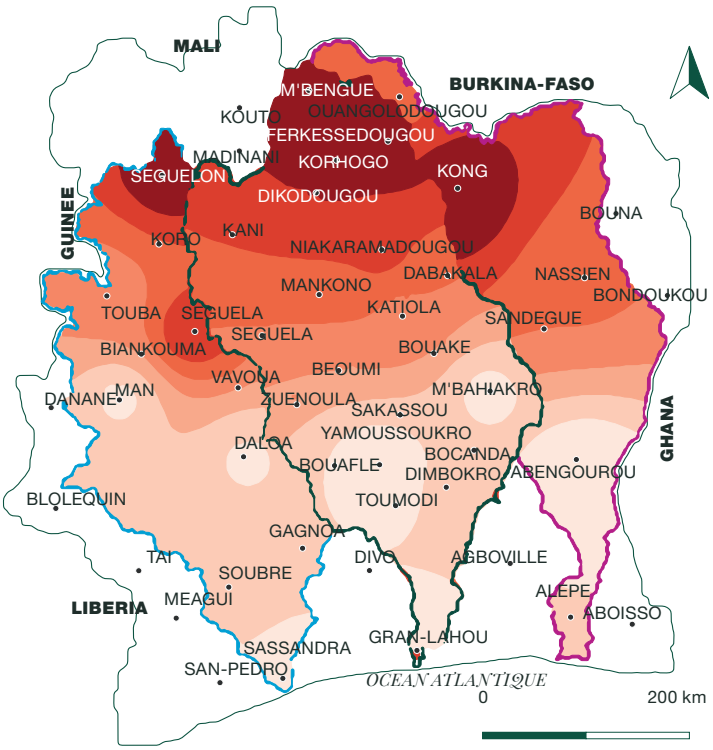

Niveau de risque

- 0.375 - 0.413
- 0.414 - 0.45
- 0.451 - 0.487
- 0.488 - 0.525
- 0.526 - 0.562
- 0.563 - 0.6
- 0.601 - 0.637
- BV_Sassandra
- BV_Bandama
- BV_Comoé
- Côte d'Ivoire

Scénario 8.5

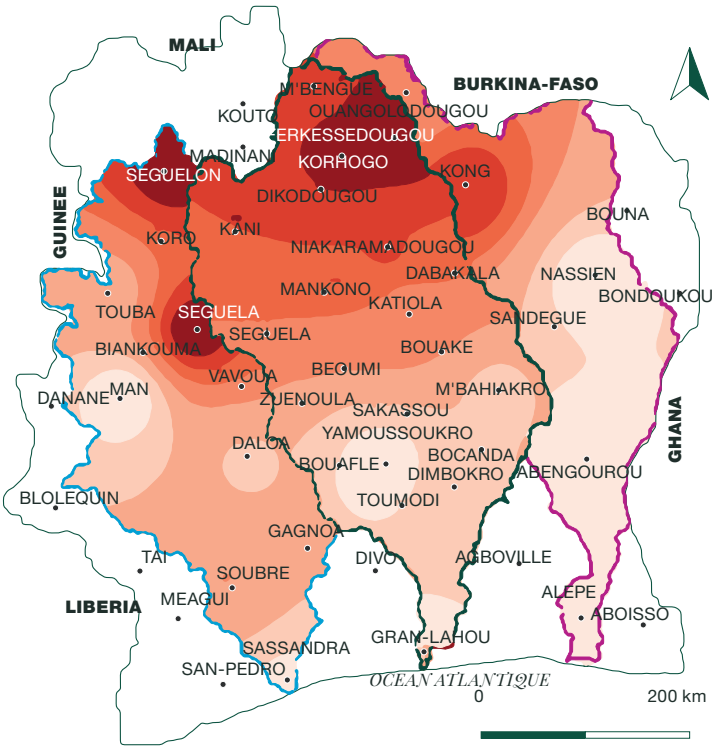

Niveau de risque

- 0.557 - 0.581
- 0.582 - 0.605
- 0.606 - 0.629
- 0.63 - 0.653
- 0.654 - 0.677
- 0.678 - 0.701
- 0.702 - 0.725
- BV_Sassandra
- BV_Bandama
- BV_Comoé
- Côte d'Ivoire

Risques *actuels*

Zones côtières

Risque 1 : Érosion côtière

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
↗ Fortes Précipitations ; ↗ Fortes températures atmosphériques ; ↗ Évènements météo-marins extrêmes ↗ (Fortes houles, Tempêtes /coup de vent, Vagues énergétiques) ; ↗ Forte densité des populations à moins de 100 m du rivage ; ↗ Fortes activités socio-économiques (activité portuaire, tourisme, routes…) à moins de 100 m du rivage ; ↗ Faible largeur des plages ; ↗ Plaines côtières basses ; ↗ Côtes sableuses ;	↗ Destruction des écosystèmes de mangroves ↗ Extraction de sédiments en zone littorale (anthropisation) ↗ Aménagement portuaire ; ↗ Faible taux de restauration des habitats de mangrove ↗ Faible application des mesures de protection des côtes ; ↗ Insuffisance des systèmes de défense et d'alertes ↗ Accroissement des difficultés de relocalisation ou le repli stratégique (déplacement des populations, des biens ou des activités vers l'intérieur des terres)	La valeur des plages est estimée pour leurs fonctions de protection face aux risques de submersion marine et pour leurs fonctions récréatives. Une valeur unitaire des terres pour estimer les dommages causés aux actifs et à la production économique par les inondations fluviales et pluviales, de la dégradation de la zone côtière en Afrique de l'ouest a été déterminé (Croitoru et al., 2019). Cette valeur unitaire est de 347800 USD/ha en milieu urbain et de 23900 USD/ha en milieu rural pour la Côte d'Ivoire. Elle comprend la valeur des actifs perdus et la valeur actualisée des flux économiques au cours des 30 prochaines années

Risques *futurs*

Zones côtières

Risque 1 : Érosion côtière

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
Scénario RCP 4.5 : ↗ Perte de 27,19 Km2 de la superficie totale aux abords des cinq points chauds ; ↗ Augmentation de 3 degrés Celsius à 6 degrés Celsius d'ici la fin du 21ème siècle ; ↗ Augmentation de la température atmosphérique de 1,5 °C de plus : Perte de 27,19 Km2 de la superficie totale aux abords des cinq points chauds ; ↗ Forte exposition de plusieurs sites hôteliers et Azuretti dans la zone de Grand Bassam ; ↗ Avancée régulière du trait de côte sur l'ensemble de la portion côtière ; ↗ Forte exposition des investissements logés à l'intérieur des 100 mètres du rivage au niveau de San Pedro.	**Scénario RCP 4 :** ↗ Forte destruction des écosystèmes mangroves ; ↗ Augmentation de l'extraction de sédiments en zone littorale ; ↗ Extension des aménagements portuaires ; ↗ Faible taux de restauration des habitats de mangroves ; ↗ Faible application des mesures de protection des côtes ; ↗ Insuffisance des systèmes d'alerte précoces ; ↗ Faible niveau d'éducation des populations ; ↗ Accroissement des difficultés de relocalisation ou le repli stratégique (déplacement des populations, des biens ou des activités vers l'intérieur des terres).	**Scénario RCP 4.5 :** L'évaluation préliminaire de la perte des superficies dans un scénario d'inaction pour les 5 points chauds est estimée à environ 69.6 milliards de FCFA ; Par point chaud, les pertes annuelles vont d'environ 57 millions pour San-Pedro à près de 930 millions pour Grand-Bassam.
Scénario RCP 8.5 : ↗ Perte de 27,19 Km2 de la superficie totale aux abords des cinq points chauds ; ↗ Forte exposition de plusieurs sites hôteliers et la piste d'accès à Azuretti ; ↗ Avancée régulière du trait de côte sur l'ensemble de la portion côtière ; ↗ Forte exposition des investissements logés à l'intérieur des 100 mètres du rivage au niveau de San Pedro ;	**Scénario RCP 8.5 :** ↗ Forte destruction des écosystèmes mangroves ↗ Augmentation de l'extraction de sédiments en zone littorale ↗ Extension des aménagements portuaires ;	**Scénario RCP 8.5 :** ↗ Perte de superficies pour les 5 points chauds estimée à environ 69.6 milliards de FCFA, soit une perte annuelle d'environ 2.3 milliards de FCFA ; ↗ Perte de superficies pour les 5 points chauds estimée à environ 57 millions FCFA pour San Pedro et près de 930 millions FCFA pour Grand Bassam ; ↗ Les pertes pour Grand Bassam et Assinie représentent 1,4 milliard de Fcfa annuel ; ↗ Pertes également importantes dans les autres points chauds.

Risques *actuels*

Zones côtières

Risque 2 : Dégradation des écosystèmes côtiers

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
↗ Fortes Précipitations Fortes ; ↗ Températures atmosphériques ↗ Évènements météo-marins extrêmes (Fortes houles, Tempêtes /coup de vent, Vagues énergétiques). Aménagements aquacoles en zone côtière ; ↗ Pêche artisanale en zone côtière ; ↗ Forte densité des populations à moins de 100 mètres du rivage ; ↗ Plaine côtière basse et sableuse ; ↗ Plateau continental réduit ; ↗ Étroitesse du cordon barrière par endroit ; ↗ Productions agricoles et maraîchères en zone côtière.	↗ Extraction de sédiments en zone littorale ; ↗ Fort taux de pollution d'origine anthropique ; ↗ Destruction des écosystèmes des mangroves ; ↗ Aménagements portuaires ; ↗ Insuffisance des réseaux d'aires marines protégées (AMP) ; ↗ Faible niveau d'éducation scolaire ; ↗ Faible application des mesures de protection des côtes (cf. loi sur le littoral) ; ↗ Faible taux de restauration des habitats des mangroves ; ↗ Faible niveau de sensibilisation au risque d'acidification des eaux ; ↗ Insuffisance des systèmes de défense côtière et d'alerte ;	La valeur des plages est estimée pour leurs fonctions de protection face aux risques de submersion marine et pour leurs fonctions récréatives. L'étude de Croitoru et Al.(2019) a déterminé une valeur unitaire des terres pour estimer les dommages causés aux actifs et à la production économique par les inondations fluviales et pluviales, dans le cadre de l'étude sur les coûts de la dégradation de la zone côtière en Afrique de l'ouest. Cette valeur unitaire est de 347800 USD/ha en milieu urbain et de 23900 USD/ha en milieu rural pour la Côte d'Ivoire.

Risques *futurs*

Zones côtières

Risque 2 : Dégradation des écosystèmes côtiers

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
Scénario RCP 4.5 : ↗ Élévation de la température : Augmentation de la fréquence des pluies diluviennes ; ↗ Accentuation des évènements extrêmes (Fortes houles, Tempêtes /coup de vent, Vagues énergétiques) ; ↗ Dans l'ensemble, les expositions sont liées à la lithologie, l'altitude, la nature de la pente et à la géomorphologie de la côtière allant de Fresco à Assinie.	**Scénario RCP 4.5 :** ↗ Augmentation de la salinité, ↗ Acidification des eaux ; ↗ Faible niveau de sensibilisation aux risques d'érosion ; ↗ Accentuation des problèmes de relocalisation ou le repli stratégique (déplacement des populations, des biens ou des activités vers l'intérieur des terres ; ↗ Évolution du manque des réseaux d'aires marines protégées (AMP) ; ↗ Faible application des mesures de protection des côtes (cf. loi sur le littoral) ; ↗ Faible taux de restauration des habitats des mangroves Faible niveau de sensibilisation au risque d'acidification des eaux ; ↗ Insuffisance des systèmes de défense côtière et d'alerte	**Scénario RCP 4.5 :** La perte des superficies pour les 5 points chauds est estimée à environ 57 millions pour San Pedro et près de 930 millions pour Grand Bassam Les pertes liées au Bâti ont des impacts économiques les plus élevés et pourraient entraîner un grand manque à gagner pour leur région. Les pertes pour Grand Bassam et Assinie représentent 1,4 milliard de Fcfa annuel, soit 52 % de ce montant. Les pertes estimées sont également importantes dans les autres points chauds.
Scénario RCP 8.5 : ↗ Augmentation de la fréquence des pluies diluviennes ; ↗ Accentuation des évènements extrêmes (Fortes houles, Tempêtes /coup de vent, Vagues énergétiques) ; ↗ Dans l'ensemble, les expositions sont liées à la lithologie, l'altitude, la nature de la pente et à la géomorphologie de la côtière allant de Fresco à Assinie.	**Scénario RCP 8.5 :** ↗ Faible niveau de sensibilisation aux risques d'érosion ; ↗ Accentuation des problèmes de relocalisation ou de repli stratégique (déplacement des populations, des biens ou des activités vers l'intérieur des terres ; ↗ Évolution du manque des réseaux d'aires marines protégées (AMP) ; ↗ Faible niveau d'éducation scolaire ; ↗ Faible application des mesures de protection des côtes (cf. loi sur le littoral) ; ↗ Faible taux de restauration des habitats des mangroves ; ↗ Faible niveau de sensibilisation au risque d'acidification des eaux ; ↗ Insuffisance des systèmes de défense côtière et d'alerte.	**Scénario RCP 8.5 :** L'évaluation préliminaire de la perte des superficies selon le RCP 8.5 pour les 5 points chauds est estimée à environ 69.6 milliards de FCFA à l'horizon 2050 soit une perte annuelle d'environ 2.3 milliards de FCFA. La perte des superficies pour les 5.chauds est estimée à environ 57 millions pour San Pedro et près de 930 millions pour Grand Bassam Les pertes liées au Bâti ont des impacts économiques les plus élevés et pourraient entraîner un grand manque à gagner pour leur région. Les pertes pour Grand Bassam et Assinie représentent 1,4 milliard de Fcfa annuel, soit 52 % de ce montant. Les pertes estimées sont également importantes dans les autres points chauds.

Risques *actuels*

Zones côtières

Risque 3 : Inondation/Submersion marine

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
↗ Évènements météo-marins extrêmes ↗ (Fortes houles, Tempêtes /coup de vent, Vagues énergétiques) ↗ Fortes précipitations ↗ Forte température atmosphérique ; ↗ Forte densité des populations à moins de 100 m du rivage ; ↗ Forte activité socioéconomique (activité portuaire, aéroportuaire, tourisme,,,) à moins de 100 mètres du rivage ; ↗ Faible largeur des plages ; ↗ Plaines côtières basses ; ↗ Côtes sableuses ;	↗ Colmatage/fermeture saisonnier d'embouchure de fleuves ; ↗ Extraction de sédiments en zone littorale (anthropisation) ↗ Destruction des écosystèmes de mangroves en zones basses ; ↗ Érosion côtière Aménagements portuaires ; ↗ Insuffisance des systèmes de défense côtière et d'alerte ; ↗ Faible niveau de sensibilisation aux risques d'inondation ; ↗ Faible niveau d'éducation des populations ; ↗ Faible taux de restauration des habitats de mangroves ; ↗ Faible application des mesures de protection des côtes (cf. loi sur le littoral) ; ↗ insuffisance de relocalisation ou repli stratégique ;(déplacement des populations, des biens ou des activités vers l'intérieur des terres.	La valeur des plages est estimée pour leurs fonctions de protection face aux risques de submersion marine et pour leurs fonctions récréatives. L'étude de Croitoru et al. (2019) a déterminé une valeur unitaire des terres pour estimer les dommages causés aux actifs et à la production économique par les inondations fluviales et pluviales, dans le cadre de l'étude sur les coûts de la dégradation de la zone côtière en Afrique de l'ouest est de 347800 USD/ha en milieu urbain et de 23900 USD/ha en milieu rural pour la Côte d'Ivoire. Cette valeur comprend la valeur des actifs perdus et la valeur actualisée des flux économiques au cours des 30 prochaines années.

Risques *futurs*

Zones côtières

Risque 3 : Inondation/Submersion marine

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
Scénario RCP 4.5 : ↗ Accentuation des évènements météo-marins extrêmes ↗ (Fortes houles, Tempêtes /coup de vent, Vagues énergétiques) ↗ Forte précipitation Fluctuation des températures en zone côtière entre 27 et 27,5 °C ; ↗ Montée des eaux ; ↗ Élévation de près 30 cm ; ↗ Élévation de 80 cm à 1,20 m dans les agglomérations de Grand Bassam et d'Abidjan ; ↗ Inondation de la commune de Treichville ; ↗ Submersion du côté Est de l'embouchure du Bandama (Braffedon) ; ↗ Au niveau d'Abidjan, la lagune Ebrié inondera l'aéroport FHB, Marcory résidentiel et centre, zone 4c, Port-Bouët-Vridi ; ↗ Au niveau de San Pedro, la submersion affectera diverses infrastructures.	**Scénario RCP 4.5 :** ↗ Élévation de la température, ↗ Augmentation de la salinité, Acidification des eaux, ↗ Hausse du niveau et la circulation de l'eau ; ↗ Augmentation de la faible application des mesures de protection des côtes (cf. loi sur le littoral) ↗ Insuffisance des systèmes d'alertes ; ↗ Accentuation des problèmes de relocalisation ou le repli stratégique (déplacement des populations, des biens ou des activités vers l'intérieur des terres ↗ Insuffisance d'aménagements artificiels au niveau du littoral	**Scénario RCP 4.5 :** La perte des superficies pour les 5.points chauds est estimée à environ 57 millions pour San Pedro et près de 930 millions pour Grand Bassam Les pertes pour Grand Bassam et Assinie représentent 1,4 milliard de Fcfa annuel, soit 52 % de ce montant. Les pertes estimées sont également importantes dans les autres points chauds.
Scénario RCP 8.5 : ↗ Accentuation des évènements météo-marins extrêmes ↗ (Fortes houles, Tempêtes /coup de vent, Vagues énergétiques) ↗ Forte précipitation ↗ Augmentation de 1,5 degré Celsius de la ↗ température atmosphérique ↗ Augmentation des températures en Afrique de l'ouest de 2 °C à l'horizon 2050, et de près de 4 degrés Celsius à l'horizon 2100 ; ↗ Fluctuation des températures en zone côtière entre 27 et 27,5 °C. ↗ Augmentation du nombre de journées fraîches annuelles de 1205,50 mm en 2040-2059 ↗ Augmentation des précipitations annuelles maximales sur 5 jours de 9,55 mm en 2040-2059	**Scénario RCP 8.5 :** ↗ Élévation de la température, ↗ Augmentation de la salinité, Acidification des eaux ; ↗ Hausse du niveau et la circulation de l'eau ; ↗ Augmentation de la faible application des mesures de protection des côtes (cf. loi sur le littoral) ↗ Insuffisance des systèmes d'alertes ; ↗ Accentuation des problèmes de relocalisation ou le repli stratégique (déplacement des populations, des biens ou des activités vers l'intérieur des terres ↗ Insuffisance d'aménagements artificiels au niveau du littoral.	**Scénario RCP 8.5 :** L'évaluation préliminaire de la perte des superficies selon le RCP 8.5 pour les 5 points chauds est estimée à environ 69.6 milliards de FCFA, soit une perte annuelle d'environ 2.3 milliards de FCFA. La perte des superficies pour les 5.chauds est estimée à environ 57 millions pour San Pedro et près de 930 millions pour Grand Bassam Les pertes pour Grand Bassam et Assinie représentent 1,4 milliard de Fcfa annuel, soit 52 % de ce montant. Les pertes estimées sont également importantes dans les autres points chauds.

Zones côtières Risques actuels

Risque 1 : Érosion côtière

Érosion côtière, Vridi



Érosion côtière, Grand Bassam

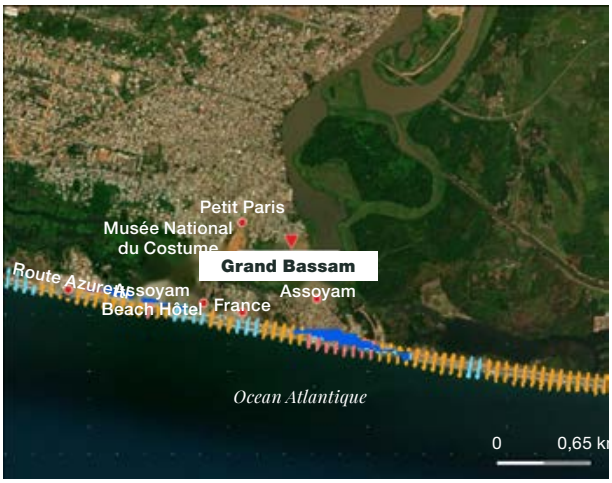

▼ Points chauds

Trait de côte — Très faible | Faible | Intermédiaire | Élevé | Très élevé

Indice d'exposition — Élevé | Faible

Source : Esri, Maxar, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Risque 3 : Inondation/Submersion marine

Inondation & Subversion marine, Vridi

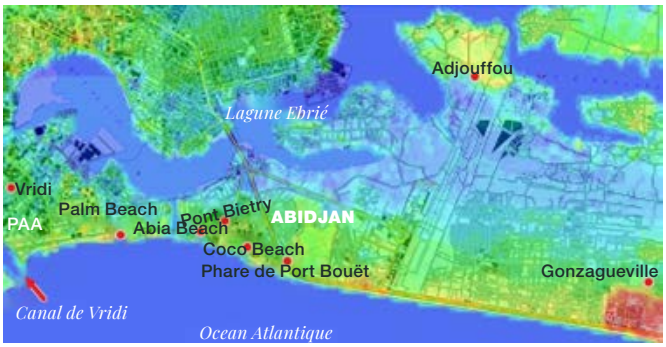

Altitude (m)

- 18 m
- 16 m
- 13 m
- 10 m
- 7 m
- 4 m
- 0 m

Leaflet | OpenStreetMap (basemap) | OpenTopoMap (imagery) | Merit DEM (elevations)

Inondation & Subversion marine, Grand Bassam

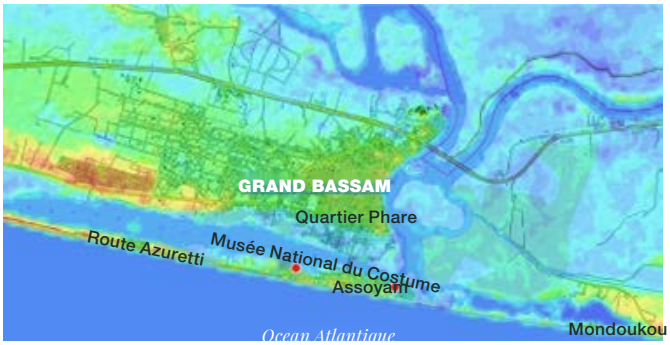

Altitude (m)

- 16 m
- 13 m
- 10 m
- 8 m
- 5 m
- 2 m
- -1 m

Leaflet | OpenStreetMap (basemap) | OpenTopoMap (imagery) | Merit DEM (elevations)

Zones côtières Risques futurs

Risque 1 : Érosion côtière

Érosion côtière, Grand Bassam

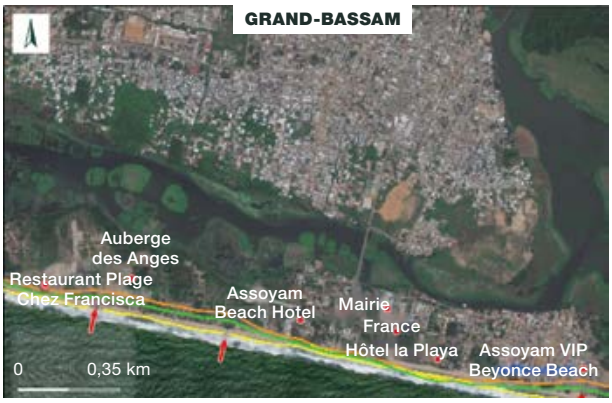

Érosion côtière, Abidjan

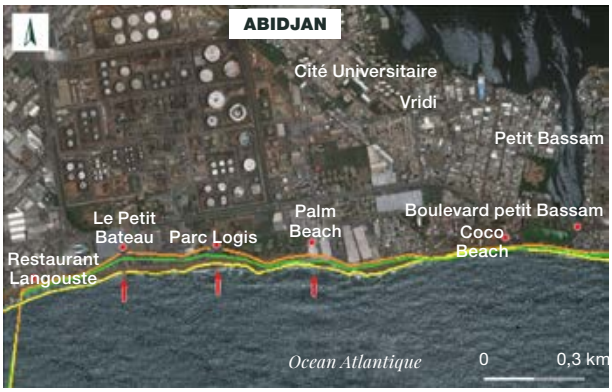

Grand-Bassam — Trait de côte 2040 — Trait de côte 2030 — Trait de côte 2019 — Abidjan

Source : Esri, Maxar, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Risque 3 : Inondation/Submersion marine

Inondation et Subversion marine en 2050, Grand Bassam



Below water level

Google ; Climate Central (Powered by Earth Engine)

Inondation/submersion en 2050, Vridi



Google ; Climate Central (Powered by Earth Engine)

Zones côtières Risques actuels

Risque 1 : Érosion côtière

Érosion côtière, Assinie

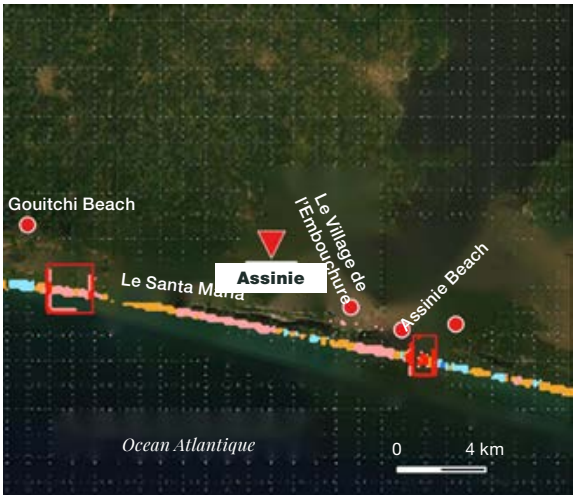

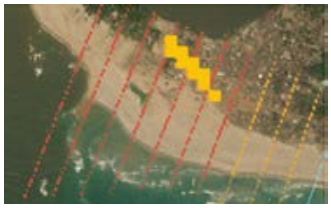



Source : Esri, Maxar, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Érosion côtière, Grand Lahou

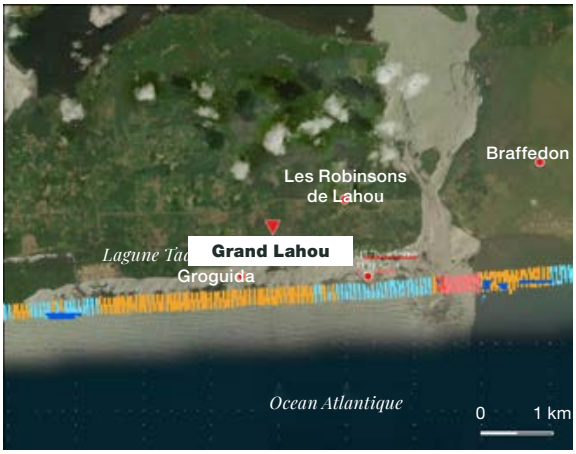

▼ Points chauds

Trait de côte

- Très faible
- Faible
- Intermédiaire
- Élevé
- Très élevé

Indice d'exposition

- Élevé
- Faible

Source : Esri, Maxar, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Érosion côtière, San Pedro

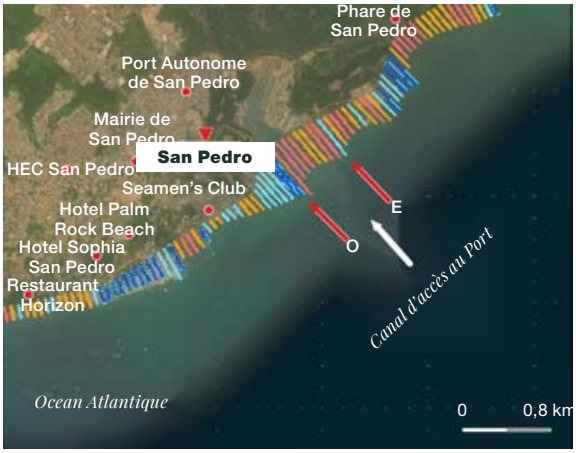



Cordon sableux rongé entre océan et lagune

Source : Esri, Maxar, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Zones côtières Risques actuels

Risque 3 : Inondation/Submersion marine

Inondation & Subversion marine, Grand Lahou

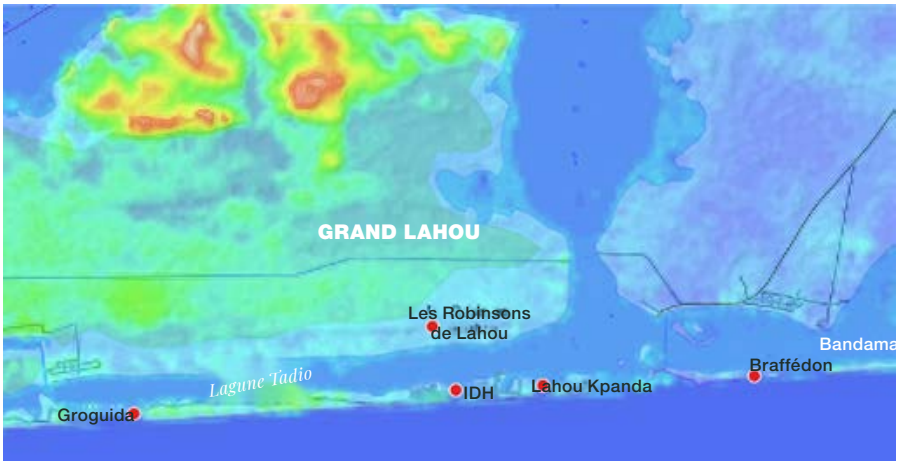

Altitude (m)
37 m
33 m
28 m
24 m
19 m
15 m
10 m
5 m
0 m

Leaflet | OpenStreetMap (basemap) | OpenTopoMap (imagery) | Merit DEM (elevations)

Inondation & Subversion marine, Assinie

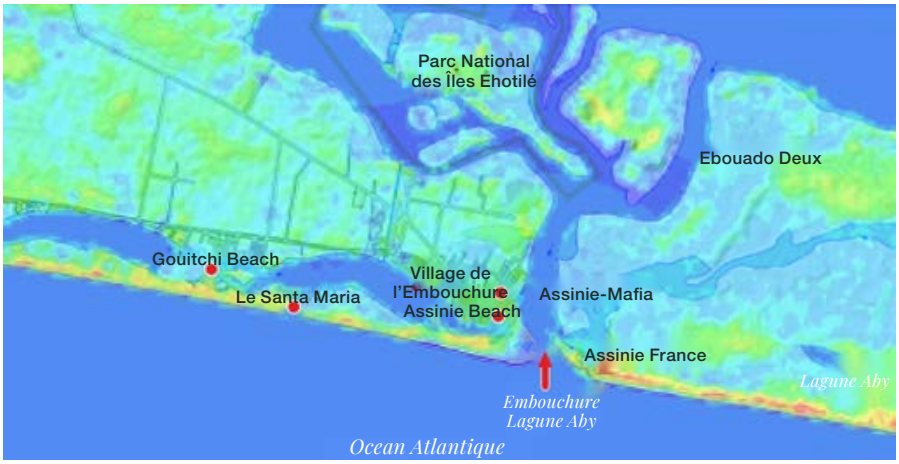

Altitude (m)
17 m
15 m
13 m
11 m
8 m
6 m
4 m
2 m
-1 m

Leaflet | OpenStreetMap (basemap) | OpenTopoMap (imagery) | Merit DEM (elevations)

Inondation & Subversion marine, San Pedro



Altitude (m)
87 m
78 m
69 m
59 m
49 m
38 m
27 m
15 m
0 m

Leaflet | OpenStreetMap (basemap) | OpenTopoMap (imagery) | Merit DEM (elevations)

Zones côtières Risques futurs

Risque 1 : Érosion côtière

Érosion côtière, Abidjan

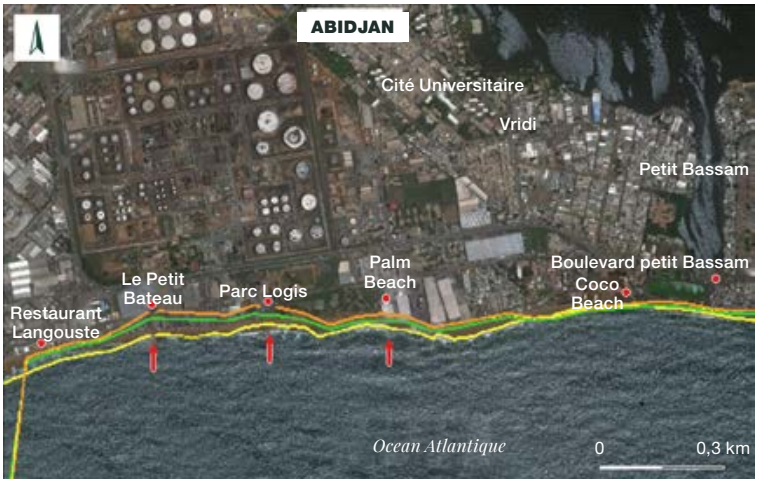

Abidjan
Trait de côte 2040
Trait de côte 2030
Trait de côte 2019

Source : Esri, Maxar, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Érosion côtière, San Pedro



San Pedro
Trait de côte 2040
Trait de côte 2030
Trait de côte 2019

Source : Esri, Maxar, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Érosion côtière, Grand Lahou



Grand-Lahou
Trait de côte 2040
Trait de côte 2030
Trait de côte 2019

Source : Esri, Maxar, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Zones côtières Risques futurs

Risque 3 : Inondation/Submersion marine

Inondation & Subversion marine, Assinie



Below water level

Google ; Climate Central (Powered by Earth Engine)

Inondation & Subversion marine, San Pedro



Google ; Climate Central (Powered by Earth Engine)

Inondation & Subversion marine, Grand Lahou



Google ; Climate Central (Powered by Earth Engine)

Risques *actuels*

Santé

Risque 1 : Risque de morbidité et de mortalité palustre

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
↗ Élévation des températures ↗ Baisse de pluviométrie ↗ Précipitation intense ; ↗ Femmes enceintes ↗ Enfants de moins de 5 ans.	↗ Augmentation de la faiblesse du système immunitaire des enfants, des personnes âgées et des femmes enceintes ; ↗ Utilisation inadéquate des moustiquaires imprégnées et des insecticides intra domiciliaire (lutte anti vectorielle) ; ↗ Faible disponibilité de service de santé pour le recours aux soins ↗ Faible niveau de revenu des ménages pour le recours aux soins ↗ Non-utilisation de la chimio prophylaxie préventive.	Une augmentation de l'incidence du paludisme entre 0.4 et 0.6 toutes choses égales par ailleurs, correspond en 2020 à une perte de 1.29-1.47 USD constant de 2010 par tête. Pertes annuelles comprises entre 6-6.9 millions USD pour l'année 2020. Pour les régions du Guémon, Tonkpi, Haut Sassandra, Marahoué, on obtient une perte comprise entre 5-6 millions USD constants de 2010, pour l'année 2020. L'estimation faite à partir d'un modèle indique une perte estimée à environ 25.7 millions USD du fait de la maladie (MINEDD, 2022).

Santé

Risque 2 : Risque de morbidité lié aux maladies diarrhéiques

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
↗ Élévation des températures ; ↗ Baisse de pluviométrie ; ↗ Personnes n'ayant pas accès à l'eau en quantité et en qualité suffisante ; ↗ Enfants de moins de 5 ans et de personnes du 3ème âge.	↗ Mauvaise conservation d'eau dans les ménages ↗ Faibles niveaux de revenu et de qualité de l'alimentation ; ↗ Faible disponibilité de service de santé pour le recours aux soins ; ↗ Faible niveau de revenu des ménages pour le recours aux soins. Forte proportion à l'automédication, Faible accès à l'eau potable.	L'estimation préliminaire faite à partir d'un modèle macroéconomique liant l'incidence du paludisme au PIB indique pour l'année 2020, une perte estimée à environ 25.7 millions USD du fait de la maladie.

Risques *futurs*

Santé

Risque 1 : Risque de morbidité et de mortalité palustre

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
Scénario RCP 4.5 : Hausse générale des températures d'environ 1 °C à l'exception du district de Bouaké. Les températures seront comprises entre 27 et 28 °C. Augmentation des précipitations sur l'ensemble du territoire, et plus importante à l'ouest avec plus de 2000 mm de pluies en moyenne par an ; Augmentation du niveau d'exposition dans les districts : Montagnes, Savanes, Gôh-djiboua, Sassandra, marahoué, Bas-Sassandra.	**Scénario RCP 4.5 :** ↗ Augmentation de la faiblesse du système immunitaire des enfants, des personnes âgées et des femmes enceintes ; ↗ Augmentation de l'utilisation inadéquate des moustiquaires imprégnées et des insecticides intra domiciliaire ; ↗ Faible disponibilité de service de santé pour le recours aux soins ; ↗ Hausse du faible niveau de revenu des ménages pour le recours aux soins ; ↗ Non-utilisation de la chimio prophylaxie préventive.	**Scénario RCP 4.5** Baisse moyenne du PIB/tête de 2.49 USD. Le changement climatique réduira aussi directement l'offre de main-d'œuvre de 2,8 % en raison des effets sur la santé humaine dus à une plus grande transmissibilité des maladies à transmission vectorielle. Dans l'ensemble, la baisse de la productivité de la main-d'œuvre due à la combinaison du stress thermique et des coûts de santé pourrait réduire la production nationale de 10 % (CCDR, 2019)

Santé

Risque 2 : Risque de morbidité lié aux maladies diarrhéiques

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
Scénario RCP 4.5 : Hausse générale des températures d'environ 1 °C d'ici à 2050 à l'exception du district de Bouaké ; Les températures seront comprises entre 27 et 28 °C. Augmentation des précipitations sur l'ensemble du territoire et plus importante à l'ouest avec plus de 2000 mm de pluies en moyenne par an ; Augmentation du taux de raccordement au réseau d'eau potable dans les districts suivants : Abidjan, Yamoussoukro, Dimbokro.	**Scénario RCP 4.5 :** ↗ Augmentation de la mauvaise conservation d'eau dans les ménages ; ↗ Accentuation des faibles niveaux de revenu et de qualité de l'alimentation ; ↗ Amplification du faible niveau de revenu des ménages pour le recours aux soins ; ↗ Forte proportion à l'automédication ; ↗ Diminution du nombre de ménages ayant accès à l'eau potable ; ↗ Faible disponibilité de service de santé pour le recours aux soins.	**Scénario RCP 4.5 :** Réduction directe de l'offre de main-d'œuvre de 2,8 % en raison des effets sur la santé humaine dus à une plus grande transmissibilité des maladies transmises par l'eau (diarrhée). Dans l'ensemble, la baisse de la productivité de la main-d'œuvre due à la combinaison du stress thermique et des coûts de santé pourrait réduire la production nationale de 10 %.
Scénario 8.5 : Hausse générale des températures d'environ 1 °C à l'exception du district de Bouaké ; moyennes au-dessus de 26 °C Augmentation des précipitations sur l'ensemble du territoire et plus importante à l'ouest avec plus de 2000 mm en moyenne par an. Stagnation du taux de raccordement au réseau d'eau potable dans certains districts et augmentation du taux de raccordement au réseau d'eau potable dans d'autres districts.	↗ **Scénario 8.5 :** Augmentation de la mauvaise conservation d'eau dans les ménages ↗ Accentuation des faibles niveaux de revenu et de qualité de l'alimentation ; ↗ Amplification du faible niveau de revenu des ménages pour le recours aux soins ; ↗ Forte proportion à l'automédication ; ↗ Diminution du nombre de ménages ayant accès à l'eau potable ↗ Faible disponibilité de service de santé pour le recours aux soins.	**Scénario 8.5 :**

Risques *actuels*

Santé

Risque de morbidité et de décès liés aux IRA

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
↗ Changement des précipitations ↗ Augmentation des températures ↗ Humidité relative ; ↗ Nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau en quantité et en qualité suffisante ; ↗ Taille du réseau routier non bitumé ; ↗ Nombre d'habitants des quartiers sans bitume ; ↗ Nombre d'enfants de moins de 5 ans et de personnes du 3ème âge.	↗ Type d'habitation favorable aux IRA (matériaux de récupération, Banco) ↗ Fragilité du système humanitaire ↗ Faible conservation de l'eau dans le ménage ↗ Faible niveau de revenu et qualité de l'alimentation ; ↗ Longue conservation de l'eau du ménage.	Au regard du critère des AIC corrigés, notre meilleur modèle est le modèle restreint 1 . Ce modèle affiche un coefficient de la variable incidence du palu négatif et significatif à 10 %


Centres de santé à adapter au climat


Paludisme : salle équipée de moustiquaires

Risques *futurs*

Santé

Risque de morbidité et de décès liés aux IRA

DANGER / EXPOSITION	SENSIBILITÉ / CAPACITÉ D'ADAPTATION	COÛTS INDUITS
↗ **Scénario 4.5 :** Hausse générale des températures d'environ 1 °C. Augmentation des précipitations sur l'ensemble du territoire ivoirien et plus importante à l'ouest ↗ Humidité relative ; ↗ Augmentation du nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau en quantité et en qualité suffisante ↗ Augmentation de la taille du réseau routier non bitumé ; ↗ Augmentation du nombre d'habitants des quartiers sans bitume ; ↗ Augmentation du nombre d'enfants de moins de 5 ans et de personnes du 3ème âge.	↗ **Scénario 4.5 :** Type d'habitation favorable aux IRA ; ↗ forte fragilité du système humanitaire ; ↗ Augmentation de la mauvaise conservation de l'eau dans les ménages, ↗ Accentuation du faible niveau de revenu et qualité de l'alimentation ↗ Longue conservation de l'eau du ménage ; ↗ Accentuation de la faible disponibilité de service de santé pour le recours aux soins ; ↗ Amplification du faible niveau de revenu des ménages pour les soins ; ↗ Forte proportion à l'automédication ; ↗ Diminution du nombre de ménages ayant accès à l'eau potable ; ↗ insuffisante capacité de gestion des déchets solides et liquides.	**Scénario 4.5 :** Le changement climatique réduira aussi directement l'offre de main-d'œuvre de 2,8 % en raison des effets sur la santé humaine dus à une plus grande transmissibilité des maladies à transmission vectorielle. Dans l'ensemble, la baisse de la productivité de la main-d'œuvre due à la combinaison du stress thermique et des coûts de santé pourrait réduire la production nationale de 10 %.
Scénario 8.5 : Idem au Scénario 4.5	**Scénario 8.5 :** Idem au Scénario 4.5	**Scénario 8.5 :**


Marchés face à la hausse des températures


Eau potable sous la pression du climat

Santé Risques futurs

Risque 1 : Risque de morbidité et de mortalité palustre

Répartition spatiale du risque futur face au paludisme à l'horizon 2050 (RCP 4.5 (34A) et RCP 8.5(34B))

RCP 4.5

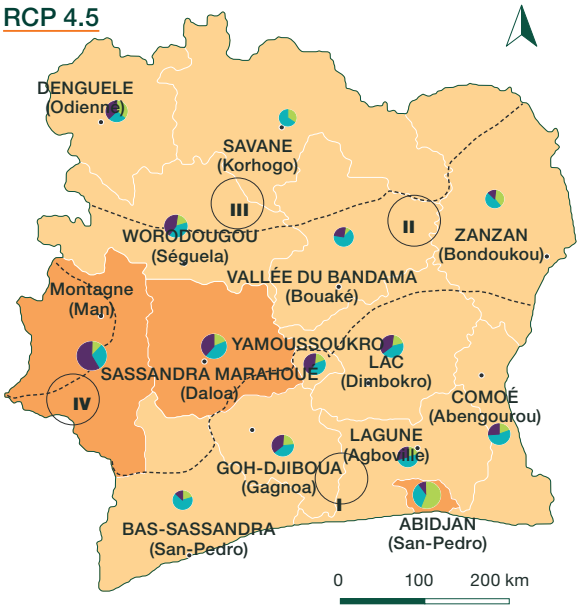

RCP 8.5

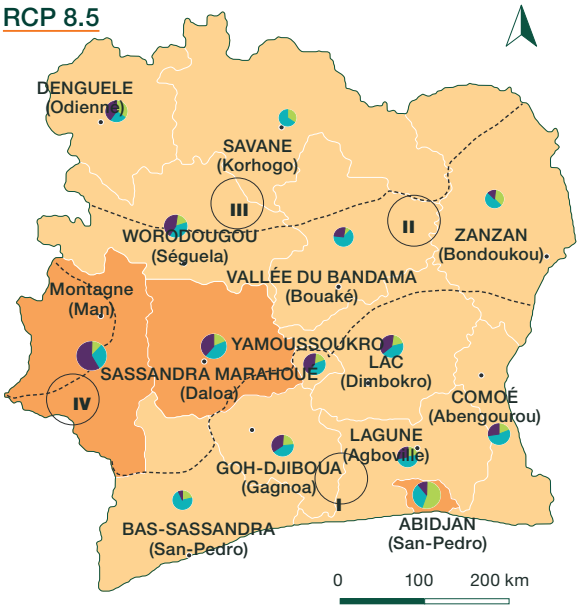

Risque 2 : Risque de morbidité lié aux maladies diarrhéiques

Répartition spatiale du risque diarrhéique à l'horizon 2050 (RCP 4.5 (30A) et RCP 8.5 (30B))

RCP 4.5

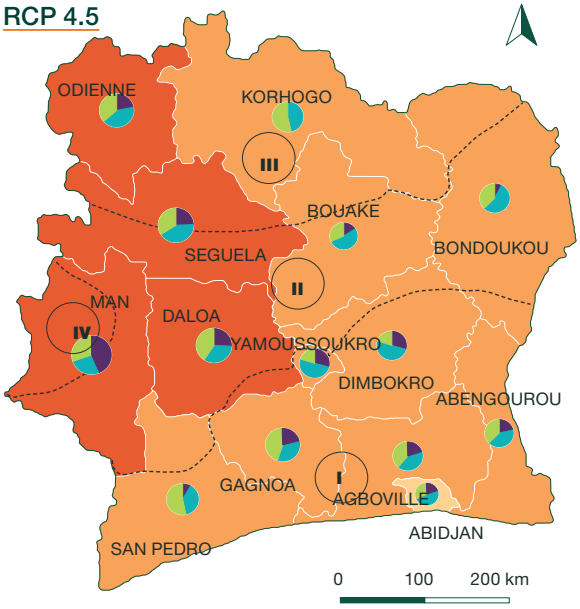

RCP 8.5

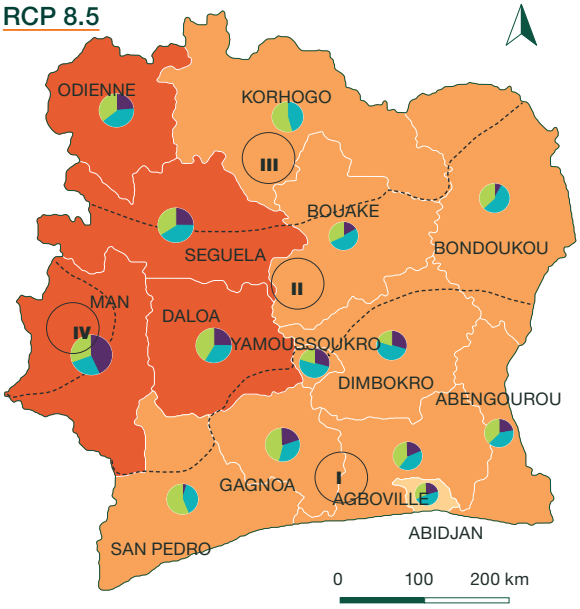

Risques futurs face au paludisme ; Risque futur de la diarrhée

- 0 - 0,2 (très faible)
- 0,2 - 0,4 (faible)
- 0,4 - 0,6 (intermédiaire)
- 0,6 - 0,8 (élevé)
- 0,8 - 1 (très élevé)

- Danger
- Exposition
- Vulnérabilité
- ---- Limite zone climatique

- I Régime équatorial de transition (climat attiéen)
- II Régime équatorial de transition (climat baouléen)
- III Régime tropical de transition (climat soudanais)
- IV Régime de montagne

ENCADRÉ 2

Contexte climatique, projections futures et *vulnérabilités sectorielles* en Côte d'Ivoire

Au cours de ce siècle, la Côte d'Ivoire a connu plusieurs épisodes marqués de sécheresse (1943, 1968-1970, 1982-1983 et 1993), traduisant une baisse progressive de la pluviométrie. À partir de la fin des années 1960, les précipitations annuelles ont chuté jusqu'à 800 mm, entraînant un déficit moyen de 21 % par rapport à la décennie 1951-1960. Parallèlement, une hausse généralisée des températures a été observée, particulièrement dans la moitié nord du pays à partir des années 1990.

Les projections climatiques pour les années 2030 et 2050 (scénarios RCP4.5 et RCP8.5) confirment une accentuation des tendances actuelles, avec des impacts majeurs attendus sur l'agriculture, l'énergie, l'urbanisation et l'utilisation des terres. Trois constats majeurs en ressortent :

Le statu quo compromet la croissance économique et la lutte contre la pauvreté ;

Les secteurs stratégiques comme le cacao et l'énergie risquent de perdre en compétitivité sans mesures d'adaptation ;

La Côte d'Ivoire reste insuffisamment préparée face aux défis climatiques, avec une capacité d'adaptation encore fragmentée.

Ces éléments confirment l'urgence de renforcer la résilience des populations et des systèmes productifs, conformément aux orientations du Plan National d'Adaptation (PNA) car les changements attendus pourraient réduire le PIB réel de 13 % d'ici 2050 et plonger 1,63 million de personnes supplémentaires dans la pauvreté si aucune action n'est entreprise (BM, 2023, CCDR).

566 km

La Côte d'Ivoire possède près de **566 km** de côtes

537 cours d'eau

La Côte d'Ivoire compte environ **537 cours d'eau**

590 barrages

avec environ **590 barrages** hydrauliques pour une capacité de stockage de 38,1 km3

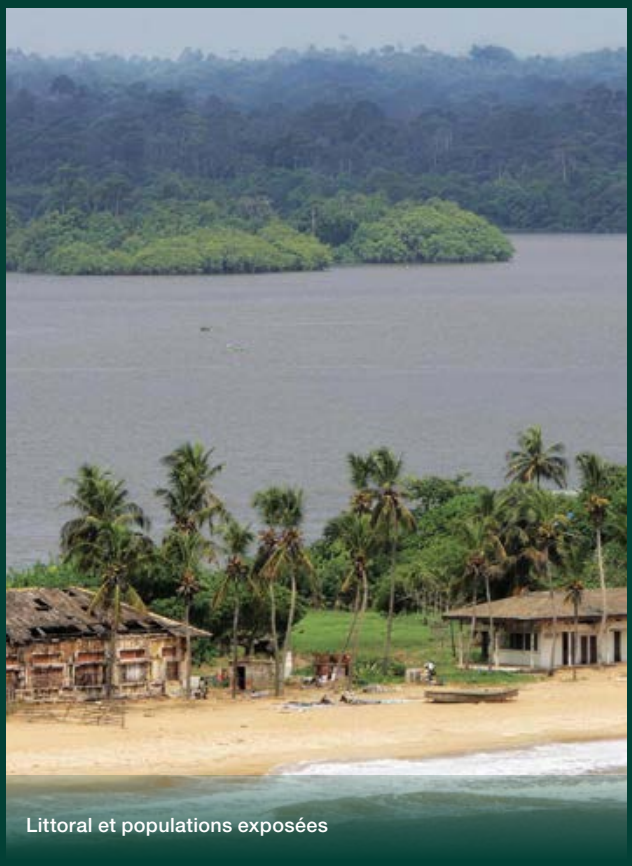

Littoral et populations exposées



Sécheresse : maïs desséché sur pied

CHIFFRES CLÉS : ÉTAT DES LIEUX DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN CÔTE D'IVOIRE

2 scénarios

pour deux scénarios climatiques RCP4.5 (optimiste) et RCP8.5 (pessimiste) du GIEC pour les périodes de 2020 à 2059

2035 et 2050

pour deux scénarios climatiques RCP4.5 (optimiste) et RCP8.5 (pessimiste) du GIEC pour les périodes de 2020 à 2059

5 secteurs

5 secteurs prioritaires ont été identifiés dans le cadre du PNA

4 périodes

la Côte d'Ivoire a connu quatre périodes individualisées de sécheresse

800 mm

de faibles précipitations annuelles de l'ordre de 800 mm ont été enregistrées

1990-1999

La décennie 1990-1999 a enregistré une hausse généralisée de la température moyenne interannuelle



IV

CHAPITRE IV

Priorités sectorielles et axes stratégiques d'intervention

4.1 Vision et objectifs d'adaptation

4.2 Options sectorielles et axes stratégiques

4.3 Prise en compte des infrastructures, de la biodiversité et de la résilience des villes dans le PNA

4.1 *Vision* et objectifs d'adaptation

4.1.1 *Vision*

La vision du PNA est celle de l'adaptation en Côte d'Ivoire. Elle s'inscrit dans une trajectoire de développement résilient et inclusif, capable de réduire la vulnérabilité des populations, des écosystèmes et des secteurs socio-économiques aux effets néfastes des changements climatiques.

4.1.2 Objectif du PNA et *Objectifs d'adaptation*

4.1.2.1 *Objectif* du PNA

L'objectif du PNA est de promouvoir l'adaptation aux changements climatiques en Côte d'Ivoire et de renforcer la résilience climatique dans les secteurs de l'agriculture, des ressources en eau, de l'utilisation des terres, des zones côtières et de la santé, grâce à la mise en œuvre efficiente des mesures d'adaptation intégrant le genre.

4.1.2.2 Objectifs globaux d'adaptation et *objectifs sectoriels*

Découlant de la vision, les objectifs globaux d'adaptation sont :

- **Protéger les vies humaines et les moyens de subsistance,**
- **Préserver les écosystèmes naturels et les ressources productives,**
- **Réduire les risques climatiques dans les zones les plus exposées,**
- **Assurer une résilience systémique de l'économie nationale d'ici à 2050.**

Chacun des cinq (05) secteurs est un doté d'un objectif sectoriel d'adaptation dans le sens du PNA comme le confère **le tableau 5 ci-dessous**.

Tableau 3 : Objectifs d'adaptation et axes stratégiques

Vision de l'adaptation	
La vision d'adaptation de la Côte d'Ivoire s'inscrit dans une trajectoire de développement résilient, équitable et inclusif, capable de réduire la vulnérabilité des populations, des écosystèmes et des secteurs socio-économiques aux effets néfastes des changements climatiques	
Objectifs globaux d'adaptation	
Protéger les vies humaines et les moyens de subsistance en prenant en compte les vulnérabilités spécifiques des hommes et des femmes Préserver les écosystèmes naturels et les ressources productives, Réduire les risques climatiques dans les zones les plus exposées, Assurer une résilience systémique de l'économie nationale d'ici à 2050	
Objectif (s) sectoriel (s) d'adaptation	
Agriculture	Soutenir une production agro-sylvo-pastorale et halieutique résiliente à travers des infrastructures et des chaînes de valeur résilientes

Utilisation des terres	Planifier une gestion du terroir et un aménagement urbain intégrant les changements climatiques, les questions de genre et renforcer la gestion locale des écosystèmes forestiers
Santé	Réduire les risques sanitaires liés aux changements climatiques qui affectent différemment les hommes et les femmes en améliorant la détection précoce, la prévention et en renforçant les infrastructures de réponse face aux maladies sensibles climato-sensibles
Zones Côtières	Protéger les écosystèmes côtiers et renforcer les moyens de subsistance des communautés riveraines contre les aléas climatiques
Ressources en eau	Renforcer la disponibilité, la qualité et l'accès équitable à l'eau selon les différents usages (eau agricole, eau de nutrition, eau industrielle)

Axes stratégiques d'intervention du PNA
AXE I : Renforcement de la gouvernance, des connaissances et de la sensibilisation
AXE II : Renforcement des capacités et développement d'infrastructures sectorielles climato-résilientes
AXE III : Renforcement de l'innovation, de l'offre et de la veille technologiques
AXE IV : Promotion des aménagements durables et des solutions basées sur la nature
AXE IV : Promotion de mesures transversales centrées la recherche, le genre, l'alerte précoce basée sur les impacts, la gestion des risques de catastrophe et la sécurité climatique

4.2 *Options sectorielles* et axes stratégiques

Cinq (05) axes prioritaires d'intervention (**tableau 4**) ont été identifiés à l'issue d'un processus combiné de consultations des parties prenantes, de la revue de littérature portant sur les documents de politiques et stratégies sectorielles, les études sur les risques et vulnérabilités climatiques, l'identification, la priorisation et l'évaluation économique des options d'adaptation. Ces cinq (05) axes totalisent **quatre-vingt-huit (88) options sectorielles d'adaptation** réparties par secteur prioritaire. Chaque axe a un/ou plusieurs indicateurs d'impacts et/ou d'effets et de produits. Chacune des options dispose d'indicateurs également sensibles au genre (**voir annexe 1**). Les options d'adaptation constituent également un menu potentiel d'investissement dans les collectivités et pour le secteur privé. À chaque option, peuvent être rattachées plusieurs interventions devant garantir l'implication des hommes et des femmes, ou répondant aux besoins spécifiques des hommes et des femmes.



Reboisement : jeunes plants en lisière

Tableau 4 : Récapitulatif des **options** par secteurs et axes stratégiques

AXE I : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE, DES CONNAISSANCES ET DE LA SENSIBILISATION

Dans le contexte de cet axe, il est fait référence à des éléments spécifiques des secteurs, notamment le développement de services financiers et des mécanismes de protection contre les risques climatiques pour le secteur de l'agriculture, l'intégration de l'adaptation dans la planification locale pour ce qui est de l'utilisation des terres, l'amélioration des connaissances en appui à la prise de décision pour le secteur des zones côtières, la communication et la sensibilisation.

Objectif stratégique 1 : **Renforcer la gouvernance, améliorer la communication et la sensibilisation sur l'ACC**

AGRICULTURE
Prendre les textes d'application de la loi d'orientation agricole
Créer des plateformes multi-acteurs (Producteurs, Transformateurs, Décideurs, Financiers, Consommateurs, etc.)
Promouvoir la diversification des sources de revenus et développer des mécanismes et services financiers adaptés au secteur agricole
Promouvoir et développer des initiatives d'assurance indicielle pour les risques climatiques en matière agricole
Mettre en place des mesures de protection contre les risques climatiques non couverts par les assurances
Renforcer la veille et le contrôle sanitaires face aux maladies animales climato-sensibles
Assurer une veille sur les paramètres climatiques (température et pluviométrie), les ravageurs et les agents de phytopathogènes
Faciliter l'accès des femmes et des jeunes aux terres agricoles
Fournir des connaissances aux autorités et aux opérateurs pour une production agricole durable
Mettre en œuvre des mesures de protection des zones foncières vulnérables telles que les berges, les flancs de montagnes et collines de plus de 25 % de pente
UTILISATION DES TERRES
Assurer une gestion durable des couloirs de transhumance et des parcs de pâturage en impliquant les hommes et les femmes, y compris les jeunes (garçons et filles)
Renforcer et opérationnaliser les cadre réglementaire en appui à la gestion des ressources forestières, fauniques et cynégétiques

Renforcer la délivrance de certificats fonciers dans les villages, dans le cadre du programme national de sécurisation foncière rurale en impliquant les femmes et les jeunes (filles/garçons)
Intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les outils de planification spatiale, d'aménagement du territoire, de développement régional et local, via leur actualisation et/ou élaboration
RESSOURCES EN EAU
Soutenir la mise en œuvre de la GIRE par l'opérationnalisation du cadre institutionnel et réglementaire (Agences de bassins, Comités de Bassins, Loi, Textes réglementaires, Politiques liées à l'eau, etc.) en vue de renforcer, entre autres, la gestion concertée de la ressource pour les différents usages
Optimiser la gestion intégrée du système HPP par l'implémentation de l'outil de gestion des réservoirs et l'intégration des prévisions hydroélectriques dans les plans de production annuels du secteur d'électricité
ZONES CÔTIÈRES
Renforcer les systèmes d'information sur la gestion intégrée de la zone côtière
Réaliser des campagnes de sensibilisation, de formation et de vulgarisation sur la gestion de la zone côtière impliquant les hommes et les femmes, y compris les jeunes (garçons et filles)
Promouvoir et soutenir la recherche scientifique sur les thématiques de la zone côtière en lien avec le climat
Élaborer et mettre en œuvre les instruments de protection du littoral conformément à la loi sur le littoral en renforçant la prise en compte des changements climatiques y compris dans les investissements publics et privés
Renforcer le cadre réglementaire et institutionnel tel que prévu par la loi N° 2017-378 du 2 juin 2017 relative à l'aménagement, à la protection et à la gestion intégrée du littoral, notamment par la création de l'ANAGIL et l'adoption des décrets
Réaliser des études de faisabilité et de mise à jour des options d'investissement physique en adaptation sur les cinq (5) points chauds et sur des zones complémentaires du littoral ivoirien
SANTÉ
Promouvoir la recherche Santé et Changements climatiques en particulier sur les vagues de chaleur et les Îlots de Chaleur Urbains (ICU)
Mettre en place et/ou renforcer des programmes de sensibilisation des populations sur les maladies climato-sensibles et les risques sanitaires causés par les vagues de chaleur/ Îlots de Chaleur Urbains (ICU) et les mesures de protection en période de forte chaleur
Mettre en place des comités de veille, d'information et d'action sur les maladies climato-sensibles
Suivre, évaluer et surveiller les risques sanitaires et les maladies liées aux changements climatiques
Assurer la promotion et le développement de la cuisson propre

	Prévenir les risques de maladies cardiovasculaires associés aux vagues de chaleur et fluctuation de température

AXE II : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES SECTORIELLES CLIMATO-RÉSILIENTES

L'accent est mis ici sur les investissements dans les infrastructures qui répondent aux défis climatiques des secteurs prioritaires et qui sont résilientes, de sorte à apporter des réponses et solutions en matière d'adaptation aux communautés, aux collectivités, aux bénéficiaires et qui garantissent l'inclusion sociale. Cet axe cible, entre autres, les infrastructures hydroagricoles climato-résilientes, le déploiement d'investissements physiques résilients, le développement d'infrastructures hydrauliques climato-résilientes, le renforcement des infrastructures en matière de santé face aux maladies climato-sensibles.

Objectif stratégique 2 : **Renforcer les capacités des acteurs et le développement d'infrastructures sectorielles climato-résilientes.**

AGRICULTURE	
	Développer les infrastructures hydroagricoles et agropastorales résilientes face au climat qui tiennent compte de l'équité du genre
	Renforcer les infrastructures d'appui à l'élevage (Points d'eau, Parcs communautaires, Aires de pâture) et la cogestion des ressources en eau et ressources fourragères qui répondent aux questions du genre

RESSOURCES EN EAU	
	Augmenter les capacités de production hydroélectrique, y compris la construction d'un réservoir de Régulation en amont du barrage de Buyo
	Améliorer la sécurité des aménagements hydro-électriques par le renforcement des évacuateurs de crues
	Renforcer la sécurité de l'approvisionnement en électricité par la diversification et la résilience du parc électrique via le développement de l'énergie renouvelable
	Réduire les risques de baisse de performance des infrastructures de transmission de l'électricité par le rehaussement des paramètres de conception des lignes de transmission, des systèmes d'aération, refroidissement, de climatisation et le remplacement des transformateurs et équipements électromécaniques en fin de vie
	Améliorer la gestion des services d'eau potable, la lutte contre les pertes en eau et la sécurisation de l'approvisionnement en impliquant les hommes et les femmes
	Renforcer les capacités des infrastructures de transfert d'eau d'une zone à une autre selon les besoins en vue d'en améliorer l'accès

Développer et renforcer les infrastructures hydrauliques, d'assainissement et de drainage climato-résilientes
Construire et réhabiliter les infrastructures hydrauliques de mobilisation des eaux de surface et souterraines pour l'alimentation dans le cadre de la vision nationale « Eau Pour Tous »
Construire et réhabiliter les infrastructures hydrauliques de mobilisation des eaux de surface pour l'agriculture
Renforcer la gestion et la maintenance des infrastructures des ressources en eau (barrages, infrastructures d'hydraulique urbaine et rurale, infrastructures d'assainissement, infrastructures de traitement, etc.)
Renforcer les fondations et systèmes de drainage des routes et ponts exposés aux inondations

ZONES CÔTIÈRES

Mettre en place des infrastructures d'ingénierie côtière adaptées (murs de protection, enrochements, épis ou brise-lames, etc.) pour les cinq (05) points chauds d'érosion côtière en Côte d'Ivoire (Assinie, Grand-Bassam, Port-Bouët, Grand-Lahou et San-Pedro) et dans des zones complémentaires
Réaliser des études de faisabilité et de mise à jour des options d'investissements physiques en adaptation sur les cinq (5) points chauds et sur des zones complémentaires du littoral ivoirien.
Mettre en œuvre le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du Littoral (PAGIL)
Fournir des équipements techniques aux structures clés du littoral en appui au renforcement du réseau d'observations, de l'alertes précoces et de l'adaptation aux changements climatiques
Mettre en place un système d'alertes précoces multirisque climat intégrant des offres de services dédiés au secteur privé telles que la veille pluviométrique et la veille de l'élévation des océans et prenant en compte les risques d'inondations, de submersion marine et de remontée des nappes

SANTÉ

Renforcer les capacités techniques des établissements sanitaires pour faire face aux maladies liées aux changements climatiques
Mettre en place des infrastructures de santé résilientes face aux changements climatiques



Infrastructures hydrauliques à renforcer



Infrastructures de santé à adapter

AXE III :

RENFORCEMENT DE L'INNOVATION, DE L'OFFRE ET DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUES

Sont pris en compte dans cet axe tous les éléments liés aux innovations climato-compatibles et aux offres technologiques qui contribuent à l'adaptation aux changements climatiques. Le renforcement et la promotion des innovations au profit des secteurs de l'agriculture, de l'utilisation des terres, de la gestion et de l'amélioration de la disponibilité des ressources en eau, ainsi que de l'appui technologique et de l'innovation en matière de santé face aux maladies climato-sensibles. Toute technologie et innovation assurant la diffusion de l'information climatique contribue également à cet axe, de même que le développement de filières agricoles intelligentes face au climat, le renforcement de l'innovation agricole et de la sécurité alimentaire.

Objectif stratégique 3 :

Promouvoir et renforcer l'innovation, l'offre technologique et la veille technologique

AGRICULTURE
Digitaliser les informations et les services de conseil agricole
Promouvoir et mettre en œuvre les technologies et les pratiques d'irrigation d'appoint et de récupération des eaux pour l'agriculture
Promouvoir et mettre en œuvre les bonnes pratiques agricoles pour l'amélioration de la production et le renforcement de la sécurité alimentaire (Hydroponie, Agriculture sous serre, Aquaculture hors sol, Agroforesterie, Agroécologie, intensification des systèmes agricoles, etc.)
Renforcer la gestion du changement et l'appui au transfert de compétences par la sensibilisation, la formation, l'appropriation des itinéraires agricoles, les innovations et le transfert de technologies
Renforcer la disponibilité, l'accès aux variétés et aux semences améliorées et tolérantes aux variations climatiques pour la sécurité alimentaire
Promouvoir des technologies vertes et appropriées dans les programmes et plans d'adaptation de l'agriculture (domestication des arbres, marcottage, greffage, bouturage etc.)
Promouvoir et soutenir des systèmes agro-sylvo-pastoraux et halieutiques intelligents face au climat et protecteurs des ressources naturelles en intégrant la dimension genre.
Actualiser la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Agriculture Intelligente face au Climat (SNAIC) et la décliner en plans d'actions opérationnels, y compris pour les filières agricoles qui répondent aux questions de genre.
Promouvoir l'agroforesterie pour le renforcement de la sécurité alimentaire et l'adaptation des cultures pérennes
Renforcer les chaînes de valeurs agricoles à l'adaptation aux changements climatiques

UTILISATION DES TERRES	
	Renforcer la résilience urbaine avec des aménagements paysagers à base d'espèces forestières
	Promouvoir des mécanismes et outils innovants de reboisement et de gestion forestière en tenant compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes.
	Renforcer les systèmes d'information et de suivi des terres, des forêts et de l'occupation du sol
RESSOURCES EN EAU	
	Promouvoir et déployer les technologies et les pratiques de gestion de l'approvisionnement en eau, de stockage, d'utilisation des eaux pluviales et de recyclage des eaux usées
SANTÉ	
	Renforcer les campagnes de vaccination humaine et animale
	Promouvoir les technologies et pratiques qui renforcent la résilience des populations face aux maladies climato-sensibles
	Renforcer la prise en charge des maladies climato-sensibles dans les dispositifs d'assurance maladie
	Renforcer l'offre technologique dans les infrastructures et dans les processus de production ou de distribution des biens et services de santé face aux maladies climato-sensibles

AXE IV : PROMOTION DES AMÉNAGEMENTS DURABLES ET DES SOLUTIONS BASÉES SUR LA NATURE

Cet axe prend en compte l'aménagement et la gestion durable des ressources forestières, foncières, hydriques et hydrologiques, des zones côtières, le renforcement des services écosystémiques et les solutions basées sur la nature. Il concerne également la réalisation d'investissements sociaux tels que le reboisement, la restauration des mangroves, la protection des zones stratégiques de biodiversité, la protection des berges, le renforcement des capacités techniques.

Objectif stratégique 4 : Renforcer les capacités des acteurs pour des aménagements durables et des solutions basées sur la nature

UTILISATION DES TERRES	
	Soutenir la création de forêts communautaires en impliquant les hommes/garçons et les femmes/filles
	Promouvoir l'agroforesterie à base d'arbres forestiers utilitaires en tenant compte de la participation des femmes et des jeunes (garçons/filles)

Renforcer la protection des forêts et des aires protégées en impliquant les hommes/garçons et les femmes/filles
Restaurer les terres et les forêts dégradées
Promouvoir la gestion durable des sols en tenant compte de l'équité du genre

RESSOURCES EN EAU

Renforcer la protection des bassins versants et des berges des différents cours d'eau à travers des solutions basées sur la nature comme le reboisement et la reforestation et matérialiser les périmètres de protection des cours d'eau en impliquant les hommes et les femmes des communautés riveraines
Protéger les zones stratégiques de biodiversité des milieux aquatiques (frayères, nourriceries, nurseries, etc.)
Renforcer la lutte contre les végétaux aquatiques envahissants
Renforcer les capacités et les compétences des principaux acteurs en matière de GIRE
Organiser des campagnes d'information, de sensibilisation de la population sur les écogestes pour une gestion responsable et sur les facteurs anthropiques de dégradation des ressources en eau.
Renforcer le réseau de suivi hydrologique, hydrobiologique, physico-chimique, et hydrométéorologique.

ZONES CÔTIÈRES

Promouvoir la création de forêts communautaires sur le littoral et restaurer les mangroves (au moins 15 ha de forêts communautaires et 50 ha de mangroves) en impliquant les hommes et les femmes
Mettre en place des activités génératrices de revenus au profit des communautés du littoral, sous forme de mesures alternatives aux facteurs anthropiques de dégradation de la zone côtière en tenant compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes.



Forêt protégée à préserver



Pépinière pour restaurer les terres dégradées

AXE V :

PROMOTION DE MESURES TRANSVERSALES CENTRÉES SUR LA RECHERCHE, LE GENRE, L'ALERTE PRÉCOCE BASÉE SUR LES IMPACTS, LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET LA SÉCURITÉ CLIMATIQUE

Cet axe prend en compte la recherche scientifique sur les changements climatiques pour la fourniture des informations précises sectorielles en appui à la prise de décision. Il met en exergue aussi les savoir-faire endogènes fondés sur les connaissances locales dans la promotion de l'adaptation aux changements climatiques. Également, il fait référence à la mise en place des systèmes d'alerte précoce multirisques pour l'observation des évènements météorologiques extrêmes tels que la sécheresse, les pluies diluviennes, les feux de brousse, les vents, etc. Il prend en compte les questions relatives aux risques de catastrophes naturelles à travers l'élaboration des plans de relèvement post catastrophe, l'évaluation des pertes et dommages liés aux catastrophes naturelles de même que la sécurité climatique. Enfin, il fait focus aussi sur le cadre de concertation État-secteur privé à travers les partenariats public-privé et le renforcement de la collaboration intersectorielle

Objectif stratégique 5 :

Soutenir la recherche sectorielle sur l'adaptation climatique, intégrer le genre dans les approches et promouvoir un système multirisque d'alerte précoce, et de gestion des risques de catastrophes de même que la sécurité climatique.

Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour l'adaptation aux effets du changement climatique qui répondent aux questions de genre
Mettre en place des systèmes d'alerte précoce multirisques et des services climatiques dédiés aux secteurs d'activité et aux usagers
Promouvoir la recherche sur l'adaptation aux changements climatiques en vue de générer des informations et connaissances en appui à la prise de décisions
Promouvoir les savoir-faire endogènes dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques
Renforcer le cadre national et les actions de lutte contre la sécheresse
Mettre en œuvre des mesures de réduction des risques de catastrophe naturelle pour un relèvement durable
Renforcer le cadre de concertation État secteur privé en faveur de l'adaptation dans les partenariats publics privés (PPP)
Renforcer les capacités du CNRA en matière de lutte contre les changements climatiques

Renforcer la sécurité climatique pour car les effets du changement climatique façonnent notre environnement géopolitique et affecteront de plus en plus les comportements à risque, les voies de développement et la sécurité humaine. Les voies d'entrée sont (i) la prévention des conflits et consolidation de la paix, (ii) la gestion des ressources naturelles et environnement, (iii) mobilité et déplacements forcés des populations, et (iv) la jeunesse et genre.

5 axes

5 axes prioritaires d'intervention (tableau 4) ont été identifiés à l'issue d'un processus combiné de consultations des parties prenantes



Cacao, filière à sécuriser face au climat

4.3 Prise en compte des infrastructures, de la biodiversité et de la *résilience des villes* dans le PNA

Bien que basé sur cinq (05) secteurs prioritaires (Agriculture, Santé, Zone Côtière, Utilisation des terres, Ressources en eau), le PNA intègre, dans les actions d'adaptation sectorielles, les infrastructures agro-sylvo-pastorales, les infrastructures hydrauliques, les infrastructures de protection et de gestion de la zone côtière, etc. La prise en compte de la biodiversité est reflétée dans les mesures et les solutions basées sur la nature, la gestion des mangroves, la gestion forestière ; et ce à travers le secteur agricole, de l'utilisation des terres, de la zone côtière. La résilience urbaine est traitée à travers les options d'adaptation liées à la planification du développement local dans le secteur de l'utilisation des terres.



Élevage exposé aux sécheresses



Énergie solaire pour des écoles résilientes

ENCADRÉ 3

Axes stratégiques du PNA de la Côte d'Ivoire

Le PNA repose sur cinq (05) axes stratégiques complémentaires visant à renforcer la résilience climatique des secteurs prioritaires et des populations vulnérables. Il repose donc sur les secteurs et des axes stratégiques.

Axe I :
Gouvernance des connaissances, communication et sensibilisation. Cet axe met l'accent sur l'amélioration des connaissances, la diffusion de l'information climatique, le développement de services financiers adaptés et la protection contre les risques climatiques. Il inclut également l'intégration de l'adaptation dans la planification locale et la sensibilisation des communautés.

Axe II :
Renforcement des capacités et infrastructures climato-résilientes. Il concerne les investissements dans des infrastructures adaptées aux impacts climatiques, notamment en agriculture, hydraulique et santé. Ces infrastructures visent à protéger les communautés, garantir l'inclusion sociale et améliorer la résilience des services publics essentiels.

Axe III :
Innovation et offre technologique. L'accent est mis sur le développement et la diffusion d'innovations et de technologies climato-compatibles. Cela inclut les filières agricoles intelligentes face au climat, la gestion durable des ressources en eau, l'appui technologique au secteur de la santé et les outils de diffusion de l'information climatique.

Axe IV :
Aménagement durable et solutions basées sur la nature. Il s'agit de promouvoir la gestion durable des forêts, terres, ressources hydriques et zones côtières. Les solutions basées sur la nature incluent le reboisement, la restauration des mangroves, la protection de la biodiversité et des berges, ainsi que le renforcement des capacités techniques locales.

Axe V :
Recherche, alerte précoce, gestion des risques de catastrophes et sécurité climatique. Cet axe vise à renforcer la recherche scientifique et les savoirs locaux pour éclairer les décisions, tout en développant des systèmes d'alerte précoce multirisques face aux événements climatiques extrêmes. Il intègre aussi la gestion des catastrophes (plans de relèvement, évaluation des pertes et dommages) et la mise en place de partenariats public-privé pour une meilleure coordination intersectorielle.

Ces cinq axes constituent la base d'une stratégie intégrée pour anticiper, réduire et gérer les impacts du changement climatique en Côte d'Ivoire dans les secteurs prioritaires.

5 axes

5 axes prioritaires d'intervention (tableau 4) ont été identifiés à l'issue d'un processus combiné de consultations des parties prenantes

88 options d'adaptation

88 options d'adaptation ont été formulées à l'issue d'un processus de consultation inclusif des parties prenantes

2026 à 2035

Le Plan National d'adaptation (PNA) se décline de **2026 à 2035** en trois phases

330 indicateurs

Au total il a été défini **330 indicateurs**



Rivage dégradé : un enjeu des cinq axes



Agriculture intelligente face au climat

CHIFFRES CLÉS : PRIORITÉS SECTORIELLES ET AXES STRATÉGIQUES D'INTERVENTION

5 axes

5 axes prioritaires d'intervention (tableau 4) ont été identifiés

88 options d'adaptation

88 options d'adaptation ont été formulées à l'issue d'un processus de consultation inclusif des parties prenantes

5 secteurs

basé sur 5 secteurs prioritaires (Agriculture, Santé, Zone Côtière, Utilisation des terres, Ressources en eau)

2050

Assurer une résilience systémique de l'économie nationale d'ici à 2050.



V

CHAPITRE V

Mise en œuvre

5.1 Défis
5.2 Dispositif institutionnel de mise en œuvre
5.3 Planification des actions d'adaptation
5.4 Portes d'entrée du PNA
5.6 Genre et inclusion sociale dans la mise en œuvre
5.7 Coût et financement du plan d'action

5.1 *Défis*

Les études[39] menées dans le cadre du projet PNA ont relevé plusieurs défis :

5.1.1 Défis *institutionnels* et politiques

5.1.1.1 Défis *institutionnels*

- **Coordination interministérielle :** La mise en œuvre de politiques d'adaptation cohérentes exige la mise en place de mécanismes de coordination efficaces des interventions entre les différents ministères et organismes gouvernementaux pour s'assurer que les mesures d'adaptation sont intégrées dans tous les secteurs concernés.
- **Capacités techniques et humaines :** Les institutions doivent disposer de ressources humaines suffisamment qualifiées pour élaborer des stratégies d'adaptation, évaluer les risques climatiques et mettre en œuvre des projets d'adaptation.

5.1.1.2 Défis *politiques*

- **Volonté politique et engagement :** la volonté et l'engagement de toutes les parties prenantes conduire les actions d'adaptation aux changements climatiques en plaçant l'intérêt général au cœur du processus afin d'allouer les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.
- **Intégration de l'adaptation dans la planification :** L'adaptation au changement climatique doit être intégrée dans les plans de développement économique et social du pays pour assurer une approche holistique de la gestion des risques climatiques.
- **Harmonisation des politiques :** Il est essentiel d'harmoniser les politiques climatiques avec d'autres politiques sectorielles pour éviter les contradictions et maximiser les avantages de l'adaptation.
- **Participation des parties prenantes :** La participation des parties prenantes, y compris les acteurs locaux, les communautés, le secteur privé et la société civile, est cruciale pour la réussite des politiques d'adaptation.

5.1.2 Défis *financiers*

- **L'insuffisance du financement alloué à l'action climatique au titre des lignes budgétaires nationales**[40] **:** Le financement des actions de changements climatiques en général et l'adaptation en particulier reste encore dépendant des ressources extérieures. Cette situation rend vulnérable le plan d'investissement d'adaptation aux changements climatiques car fortement exposé aux conjonctures extérieures ;
- **Budgétisation de l'ACC :** la faiblesse dans la prise de conscience globale des impacts des changements climatiques dans la planification du développement et du budget aux niveaux national, sectoriel et local, ce qui a pour conséquence un manque de codification budgétaire dans le budget national.
- **Faible maîtrise des sources de financement :** La méconnaissance des différentes sources de financement de l'action climatique et l'engagement limité des parties prenantes, notamment dans le secteur privé ;
- **Cloisonnement de la recherche des financements climatiques :** Les approches cloisonnées en raison de la perception du changement climatique comme étant un enjeu lié à l'environnement et non comme une préoccupation touchant au développement, entravent le recours à des solutions et des sources de financement multifonctionnelles[41] ;
- **Exigence des normes et procédures :** la persistance du déficit des capacités et la faible capacité des gouvernements à se conformer aux exigences, aux normes et aux procédures imposées par les sources de financement, à élaborer des projets fiables et à absorber les fonds par le biais de processus bureaucratiques[42] ;
- **Faible maîtrise des instruments de financement liés à l'adaptation :** la concentration des instruments de financement sur la dette (et les subventions) alors que les autres sources de financement pourraient jouer un rôle important dans la mobilisation des ressources[43] ;
- **Difficile mobilisation des ressources du secteur privé liés à l'adaptation :** l'absence de stratégie d'adaptation aux changements climatiques au sein des entreprises privées d'où l'incapacité à mobiliser des ressources financières ;
- **L'implication du secteur privé :** la réticence du secteur privé à investir dans des initiatives climatiques à cause des

39 Rôles et responsabilités de tous les acteurs concernés ou impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques (ACC) en Côte d'Ivoire. Plan d'investissement, de mise en œuvre et de suivi et évaluation du plan national d'adaptation (PNA) aux changements climatiques de la Côte d'Ivoire. Étude sur l'évaluation de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2016 – 2020) en lien avec l'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC), analyser sa cohérence avec les différentes politiques et/ou stratégies des cinq (05) secteurs à forte vulnérabilité aux changements climatiques et formuler des recommandations pour la prise en compte de l'ACC dans le PND 2021 – 2025.

40 Gros plan sur le Plan National d'Adaptation (PNA) Enseignement de la Côte d'Ivoire

41 Gros plan sur le Plan National d'Adaptation (PNA) Enseignement de la Côte d'Ivoire

42 Gros plan sur le Plan National d'Adaptation (PNA) Enseignement de la Côte d'Ivoire

43 Plan national d'adaptation de la RDC

coûts initiaux importants, du retour sur investissement qui n'est pas immédiat et d'un manque de sensibilisation au risque climatique[44] ;

La faiblesse de l'intégration des risques climatiques dans le dispositif d'évaluation des risques de crédits dans les établissements financiers et bancaires[45].

5.1.3 Défis *Techniques*

↗ **Déficit d'expertise : Le manque d'experts qualifiés dans le domaine du changement climatique peut constituer un obstacle pour la formulation de politiques et de stratégies d'adaptation efficaces.**

Faiblesse des systèmes d'information climatique : Les données climatiques et météorologiques fiables et à jour sont essentielles pour prendre des décisions éclairées en matière d'adaptation, mais les systèmes d'information climatique peuvent être insuffisamment développés.

« Le financement des actions de changements climatiques en général et l'adaptation en particulier reste encore dépendant des ressources extérieures. »

5.2 *Dispositif institutionnel* de mise en œuvre

Trois objectifs majeurs sont attendus du dispositif de gouvernance du PNA :

- **Une mise en œuvre synchronisée des options d'adaptation aux changements climatiques avec les priorités nationales et sectorielles ;**
- **Un ancrage institutionnel de la coordination des actions d'ACC ;**
- **Un retour d'expérience sur les pratiques tirées de la mise en œuvre du plan d'investissement du PNA.**

La mise en œuvre du plan d'investissement du PNA est placée sous l'égide du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique, à travers le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC). Pour le fonctionnement efficace de ce dispositif, seul le principe de subsidiarité est retenu. Pour ce faire, la mise en œuvre du PNA est dévolue à l'ensemble des ministères techniques des secteurs vulnérables, qui seront soutenus par les experts du PNCC, organe de coordination transversal qui traite les questions techniques liées à l'adaptation aux changements climatiques.

Le PNCC apportera un appui opérationnel et technique aux ministères et structures techniques impliqués dans la mise en œuvre du PNA. Il participe au renforcement de leurs compétences et les assiste dans la mobilisation des ressources financières indispensables à la mise en œuvre des options d'adaptation aux changements climatiques.



Ouvrages conçus pour le climat futur

44 Gros plan sur le Plan National d'Adaptation (PNA) Enseignement de la Côte d'Ivoire

45 Banque de France

Tableau 5 : Rôles et responsabilités des acteurs de mise en œuvre du PNA

ACTEURS		RÔLES ET RESPONSABILITÉS
Commission Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques (CNLCC)	PLATEFORME NATIONALE DE CONCERTATION ET D'ORIENTATION REGROUPANT TOUS LES ACTEURS INTERVENANT SUR LA PROBLÉMATIQUE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Chargé en autre de : ↗ Veiller au respect des engagements pris par la Côte d'Ivoire, au niveau national et international, en matière de lutte contre les changements climatiques ; ↗ Organe de concertation et de coordination de référence sur la problématique des changements climatiques, au plan national et international ↗ D'assurer la supervision des différentes initiatives nationales en matière de climat[46]
Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique (MINETE)	COORDINATION ET RAPPORTAGE	↗ Coordonner la mise en œuvre des activités du PNA ↗ Identifier les investissements à réaliser avec les partenaires techniques et financiers et les agences d'exécution du PNA ; ↗ Assurer le suivi-évaluation et le rapportage du PNA et son plan d'investissement au niveau national ; ↗ Communiquer les documents du PNA aux parties prenantes ; ↗ Assurer la communication sur les réalisations du PNA.
Ministères techniques des sectoriels du PNA (MINADERPV, MIRAH, MINEF, MPD, MEFB, MINHAS, MSHPCMU)	OPÉRATIONNALISATION	↗ Opérationnaliser les options d'adaptation aux changements climatiques, lien avec leurs entités sous tutelles à travers des programmes et projets dans leurs domaines respectifs ; ↗ Assurer le suivi et l'évaluation sectorielle des options d'adaptation aux changements climatiques.
Universités & centres de recherches (UFHB, UJLoG, UNA, UPGK, CNRA, UAO, CRO, CSRS, etc.)		↗ Développer des études de vulnérabilité sur le climat, et proposent des solutions pour l'amélioration de la résilience climatique dans les secteurs vulnérables.

5.3 *Planification* des actions d'adaptation

Le Plan National d'adaptation (PNA) se décline de 2026 à 2035 en trois phases, aligné sur les documents stratégiques, les coûts de mise en œuvre et l'acceptabilité sociale des solutions :

↗ **La planification à court terme couvre la période 2026-2028. Elle permettra de mettre en adéquation le plan d'investissement du Plan National d'adaptation (PNA) avec le cadre des dépenses à court terme et les échéances des documents stratégiques de l'État de Côte d'Ivoire entre autres, le PND 2025-2030, le PNIA II 2021- 2026 et le PNASS.**

↗ **La planification à moyen terme qui couvre la période 2029-2031 permettra d'intégrer le financement des options d'adaptation dans la stratégie de la dette et dans le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). Elle contribuera ainsi à mobiliser les ressources financières additionnelles pour une mise en œuvre efficiente des options d'adaptation. Cette planification devra permettre d'intégrer plus tôt les**

46 Décret-n°2024-594-du-26-juin-2024-portant-creation-de-la-commission-nationale-de-lutte-contre-les-changements-climatioques

options d'adaptation aux changements climatiques dans les phases de conception des documents de politiques et de stratégies de l'État de Côte d'Ivoire.

- ↗ **Enfin, la planification à long terme** couvrant la période 2032-2035 facilitera la prise en compte effective et durable du financement de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification budgétaire. Elle permettra également la prise en compte de l'adaptation dans les politiques et stratégies de mobilisation des ressources du pays à l'international et dans la sous-région. La figure ci-dessous présente le processus de planification du plan d'investissement du PNA.

2026 à 2035

Le Plan National d'adaptation (PNA) se décline de **2026 à 2035** en trois phases

5.3.1 Cadre des *résultats*

Le présent PNA est organisé en axes stratégiques, déclinés en actions spécifiques. Pour son opérationnalisation, des actions de renforcement sont nécessaires afin de permettre à la Côte d'Ivoire de mieux répondre aux risques climatiques. Pour chaque action, des indicateurs clés et la période de mise en œuvre de l'action ont été fournis dans la figure 10 ci-dessous.



Forêts et financement de long terme

Figure 8 : Présentation du **cadre des résultats** du PNA

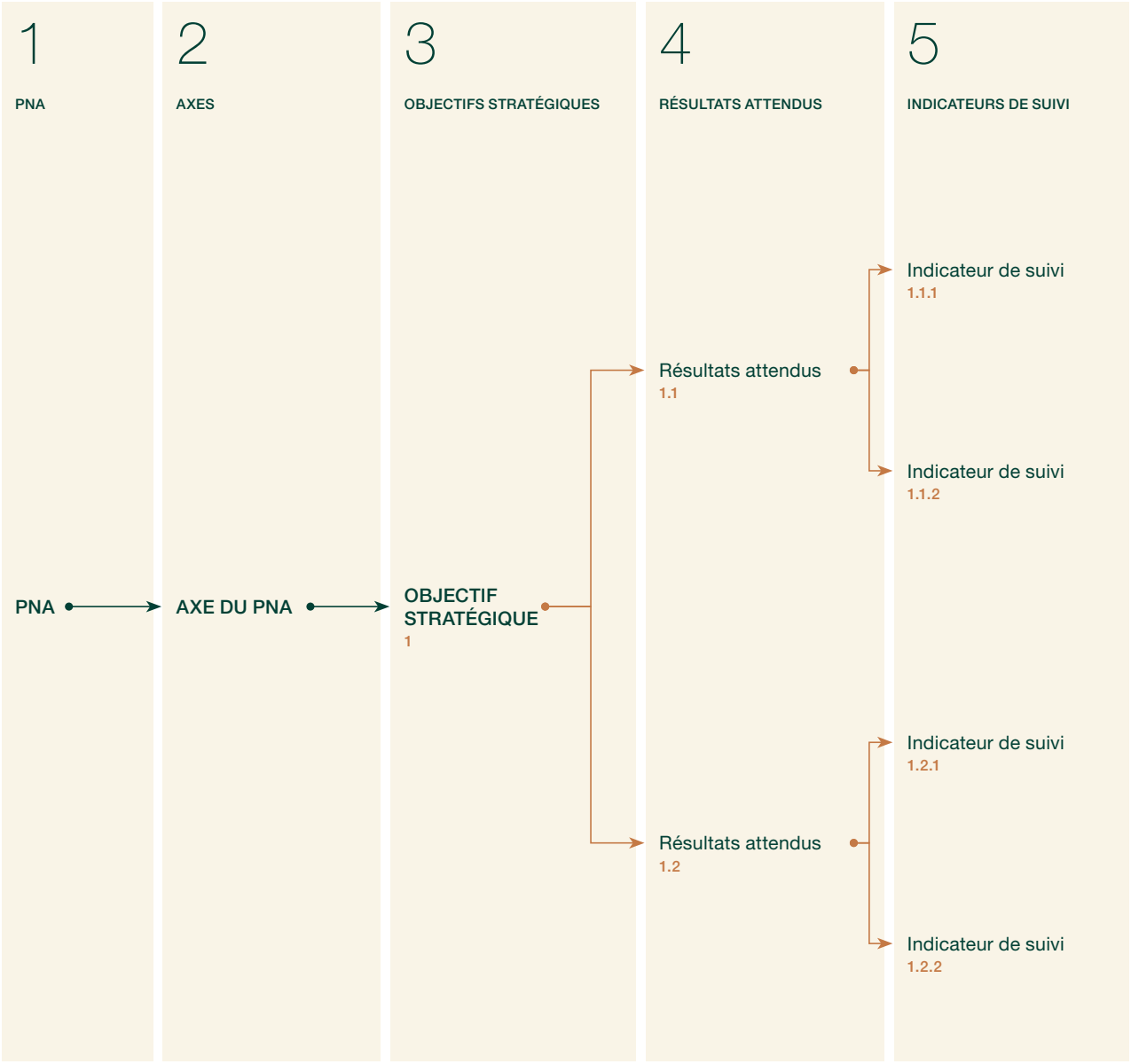

5.4 *Portes d'entrée* du PNA

La planification des actions d'ACC sera réalisée au niveau national suivant la chaîne PPPBSE, qui constitue la porte d'entrée du PNA. L'État, les collectivités, le secteur privé, les organisations de la société civile et les Partenaires Techniques et Financiers sont les acteurs qui disposent d'outils permettant d'intégrer l'ACC dans la planification nationale comme indiqué dans le **tableau 4** ci-dessous :

Tableau 6 : Portes d'entrée du PNA

PORTES D'ENTRÉE DU PNA HGXV				
NIVEAU	OUTILS	DESCRIPTIONS	BONNES PRATIQUES IMPORTANTES POUR L'ACC	DÉLAIS
ÉTAT	PROSPECTIVE	La prospective est le premier maillon de la chaîne PPPBSE. Elle vise à dégager la vision du futur espéré à long terme et les grandes orientations stratégiques permettant de l'atteindre. En général, la prospective est essentiellement abordée au niveau multisectoriel mais dans le cadre d'une politique sectorielle ou locale. Elle comporte un diagnostic et une analyse du présent, du passé (rétrospective) et la vision du futur (prospective proprement dite).	Incorporer dans le diagnostic des problèmes les pressions exercées sur le climat et les conséquences négatives des changements climatiques ; Mettre en évidence les relations de causes à effets à l'aide de la technique de l'arbre à problèmes, en s'inspirant du modèle DPSIR Prendre en compte les besoins, perceptions et attentes des groupes sociaux les plus vulnérables au changement climatique ou les plus dépendants de l'accès aux ressources naturelles ; Prendre en compte les scenarii et projections climatiques (ainsi que leurs incertitudes) et les tendances lourdes des ressources naturelles et de la démographie.	30 ANS
			Prendre en compte les divers scénarios de projections climatiques, en vue d'identifier les opportunités et contraintes offertes par les climats futurs, tout en tenant compte de l'incertitude ; La vision du futur doit évidemment être réaliste (en même temps qu'optimiste et ambitieuse) compte tenu des scénarios climatiques.	
	PLANIFICATION	La planification est la phase d'élaboration des documents stratégiques (Politiques, Plans ou Programmes ; PPP). Elle constitue logiquement une réponse au diagnostic de la situation initiale et s'aligne sur la vision du long terme définie en Prospective.	Analyser les principales stratégies sectorielles concernées (Agriculture, utilisation des terres, ressources en eau, zones côtières, santé) Prendre en compte l'ACC dans le choix des objectifs L'ACC peut, par exemple, conduire à soutenir prioritairement certains sous-secteurs particulièrement vulnérables ou à orienter les investissements à long terme vers les filières les plus en adéquation avec les climats futurs sans que les objectifs de développement de ces filières n'apparaissent comme climatiques.	5 ANS


Enrochement contre l'érosion côtière


Villes côtières face aux climats futurs

NIVEAU	OUTILS	DESCRIPTIONS	BONNES PRATIQUES IMPORTANTES POUR L'ACC	DÉLAIS
		La planification de la politique sectorielle doit de même s'aligner sur les objectifs globaux des politiques nationales (PND) et être en cohérence envers les autres politiques sectorielles (ou locales) de même qu'envers les engagements internationaux.	Prendre en compte l'ACC et la gestion des externalités. Par externalité, nous entendons les effets autres que ceux recherchés intentionnellement à travers les objectifs, ces effets pouvant être négatifs ou positifs (co-bénéfices ne motivant pas l'action ou non nécessaires à celle-ci) Prendre en compte l'ACC et l'adaptation dans les stratégies en s'assurant que les produits (apports, réalisations, résultats) de l'intervention soient adaptés et donc durables dans les conditions climatiques futures (par exemple en dimensionnant les infrastructures hydrauliques en fonction des nouvelles conditions hydrologiques).	
	PROGRAMMATION	La programmation est le troisième maillon de la chaîne PPPBSE. La programmation définit les actions à mener à court terme (sur une base pluriannuelle) par chaque acteur institutionnel, en application des stratégies identifiées à la phase de planification. La programmation s'aligne sur les documents de planification et requiert de préférence une visibilité des disponibilités budgétaires prochaines. Elle implique éventuellement le respect des normes et critères des bailleurs internationaux. La programmation se réalise à travers deux instruments principaux que sont le Programme d'Investissements Publics (PIP) et les Budgets-programmes.	Le processus budgétaire en Côte d'Ivoire est structuré autour de quatre grandes phases. Il s'agit essentiellement de la phase de cadrage macro-économique, suivie ensuite du cadrage macro budgétaire, du cadrage des dépenses à moyen terme sectoriel, et enfin de la préparation des avant-projets et projets de budget annuel des ministères et institutions qui, après les conférences budgétaires, font l'objet d'un arbitrage en Conseil de ministres. Intégrer les actions d'adaptation (projets et programmes) dans le PIP. Le PIP est préparé à l'échelle nationale et est la traduction chiffrée des objectifs de développement en programmes et projets (CPEIR, 2023). Il est l'outil par excellence qui assure une harmonisation entre les programmes et projets pris en charge par le budget de l'État. Le PIP est élaboré sur une base triennale glissante. Il couvre l'ensemble des départements ministériels et des institutions constitutionnelles. Lors de la programmation des projets, il importe de prêter attention aux projets pertinents pour l'ACC.	3 ANS
			Intégrer les actions d'adaptation dans les Budgets-programmes et les Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) (ou CDMT) dans le cadre de la réforme du système de gestion des finances publiques. Les Budgets-programmes permettent d'articuler les ressources publiques (budget de l'État) aux objectifs de développement à atteindre.	

NIVEAU	OUTILS	DESCRIPTIONS	BONNES PRATIQUES IMPORTANTES POUR L'ACC	DÉLAIS
			Ils sont bâtis sur un horizon de trois (03) ans, actualisé chaque année. Conformément aux dispositions de la loi organique n°336 du 05 juin 2014 relative aux lois de finances, les ministères ont l'obligation d'élaborer chacun leur budget-programme respectif. Lors des exercices de prévision budgétaire pluriannuelle, il est conseillé d'avoir à l'esprit les implications des changements climatiques et des politiques les concernant sur les recettes et les dépenses	
	BUDGÉTISATION	Instrument majeur de financement de la mise en œuvre des politiques publiques, ce maillon de la chaîne porte sur l'allocation annuelle des budgets et leur traduction opérationnelle en actions. La budgétisation donne lieu à l'identification des actions ou projets à soumettre aux sources nationales et internationales de financement climatique.	La Côte d'Ivoire a adopté en 2014 une nouvelle loi organique relative aux lois de finances (LOLF), qui définit les règles et les procédures applicables à l'élaboration et à l'exécution et au contrôle du budget de l'État. Cette loi traduit l'alignement de la Côte d'Ivoire sur les directives du cadre harmonisé des finances publiques au sein de l'UEMOA. Elle consacre l'abandon du budget de moyens au profit d'une budgétisation orientée vers les résultats et avec une responsabilisation plus accrue des acteurs budgétaires (coordonnateurs et responsables de programmes) (CPEIR, 2023 ; IMF, 2023). Le cadrage macro-économique constitue l'une des premières étapes du processus de préparation du budget et alimente la préparation du cadrage budgétaire de moyen terme. L'étape suivante reste le processus de préparation du budget par les ministères sectoriels. Les différents ministères sectoriels doivent préparer dans ce cadre des projets annuels de performance (CPEIR, 2023). Porter attention aux projets pertinents pour le climat et éviter les projets déconseillés (mal adaptation). Il est important d'inclure l'ACC dans les maillons du processus de préparation budgétaire (prévisions budgétaires au niveau national, allocation du budget national au secteur, allocation des ressources au sein du secteur, orientations de l'aide internationale).	1 AN

NIVEAU	OUTILS	DESCRIPTIONS	BONNES PRATIQUES IMPORTANTES POUR L'ACC	DÉLAIS
	SUIVI	Le suivi permet de faire régulièrement le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre. Il est alimenté par une batterie d'indicateurs (résultats, effets, impacts). Les indicateurs définis au niveau d'un PPP particulier doivent idéalement pouvoir s'aligner sur les indicateurs plus généraux (définis au niveau national comme les indicateurs du PND, ou au niveau international comme ceux des ODD) et se décliner en indicateurs plus spécifiques de niveau projet. Le système de suivi requiert une organisation de la collecte des données, de leur traitement et du flux d'information.	Appliquer le décret N° 2012-1159 du 19 décembre 2012 qui instaure un dispositif institutionnel comprenant un organe technique de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PND 2016-2020 et des politiques sectorielles animé pour chaque secteur par un Département en charge de la Planification et des statistiques (DPS). Harmoniser les indicateurs sectoriels avec ceux du système de MRV (Monitoring-Reporting-Vérification) de l'adaptation. À défaut d'indicateurs d'adaptation, il est suggéré de suivre plutôt les résultats de développement sensibles aux effets du climat (et de la dégradation des écosystèmes). Concernant les incidences sur l'environnement (par exemple celles sur les écosystèmes qui jouent un rôle dans la régulation des effets des aléas climatiques), il est recommandé de se focaliser sur les indicateurs de pressions environnementales (plutôt que d'état de l'environnement) de manière à permettre une réaction précoce en cas de problème.	Quotidien
	ÉVALUATION	L'évaluation des politiques (ou PPP) est de préférence systématique (à mi-parcours et ex post), indépendante (externe), impartiale et fiable (croisement ou triangulation des sources de données), appuyée sur des exemples de projets ou d'actions concrètes. Elle se structure selon les grands critères classiques (pertinence, efficacité, efficience, durabilité, cohérence, impact), procède par questions évaluatives déclinées en critères de jugement et indicateurs. Elle cherche à identifier les facteurs qui ont déterminé les performances, de manière à tirer des enseignements et des recommandations. Elle communique ses résultats dans un but d'apprentissage et d'amélioration, inspirant notamment la planification de stratégies ultérieures.	Intégrer l'ACC dans l'évaluation en prenant en compte les enjeux climatiques (et associés) dans l'appréciation des divers critères d'évaluation, à travers un examen du rôle joué par le climat sur les performances constatées et l'étude des effets de la stratégie évaluée sur le climat et les problèmes associés (état des écosystèmes, vulnérabilités). Les évaluations d'impact environnemental (ou climatique) ex post peuvent compléter le dispositif d'ACC dans une évaluation au niveau stratégique ou au niveau des projets pour augmenter la capacité de prévision des Études d'Impact Environnementales et Sociales (EIES).	À la demande

NIVEAU	OUTILS	DESCRIPTIONS	BONNES PRATIQUES IMPORTANTES POUR L'ACC	DÉLAIS
COLLECTIVITÉS	Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)/ Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT)	Le SNAT est l'outil de planification territorial au niveau national. Il fixe les principales options de développement socio-économique et d'aménagement physique et spatial pour le long terme. Il propose, en outre, les principales actions de développement spatial, afin d'assurer l'utilisation optimale des ressources nationales sur le territoire. Les SRAT sont une déclinaison des orientations stratégiques définies dans le cadre du SNAT en tenant compte de la spécificité de chaque région.	Préconiser le « profil environnement et climatique de région » (PECR) comme outil de diagnostic en soutien à la planification régionale et l'alimenter, autant que possible par des indicateurs environnementaux en faisant un état des lieux à réviser régulièrement dans une perspective de suivi. Inclure dans le PECR des analyses de vulnérabilité en tenant compte des Risques Climatiques et de la Réduction des Risques de Catastrophes.	5 ans
	Plan Stratégique de Développement (PSD)/Plan de Développement Local (PDL), Plan Climat Territorial (PCT)	Le plan de développement local est un outil de planification, de gestion, de concertation, de collaboration souple et de regroupement permettant de contribuer à la gestion d'interventions liées aux diverses compétences des collectivités dans le domaine du développement communautaire, économique, social, culturel et environnemental.	↗ Réaliser un diagnostic participatif de la situation actuelle de la collectivité par secteur ; ↗ identifier les atouts et les contraintes de développement ; ↗ définir les perspectives et les stratégies de développement ; ↗ définir les priorités ; ↗ fixer les objectifs du PDL et résultats attendus (par secteur) ; ↗ définir les moyens de mise en œuvre ; ↗ décrire le système de suivi évaluation.	5 ans
	Plan Triennal des Collectivités	Le Programme Triennal est un plan de développement comprenant des actions et opérations ayant pour objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants d'un même territoire, qu'un conseil se propose de réaliser sur une période glissante de trois (3) ans. Il est formalisé annuellement par une délibération du Conseil Territorial http://dgddl.gouv.ci/document tion/201011191649572 01011191649574_PROGRAMME_ TRIENNAL.pdf.	Tenir compte de l'adaptation aux changements climatiques lors de la programmation des investissements et la sélection des projets et programmes à inscrire dans le Programme d'investissement public (PIP) et du budget d'investissement des collectivités.	3 ans
SECTEUR PRIVÉ	Mécanismes fiscaux (Code de l'investissement)	Le code des investissements établi par l'ordonnance N°2012 - 487 du 07 Juin 2012, est un ensemble de mesures incitatives mis en place dans le souci d'adapter le régime des investissements privés aux nouvelles données de l'économie, notamment aux perspectives de croissance.	Les normes ISO définissent des exigences spécifiques de qualité et de forme, dont le respect est garanti et rendu visible. Toutes les normes ISO contribuent à l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD). Cependant, la norme ISO 14090 est la norme qui concerne l'adaptation aux changements climatiques'	Varie en fonction de la zone d'investissement (12 mois à 15 ans)

NIVEAU	OUTILS	DESCRIPTIONS	BONNES PRATIQUES IMPORTANTES POUR L'ACC	DÉLAIS
		Il fixe les conditions, avantages et règles générales applicables aux investissements directs nationaux et étrangers réalisés en Côte d'Ivoire et comprend deux types de régimes applicables aux entreprises en fonction de la nature et du montant de leurs investissements. Ce sont le régime de l'agrément et le régime de déclaration.	C'est la première d'une série des normes ISO dans ce domaine qui spécifie les principes, les exigences et les lignes directrices relatifs à l'adaptation aux changements climatiques. Organisation Internationale de Normalisation ou en anglais International Organisation for Standardisation (ISO) 14090 qui prend en compte l'ACC. Ce référentiel donne les principes, les exigences et le cadrage général de l'adaptation au changement climatique. Cela inclut l'intégration de l'adaptation dans les organismes et entre les organismes, la compréhension des impacts et des incertitudes et la façon d'utiliser ces informations pour étayer les décisions à prendre.	
	Politiques et Stratégies d'ACC sectorielles (RSE)	La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) également appelée responsabilité sociale des entreprises est l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes. Analyse de Cycle de Vie (ACV) La déclaration de performance extra-financière.	Appliquer les directives des principes relatives au développement durable (code de l'Environnement, code minier, code de l'eau, loi d'orientation sur le développement durable et le décret fixant les modalités de mise en œuvre et de suivi de la RSE des organisations).	Varie en fonction des objectifs RSE, de la mise en place d'un projet spécifique.
	Engagements publics Réglementations (norme) ISO 14090 version 2019	Les normes ISO définissent des exigences spécifiques de qualité et de forme, qui contribuent à l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD). La norme ISO 14090 est le référentiel qui donne les principes, les exigences et le cadrage général de l'adaptation au changement climatique. Cela permet d'intégrer au quotidien l'adaptation dans les politiques et stratégies opérationnelles des entreprises et la collaboration entre les entreprises. Cette norme fournit aux entreprises une méthode de travail pour prévenir et s'adapter au changement climatique basée sur la prise en compte des impacts et des incertitudes et la façon d'utiliser ces informations pour étayer les décisions à prendre.	Informer, éduquer et communiquer avec les entreprises afin d'intégrer la norme ISO 14090 dans leur système de gestion ; Permettre aux entreprises de profiter des opportunités qui peuvent se présenter en intégrant les actions d'adaptation dans leur politique de développement. https://www.afnor.org Aider les entreprises à évaluer les impacts du changement climatique dans leur domaine d'activités ; Élaborer des normes d'adaptation au changement climatique spécifiques aux secteurs d'activités de l'entreprise. ↗ Définir une démarche logique et itérative : principes généraux ; ↗ planifier l'adaptation ; ↗ mettre en œuvre ; ↗ suivre et évaluer.	3 ans

NIVEAU	OUTILS	DESCRIPTIONS	BONNES PRATIQUES IMPORTANTES POUR L'ACC	DÉLAIS
	Éléments de politiques publiques pouvant favoriser l'investissement de l'ACC, (Plan stratégique d'investissement)	Le plan stratégique est le résultat d'une démarche qui permet d'aligner le développement de l'entreprise pour les prochaines années en faisant des choix judicieux.	Intégrer les actions d'adaptation dans le développement de stratégie de développement des entreprises prenant en compte sa pertinence, sa faisabilité et sa réussite.	5 ans
	Groupes de travail	CGECI, CCI, PME, UNEMAF, FIPME, ASACI, Cadre de concertation État- Secteur Privé, ANOPACI, ANACACI, ANAQUACI, APBEFCI etc.	Renforcer les capacités des groupes de travail sur l'ACC (prévention, impacts au changement climatique et des incertitudes et la façon d'utiliser ces informations pour étayer les décisions à prendre.) Renforcer les capacités de collaboration en matière d'adaptation climatique.	Durant la durée du mandat
Organisation de la Société Civile (OSCs)	Stratégie des faitières	Intégrer la résilience climatique et la promotion des pratiques et technologies climato-intelligentes dans les programmes de développement des filières.	Disposer d'un diagnostic du niveau de mise en œuvre des pratiques/ technologies climato-intelligentes, et les stratégies et politiques de durabilité, de la vulnérabilité aux effets des changements climatiques, et d'un plan de verdissement et de résilience climatique pour les filières.	5 ans
	Projets et programmes	Les OSCs traduisent les politiques d'adaptation au changement climatique en projets en s'appuyant sur le PNA.	Initier et développer des projets d'ACC alignés sur le PND, les CDNs, le PNA et les cadres programmatiques d'appui au pays des PTFs en vue de renforcer la résilience des communautés locales.	Tout au long de la mise en œuvre du PNA.
Partenaires Techniques et Financiers	Cadre programmatique pays	Le Cadre Programmatique est un plan à partir duquel sont élaborés les programmes d'aide de chacun des PTF. Il édicte l'axe de travail, les objectifs et lignes d'actions des programmes d'aide et d'appui au niveau national. Il permet d'engager le processus de sélection des agences d'exécution sur la base de leurs intérêts, de leurs capacités, de leurs portefeuilles existants et possibilités de cofinancements.	Intégrer l'ensemble des défis nationaux et sectoriels dans le programmatique pays des PTFs ; Appuyer la mise en place de projets structurants à impacts directs et/ou visibles et qui renforcent la résilience des communautés locales.	Court, moyen et long terme
	Partenaires Techniques et Financiers	↗ Financement de projets et programmes ; ↗ Assistance technique (renforcement de capacités des acteurs nationaux) ; ↗ Aider les entreprises à atteindre leurs objectifs financiers et opérationnels en fournissant des capitaux et des conseils stratégiques.	Appuyer le renforcement de capacités des acteurs pour l'ACC et favoriser le financement de projets qui renforcent la résilience des communautés locales ; Garantir le succès et la transparence des projets et des initiatives collaboratives en définissant clairement les objectifs et les résultats à atteindre.	Sur la durée du processus PNA

La figure ci-dessous fait un résumé des différents points d'intégration de l'adaptation au changement climatique dans le cycle budgétaire (Rapport CPEIR[47], 2023).

Figure 9 : Points d'entrée pour l'intégration des questions climatiques dans le processus de programmation et de budgétisation (CPEIR, 2023)

			ACTEURS	Intégration climat
PREPARATION DU PROJET DE PIP MINISTERIEL	PROCEDURES PIP Elaboration des PIP Ministériels et pré-conférence programme interne	Janvier-Février	Ministères sectoriels, Ministère du Plan,	Identification, analyse et sélection des projets suivant critères climatiques
	Présentation du PIP ministériel en conférences programmes	mars		
	Analyse, sélection et programmation de l'ensemble des projets et programmes	mars		Examen et adoption projets PIP, tenant compte de l'impact climatique
	Présentation et adoption du projet de PIP en conseil des ministres			
Cadrage macro-budgétaire	PROCEDURES DE CADRAGE BUDGETAIRE Cadrage macro-économique à moyen terme (DGE, ENS, BCEAO)	Avril	Ministère Economie et Finances, Ministère du Budget, Ministère du Plan, Ministères sectoriels	Cadrage macro intégrant les scenarios climatiques Evaluation des risques budgétaires Liés au climat Intégration des aspects climat dans les DPPD
	Cadrage budgétaire (DGBF)	Mai		
	Préparation du document de programmation budgétaire et économique pluriannuel (DGBF (DGBF)	juin		
	Détermination des enveloppes budgétaires (DGBF)			
	Lettre de cadrage Du Premier Ministre (DGBF, Primature)	juin		
Budgétisation	PREPARATION DU BUDGET ANNUEL Conférences budgétaires et arbitrage	juillet-août		Intégration des aspects climat dans les PAP annuels (PAP)
	Projet Budget	septbr		
	Adoption du projet de budget en Conseil de Ministres			


Énergie solaire, option d'adaptation à financer


Cacao : des pertes à chiffrer

47 Rapport de revue des dépenses publique et institutionnelle sur le climat (CPEIR) en Côte d'Ivoire

5.5 *Principes directeurs* de mise en œuvre

La mise en œuvre du PNA sera régie par des principes directeurs spécifiques en vue d'assurer la durabilité des interventions par l'ensemble des acteurs. Ces principes directeurs au nombre de cinq (5) s'appuient sur ceux édictés par le Plan National de Développement (PND 2021-2025)[48] et les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) révisées[49]. Il s'agit de :

5.5.1 L'*appropriation*

Ce principe traduit la volonté et l'engagement de toutes les parties prenantes, à conduire les actions d'adaptation aux changements climatiques en plaçant l'intérêt général au cœur du processus. Les actions d'adaptation doivent être conformes aux priorités et besoins des populations. De même, l'appropriation implique la mise en place de mécanismes de coordination efficaces des interventions.

5.5.2 La *subsidiarité*

La mise en œuvre du PNA sera réalisée en responsabilisant les acteurs intervenant aux différentes échelles aussi bien au niveau national que local en fonction des avantages comparatifs en termes d'efficacité, de ciblage, d'économies d'échelle, etc. En d'autres termes, la responsabilité d'une action d'adaptation au changement climatique incombe à l'entité compétente la plus proche de ceux qui sont directement concernés par cette action.

5.5.3 La *participation*

La mise en œuvre réussie du PNA requiert une large participation des acteurs. La mise à disposition et l'accès des parties prenantes aux informations, données scientifiques et techniques sont essentiels pour orienter le choix des interventions pratiques. Les avis et priorités des bénéficiaires seront pris en compte dans la démarche d'opérationnalisation des options d'adaptation préconisées en conformité avec la réglementation en vigueur. L'implication effective de tous les acteurs en vue de préparer et de conduire les actions conduisant au changement est indispensable pour la réalisation des objectifs assignés au PNA.

5.5.4 La *complémentarité*, la synergie et l'inclusion

La mise en œuvre du PNA n'est pas seulement l'affaire des services centraux étatiques, mais aussi celle des collectivités locales, du secteur privé, des acteurs de la société civile et des partenaires au développement. Tous ces acteurs doivent être impliqués dans la mise en œuvre des actions du PNA. La complémentarité et la synergie visent la combinaison efficiente des moyens et des ressources en vue d'optimiser les résultats de l'adaptation aux changements climatiques.

5.5.5 La *transparence*

Le PNA doit être mis en œuvre de manière transparente. La transparence permet de renforcer la confiance entre les parties prenantes et de suivre les progrès par rapport aux objectifs fixés. Pour ce faire, des outils de suivi et évaluation seront élaborés, et un système de Mesures, Notification et Vérification (MNV) est mis en place.



Administration publique, actrice de la mise en œuvre

48 Plan National de Développement-PND 2021-2025-Orientations stratégiques-Tome 2, p 23.

49 Contributions Déterminées au niveau National révisées de la Côte d'Ivoire (mars 2022) p 24.

5.6 Genre et *inclusion sociale* dans la mise en œuvre

La mise en œuvre du PNA qui s'appuie sur une approche transformatrice de genre par sa transversalité dans les options et les outils de mise en œuvre, garantit que les politiques, projets, programmes et investissements en matière d'adaptation contribuent à réduire les inégalités structurelles et les risques différenciés auxquels sont confrontés les femmes/filles et les hommes/garçons en raison des normes de genre et relation de pouvoir. Cette approche contribue à renforcer la résilience des sous-groupes sociaux les plus vulnérables, notamment les femmes en milieu rural, les jeunes, les enfants, les personnes handicapées et les personnes du 3ème âge.

Ce principe de transversalité des questions genre dans le PNA exige que les investissements et financements relatifs à la résilience contribuent significativement à traiter les questions différenciées et sexo-spécifiques tenant compte de l'âge et de l'intersectionnalité découlant des impacts du dérèglement climatique. Cette orientation doit s'exécuter par un financement ciblant les actions et activités d'autonomisation économique, de renforcement des capacités, l'accès équitable aux innovations technologiques, ressources, biens et services spécifiques en faveur des femmes, des jeunes et des enfants. Ainsi, l'intégration systématique des questions genre, équité et inclusion sociale contribue à accroître l'efficacité et la durabilité des actions de résilience du PNA.

5.7 Coût et *financement* du plan d'action

5.7.1 Coût du *plan d'action*

La monétarisation des risques, l'exploitation des documents stratégiques, le retour d'expériences sur la mise en œuvre de projets d'adaptation, les bases de données des fonds climat, et la consultation d'experts ont permis d'évaluer le coût de la mise en œuvre des 88 options d'adaptation, sur la période 2026-2035, à **20 346 604 843 835 F CFA soit 36 993 826 989 USD**. Le **tableau 7** détaillé par secteur et par axe. Le plan d'action détaillé, incluant les coûts des options par secteur, et par axe est présenté à l'annexe 1.

5.5.3 *Instruments financiers* du PNA

Plusieurs sources et instruments de financement sont nécessaires pour accompagner la mise en œuvre du plan national d'adaptation aux changements climatiques. Parmi ces instruments, certains relèvent des prérogatives de l'État ; d'autres relèvent du secteur privé et des partenaires techniques et financiers. En Côte d'Ivoire, l'étude sur le potentiel des différents instruments et options financiers de l'Adaptation au Changement Climatique (ACC) du secteur privé, et d'évaluer l'engagement actuel et potentiel du secteur privé dans les cinq (05) secteurs prioritaires d'adaptation et présenter les options d'intervention pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans le dispositif économique de la Côte d'Ivoire » publiée en janvier 2021, a démontré l'existence de quelques outils financiers et non financiers destinés au financement des actions d'adaptation aux changements climatiques. À titre d'exemple, le tableau 3 ci-après présente cet ensemble d'instruments financiers pouvant être mobilisés par les parties prenantes pour le financement du plan national d'adaptation aux changements climatiques de la Côte d'Ivoire.

Tableau 7 : **Coûts de l'adaptation** par axe et par secteur

Coûts par secteurs		
SECTEURS	F CFA	USD (1 USD = 550)
Agriculture	5 529 132 890 304	10 052 968 891
Utilisation des terres	616 995 180 873	1 121 809 420
Ressources en eau	8 238 461 112 982	14 979 020 205
Zone côtière	1 145 213 668 229	2 082 206 670
Santé	4 019 620 810 746	7 308 401 474
Total	**19 549 423 663 135**	**35 544 406 660**

Coûts par axes		
AXES	F CFA	USD (1 USD = 550)
Axe I : Renforcement de la gouvernance des connaissances, de la communication et de la sensibilisation	759 028 414 489	1 380 051 663
Axe II : Renforcement des capacités et développement d'infrastructures sectorielles climato-résilientes	14 422 090 028 651	26 221 981 870
Axe III : Promotion et renforcement de l'innovation, de l'offre technologique et de la veille technologique	3 804 850 884 895	6 917 910 700
Axe IV : Renforcement des capacités, aménagement durable et solutions basées sur la nature	456 300 441 100	829 637 166
Axe V : Recherche, alerte précoce, risque de catastrophe et autres mesures transversales	904 335 074 700	1 644 245 590
Total	**20 346 604 843 835**	**36 993 826 989**

NB : L'axe transversal est un axe qui prend en compte des mesures d'adaptation hors secteurs. Il vient donc en augmentation du coût des secteurs.

ENCADRÉ 4 :

Outils stratégiques pour une gestion des *finances publiques* adaptée au climat en Côte d'Ivoire

L'intégration du climat dans la gestion budgétaire est un levier majeur pour renforcer la résilience de la Côte d'Ivoire face aux inondations, sécheresses et autres chocs climatiques. Trois outils clés le PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability) Climat, la Déclaration des Risques Budgétaires (DRB) et les marqueurs climatiques / taxonomie verte permettent d'aligner les finances publiques sur les priorités d'adaptation, de suivre l'efficacité des dépenses et d'améliorer la transparence.

1. PEFA Climat : Évaluer la Capacité d'Adaptation

Le cadre d'évaluation PEFA Climat analyse la capacité du système de finances publiques à soutenir les politiques d'adaptation. Il vérifie si les stratégies et plans nationaux, notamment les CDN, PNA sont traduites en allocations budgétaires concrètes, si les investissements publics intègrent des critères de résilience, et si la gestion des actifs prend en compte l'exposition aux risques climatiques. En Côte d'Ivoire, cet outil évalue l'intégration d'analyses de résilience pour les projets d'infrastructures et la capacité du budget national à anticiper les coûts post-catastrophe. Dans le cas de l'adaptation, cela signifie évaluer si le système budgétaire est en mesure de définir, d'intégrer et d'allouer des ressources aux priorités d'adaptation identifiées dans les politiques nationales.

2. Déclaration des Risques Budgétaires : Quantifier les Coûts de l'Adaptation

La Déclaration des Risques Budgétaires (DRB) est un outil d'analyse qui permet à l'État d'anticiper les chocs potentiels sur les finances publiques et de mettre en place des mesures de mitigation. Elle est indispensable à la construction d'un budget climato-sensible, car elle traduit en coûts financiers les besoins d'adaptation aux effets du changement climatique.

La DRB anticipe l'impact financier des catastrophes climatiques sur le budget de l'État et hiérarchise les priorités d'adaptation. En Côte d'Ivoire, un modèle spécifique estime les coûts directs (réhabilitation d'infrastructures : 143,8 milliards F CFA/an pour une inondation majeure ; 55,3 milliards F CFA/an pour la sécheresse) et indirects (pertes fiscales d'environ 14,43 milliards F CFA/an). L'impact budgétaire total est estimé à 161 millions USD par an, soulignant l'urgence d'intégrer ces coûts dans la planification.

3. Marqueurs Climatiques et Taxonomie : Assurer la Traçabilité des Financements

Les marqueurs climatiques (Marqueurs de Rio) et la taxonomie de transition permettent d'identifier, de classifier et de suivre les dépenses publiques liées à l'adaptation. Le marquage étiquette chaque projet selon son objectif (ex. digues, routes résilientes, cultures résistantes à la sécheresse), tandis que la taxonomie définit les critères pour qu'une activité soit reconnue comme « adaptation ». En Côte d'Ivoire, ces outils font le lien entre l'estimation des besoins financiers (DRB) et l'exécution budgétaire, améliorant la transparence et le pilotage des financements climatiques nationaux et internationaux. Parallèlement, une taxonomie adaptée au contexte national facilite le classement des dépenses dans les secteurs prioritaires de l'adaptation face aux inondations et à la sécheresse – comme le renforcement des routes dans les zones inondables, les investissements dans les systèmes de gestion de l'eau, la promotion de cultures résistantes à la sécheresse ou la construction d'établissements sanitaires résilients aux catastrophes. Cette traçabilité permet au gouvernement ivoirien de mieux piloter sa stratégie d'adaptation et de rendre compte de manière transparente de l'utilisation des financements climatiques, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

Ensemble, ces trois instruments offrent à la Côte d'Ivoire une base solide pour construire une gestion budgétaire climato-sensible, renforcer la résilience des secteurs clés et rendre compte de l'utilisation des ressources affectées à l'adaptation.

8 indicateurs

8 indicateurs financiers permettant de suivre le volume de financement consacré à l'adaptation

Tableau 8 : Instruments de financement climatique (source : Climate Finance Innovation for Africa August 2022)

TYPE D'INSTRUMENT	NATURE DE L'INSTRUMENT	PARTIES PRENANTES MOBILISABLES	DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER
Instruments Non cotées	**Dette**	↗ Partenaires techniques et financiers ↗ Banque et établissements financiers	Investissements réalisés dans une entreprise ou un projet avec l'attente d'un remboursement à une date ultérieure (échéance) avec intérêt. Selon le contrat de prêt, les paiements peuvent être effectués mensuellement, semestriellement ou sous forme de montant forfaitaire à la fin de la durée du prêt. Les prêts sont généralement garantis par des tiers ou garantis par les actifs détenus par l'entité qui contracte le prêt en cas de liquidation ou de faillite.
	Capital	↗ États ↗ Partenaires techniques et financiers ↗ Entreprises privées ↗ Banques & établissements financiers	Investissements effectués dans une entreprise par des investisseurs en échange d'actions ordinaires ou privilégiées. Les placements en actions comportent un risque plus élevé que les placements par emprunt, car leur rendement dépend de la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices et, en cas de liquidation ou de faillite, ils sont remboursés en dernier.
	Subventions	↗ États ↗ Partenaires techniques et financiers	Fonds fournis par une entité (habituellement un organisme public ou un organisme) à une personne ou à une institution dans un but précis considéré comme étant dans l'intérêt public. Contrairement aux prêts, les subventions ne sont pas remboursées pour un retour sur investissement. Certaines subventions peuvent être converties en capitaux propres ou en prêts si un projet atteint certains jalons convenus à l'avance.
	Dons	↗ Entreprises privées ↗ Partenaires techniques et financiers ↗ Fondation	Ressources financières octroyées par une entité dans un but d'intérêt général. Contrairement aux subventions, les dons ne sont pas remboursés.
Instruments de marché des capitaux	**Obligations durables et *Sukuks* durables (ESG)**	↗ États ↗ Entreprises privées ↗ Banques et institutions financières ↗ Partenaires techniques et financiers	Les obligations vertes ou durables sont des titres à revenu fixe dont le produit est affecté à des actifs climatiques et environnementaux, ou à des financements des projets climatiques ou environnementaux spécifiques. Les *sukuks* verts ou durables sont des certificats financiers conformes à la charia similaire aux obligations vertes ou au lieu d'intérêts, les investisseurs reçoivent une part convenue des bénéfices générés par le pool d'actifs sous-jacents, qui sont partiellement détenus par les investisseurs.
Instruments de financement axés sur les résultats	**Financement Fondé sur les résultats ou *sustainable linked loans***	↗ Partenaires techniques et financiers ↗ Banques et établissements financiers	Le financement axé sur les résultats (ou conditionnel) est un terme utilisé ici pour inclure tout type de mécanisme de paiement en fonction des résultats (fondé sur les extrants ou sur les résultats), où les fonds sont décaissés par les investisseurs seulement après que le projet a atteint certains résultats prédéterminés, quelle que soit la manière dont ces objectifs ont été réalisés. Les résultats sont généralement vérifiés par un auditeur indépendant.

TYPE D'INSTRUMENT	NATURE DE L'INSTRUMENT	PARTIES PRENANTES MOBILISABLES	DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER
	Finance carbone	Entreprises privées et publiques ↗ Partenaires techniques et financiers	La finance carbone est un type de mécanisme de financement axé sur les résultats qui implique des contrats d'échange de réductions d'émissions sur les marchés du carbone sous forme de quotas ou de crédits de carbone. Les réductions d'émissions sont généralement vérifiées par un auditeur tiers.
	Obligations d'impact environnemental	↗ États ↗ Partenaires techniques et financiers ↗ Entreprises privées ↗ Banques et institutions financières	L'obligation à impact environnemental est une obligation innovante de paiement à la réussite d'instruments de financement pour lesquels le rendement financier de l'investissement est directement lié à la capacité du projet à livrer avec succès les résultats environnementaux.
Instruments d'atténuation du risque climatique	**Garanties contre un risque climatique**	↗ Partenaires techniques et financiers ↗ Banques et institutions financières	Promesse d'exécution à un bénéficiaire dans le cas où la partie qui fournirait normalement un service ou un bien omet de le faire. Dans la garantie est inséré un accord juridique pour fournir une couche de protection supplémentaire pour le bénéficiaire.
	Assurance	↗ Compagnies d'assurance et de réassurance	Accord direct entre un assureur et un souscripteur pour fournir une compensation financière dans le cas d'un événement qui, selon le cas, entraîne un préjudice ou une perte
Instruments innovants mobilisables	**Conversion de dettes**	↗ États ↗ Partenaires techniques et financiers	Un ou plusieurs créditeur(s) peuvent annuler une partie de leur dette en vue de libérer des fonds pour une initiative désignée. Les exemples existants incluent principalement des échanges dette-nature et des échanges dette-développement[50].
	Taxe carbone	↗ États	Un prélèvement ou des droits sur des biens ou des services afin de générer des recettes gouvernementales ou de modifier les structures d'incitation. Quelques exemples sont les taxes sur le carbone. Les recettes générées à l'aide de ces instruments peuvent être réservées pour soutenir des mesures d'adaptation[51].


Mangroves et finance carbone


Pêche lagunaire, acteurs à mobiliser

50 United Nations Department for Economic and Social Affairs [UN DESA], 2012

51 Sources : Climate Finance Innovation for Africa August 2022

TYPE D'INSTRUMENT	NATURE DE L'INSTRUMENT	PARTIES PRENANTES MOBILISABLES	DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER
	Adaptation benefit Mechanism (ABM)	↗ Partenaires techniques et financiers	L'Adaptation Benefits Mechanism (ABM) est un mécanisme innovant permettant de mobiliser des financements nouveaux et supplémentaires des secteurs public et privé pour renforcer l'action d'adaptation au changement climatique. Il a le potentiel d'accélérer la transformation vers un développement sobre en carbone, résilient et durable des pays hôtes en valorisant la résilience. L'ABM encouragera les investissements en facilitant les paiements pour la fourniture des avantages de l'adaptation. L'ABM contribuera directement à la mise en place d'un nouveau modèle d'entreprise pour l'adaptation et la réalisation des : ↗ Objectifs de développement durable (ODD) ; ↗ Objectifs d'adaptation et de financement climatique de l'Accord de Paris ; ↗ Objectif de financement à long terme de la CCNUCC ; ↗ Objectifs et besoins d'adaptation et de résilience des pays en développement exprimés, entre autres, dans les contributions déterminées au niveau national, les plans nationaux d'adaptation, les plans d'action technologique et les stratégies à long terme pour un développement à faibles émissions, résilient et durable.

5.5.4 Mobilisation des *ressources financières*

Le financement du PNA fait appel à différentes ressources de financement internes et externes. Il s'agit entre autres des ressources proposées par le budget national, les partenaires bilatéraux, les partenaires multilatéraux, les fondations, les acteurs du secteur privé et les OSC, etc.

La Côte d'Ivoire se dote d'une stratégie de mobilisation reposant sur la structuration de ses besoins en financement (chiffrage), l'identification des partenaires techniques et financiers pertinents selon les options puis, l'analyse de leurs outils et conditions de financement.

Dans le cadre de la stratégie de mobilisation des ressources financières du PNA, des plaidoyers envers les principaux décideurs politiques, les donateurs, les acteurs des secteurs public et privé, les organismes de la société civile sont prévus.

Ces plaidoyers participeront à l'appropriation, l'engagement et la mobilisation des ressources financières indispensables au financement du PNA.

Le tableau ci-après présente une vue de l'ensemble des parties prenantes à impliquer et les portes d'entrée pour la mobilisation des ressources financières pour le PNA.

*Tableau 9 : **Parties prenantes** du financement de l'ACC[52]

Parties prenantes et rôles dans le financement de l'adaptation aux changements climatiques		
OFFRES DE FINANCEMENT SUR CONDITIONS COMMERCIALES	ACTIONS POUVANT ÊTRE RÉALISÉES	CAS PRATIQUES DE FINANCEMENT (PORTES D'ENTRÉES)
Banques commerciales	Les banques commerciales ont des réseaux qui peuvent être mis à profit, y compris les relations avec les agriculteurs, les coopératives et les entreprises et peuvent renforcer leurs capacités techniques pour structurer les instruments financiers en partenariat avec les banques de développement et autres bailleurs de fonds concessionnels	Banque centenaire de l'Ouganda a développé des produits financiers qui encouragent l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales pauvres du pays. L'offre est de fournir aux agriculteurs des prêts à un taux d'intérêt préférentiel pour qu'ils puissent acheter des semences résistantes au climat et/ou des kits d'irrigation moins consommateurs d'eau. https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2017/08/napgn-fr-2017-financing-nap-processes-contributing-to-the-achievement-of-ndc-goals.pdf
Banques panafricaines (PAB)	Elles peuvent investir dans les entreprises et intégrer la résilience dans leurs portefeuilles de prêts. Les PAB ont réussi à accroître l'accès des entreprises financées et accroître la concurrence et l'efficacité dans le secteur bancaire et peuvent avoir un impact positif sur la stabilité micro prudentielle avec le moins de risques cycliques comportement en temps de crise.	Chocs climatiques : la Banque africaine de développement (BAD) a octroyé 19,25 millions de dollars à Madagascar pour faire face aux multiples risques de catastrophes naturelles https://www.afdb.org/fr/news-and-events/press-releases/chocs-climatiques-la-banque-africaine-de-developpement-octroie-1925-millions-de-dollars-madagascar-pour-faire-face-aux-multiples-risques-de-catastrophes-naturelles-57727
Assurance	La pénétration de l'assurance est concentrée sur quelques grands marchés comme l'Afrique du Sud, Nigéria et Kenya. Les assureurs ont avancé les capacités techniques d'évaluation des risques climatiques et la capacité d'innovation dans les mécanismes de transfert du risque climatique.	Les compagnies d'assurances devraient évaluer les impacts des risques climatiques physiques sur la qualité des actifs de leur portefeuille d'assurance (couverture des sinistres). Elles devraient aussi évaluer leurs expositions aux risques physiques. https://www.credit-agricole.fr/agriculteur/assurances/activite-agricole/assurance-recoltes.html
Grandes entreprises privées	La durabilité et la résilience dans la production et l'approvisionnement alimentaires sont de plus en plus au centre des préoccupations des grandes sociétés multinationales, en particulier celles qui ont des chaînes d'approvisionnement mondiales. Les entreprises ont le potentiel de déployer des financements et la technologie à grande échelle pour entreprendre des mesures d'adaptation, mais seront largement concentrées sur leurs propres chaînes d'approvisionnement.	↗ Les grandes entreprises financent les options d'adaptation aux changements climatiques soit ↗ Par leur plan de gestion environnementale et sociale lors de la mise en œuvre de leur projet. ↗ Par le biais de leur politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE) ↗ Par des activités de surveillance des sols, la mise en œuvre de projets d'agroforesterie

52 Rapport du plan d'investissement du PNA, 2023

Parties prenantes et rôles dans le financement de l'adaptation aux changements climatiques

OFFRES DE FINANCEMENT SUR CONDITIONS COMMERCIALES	ACTIONS POUVANT ÊTRE RÉALISÉES	CAS PRATIQUES DE FINANCEMENT (PORTES D'ENTRÉES)
Institutions multilatérales et bilatérales de développement	Elles jouent un rôle essentiel dans l'intégration de l'adaptation dans le financement du développement en évaluant les risques climatiques et la vulnérabilité. Elles aident les gouvernements des pays à renforcer leurs capacités d'intégration de l'adaptation, et la mobilisation de capitaux privés. Les institutions multilatérales et bilatérales peuvent combler les lacunes en matière de connaissances grâce à des outils tels que les études de faisabilité, les évaluations des risques commerciaux, l'assistance technique, et les études de marché.	Le Programme de gestion du littoral ouest-africain « WACA » a été conçu pour répondre au besoin d'intégration régionale. C'est une instance de mobilisation grâce à laquelle les partenaires techniques et financiers peuvent contribuer au développement durable du littoral, avec comme angle d'attaque la lutte contre l'érosion et les inondations côtières. https://www.banquemondiale.org/fr/programs/west-africa-coastal-areas-management-program Évaluation des pertes, dommages et des besoins à la suite des inondations de juin 2018 à ABIDJAN a été préparée par une équipe d'experts de la Banque mondiale, de l'Union Européenne et du Programme de Nations Unies pour le Développement. https://reporterre.net/IMG/pdf/rapportcatastrophesnaturellescotedivoire.pdf
Banques sous-régionales de développement (BSRD)	Elles ont pour mandat de contribuer à des projets d'intégration régionale et de développement des infrastructures régionales. La Banque africaine de développement (BAD), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et la Banque de la CEDEAO pour l'investissement et le développement (BIDC) sont opérationnelles en Afrique de l'Ouest.	La BOAD est une entité de mise en œuvre des mécanismes financiers dédiés, grâce à ses accréditations au Fonds pour l'Adaptation (en 2011 et 2016), au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en 2015 et au Fonds Vert pour le Climat (FVC) en 2016. Les domaines d'intervention de la BOAD dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques sont : ↗ La promotion des variétés agricoles capables de s'adapter ↗ L'appui à la réduction des risques de catastrophes par : (i) le renforcement de la planification, de la détection précoce et de la réponse aux catastrophes naturelles ; (ii) l'intégration de la variabilité climatique et la gestion des risques dans les investissements nationaux https://www.boad.org/wp-content/uploads/2018/08/2volets-finance-climat-2018-VF.pdf
Fonds multilatéraux pour le climat (FMC)	Les fonds multilatéraux pour le climat accords internationaux ou pour un mandat spécifique assurer le financement de l'adaptation en Afrique soit par le biais de subventions ou d'instruments liés au marché. Ils jouent un rôle de catalyseur en facilitant et en accélérant le financement dans les projets d'adaptation en fournissant des instruments tels que les fonds propres de première perte ou junior, des garanties de remboursement et des subventions pour mobiliser les investissements privés.	Fonds vert (FVC) : les ressources du fonds vert pouvant aller jusqu'à 1 million UDS peuvent être utilisées pour renforcer la capacité des pays à collaborer avec le FVC et à utiliser efficacement le financement climatique. Cela peut améliorer l'aptitude des bénéficiaires à accéder au financement nécessaire pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation priorisées via le processus PNA[53]. https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2017/08/napgn-fr-2017-financing-nap-processes-contributing-to-the-achievement-of-ndc-goals.pdf

53 Financer les processus de plans nationaux d'adaptation (PNA) : Favoriser l'atteinte des objectifs d'adaptation des contributions déterminées au niveau national (CDN)

Parties prenantes et rôles dans le financement de l'adaptation aux changements climatiques

OFFRES DE FINANCEMENT SUR CONDITIONS COMMERCIALES	ACTIONS POUVANT ÊTRE RÉALISÉES	CAS PRATIQUES DE FINANCEMENT (PORTES D'ENTRÉES)
Entreprises publiques	Les entreprises publiques sont des entités qui sont partiellement ou entièrement détenues par le gouvernement pour fournir des services dans un dans un ou plusieurs secteurs particuliers secteur ou secteurs particuliers. Les entreprises publiques sont une opportunité substantielle pour le financement de l'adaptation aux changements climatiques ou le développement de solutions pouvant contribuer à la lutte climatique.	**Responsabilité sociale et environnementale (RSE) :** les grandes entreprises financent les options d'adaptation par le biais de leur politique RSE (fourniture de points d'eau, des systèmes d'assainissement etc ;). **Développer des projets (VIGICLIMM),** a pour objectif d'améliorer la qualité des informations climatiques en assurant notamment la prévention des inondations, l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques etc. Il permettra l'installation de stations de collecte d'informations météorologiques, d'outils numériques de traitement, la création d'un centre de prévision et d'alerte, la diffusion des informations météorologiques etc. https://www.sodexam.com/?page_id=4047
Gouvernements africains	Les gouvernements africains dépensent déjà une part considérable de leur budget à l'adaptation. Pour 42 pays africains lorsque des données étaient disponibles, les dépenses d'adaptation totales pondérées étaient d'environ 0,18 % du PIB, et les dépenses non pondérées étaient d'environ 3,4 % du PIB, tous deux supérieurs à la part des financements pour l'adaptation des donateurs internationaux. Les gouvernements africains jouent un rôle déterminant dans le déploiement de capitaux aux activités d'adaptation non commerciales et les niveaux actuels de dépenses représentent environ 20 % du besoin total d'adaptation.	Les gouvernements peuvent appliquer des taxes, des prélèvements et des droits sur des biens afin de générer des recettes ou de modifier les structures. **Les taxes sur le carbone** pourraient générer des ressources pour soutenir des mesures d'adaptation aux changements climatiques. **Budget de l'État :** les gouvernements peuvent utiliser une partie de leurs budgets disponibles pour financer directement des options d'adaptation aux changements climatiques ou pour subventionner le coût des biens tels que les technologies d'irrigation plus efficaces en vue de réduire la consommation d'eau.
Agences gouvernementales étrangères (APD)	Les agences gouvernementales sont des éléments de financement de l'adaptation en Afrique pour réduire les risques liés aux activités d'adaptation et soutenir davantage le financement commercial. Les agences bilatérales ont un appétit pour le risque relativement élevé et des mandats climatiques forts.	**Agence Française de Développement (AFD)** **Adaptation** accompagne 15 pays et organisations régionales particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique dans la mise en œuvre de leurs stratégies d'adaptation. Adaptation propose une assistance technique et des activités de renforcement des capacités pour consolider leur gouvernance climat, mieux intégrer l'adaptation au changement climatique dans leurs politiques publiques et faire émerger des projets d'adaptation structurants. https://www.afd.fr/fr/adaptaction


Forêt, un capital à financer durablement


Réseau électrique à rendre résilient

Parties prenantes et rôles dans le financement de l'adaptation aux changements climatiques

OFFRES DE FINANCEMENT SUR CONDITIONS COMMERCIALES	ACTIONS POUVANT ÊTRE RÉALISÉES	CAS PRATIQUES DE FINANCEMENT (PORTES D'ENTRÉES)
Philanthropies, fondations et organisations à but non lucratif	Les organismes de philanthropie peuvent réduire les risques liés aux activités d'adaptation, attirer des financements privés et soutenir le renforcement des capacités techniques. Le financement philanthropique est plus agile et flexible que l'APD et peut servir de capital catalyseur pour le secteur privé d'investissement.	Fondation Bill and Melinda Gates Finance les petits agriculteurs en Afrique et en Asie pour les aider à s'adapter au changement climatique. Cette somme sera distribuée sur quatre ans pour favoriser des innovations leur permettant de mieux résister aux sécheresses, aux canicules et aux inondations extrêmes amplifiées par les changements climatiques https://www.europe1.fr/societe/climat-la-fondation-gates-donne-14-milliard-de-dollars-pour-aider-les-petits-agriculteurs-4145920#:~:text=Des%20petits%20agriculteurs%20en%20Afrique,lors%20de%20la%20COP%2027.
FINANCEMENT DE L'OFFRE SUR CONDITIONS CONCESSIONNELLES		

ENCADRÉ 5

Mise en œuvre du PNA : Transformer les *défis climatiques* en opportunités

La mise en œuvre du Plan National d'Adaptation (PNA) s'appuie sur une stratégie ambitieuse pour renforcer la résilience de la Côte d'Ivoire face aux effets du changement climatique. Mais pour produire des résultats tangibles, plusieurs défis doivent être relevés.

Sur le plan institutionnel et politique, l'intégration effective de l'adaptation dans tous les secteurs nécessite une coordination solide entre les ministères et organismes publics. Cela suppose des ressources humaines qualifiées capables d'élaborer des stratégies et d'évaluer les risques climatiques. Une volonté politique forte, orientée vers l'intérêt général, doit mobiliser les ressources nécessaires. L'adaptation doit également être inscrite de façon systématique dans les plans de développement nationaux pour garantir la cohérence des actions. Harmoniser les politiques climatiques avec les politiques sectorielles évite les contradictions et maximise l'impact, tandis que l'implication des communautés, du secteur privé et de la société civile assure l'appropriation et la réussite des initiatives.

Sur le plan financier, la dépendance actuelle aux fonds extérieurs rend le PNA vulnérable. Un financement national plus robuste est indispensable, de même qu'une intégration claire des impacts climatiques dans les budgets nationaux et locaux. Il s'agit aussi de mieux identifier et mobiliser les sources de financement disponibles, de dépasser la vision du climat comme seul enjeu environnemental et de renforcer les capacités pour répondre aux exigences des bailleurs. Le secteur privé, encore hésitant face aux coûts initiaux et aux incertitudes, doit être encouragé et accompagné pour investir dans l'adaptation.

Sur le plan technique, le déficit d'expertise et l'insuffisance des systèmes d'information climatique constituent un frein majeur. Des données fiables et à jour sont indispensables pour orienter les décisions et concevoir des politiques d'adaptation efficaces.

La gouvernance du PNA, assurée par le Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique à travers le Programme National Changements Climatiques (PNCC), repose sur trois piliers :

Aligner les actions d'adaptation avec les priorités nationales ;

Ancrer la coordination institutionnelle ;

Capitaliser les expériences et bonnes pratiques issues de la mise en œuvre.

CHIFFRES CLÉS : MISE EN ŒUVRE

2026 à 2035

Le Plan National d'adaptation (PNA) se décline de 2026 à 2035 en trois phases

3 objectifs

Trois objectifs majeurs sont attendus du dispositif de gouvernance du PNA

5 principes

Ces principes directeurs au nombre de 5

2026-2028

La planification à court terme couvre la période 2026-2028

2029-2031

La planification à moyen terme qui couvre la période 2029-2031

2032-2035

la planification à long terme couvrant la période 2032-2035



VI

CHAPITRE VI

Suivi & évaluation et rapportage

6.1 Organisation du suivi et évaluation

6.2 Processus de révision et de mise à jour du PNA

6.3 Cohérence et alignement entre les CDN 3.0 et le PNA

6.1 Organisation du *suivi et évaluation*

La mise en œuvre efficace du PNA dépendra de la qualité de son dispositif de suivi et d'évaluation. Le dispositif de suivi et évaluation du PNA a deux objectifs principaux :

(i) **Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des options d'adaptation aux changements climatiques pour les périodes de planification (court terme, moyen terme) ;**

(ii) **Évaluer à long terme l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques, les plans et les budgets des secteurs vulnérables et globalement dans la stratégie de développement de la Côte d'Ivoire.**

Il permettra spécifiquement de :

- **Assurer la collecte, l'analyse, la vulgarisation et l'archivage des informations sur l'exécution du PNA et y apporter des ajustements, le cas échéant ;**
- **Mesurer les progrès et les performances réalisés au niveau de chaque axe ;**
- **Mesurer l'impact des interventions ;**
- **Favoriser l'apprentissage.**

Plusieurs instruments contribueront à un suivi-évaluation efficace du Plan National d'Adaptation de la Côte d'Ivoire. Ces outils sont :

- **La matrice d'indicateurs ;**
- **Le cadre de résultat ;**

Trois niveaux de suivi et évaluation sont prévus dans le cadre du dispositif S&E du PNA :

6.1.1 Échelon *national*

Le suivi et évaluation (S&E) national s'appuiera sur le dispositif de suivi et évaluation défini au niveau national. Il est relatif à la mise en œuvre des axes prioritaires liés au PNA.

Placé sous la responsabilité du Secrétariat technique assuré par le Programme National Changements Climatiques (PNCC), le dispositif S&E national s'appuiera sur les résultats sectoriels et transversaux consolidés pour évaluer l'efficacité de la mise en œuvre du PNA. Cette revue est planifiée au moins une fois dans l'année en raison de deux revues annuelles.

6.1.2 Échelon *sectoriel*

Le suivi et l'évaluation (S&E) sectoriel s'appuiera sur le dispositif défini au niveau sectoriel. Il s'agit du dispositif S&E relatif à la mise en œuvre des options d'adaptation liées au PNA dans chacun des cinq secteurs prioritaires.

Placé sous la responsabilité des points focaux des ministères sectoriels vulnérables au climat, le dispositif S&E sectoriel s'appuie sur les résultats sectoriels pour évaluer l'efficacité des programmes et des impacts du PNA au niveau sectoriel et transversal.

Cette revue est planifiée au moins une fois par an en raison d'une revue sectorielle annuelle.

6.1.3 Échelon *local*

Le suivi et évaluation (S&E) local s'appuiera sur le dispositif défini au niveau des projets d'adaptation réalisés localement. Il s'agit d'un système de S&E relatif à la mise en œuvre des projets couvrant l'un ou tous les secteurs prioritaires du PNA au niveau local.

« La mise en œuvre efficace du PNA dépendra de la qualité de son dispositif de suivi et d'évaluation. »

Le suivi et évaluation local est placé sous la responsabilité des superviseurs de projet ou de programmes d'adaptation aux changements climatiques qui sont généralement les relais des ministères prioritaires impliqués dans le PNA.

Cette revue est planifiée au moins une fois dans l'année pendant la durée de l'exécution du projet ou du programme.

Figure 12 : Dispositif de Suivi et évaluation du PNA

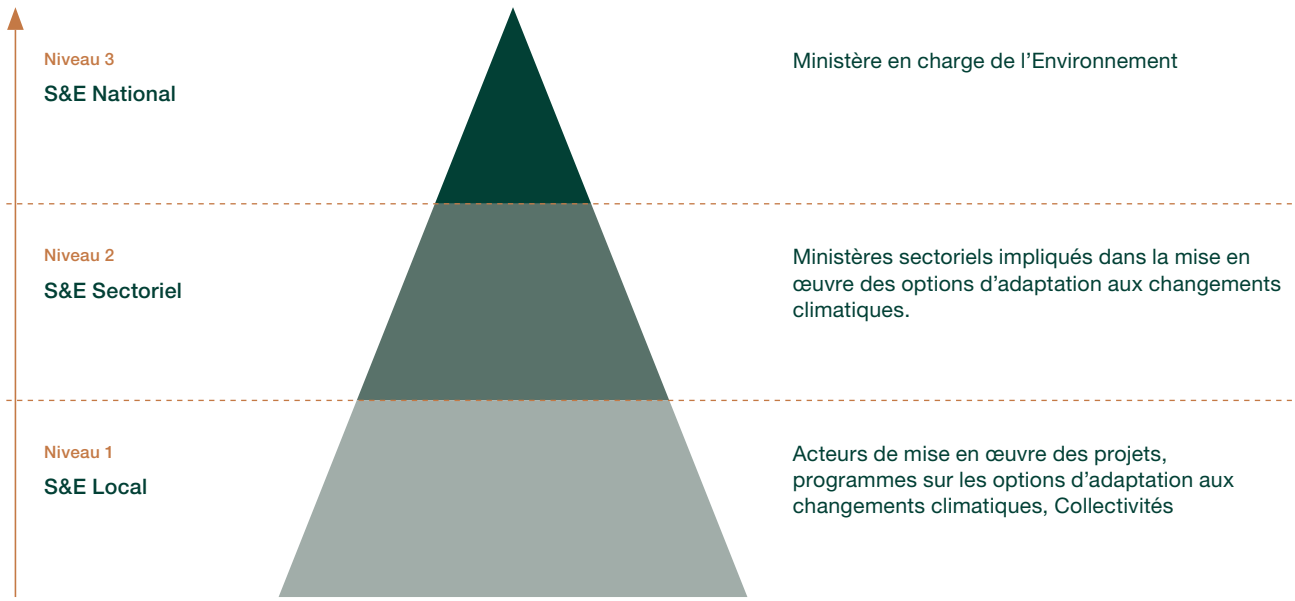

6.1.3 Suivi des *marqueurs de Genre* dans la mise en œuvre

Afin que la mise en œuvre du PNA ne renforce pas les inégalités de genre et la vulnérabilité, le Ministère de la Femme, la Direction du Genre et de l'Équité, la Plateforme Nationale Genre et Changements Climatiques et les Points Focaux Genre seront associés au suivi-évaluation. À ce titre, ils interviendront pour :

- Intégrer les questions de réduction des inégalités sociales, les concepts genre et l'écriture inclusive dans les objectifs et les outils de planification et de mise en œuvre des projets, programmes et initiatives climatiques ;
- Désagréger systématiquement par sexe et âge en tenant compte des questions d'intersectionnalité (prise en compte d'autres en dehors du sexe et de l'âge) au niveau des indicateurs et cibles de suivi ;
- Appliquer systématiquement la Budgétisation Sensible au Genre aux financements et investissements, en soutenant spécifiquement des actions et activités en faveur de l'autonomisation des femmes et des jeunes.

6.1.4 *Indicateurs* de suivi du PNA

Le système de suivi et d'évaluation du PNA s'appuiera sur des indicateurs (de résultats, de processus, d'effets et d'impact) définis par secteur et par option. Pour chaque indicateur identifié, il a été proposé une définition opérationnelle, le mode de calcul, l'institution responsable de la collecte de l'information, le fournisseur de données, la fréquence de mise à jour, les moyens de vérification, les sources possibles et le lien de l'indicateur avec les CDN, le PND et les ODD.

La collecte de données se basera sur le système informatisé qui est développé dans ce projet. Il conviendra aussi d'améliorer la disponibilité, l'exhaustivité et la promptitude des données.

Au total il a été défini **330 indicateurs**, prenant en compte les indicateurs de transparence climatique répartis comme suit :

Tableau 10 : Répartition du nombre d'indicateurs par secteur selon les **options** d'adaptation

	AGRICULTURE	UTILISATION DES TERRES	RESSOURCES EN EAU	ZONES CÔTIÈRES	SANTÉ	OPTIONS TRANSVERSALES	TOTAL
Nombre d'options d'adaptation par secteur	22	12	20	13	12	9	88
Nombre d'indicateurs par secteur	78	70	58	49	45	21	321
Nombre d'indicateurs de produits par secteur	68	60	44	41	36	18	267
Nombre d'Indicateurs d'impact du PNA						9	9
TOTAL INDICATEURS							**330**

Par ailleurs le suivi et le rapportage de la mise en œuvre du PNA intègrent des indicateurs du cadre de transparence climatique renforcé, lesquels sont indispensables pour rapporter à la CCNUCC les progrès accomplis (voir annexe 1). Ces indicateurs de transparence sont répartis en cinq (05) grandes dimensions :

- Connaissance des risques : l'évaluation et la compréhension des aléas climatiques et des facteurs de vulnérabilités et d'exposition à différentes échelles ;
- Planification : l'intégration d'objectifs et des orientations stratégiques et financières de mise en œuvre dans les plans d'adaptation nationaux ;
- Action : la mise en œuvre concrète d'interventions d'adaptation (politiques, projets, actions) pour répondre aux défis climatiques et la description de leurs principales caractéristiques (aléa ciblé, type d'action, objectifs, bénéficiaires, etc.) ;
- Capacités : les ressources institutionnelles, techniques et financières nécessaires pour soutenir les efforts d'adaptation ;
- Preuve de la réduction des risques climatiques : la mesure de l'efficacité des actions en termes de réduction des impacts climatiques.

Par ailleurs, huit (08) indicateurs financiers permettant de suivre le volume de financement consacré à l'adaptation ont été définis (**Tableau 7**).

Tableau 11 : Matrice des **indicateurs financiers** du PNA

	DÉSIGNATION DES INDICATEURS FINANCIERS DU PNA	DÉFINITION DES INDICATEURS
1	Taux de mobilisation des ressources financières	Ratio entre le montant des financements mobilisés et les objectifs de financement du PNA
2	Taux d'exécution des ressources financières	Ratio entre le montant des financements mobilisés et le montant des ressources financières utilisées
3	Volume de financement mobilisé en interne (pays)	Montant total des financements mobilisés en Côte d'Ivoire
4	Volume de financement mobilisé à l'international	Montant total des financements mobilisés en dehors de la Côte d'Ivoire

	DÉSIGNATION DES INDICATEURS FINANCIERS DU PNA	DÉFINITION DES INDICATEURS
5	Taux d'investissement privé	Montant total des investissements réalisés par le secteur privé dans le cadre du PNA sur le montant total des investissements
6	Taux d'investissement public	Montant total des investissements réalisés par le secteur public dans le cadre du PNA sur le montant total des investissements
7	Montant des investissements réalisés par les collectivités locales	Montant total des investissements réalisés par le secteur public dans le cadre du PNA
8	Montant des investissements destinés aux femmes et aux jeunes	Montant total des investissements réalisés en faveur des femmes et des jeunes sur le montant total des investissements dans le cadre du PNA

8 indicateurs

8 indicateurs financiers permettant de suivre le volume de financement consacré à l'adaptation

6.1.4 Système *MRV* adaptation

Un système normalisé pour suivre et mesurer les progrès des actions d'adaptation à travers une méthode opérationnelle de mesure des indicateurs comparables pour évaluer les progrès et établir un inventaire mesurable, communicable et vérifiable de mesure, notification et vérification (MRV) est en place à travers la plateforme : https://adaptation.mnv-cotedivoire.ci/

Ce système permettra de :

- **Mesurer ou surveiller (M) les données et les informations sur les actions d'adaptation et le soutien. Cela peut impliquer la mesure physique ou socio-économique directe, le calcul des changements pertinents pour le développement durable, et l'identification, la collecte et l'analyse d'informations sur le soutien reçu et nécessaire pour l'action climatique.**
- **Vérifier (V) en soumettant périodiquement les informations rapportées à une forme quelconque d'examen ou d'analyse. La vérification contribue à garantir l'exactitude et la conformité avec les procédures établies et peut fournir un retour d'information significatif pour des améliorations futures.**
- **Notifier (N) ou Rapporter (R) en compilant ces informations afin de les rendre accessibles à un éventail d'utilisateurs et de faciliter la divulgation des informations au public. Il comprend également la soumission des informations mesurées à la CCNUCC, au grand public, aux PTFs, etc.**

Pour assurer la durabilité et la pérennité des activités liées à la collecte et au partage de données et identifier des indicateurs de suivi et d'évaluation du Plan National d'Adaptation (PNA) de la Côte d'Ivoire, un Système National de Mesure, de Notification et de Vérification a été mis en place au PNCC. Des mémorandums d'entente (MoU) seront signés avec les parties prenantes concernées afin de favoriser le partage de données sur la mise en œuvre du PNA.



Station hydrométrique au bord d'un fleuve

Figure 13 : Structuration générale du **système MNV Adaptation**

Module 1. MRV de l'information climatique		
Information climatique	Projections	Menaces et extrêmes climatiques
Module 2. MRV des risques et vulnérabilités		
2.1. Facteurs socio-économiques	2.2. Genre	2.3. Désastres hydrométéorologiques

Module 3. MRV des secteurs vulnérables				
3.1. Agriculture	3.2 Utilisation des terres	3.3. Ressources en eau	3.4. Zones côtières	3.5. Santé

6.2 Processus de *révision* et de mise à jour du PNA

Les changements climatiques prennent des formes diverses et peuvent produire des effets variés au fil du temps. Cela signifie que le PNA doit faire l'objet d'une mise à jour et d'une actualisation au bout d'un certain temps de mise en œuvre. C'est ainsi qu'une relecture doit être effectuée en cas de nécessité pour prendre en compte les progrès réalisés, les nouveaux enjeux et défis en matière d'adaptation, le contexte social et économique, l'environnement politique, ainsi que des engagements nationaux et internationaux de l'État. Les modalités de révision peuvent être de deux types : · une révision périodique tous les cinq (5) ans : le fait déclencheur pourra être la recherche d'une plus grande efficacité du PNA ; · une révision selon nécessité : les faits déclencheurs pourront être la nature des résultats obtenus en matière d'adaptation, l'adaptation, l'efficacité des mesures d'adaptation mises en application, les variations observées dans les projections climatiques initiales, l'évolution de la vulnérabilité des secteurs de développement, etc. Mais quelle que soit l'évolution de la mise en œuvre du PNA, une révision tous les cinq ans s'impose afin de maximiser sa contribution au développement durable du pays. Dans cette perspective, le PNA devra s'inscrire dans un processus continu de planification du développement au niveau national qui appelle à la concertation permanente entre les acteurs concernés. Enfin, la mise à jour du PNA doit se faire de manière participative et inclusive.


Suivi des milieux et des risques

6.3 *Cohérence* et alignement entre les CDN 3.0 et le PNA

- ↗ **Base des informations sur la vulnérabilité : Les données de vulnérabilités climatiques dans les CDN 3.0 tirent leurs sources du PNA.**
- ↗ **Secteurs : Les secteurs sont identiques à l'exception du secteur des infrastructures (sauf Bâtiments) et des villes résilientes directement pris en compte à travers les options d'adaptation sectorielles.**
- ↗ **Horizon temporel : les deux documents ciblent l'horizon 2035 (2026-2035)**
- ↗ **Objectif d'adaptation : Les objectifs sectoriels d'adaptation sont similaires.**
- ↗ **Mesures CDN et options d'adaptation du PNA : des correspondances sont établies entre les mesures des CDN et les actions d'adaptation du PNA.**

Coût du PNA et des CDN 3.0 volet Adaptation : le Coût du PNA estimé à **20 346 604 843 835 F CFA** (soit 36 993 826 989 USD) est supérieur de plus de 2000 milliards F CFA au volet Adaptation des CDN 3.0 (17.764 milliards F CFA, soit 31,722 milliards USD).

- ↗ **La révision du PNA et du plan d'investissement peut intervenir à l'instar des CDN lorsque (i) de nouvelles informations sur les vulnérabilités climatiques sont publiées, (ii) des évolutions du contexte international sur le climat ou (iii) lorsque les conditions politiques nationales et locales exigent une revue.**

La fréquence et le calendrier de révision sont prévus tous les cinq (5) ans. Cependant, cette mise en œuvre pourrait se faire lorsque les conditions sur l'adaptation aux changements climatiques évoluent en Côte d'Ivoire.

ENCADRÉ 6

Suivi, évaluation et rapportage : *pilier de performance* du PNA

Le succès du Plan National d'Adaptation (PNA) repose sur un dispositif solide et transparent de suivi et d'évaluation (S&E). Ce système poursuit deux objectifs clés :

Suivre de près l'avancement des actions d'adaptation à court et moyen terme ;

Évaluer leur intégration à long terme dans les politiques, plans et budgets nationaux.

En pratique, il collecte et analyse les données, mesure les progrès, évalue l'impact des interventions et favorise l'apprentissage pour ajuster en continu les stratégies. Trois outils structurent ce dispositif : une matrice d'indicateurs, un cadre de résultats et une théorie du changement, articulés autour de trois niveaux de suivi :

National : le Programme National de Lutte contre les Changements Climatiques (PNCC) pilote le dispositif, consolide les résultats sectoriels et transversaux et organise une revue annuelle ainsi qu'au moins deux évaluations par an pour mesurer l'efficacité des axes prioritaires.

Sectoriel : les points focaux des ministères des secteurs vulnérables évaluent les actions d'adaptation et produisent une revue annuelle des impacts.

Local : les superviseurs de projets assurent un suivi rapproché et une évaluation annuelle des initiatives sur le terrain.

Le dispositif repose sur 330 indicateurs couvrant cinq secteurs prioritaires, agriculture (78), utilisation des terres (70), ressources en eau (58), zones côtières (49) et santé (45), ainsi que 18 indicateurs transversaux. Chaque indicateur est assorti d'un mode de calcul, de sources de données et d'un lien direct avec les ODD, CDN et le PND. Les informations sont collectées via un système informatisé garantissant fiabilité et accessibilité.

Un système MRV (Mesure, Notification, Vérification), accessible sur https://adaptation.mnv-cotedivoire.ci/, standardise le suivi, vérifie la qualité des données et facilite leur partage avec les parties prenantes grâce à des mémorandums d'entente.

Enfin, le PNA est conçu comme un outil évolutif : il sera mis à jour tous les cinq ans, avec des révisions exceptionnelles possibles en cas de nouvelles données sur les vulnérabilités, de changements du contexte international ou de priorités nationales. Ce processus participatif et inclusif garantit une adaptation continue aux défis climatiques et une contribution durable au développement de la Côte d'Ivoire.

CHIFFRES CLÉS : SUIVI & ÉVALUATION ET RAPPORTAGE

330 indicateurs

Le dispositif repose sur 330 indicateurs couvrant cinq secteurs prioritaires

18 indicateurs

ainsi que 18 indicateurs transversaux

8 indicateurs

8 indicateurs financiers permettant de suivre le volume de financement consacré à l'adaptation

3 niveaux

Trois niveaux de suivi et évaluation sont prévus dans le cadre du dispositif S&E du PNA

5 dimensions

Ces indicateurs de transparence sont répartis en 5 grandes dimensions

5 ans

une révision périodique tous les 5 ans



VII

CHAPITRE VII

Limites

7.1 La disponibilité et l'accès aux données pour réaliser les études

7.2 Les limites en matière de prise en compte du genre

Les études réalisées dans le cadre du processus PNA ont connu quelques difficultés qui pourraient limiter la consistance des résultats obtenus. Parmi celles-ci, l'on peut citer :

7.1 La disponibilité et l'*accès aux données* pour réaliser les études

Dans le but de répondre efficacement aux objectifs de cette étude, des données primaires et secondaires relatives aux secteurs vulnérables, et des données climatiques auraient dû être collectées. Avec les difficultés liées à la collecte de ces données auxquelles les différents consultants ont été confrontés, ceux-ci se sont tournés vers les bases de données en ligne, n'ayant pas pu accéder à certaines données au niveau local. Dans l'ensemble, la disponibilité et l'accès aux données ont été les principales difficultés rencontrées au cours du processus PNA, en particulier lors des études de risques et de vulnérabilités climatiques.

La première difficulté était liée à la nature des données utilisées pour l'étude. En effet, l'étude a eu recours essentiellement aux données existantes, une approche de plus en plus populaire (Johnston, 2014). Les données socio-économiques nécessaires à l'analyse des facteurs d'exposition et de vulnérabilité étaient peu documentées. Cette situation a eu deux conséquences directes pour la conduite de l'étude. D'une part, les délais nécessaires à la collecte de l'information par les consultants ont été rallongés, et même le contenu des données collectées a été limité. D'autre part, malgré les démarches, il n'a pas été possible, dans certains cas, d'affirmer si l'information était ou non physiquement disponible, puisque cela n'a pu être vérifié. Cette situation semble concerner de façon plus prégnante les ministères techniques et leurs structures de tutelle, même si, là encore, il est difficile de vérifier la réalité des données.

Ainsi, deux bases de données ont été consultées. Il s'agit de celle de la NASA et de celle de la Banque mondiale. Ces deux bases ont favorisé l'obtention des données historiques et des données de projection au pas de temps mensuel. Toutefois, ces séries de données présentaient de nombreuses lacunes et des irrégularités qui entravaient leur utilisation directe. Pour cela, les consultants ont procédé au comblement des données manquantes.

Au niveau des évaluations économiques, le non-recours à des données primaires (le coût par nuitée, l'effectif des chambres par hôtel, le nombre d'employés par complexe hôtelier, la répartition des propriétaires d'hôtels selon le genre, restaurants et plages appartenant à des particuliers, etc.) a constitué une limite dans la prise en compte de l'ensemble des pertes économiques au niveau de chaque point chaud (hotspot). Cela peut engendrer un fort biais du réel manque à gagner au niveau des complexes hôteliers et autres formes d'investissements indispensables au milieu côtier.

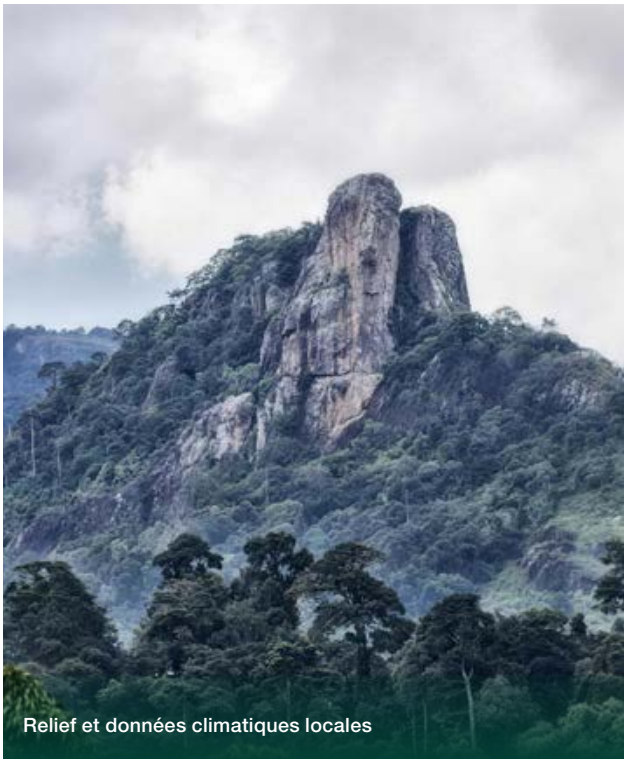

Relief et données climatiques locales

7.2 Les limites en matière de prise en compte du *genre*

La prise en compte du genre et son intégration effective et opérationnelle dans les actions d'ACC ne pourra se faire que si le concept genre et changement climatique est assimilé par les acteurs. Le concept de genre lui-même n'est pas toujours compris et les spécificités des impacts des changements climatiques par genre ne sont pas systématiquement appréhendées. Dans le contexte du PNA, l'ACC peut être vue comme un vecteur pour faire progresser la compréhension et la prise en compte de la question de genre. Cela pourrait répondre à la nécessité de prise en compte des besoins et des contributions des femmes dans les cycles de planification et d'exécution des politiques et des projets relatifs aux changements climatiques tout en facilitant l'atteinte des ODD.

L'indisponibilité d'indicateurs genre spécifiques au niveau local n'a dans certains cas pas permis de procéder à des analyses plus élaborées des impacts économiques du changement climatique.



Communautés exposées aux impacts économiques

CHIFFRES CLÉS : LIMITES

2 bases de données

Ainsi, deux bases de données ont été consultées. Il s'agit de celle de la NASA et de celle de la Banque mondiale.

Données

Les données socio-économiques nécessaires à l'analyse des facteurs d'exposition et de vulnérabilité étaient peu documentées.

Comblement

les consultants ont procédé au comblement des données manquantes.

Genre

L'indisponibilité d'indicateurs genre spécifiques au niveau local n'a dans certains cas pas permis de procéder à des analyses plus élaborées des impacts économiques du changement climatique.

Conclusion

Le besoin d'améliorer la résilience des systèmes de production et de réduire la vulnérabilité des communautés face aux risques climatiques (impacts des changements climatiques pouvant entraîner la destruction totale et partielle des actifs financiers et les conditions de vie des populations) a conduit la Côte d'Ivoire à se doter d'un Plan National d'Adaptation (PNA). Le processus PNA a été conçu dans la perspective de faciliter l'intégration des défis liés aux changements climatiques dans la planification et dans les prises de décisions. La Côte d'Ivoire, en élaborant son PNA, s'est engagée sur la voie du renforcement de la résilience des communautés et de leurs moyens de subsistance. Le PNA s'inscrit dans une approche participative, itérative, continue, et inclusive prenant en compte les résultats scientifiques du climat actuel et de son évolution dans le temps, des études de vulnérabilité, de l'identification des risques majeurs pour les cinq (5) secteurs concernés, des expériences des cadres des ministères sectoriels et d'autres pays quant aux mesures d'adaptation, et des circonstances nationales. Le processus PNA étant essentiellement basé sur la théorie du changement, sa réussite dépendra des stratégies de financement, de mise en œuvre des mesures d'adaptation et du respect du dispositif de suivi et évaluation proposé. Ces éléments représentent des instruments essentiels pour la réussite du PNA.



Vers des territoires plus résilients

Références *bibliographiques*

Banque Mondiale (2023). Rapport sur le Climat et le Développement en Côte d'Ivoire (CCDR), 110 p.

FMI (2023) Intégrer le changement climatique dans la gestion des finances publiques et les investissements publics. Rapport d'assistance technique, 68 p.

GIZ (2018). Projet d'Appui Scientifique aux processus PNA dans les pays francophones les moins avancés d'Afrique subsaharienne (PAS-PNA).

Global Center on Adaptation (2023). Rapport de revue des dépenses publique et institutionnel sur le climat (CPEIR) en Côte d'Ivoire, 106 p.

MINEDD (2019). Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques de la Côte d'Ivoire, Document de stratégies et plan d'actions 2020-2024.

MINEDD (2020). État des lieux de l'intégration du genre dans les politiques, plans, programmes et projets en lien avec les changements climatiques, PNUD, 85 p.

MINEDD (2018). Étude sur un Processus de Plan National d'Adaptation (PNA) qui Répond aux Questions de Genre en Côte d'Ivoire.

MINEDD (2021). Évaluer le potentiel des femmes des communautés rurales face à l'adaptation aux changements climatiques, PNUD, 65 p.

MINEDD (2021). Cartographie des données et informations existantes sur les scénarios et les prévisions climatiques régionales et globales existantes pour la Côte d'Ivoire, PNUD, 75 p.

MINEDD (2021). Élaboration d'un guide méthodologique sur l'analyse des risques et de la vulnérabilité au climat, PNUD, 55 p.

MINEDD (2021). Élaboration d'un guide méthodologique sur l'analyse d'impacts économiques des Changements Climatiques et des coûts des options d'adaptation, PNUD, 45 p.

MINEDD (2021). Élaboration d'un guide méthodologique sur l'appui à la priorisation des options d'adaptation et la définition d'objectif national d'adaptation, PNUD, 50 p.

MINESUDD (2011). Stratégie Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes & Plan d'Action. Rapport final, 65 p.

République de Côte d'Ivoire (2016). Diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire sur la trajectoire de l'émergence. Plan National de Développement 2016-2020, tome 1, 119 p.

République de Côte d'Ivoire (2020). Rapport sur l'état de l'environnement, 161 p.



Cascade en forêt dense humide



Inselberg granitique dominant la savane



Annexes

Annexe 1

Tableau détaillé des coûts des mesures d'adaptation avec secteur, axe avec indicateurs y compris le lien avec CDN 3.0

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification (Court terme 2026-2028 / Moyen terme 2029-2031 / Long terme 2032-2035)	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
AXE I : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DES CONNAISSANCES, DE LA COMMUNICATION ET DE LA SENSIBILISATION (759 028 414 489 F CFA)				Degré d'intégration de l'adaptation dans la planification nationale et locale ; Participation et engagement des parties prenantes dans la prise de décision face aux changements climatiques Existence d'un mécanisme de financement durable d'adaptation au changement climatique (AIC)	Proportion de mesures d'adaptation planifiées et budgétisées dans les programmes/projets/plans pour le secteur agriculture Montant alloué au programme AIC par les budgets du secteur de l'agriculture (cultures vivrières et cultures de rente), du secteur en charge des ressources animales et du secteur en charge des ressources halieutiques Pourcentage de producteurs/trices ayant adopté des pratiques agroécologiques et agroforestières par région	Planification Protection des sols Capacités financières
AGRICULTURE : Renforcement de la gouvernance, développement de services financiers et de mécanismes de protection contre les risques climatiques (258 880 176 083 F CFA)				Degré d'implication du secteur de l'agriculture dans le cadre de coordination des actions AIC Ressources financières mobilisées en matière d'adaptation dans l'agriculture Taux d'adoption des techniques d'adaptation aux changements climatiques	Proportion de la surface agricole consacrée à l'agriculture productive et durable Montant alloué au programme AIC par les budgets du secteur de l'agriculture (cultures vivrières et cultures de rente), du secteur en charge des ressources animales et du secteur en charge des ressources halieutiques Pourcentage de producteurs/trices ayant adopté des pratiques agroécologiques et agroforestières par région	Protection des sols Capacités financières
Prendre les textes d'application de la loi d'orientation agricole	506 595 433	A.1.1		Proportion de textes soumis pour adoption en Conseil des ministres relativement à la LOACI Proportion de textes pris en Conseils des ministres relativement à la LOACI	Existence d'un document de politique dédié à l'agroécologie et l'agroforesterie tenant compte du genre	Capacités
Créer des plateformes multi-acteurs (Producteurs, Transformateurs, Décideurs, Financiers, Consommateurs, etc.)	13 169 440 000			Plateformes de dialogue continues et dynamiques entre les acteurs des secteurs financiers, et agro-sylvo-pastoral et halieutique mises en place et fonctionnelles	Existence d'un document de politique dédié à l'agroécologie et l'agroforesterie tenant compte du genre	Capacités
Promouvoir et développer des initiatives d'assurance indicielle pour le risque climatique en matière agricole	99 024 482 550	A.1.2		Nombre d'initiatives opérationnelles mises en œuvre du système African Risk Capacity	Montant alloué au programme AIC par les budgets du secteur de l'agriculture (cultures vivrières et cultures de rente), du secteur en charge des ressources animales et du secteur en charge des ressources halieutiques	Capacités
Mettre en place des mesures de protection contre les risques climatiques non couverts par les assurances	12 133 589 000	A 1.2		Nombre de mesures de protection contre les risques climatiques non couverts par les assurances mises en place	Producteurs/trices protégés contre les chocs climatiques	Preuve de la réduction des risques
Renforcer la veille et le contrôle sanitaires face aux maladies animales climato-sensibles	91 044 625 000	A2.3		Proportion de structures en charge de la production et de la santé animale ayant bénéficié de renforcement de capacité pour lutter durablement contre les maladies animales et les zoonoses émergentes et réémergentes Nombre de vétérinaires dont les capacités ont été renforcées aux maladies animales climato-sensibles Taux de couverture vaccinale du cheptel (%)	Nombre de districts disposant d'une cartographie actualisée des risques agro climatiques	Connaissance des risques

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification Court terme 2026-2028 Moyen terme 2029-2031 Long terme 2032-2035	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
Assurer la veille sur les paramètres climatiques (température et pluviométrie), les parasites, les ravageurs et les agents de phytopathologie	32 613 000 000			Nombre de stations météorologiques, installées aux normes de l'OMM, réhabilitées/ modernisées par an sur l'ensemble du territoire Nombre de stations agro météorologiques au Km2 Nombre de produits agro météorologiques (bulletins, données, études) proposés annuellement aux agriculteurs/ éleveurs/aquaculteurs Nombre de services agro météorologiques (formation, assistance) proposés annuellement aux agriculteurs/ éleveurs/aquaculteurs	Nombre de produits agro météorologiques (bulletins, données, études) proposés annuellement aux agriculteurs/ éleveurs/ aquaculteurs	Connaissance des risques
Faciliter l'accès des femmes et des jeunes aux terres agricoles	2 963 124 000	A.1.1		Proportion de certificats fonciers délivrés aux femmes et aux jeunes par an Proportion de femmes chefs d'exploitation agricole Proportion de jeunes chefs d'exploitation agricole	Proportion de certificats fonciers délivrés aux femmes et aux jeunes par an	Stratégie de long terme
Fournir des connaissances aux autorités et aux opérateurs pour une production agricole durable	5 000 000 000			Nombre de connaissances générées et diffusées	Existence d'une stratégie de communication pour l'adaptation en place, actualisée à intervalles réguliers et fonctionnelle, Connaissance des risques Proportion de la population ayant accès à des informations en temps et en heure sur le climat	Action
Mettre en œuvre des mesures de protection des zones foncières vulnérables telles que les berges, les flancs de montagnes et collines de plus de 25 % de pente	2 425 320 100	M20.2		Nombre de mesures de protection des zones foncières vulnérables mises en place par région	Pourcentage de zones foncières vulnérables couvertes par des mesures de protection par région	Action
S/T AG	253 880 176 083					
UTILISATION DES TERRES : Amélioration de la gouvernance des ressources forestières, foncières et intégration de l'adaptation dans la planification locale (194 702 128 000 F CFA)				· Degré d'implication du secteur de l'utilisation des terres dans le cadre de coordination des actions AIC ; · Taux d'adoption de bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques en matière d'utilisation des terres ; · Superficie de terres sous gestion durable.	Nombre de projets (par an) mis en œuvre avec les techniques innovantes de reboisement Taux de réduction des dégâts dans les parcs nationaux, réserves naturelles et forêts classées par an (adapté des indicateurs de l'Axe IV du PNA pour le secteur utilisation des terres) Taux de reconstitution du couvert forestier (%)	Action Preuve de la réduction des risques Preuve de la réduction des risques
Assurer une gestion durable des couloirs de transhumance et des parcs de pâturage en impliquant les hommes/garçons et les femmes/filles	16 629 524 000			Superficie de zones pastorales et de parcours Pourcentage de conflits agriculteurs-éleveurs réglés Proportion d'hommes et de femmes dans les comités de gestion des couloirs de transhumance et des parcs de pâturage	Nombre de textes (décrets, arrêtés) en appui à la gestion des ressources forestières, fauniques et cynégétiques pris par an et par région	Capacités
Renforcer et opérationnaliser les cadres réglementaires et institutionnels en appui à la gestion des ressources forestières, fauniques et cynégétiques	31 985 000 000			Nombre d'unités de Coordination mises en place Nombre de cadres de concertation fonctionnels Nombre de textes (décrets, arrêtés) en appui à la gestion des ressources forestières, fauniques et cynégétiques pris	Nombre de textes (décrets, arrêtés) en appui à la gestion des ressources forestières, fauniques et cynégétiques pris par an et par région	Capacités
Renforcer la délivrance de certificats fonciers dans les villages dans le cadre du programme national de sécurisation foncière rurale en impliquant les femmes et les jeunes (filles/garçons)	94 111 800 000	A 1.1		Nombre d'acteurs bénéficiant de renforcement de capacités dans le domaine du foncier rural selon le genre Nombre de Comités Villageois de Gestion Foncière Rural renforcés Proportion de femmes et de jeunes (filles/garçons) dans les Comités Villageois de Gestion Foncière Rural Nombre de certificats fonciers délivrés selon le genre Superficies disposant de certificats fonciers Nombre de terroirs villageois délimités	Nombre de textes (décrets, arrêtés) en appui à la gestion des ressources forestières, fauniques et cynégétiques pris par an et par région	Capacités

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification (Court terme 2026-2028 / Moyen terme 2029-2031 / Long terme 2032-2035)	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
Intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les outils de planification spatiale, d'aménagement du territoire, de développement régional et local, via leur actualisation et/ou élaboration	51 975 804 000	A 9.1 /A 9.2.		Nombre de mesures d'adaptation intégrés aux 5 schémas régionaux d'aménagement et de développement des territoires (SRAT) existants intègrent des mesures d'adaptation 1 état des lieux des vulnérabilités, des risques climatiques du territoire établi dans les SRAT Nombre de mesures d'adaptation intégrés dans les 12 PSD régionaux Pourcentage de mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les 12 PSD Nombre d'agendas 21 développés	Pourcentage de mesures favorisant l'adaptation dans les plans d'aménagement du territoire Niveau d'avancement de l'état des lieux des vulnérabilités, des risques climatiques du territoire établi dans les SRAT Pourcentage de mesures favorisant l'adaptation dans les plans d'aménagement du territoire	Planification Connaissance des risques Planification
S/T UT	**194 702 128 000**					
RESSOURCES EN EAU : Renforcement de la gouvernance et du cadre institutionnel des ressources en eau (17 267 030 500 F CFA)				Organes de la gestion intégrée des ressources en eau mis en place et fonctionnels ; Taux d'adoption de bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur de gestion des ressources en eaux ; Degré d'implication du secteur des ressources en eau dans le cadre de coordination des actions AIC	Nombre d'infrastructures des ressources en eau (barrages, infrastructures d'hydraulique urbaine et rurale, infrastructures d'assainissement, infrastructures de traitement, etc.) climato-résilientes créées et/ ou renforcées Nombre et type de technologies de gestion des ressources en eau climato-résilientes utilisées au niveau communautaire incluant les femmes par région	Action Technologies
Soutenir la mise en œuvre de la GIRE par l'opérationnalisation du cadre institutionnel et réglementaire (Agences de bassins, Comités de Bassins, Loi, Textes réglementaires, Politiques liées à l'eau, etc.) en vue de renforcer, entre autres, la gestion concertée de la ressource pour les différents usages	17 267 030 500			Comité de suivi de la GIRE fonctionnel Politique nationale de l'eau adoptée Stratégie nationale de l'eau adoptée par le Gouvernement Proportion de décrets d'application du code de l'eau et les textes subséquents adoptés (10 décrets sont prévus) Décret portant création du Fonds GIRE adopté Plan national de la GIRE adopté Proportion de nouvelles structures prévues par le cadre institutionnel de la GIRE mises en place (1 Comité Interministériel de l'Eau et de l'Assainissement (CIEA), 3 Comités de Bassin (Sassandra Cavally, Bandama-Boubo et Comoé-Agnéby) 12 Comités Locaux de l'Eau et de l'Assainissement, 3 Agences de Bassin (Sassandra-Cavally, Bandama, Boubo et Comoé, Agnéby) 6 Unités Administratives de Sous-Bassins (UASB), 1 Comité National de l'Eau et de l'Assainissement (CNEA)) ; Proportion des femmes/hommes/ jeunes dans le comité de suivi de la GIRE Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau	Proportion de nouvelles structures prévues par le cadre institutionnel de la GIRE mises en place et fonctionnelles	Capacités
Optimiser la gestion intégrée du système HPP par l'implémentation de l'outil de gestion des réservoirs et l'intégration des prévisions hydroélectriques dans les plans de production annuels du secteur d'électricité	-			Intégration de l'outil de gestion développé du système hydroélectrique avec l'outil statistique existant pour le secteur de l'énergie réalisée et opérationnelle Taux de mise à jour de l'outil de gestion	Nombre de bulletins d'information sur les ressources en eau diffusés par an auprès des différents usagers	Connaissance des risques
S/T RE	**17 267 030 500**					

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification Court terme 2026-2028 Moyen terme 2029-2031 Long terme 2032-2035	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
ZONES CÔTIÈRES : Amélioration du cadre institutionnel, de la gouvernance et des connaissances en appui à la prise de décision (237 313 892 529 F CFA)				Degré d'implication du secteur des zones côtières dans le cadre de coordination des actions AIC ; Taux d'adoption de bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques en matière de zones côtières.	Plan d'aménagement de gestion intégré du littoral prenant en compte les directives sectorielles relatives à l'aménagement, la protection et la gestion intégrée du littoral élaboré et approuvé, et inscrit dans les documents de planification et d'urbanisme national	Planification
Renforcer les systèmes d'information sur la gestion intégrée de la zone côtière	**5 098 499 000**	A 6.4		Système de Gestion Intégrée de l'Information Environnementale (SGIE) fonctionnel Dispositif d'alerte précoce fonctionnel Pourcentage de données renseignées et mises à jour dans le SGIE Nombre d'acteurs formés en gestion des risques et des alertes, par sexe et par région Proportion d'hommes et de femmes dans l'opérationnalisation du système d'alertes précoces Nombre de personnes alertées par le dispositif d'alerte précoce fonctionnel sensible au genre dans les zones côtières	Système de gestion de l'information environnementale fonctionnel au sein de l'ANAGIL (PANGEC) Nombre de participant.e.s (ventilé par sexe et par région) à des ateliers de renforcement des capacités des institutions nationales et régionales organisés annuellement pour la collecte et le traitement des données (PANGEC) Proportion de la population vivant dans les zones côtières sensibles aux aléas	Connaissance des risques Capacités Preuve de la réduction des risques
Réaliser des campagnes de sensibilisation, de formation et de vulgarisation sur la gestion de la zone côtière impliquant les hommes/ garçons et femmes/filles	**1 610 461 000**	A 7.1		Nombre de campagnes de sensibilisation organisées Nombre de personnes formées selon le genre (Homme, Femme, Filles, Garçons) sur la gestion de la zone côtière	Nombre d'acteurs locaux sensibilisés sur la politique et les outils de GIZC, ventilés par sexe et par département de zones côtières Nombre de participant.e.s (ventilé par sexe et par région) à des ateliers de renforcement des capacités des institutions nationales et régionales organisés annuellement pour la collecte et le traitement des données (PANGEC)	Capacités
Promouvoir et soutenir la recherche scientifique sur les thématiques de la zone côtière en lien avec le climat	**5 471 995 500**	A 6.1		Nombre de conventions de recherche signées entre les centres de recherche et des partenaires sur les thématiques de la zone côtière en lien avec le climat Nombre de résultats de recherche disponibles Nombre de résultats de recherche vulgarisés Part du budget de l'État consacré à la recherche et à l'innovation sur les thématiques de la zone côtière en lien avec le climat	Nombre de partenariats établis entre les différents acteurs (État, collectivités territoriales, société civile, secteur privé, PTF) pour la mise en œuvre de projets de GIZC (PANGEC) Fonds pour la GIZC mis en place et opérationnel (PANGEC)	Capacités

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification Court terme 2026-2028 Moyen terme 2029-2031 Long terme 2032-2035	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
Élaborer et mettre en œuvre les instruments de protection du littoral conformément à la loi sur le littoral en renforçant la prise en compte des changements climatiques y compris dans les investissements publics et privés	**46 162 925 000**	A 6.1		↗ Nombre d'instruments de protection du littoral élaborés (12 prévus) (le plan national d'aménagement du territoire ; ↗ les schémas directeurs d'aménagement du territoire ; ↗ les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme ; ↗ les schémas directeurs d'aménagements de zones particulièrement sensibles ; ↗ les plans directeurs d'urbanisme ; ↗ les plans d'urbanisme de détails ; ↗ les plans locaux d'urbanisme littoraux ; ↗ les plans d'urgence ; ↗ les plans de gestion et de valorisation des espaces fluviaux, marins et côtiers ; ↗ les schémas de mise en valeur des milieux marin, lagunaire et fluviatile ; ↗ le plan de gestion intégrée des ressources en eau, en abrégé plan GIRE ; ↗ le plan d'aménagement touristique) Nombre d'instruments de protection du littoral mis en œuvre Nombre d'instruments de protection du littoral élaborés prenant en compte les changements climatiques y compris dans les investissements publics et privés (12 prévus)	Nombre d'instruments de protection du littoral élaborés, approuvés et mis en œuvre	Planification
Renforcer le cadre réglementaire et institutionnel tel que prévu par la loi N° 2017-378 du 2 juin 2017 relative à l'aménagement, à la protection et à la gestion intégrée du littoral, notamment par la création de l'ANAGIL et l'adoption des arrêtés	**68 998 000 000**	A 6.1		Directives sectorielles relatives à l'aménagement, la protection et la gestion intégrée du littoral disponibles Proportion d'acteurs ayant bénéficié du renforcement des capacités dans la gestion des zones côtières Plan d'aménagement et de gestion du littoral ivoirien élaboré, validé et adopté. Nombre d'acteurs locaux sensibilisés sur la politique et les outils de GIZC par département de zones côtières	Plan d'aménagement de gestion intégré du littoral prenant en compte les directives sectorielles relatives à l'aménagement, la protection et la gestion intégrée du littoral élaboré et approuvé, et inscrit dans les documents de planification et d'urbanisme national Nombre d'acteurs locaux sensibilisés sur la politique et les outils de GIZC, ventilés par sexe et par département de zones côtières	Planification
Réaliser des études de faisabilité et de mise à jour des options d'investissements physiques en adaptation sur les cinq (5) points chauds et sur des zones complémentaires du littoral ivoirien	**2 818 118 029**	A 7.3		Nombre d'études de faisabilité réalisées	Plan d'aménagement de gestion intégré du littoral prenant en compte les directives sectorielles relatives à l'aménagement, la protection et la gestion intégrée du littoral élaboré et approuvé, et inscrit dans les documents de planification et d'urbanisme national	Planification
S/T ZC	**130 159 998 529**					

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification Court terme 2026-2028 Moyen terme 2029-2031 Long terme 2032-2035	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
SANTÉ : Renforcement de la gouvernance, de la communication, de la sensibilisation (158 019 081 376 F CFA)				Degré d'implication du secteur de la santé dans le cadre de coordination des actions AIC ; Taux d'adoption de bonnes pratiques d'AIC en matière de santé ; Degré d'intégration de la santé-changement climatique dans l'adaptation et la planification nationale et locale	Protocole de recherches communes mises en œuvre dans le cadre de partenariats intersectoriels Nombre de cas de maladies sensibles liées au CC détectées au niveau communautaire et par type de frontière Pourcentage de mesures relatives à l'adaptation dans les plans relatifs à la santé	Capacités Connaissance des risques Planification
Renforcer la lutte anti-vectorielle	86 528 622 134	A 4.1		Pourcentage de la population sensibilisée autour des maladies et des risques liés au climat ventilée par sexe, âge et par région Nombre de personnes vaccinées contre les migrations vectorielles (paludisme, typhoïde, méningite, etc.) par sexe et par âge Taux d'utilisation de la moustiquaire imprégnée de longue durée (MILDA)	Proportion de la population ayant accès à des informations en temps et en heure sur le climat	Connaissance des risques
Mettre en place des comités de veille, d'information et d'action sur les maladies climato-sensibles	465 822 350	A 4.3.		Proportion de districts sanitaires disposant d'un comité intégré de gestion des épidémies et évènements de santé publique y compris les maladies climato-sensibles fonctionnels Proportion des hommes et des femmes dans les comités de veille	Proportion de districts qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophes en accord avec les stratégies nationales de réduction des risques de catastrophes Proportion de femmes occupant des postes managériaux dans les secteurs prioritaires d'adaptation	Stratégie de long terme
Suivre, évaluer et surveiller les risques sanitaires et les maladies liés aux changements climatiques	60 052 523 322	A 4.1.		Nombre de cas de maladies liées au cc détectés par âge et par sexe Nombre de personnes (H/F, jeunes filles, jeunes garçons) vaccinées contre les migrations vectorielles (paludisme, typhoïde, méningite, etc.)	Nombre de décès, de personnes disparues et de personnes directement affectées, par an, attribués aux catastrophes induites d'aléas climatiques pour 100 000 habitants Nombre de cartographies des risques, par district et par secteur, actualisées régulièrement	Preuve de la réduction des risques Connaissance des risques
Prévenir les risques de maladies cardiovasculaires associés aux vagues de chaleur et fluctuations de température	2 339 613 571	A 4.1		Plan de lutte contre les risques de maladies cardiovasculaires associés aux vagues de chaleur et fluctuations de température disponible Nombre de campagnes de sensibilisation contre les risques de maladies cardiovasculaires associés aux vagues de chaleur et fluctuations de température	Existence d'un Plan National d'Adaptation, validé, opérationnel et actualisé régulièrement Proportion de la population ayant accès à des informations en temps et en heure sur le climat	Planification Connaissance des risques
Mettre en place des programmes de sensibilisation des populations sur les maladies climato-sensibles et les risques sanitaires causés par les vagues de chaleur/ Îlots de Chaleur Urbains (ICU) et les mesures de protection en période de forte chaleur	3 882 500 000	A 4.3		Nombre de personnes sensibilisées sur les maladies climato-sensibles et les risques sanitaires causés par les vagues de chaleur/ Îlots de Chaleur Urbains (ICU) et les mesures de protection en période de forte chaleur selon le genre (hommes, femmes, garçons, filles) Nombre de campagnes de sensibilisation et d'information des populations sur des maladies climato-sensibles et les risques sanitaires causés par les vagues de chaleur/ Îlots de Chaleur Urbains (ICU) et les mesures de protection en période de forte chaleur	Proportion de la population ayant accès à des informations en temps et en heure sur le climat	Connaissance des risques
Assurer la promotion et le développement de la cuisson propre	4 750 000 000			Nombre de cuisson propre promu et développé par an	Proportion de la population ayant accès aux technologies de cuisson propre	Technologies
SECTEUR	**158 019 081 376**					
AXE	**787 434 308 489**					

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification (Court terme 2026-2028 / Moyen terme 2029-2031 / Long terme 2032-2035)	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
AXE II : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES SECTORIELLES CLIMATO-RÉSILIENTES (14 422 090 028 651 F CFA)				Nombre d'infrastructures climato-résilientes réalisées ; Nombre de bénéficiaires d'infrastructures climato-résilientes pour faire face aux changements climatiques et à la variabilité (désagrégé par sexe / âge) ; Taux de satisfaction des populations	Nombre d'infrastructures hydroagricoles climato-résilientes créées ou renforcées Producteurs/trices protégées contre les chocs climatiques	Action Preuve de la réduction des risques
AGRICULTURE : Investissements dans les infrastructures hydroagricoles climato-résilientes (1 840 712 172 388 F CFA)				Nombre d'infrastructures hydroagricoles climato-résilientes réalisées ; Nombre de bénéficiaires d'infrastructures hydroagricoles climato-résilientes développées (désagrégé par sexe / âge)	Nombre d'infrastructures hydroagricoles climato-résilientes créées ou renforcées Producteurs/trices protégées contre les chocs climatiques	Action Preuve de la réduction des risques
Développer les infrastructures hydroagricoles et agropastorales résilientes face au climat en tenant compte de l'équité du genre	1 256 265 167 709	A1.4.		Nombre de barrages agropastoraux et de digues réhabilités ou renforcés Nombre de barrages agropastoraux créés Nombre de barrages hydroagricoles réhabilités ou renforcés Nombre de barrages hydroagricoles créés Nombre de systèmes du captage et stockage des eaux de ruissellement pour valoriser les eaux pluviales et les crues promus Nombre d'organes de gestion des ressources en eau et des ouvrages hydro-agricoles par région Proportion de femmes, hommes et jeunes dans les organes de gestion des ressources en eau et des ouvrages hydro-agricoles Nombre et type d'acteurs formés dans la gestion des aménagements hydroagricoles	Nombre d'infrastructures hydroagricoles climato-résilientes créées ou renforcées Existence d'un document de politique dédié à l'agroécologie et l'agroforesterie tenant compte du genre Nombre et type d'acteurs (ventilés par sexe et âge) formés aux techniques d'agroécologie et d'agroforesterie et/ou aux techniques de préservation des sols	Action Capacités
Renforcer les infrastructures d'appui à l'élevage (Points d'eau, Parcs communautaires, Aires de pâture) et la cogestion des ressources en eau et ressources fourragères qui répondent aux questions du genre	584 447 004 679			Nombre d'infrastructures d'appui à l'élevage (Points d'eau, Parcs communautaires, Aires de pâture) renforcées par région Nombre de comités de gestion et de sociétés coopératives mis en place Proportion de personnes selon le genre (Hommes, femmes, jeunes filles et jeunes garçons) dans les comités de gestion et de sociétés coopératives par région	Nombre d'infrastructures hydroagricoles climato-résilientes créées ou renforcées	Action
S/T AG	**1 840 712 172 388**					
RESSOURCES EN EAU : Développement d'infrastructures hydrauliques climato- (8 148 884 013 563 F CFA)				Centre opérationnel d'urgence fonctionnel Laboratoire de référence fonctionnel de prise en charge des épidémies et des maladies chroniques sensibles au climat Nombre de centres de traitement fonctionnels pour la prise en charge de cas éventuels de maladie		
Augmenter les capacités de production hydroélectrique, y compris la construction d'un réservoir de Régulation en amont du barrage de Buyo	2 577 420 920 000			Rapport de l'étude pour déterminer la taille et l'emplacement d'un réservoir réalisable répondant aux demandes d'énergie disponible Réservoir de régulation en amont de Buyo construit et fonctionnel Pourcentage d'augmentation de l'énergie moyenne	Nombre d'options contenues dans le Plan de Gestion des Risques et des Opportunités déployées sur la base des cartographies des risques disponibles	Planification
Améliorer la sécurité des aménagements hydro-électriques par le renforcement des évacuateurs de crues	514 974 291 563	A 3.4		Nombre d'options contenues dans le Plan de Gestion des Risques et des Opportunités déployées selon les changements climatiques effectivement observés, et/ou l'évolution des projections de changement climatique dans les exercices de modélisation	Nombre d'options contenues dans le Plan de Gestion des Risques et des Opportunités déployées sur la base des cartographies des risques disponibles	Planification

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification Court terme 2026-2028 Moyen terme 2029-2031 Long terme 2032-2035	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
Renforcer la sécurité de l'approvisionnement en électricité par la diversification et la résilience du parc électrique via le développement de l'énergie renouvelable (Couplage Énergie hydroélectrique et Énergie solaire)	914 977 130 000			Augmentation de la résilience du parc électrique au changement climatique pendant les mois et les années de sécheresse	Nombre de pannes au niveau des infrastructures électriques pendant les mois de sécheresse (par an)	Preuve de la réduction des risques
Réduire les risques de baisse de performance des infrastructures de transmission de l'électricité par le rehaussement des paramètres de conception des lignes de transmission, des systèmes d'aération, refroidissement, de climatisation et le remplacement des transformateurs et équipements électromécaniques en fin de vie	656 919 000 000			Proportion de paramètres de conception revus à la hausse dès la phase de conception Proportion des transformateurs et équipements électromécaniques en fin de vie remplacée	Nombre d'infrastructures des ressources en eau (barrages, infrastructures d'hydraulique urbaine et rurale, infrastructures d'assainissement, infrastructures de traitement, etc.) climato-résilientes créées et/ou renforcées	Action
Améliorer la gestion des services d'eau potable, la lutte contre les pertes en eau et la sécurisation de l'approvisionnement en impliquant les hommes et les femmes	63 050 247 000			Nombre de Comités de bassin mis en place au sein des Agences du Bassin Nombre de commissions locales créées pour la gestion rationnelle des grands bassins régionaux avec les ministères techniques indiqué	Proportion de nouvelles structures prévues par le cadre institutionnel de la GIRE mises en place et fonctionnelles	Capacités
Renforcer les capacités des infrastructures de transfert d'eau d'une zone à une autre selon les besoins en vue d'en améliorer l'accès	233 912 860 000	A 3.2.		Proportion des infrastructures de transfert d'eau d'une zone à une autre dont les capacités ont été renforcées	Nombre d'infrastructures des ressources en eau (barrages, infrastructures d'hydraulique urbaine et rurale, infrastructures d'assainissement, infrastructures de traitement, etc.) climato-résilientes créées et/ou renforcées	Action
Développer et renforcer les infrastructures hydrauliques, d'assainissement et de drainage climato-résilients	613 296 783 000	A 3.4/A 8.1		Nombre d'infrastructures hydrauliques, d'assainissement et de drainage développés et/ou réhabilités climato-résilients	Nombre d'infrastructures des ressources en eau (barrages, infrastructures d'hydraulique urbaine et rurale, infrastructures d'assainissement, infrastructures de traitement, etc.) climato-résilientes créées et/ou renforcées	Action
Construire et réhabiliter les infrastructures hydrauliques de mobilisation des eaux de surface et souterraines pour l'alimentation dans le cadre de la vision nationale « Eau Pour Tous ».	2 049 960 000 000	A 3.1.		Nombre d'unités de production d'eau potable préfabriquées mises en service par département Nombre de châteaux d'eau construits Nombre de châteaux d'eau réhabilités	Nombre d'infrastructures des ressources en eau (barrages, infrastructures d'hydraulique urbaine et rurale, infrastructures d'assainissement, infrastructures de traitement, etc.) climato-résilientes créées et/ou renforcées	Action
Renforcer la gestion et la maintenance des infrastructures des ressources en eau (barrages, infrastructures d'hydraulique urbaine et rurale, infrastructures d'assainissement, infrastructures de traitement, etc.)	24 372 782 000	A3.3		Nombre d'ouvrages d'assainissement et de drainage construits Linéaire de réseaux d'assainissement et de drainage réhabilité Nombre d'ouvrages d'assainissement et de drainage réhabilités Nombre de stations de pompage réalisées Nombre de systèmes hydrauliques villageois en service Taux de couverture de la population en ouvrage d'assainissement et de drainage Nombre de ménages raccordés au réseau d'eaux usées Proportion de la population des ménages utilisant au moins un des systèmes HV, HVA et HU comme source d'eau de boisson	Nombre d'infrastructures des ressources en eau (barrages, infrastructures d'hydraulique urbaine et rurale, infrastructures d'assainissement, infrastructures de traitement, etc.) climato-résilientes créées et/ou renforcées	Action

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification Court terme 2026-2028 Moyen terme 2029-2031 Long terme 2032-2035	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
Renforcer les fondations et les systèmes de drainage des routes et ponts exposés aux inondations	500 000 000 000	A8.1		Nombre de fondations et les systèmes de drainage des routes et ponts exposés aux inondations	Nombre d'infrastructures des ressources en eau (barrages, infrastructures d'hydrauliques urbaines et rurales, infrastructures d'assainissement, de drainage, etc.) climato-résilientes créées et/ou renforcées	Action
S/T RE	**8 148 884 013 563**					
ZONES CÔTIÈRES : Déploiement d'investissements physiques résilients (900 738 892 700 F CFA)				Longueurs de côtes protégées par les infrastructures grises ou vertes Niveau de protection des sites impactés sur la zone côtière	Planification	
Mettre en place des infrastructures d'ingénierie côtière adaptées (murs de protection, enrochements, épis ou brise-lames, etc.) pour les cinq (05) points chauds d'érosion côtière en Côte d'Ivoire (Assinie, Grand-Bassam, Port-Bouët, Grand-Lahou et San-Pedro) et dans des zones complémentaires	818 486 957 660	A 6.2.		Nombre d'études de faisabilité pour la production du cordon sableux réalisées Segment de trait de côte protégé dans les zones ciblées grâce aux mesures de lutte contre l'érosion côtière (km) Longueurs de côtes protégées par les infrastructures grises ou vertes	Longueurs de côtes (en km) protégées par les infrastructures grises ou vertes	Action
Réaliser des études de faisabilité et de mise à jour des options d'investissements physiques en adaptation sur les cinq (5) points chauds et sur des zones complémentaires du littoral ivoirien (Toute la ligne - ajout de TBC)	5 000 000 000			Nombre d'études de faisabilité réalisées	Longueurs de côtes (en km) protégées par les infrastructures grises ou vertes	Action
Mettre en œuvre le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du Littoral (PANGIL)	68 678 629 600	A2.2.		Plan d'aménagement et de gestion du littoral ivoirien élaboré, validé et adopté	Décret de création de l'ANAGIL adopté et appliqué	Planification
Fournir des équipements techniques aux structures clés du littoral en appui au renforcement du réseau d'observations, de l'alerte précoce et de l'adaptation aux changements climatiques	2 811 675 440	A 4.2		Quantité et type d'équipements techniques fournis en appui au renforcement du réseau d'observations, de l'alerte précoce et de l'adaptation aux changements climatiques par structures clés du littoral Existence d'un système satellitaire de surveillance du Golfe de Nombre de centres de recherche dotés en équipements d'ingénierie côtière Nombre de spécialistes (H/F) formés en ingénierie côtière	Quantité et type d'équipements techniques fournis en appui au renforcement du réseau d'observations, de l'alerte précoce et de l'adaptation aux changements climatiques par structures clés du littoral	Action
Mettre en place un système d'alertes précoces multirisque climat intégrant des offres de services dédiés au secteur privé telles que la veille pluviométrique et la surveillance de l'élévation des océans et prenant en compte les risques d'inondations, de submersion marine et de remontée des nappes	5 761 630 000	A 6.1		Le dispositif d'alerte précoce est fonctionnel Nombre d'acteurs formés en gestion des risques et des alertes, par sexe et par région Proportion d'hommes, de femmes dans l'opérationnalisation du système d'alertes précoces selon le genre Nombre de personnes alertées par le dispositif d'alerte précoce fonctionnel sensible au genre dans les zones côtières	Système de gestion de l'information environnementale fonctionnel au sein de l'ANAGIL (PANGEC) Nombre de participant.e.s (ventilé par sexe et par région) à des ateliers de renforcement des capacités des institutions nationales et régionales organisés annuellement pour la collecte et le traitement des données (PANGEC) Nombre de programmes pilotés par les communautés dans les zones côtières, appuyés par le gouvernement, mis en œuvre par an	Connaissance des risques Capacités Action Connaissance des risques
S/T ZC	**900 738 892 700**					

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification Court terme 2026-2028 Moyen terme 2029-2031 Long terme 2032-2035	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
SANTÉ : Développement d'infrastructures 3 531 754 950 000 F CFA				Nombre d'infrastructures résilientes développées ; Nombre de bénéficiaires d'infrastructures développées (désagrégé par sexe / âge)	Nombre d'infrastructures de santé climato-résilientes aux changements climatiques créées ou renforcées Nombre de personnes vaccinées contre les maladies vectorielles (paludisme, typhoïde, méningite, etc.) par sexe et par âge	Action
Renforcer les capacités techniques des établissements sanitaires pour faire face aux maladies liées aux changements climatiques	**3 169 673 000 000**	A 4.2		Centre opérationnel d'urgence fonctionnel Laboratoire de référence fonctionnel de prise en charge des épidémies et des maladies chroniques sensibles au climat Nombre de centres de traitement fonctionnels pour la prise en charge de cas éventuels de maladies chroniques sensibles au climat Plan de déploiement disponible Disponibilité du matériel médical nécessaire dans les centres de prises en charge Nombre de personnel de santé formés en matière de CC par région sanitaire/district sanitaire Plans d'action communs entre les structures de surveillance, d'évaluation et de gestion des risques liés au changement climatique pour les maladies prioritaires disponibles	Nombre d'infrastructures de santé climato-résilientes aux changements climatiques créées ou renforcées Nombre de centres de prise en charge des épidémies et des maladies chroniques sensibles au climat fonctionnels par région Existence d'un plan de déploiement du personnel en cas de crise liée au climat Nombre de professionnels de santé formés à la prise en charge des maladies liées au CC, ventilé par sexe et par région Protocole de recherches communes mises en œuvre dans le cadre de partenariats intersectoriels	Action Planification Capacités
Mettre en place des infrastructures de santé résilientes face aux changements climatiques	**362 081 950 000**	A4.2 / A5.1/A 5.2.		Nombre d'infrastructures de santé résilientes aux changements climatiques construites	Nombre d'infrastructures de santé climato-résilientes aux changements climatiques créées ou renforcées	Action
S/T S	**3 531 754 950 000**					
AXE	**14 422 090 028 651**					

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification (Court terme 2026-2028 / Moyen terme 2029-2031 / Long terme 2032-2035)	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
AXE III : PROMOTION ET RENFORCEMENT DE L'INNOVATION, DE L'OFFRE TECHNOLOGIQUE ET DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE (3 804 850 884 895 F CFA)				Transformation positive répondant aux besoins des hommes et des femmes dans chaque secteur suite aux innovations et à l'offre technologique	Nombre de technologies modernes agricoles respectueuses de l'environnement diffusées par an	Action
AGRICULTURE : Renforcement de l'innovation agricole et de la sécurité alimentaire Développement de filières agricoles intelligentes face au climat (3 429 540 541 833 F CFA)				Nombres et types d'innovation agricole favorisant la sécurité alimentaire Nombre et type d'offre technologique agricole favorisant la sécurité alimentaire Nombre de filières agricoles climato-résilientes développées Nombre de personnes (homme/femme) qui adoptent ces innovations et ces technologies	Proportion de la surface agricole consacrée à l'agriculture productive et durable Pourcentage de producteurs/trices ayant adopté des pratiques agroécologiques et agroforestières par région	Action
Digitaliser les informations et les services de conseils agricoles	123 496 183 040			Nombre de Conseils Agricoles digitalisés Nombre de bassins de collecte des eaux construits par régions La mise en œuvre et la fourniture de services agricoles aux acteurs des filières agricoles (notamment les petits exploitants agricoles) à travers l'utilisation d'outils et d'applications numériques appropriés, les objets connectés (Internet of Things - IoT), et le Big Data sont effectifs La fourniture des services numériques (fourniture de données, d'informations et de connaissances sur l'agriculture et le climat) aux petits agriculteurs est effective	Nombre et type d'acteurs (ventilés par sexe et âge) formés aux techniques d'agroécologie et d'agroforesterie et/ou aux techniques de préservation des sols	Capacités
Promouvoir et mettre en œuvre les technologies et les pratiques d'irrigation d'appoint et de récupération des eaux pour l'agriculture	742 878 233 320	A 1.4		Nombre d'agriculteurs/agricultrices formés aux techniques et pratiques d'appoint et de récupération des eaux pour l'agriculture Nombre de technologies de récupération des eaux pour l'agriculture promues Nombre de femmes utilisant les technologies et les pratiques d'irrigation d'appoint et de récupération des eaux pour l'agriculture	Nombre de technologies modernes agricoles respectueuses de l'environnement diffusées par an	Action
Promouvoir et mettre en œuvre les bonnes pratiques agricoles pour l'amélioration de la production et le renforcement de la sécurité alimentaire (Hydroponie, Agriculture sous serre, Aquaculture hors sol, Agroforesterie, Agroécologie, intensification des systèmes agricoles etc.)	1 743 589 906 100	A1.2. A.1.7		Nombre de femmes/filles et hommes/garçons formés à la pratique de la culture hors sol ou culture hydroponique	Pourcentage de producteurs/trices ayant adopté des pratiques agroécologiques et agroforestières par région	Action

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification Court terme 2026-2028 Moyen terme 2029-2031 Long terme 2032-2035	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
Renforcer la gestion du changement et l'appui au transfert de compétences par la sensibilisation, la formation, l'appropriation des itinéraires agricoles, les innovations et le transfert de technologies	**166 803 536 900**			Nombre d'exploitants agricoles (homme, femme) formés aux pratiques de Culture sous serre Nombre de personnes formées sur la pratique de l'aquaculture hors-sol par sexe Nombre de projets de développement de coopératives de producteurs/productrices en agroécologie et agroforesterie mis en œuvre Nombre de producteurs/trices formés sur les techniques d'agroécologie et d'agroforesterie Nombre de projets de recherche sur l'agroécologie et l'agroforesterie et la capitalisation des connaissances locales appuyés Existence d'un document de politique dédié à l'agroécologie et l'agroforesterie tenant compte du genre Proportion de structures d'encadrement ayant bénéficié de renforcement de capacité pour accroître la production nationale et la transformation de produits halieutiques Proportion de structures en charge de la production et de la santé animale ayant bénéficié de renforcement de capacité	Existence d'un document de politique dédié à l'agroécologie et l'agroforesterie tenant compte du genre Nombre et type d'acteurs (ventilés par sexe et âge) formés aux techniques d'agroécologie et d'agroforesterie et/ou aux techniques de préservation des sols	Capacité
Renforcer la disponibilité, l'accès aux variétés et aux semences améliorées et tolérantes aux variations climatiques pour la sécurité alimentaire	**46 434 700 000**			Taux d'utilisation des semences végétales de qualité Un système de subvention des intrants pour les producteurs/productrices et les éleveurs vulnérables est mis en place Nombre des centres de production d'intrants, tels que les champs semenciers réhabilités et ou mis en place Nombre d'infrastructures de traitement et de conservation des semences mises en place dans les différentes filières et régions Taux d'utilisation des semences animales de qualité (%) Taux d'utilisation des engrais organiques (%) Un système de subvention des intrants pour les producteurs/productrices et les éleveurs vulnérables est mis en place (ajouté par TBC)	Pourcentage de producteurs/trices ayant adopté des pratiques agroécologiques et agroforestières par région Montant alloué au programme AIC par les budgets du secteur de l'agriculture (cultures vivrières et cultures de rente), du secteur en charge des ressources animales et du secteur en charge des ressources halieutiques	Action Capacités
Promouvoir des technologies vertes et appropriées dans les programmes et plans d'adaptation de l'agriculture (domestication des arbres, marcottage, greffage, bouturage etc.	**125 457 353 216**			Nombre de microprojets et projets de consolidation des acquis et de développement des technologies vertes reposant aux questions du genre mis en œuvre	Nombre de technologies modernes agricoles respectueuses de l'environnement diffusées par an	Capacités
Promouvoir et soutenir des systèmes agro-sylvo-pastoraux et halieutiques intelligents face au climat et protecteurs des ressources naturelles qui répondent aux questions du genre	**158 789 205 856**	A 7.1/A 1.2		Nombre de technologies modernes d'élevages respectueux de l'environnement diffusées Pourcentage des superficies agricoles gérées selon les pratiques de gestion durable des terres	Nombre de technologies modernes agricoles respectueuses de l'environnement diffusées par an	Capacités

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification Court terme 2026-2028 Moyen terme 2029-2031 Long terme 2032-2035	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
Actualiser la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Agriculture Intelligente face au Climat (SNAIC) et la décliner en plans d'actions opérationnels, y compris pour les filières agricoles qui répondent aux questions du genre	182 660 824 196			Nombre de textes législatifs et réglementaires adoptés dans le cadre du renforcement du cadre institutionnel et juridique favorable au développement de l'AIC Nombre de nouvelles technologies AIC développées Nombre d'acteurs institutionnels formés en matière d'AIC Nombre d'OPA formés en matière d'AIC Nombre de producteurs/productrices formés aux technologies et pratiques de l'AIC par sexe (indicateur NDC ADA15) Nombre de banques de gènes construites et équipées Nombre d'agents techniques de vulgarisation et vétérinaires privés formés sur les techniques d'AIC, ventilés par sexe, par âge Nombre de projets/programmes d'infrastructures de soutien à l'AIC développés	Existence d'un document de politique dédié à l'agroécologie et l'agroforesterie tenant compte du genre Nombre et type d'acteurs (ventilés par sexe et âge) formés aux techniques d'agroécologie et d'agroforesterie et/ou aux techniques de préservation des sols	Capacités
Promouvoir l'agroforesterie pour le renforcement de la sécurité alimentaire et l'adaptation des cultures pérennes	67 625 074 400			Nombre de techniques d'agroforesterie mises au point par la recherche Existence d'un document de politique dédié à l'agroécologie et l'agroforesterie Nombre de techniciens (ventilés par sexe) de vulgarisation formés sur les techniques d'agroécologie et d'agroforesterie Nombre de producteurs/trices ayant adopté les pratiques agroécologie et agroforesterie par région Nombre de coopératives de productrices en agroécologie et agroforesterie encadrées	Proportion de la surface agricole consacrée à l'agriculture productive et durable Existence d'un document de politique dédié à l'agroécologie et l'agroforesterie tenant compte du genre	Action Capacités
Renforcer les chaînes de valeurs agricoles à l'adaptation aux changements climatiques	71 805 524 805	A 1.8		Renforcement à l'hectare des principales cultures de rentes par spéculation désagrégé en tonne/ha	Nombre de technologies modernes agricoles respectueuses de l'environnement diffusées par an	Capacités
S/T AG	**3 429 540 541 833**					
UTILISATION DES TERRES : Promotion de l'innovation en faveur des forêts et de l'utilisation des terres (43 937 681 773 F CFA)				Nombres et types d'innovation promus favorisant la gestion des forêts et l'utilisation des terres Nombre et type de technologie favorisant la gestion des forêts et l'utilisation des terres Nombre de personnes (homme/femme) qui adoptent ces innovations et ces technologies	Nombre de projets (par an) mis en œuvre avec les techniques innovantes de reboisement	Action
Renforcer la résilience urbaine avec des aménagements paysagers à base d'espèces forestières	19 285 154 000			Superficie de forêts urbaines créées par région administrative	Taux de reconstitution du couvert forestier (%)	Preuve de la réduction des risques
Promouvoir des mécanismes et outils innovants de reboisement et de gestion forestière en tenant compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes	20 685 897 880	M 20.1		Nombre de projets mis en œuvre avec les techniques innovantes de reboisement Nombre de mécanismes et outils innovants de reboisement et de gestion forestière promus Proportion de femmes/filles/hommes/garçons formés aux mécanismes et outils innovants de reboisement et de gestion forestière selon le genre	Nombre de projets (par an) mis en œuvre avec les techniques innovantes de reboisement	Action
Renforcer les systèmes d'information et de suivi des terres, des forêts et de l'occupation du sol	3 966 629 893			Système de suivi spatial de la forêt et d'alerte précoce de la déforestation opérationnel Nombre de bulletins d'alertes émis Existence d'une base de données relative aux statistiques du secteur forestier disponible	Système de suivi spatial de la forêt et d'alerte précoce de la déforestation opérationnel	Connaissance des risques
S/T UT	**43 937 681 773**					

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
			Court terme 2026-2028 / Moyen terme 2029-2031 / Long terme 2032-2035			
RESSOURCES EN EAU : Renforcement de l'offre technologique et de l'innovation (1 525 881 919 F CFA)				Capacité de gestion durable des eaux pluviales et des eaux usées pour répondre aux besoins des populations face aux défis du changement climatique actuels et futurs Nombre et type(s) d'innovation(s) favorisant la gestion des ressources en eau Nombre et type de technologie favorisant la gestion des ressources en eau Nombre de personnes (homme/femme) qui adoptent ces innovations et ces technologies	Nombre d'infrastructures des ressources en eau (barrages, infrastructures d'hydraulique urbaine et rurale, infrastructures d'assainissement, infrastructures de traitement, etc.) climato-résilientes créées et/ou renforcées Nombre et type de technologies de gestion des ressources en eau climato-résilientes utilisées au niveau communautaire incluant les femmes par région	Action
Promouvoir et déployer les technologies et les pratiques de gestion de l'eau d'alimentation, de stockage, d'utilisation des eaux pluviales et de recyclage des eaux usées	1 525 881 919			Nombre de technologies de gestion des ressources en eau utilisées au niveau communautaire incluant les femmes par région Types de technologies de gestion des ressources en eau utilisées au niveau communautaire incluant les femmes	Nombre et type de technologies de gestion des ressources en eau climato-résilientes utilisées au niveau communautaire incluant les femmes par région	Action
S/T RE	**1 525 881 919**					
SANTÉ : Renforcement de l'offre technologique et de l'innovation (329 846 779 370 F CFA)				Capacité du système de santé humain et animal à faire face aux maladies climato-sensibles actuelles et futures Nombre et type(s) d'innovation(s) favorisant la prise en charge des maladies climato-sensibles Nombre et type de technologie favorisant la prise en charge des maladies climato-sensibles Bénéficiaire (homme/femme) du système de santé humain et animal face aux maladies climato-sensibles	Nombre de systèmes de surveillance de détection de maladies sensibles aux effets du CC fonctionnels par région, mis en place au sein des communautés et aux différentes frontières (terrestres, maritimes, aéroportuaires) Nombre d'infrastructures de santé climato-résilientes aux changements climatiques créées ou renforcées Nombre de cas de maladies sensibles liées au CC détectées au niveau communautaire et par type de frontière	Connaissance des risques Action
Renforcer la vaccination humaine et animale	47 754 035 620			Proportion de structures en charge de la production et de la santé animale ayant bénéficié de renforcement de capacité pour lutter durablement contre les maladies animales et les zoonoses émergentes et réémergentes Nombre de personnes (homme et femme) qui sont protégés contre les affections zoonotiques qui compromettent leur santé et leur vie Nombre d'animaux vaccinés par an	Nombre de centres de prise en charge des épidémies et des maladies chroniques sensibles au climat fonctionnels par région	Action
Promouvoir les technologies et pratiques qui renforcent la résilience des populations face aux maladies climato-sensibles	255 468 500 000			Existence des technologies et pratiques qui réduisent l'exposition des hommes et des femmes aux effets du changement climatique Taux d'utilisation des technologies et pratiques qui réduisent l'exposition des hommes et des femmes aux effets du changement climatique	Nombre de centres de prise en charge des épidémies et des maladies chroniques sensibles au climat fonctionnels par région	Action

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification Court terme 2026-2028 Moyen terme 2029-2031 Long terme 2032-2035	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
Renforcer la prise en charge des maladies climato-sensibles dans les dispositifs d'assurance santé	**21 680 190 600**	A 5.1/ A 5.2		Centre opérationnel d'urgence fonctionnel Laboratoire de référence fonctionnel de prise en charge des épidémies et des maladies chroniques sensibles au climat Nombre de centres de traitement fonctionnels pour la prise en charge de cas éventuels de maladies chroniques sensibles au climat Plan de déploiement disponible Disponibilité des médicaments nécessaires dans les centres de prises en charge Nombre de personnel de santé (homme et femme) formés en matière de CC par région sanitaire/ district sanitaire Plans d'action communs entre les structures de surveillance, d'évaluation et de gestion des risques liés au changement climatique pour les maladies prioritaires disponibles	Nombre de centres de prise en charge des épidémies et des maladies chroniques sensibles au climat fonctionnels par région Existence d'un plan de déploiement du personnel en cas de crise liée au climat Nombre de professionnels de santé formés à la prise en charge des maladies liées au CC, ventilé par sexe et par région	Action Planification Capacités
Renforcer l'offre technologique dans les infrastructures et dans les processus de production ou de distribution des biens et services de santé face aux maladies climato-sensibles	**4 944 053 150**	A 4.2/ A 4.3/ A 4.4		Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable Nombre d'ouvrages des infrastructures hydrauliques climat-résilients construits Nombre d'ouvrages d'assainissement et de drainages climat-résilients construits Proportion de ménages utilisant au moins un des systèmes d'hydraulique (HV, HVA et HU) climato-résilients comme source d'eau de boisson	Incidence de surmortalité et des cas de maladies liées au climat (Maladies et affections transmises par l'air, Maladies et affections liées à l'eau, Incidence des maladies à transmission vectorielle liées au climat) Nombre d'infrastructures de santé climato-résilientes aux changements climatiques créées ou renforcées Incidence de surmortalité et des cas de maladies liées au climat (Maladies et affections transmises par l'air, Maladies et affections liées à l'eau, Incidence des maladies à transmission vectorielle liées au climat)	Preuve de la réduction des risques Action
S/T S	329 846 779 370					
AXES	**3 923 206 878 495**					

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification (Court terme 2026-2028 / Moyen terme 2029-2031 / Long terme 2032-2035)	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
AXE IV : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS, AMÉNAGEMENT DURABLE ET SOLUTIONS BASÉES SUR LA NATURE (457 076 941 100 F CFA)				Transformation (environnementale, sociale et économique) suite aux renforcements des capacités, à l'aménagement durable et aux solutions basées sur la nature	Taux de réduction des dégâts dans les parcs nationaux, réserves naturelles et forêts classées par an (adapté des indicateurs de l'Axe IV du PNA pour le secteur utilisation des terres)	Preuve de la réduction des risques
UTILISATION DES TERRES : Aménagement durable des forêts et des terres pour le renforcement des services écosystémiques et les solutions basées sur la nature (378 355 371 100 F CFA)				Superficie de forêt aménagée/ restaurée à travers les solutions basées sur la nature et des services écosystémiques Nombre de bénéficiaires (homme, femme, jeunes et de personnes vulnérables) des forêts aménagées et restaurées à travers les solutions basées sur la nature et des services écosystémiques Nombre AGR créées en faveur des populations bénéficiaires (homme, femme, jeunes et de personnes vulnérables) des forêts aménagées et restaurées à travers les solutions basées sur la nature et des services écosystémiques Nombre de bénéficiaires des AGR en faveur des populations vulnérables (homme, femme, jeunes et de personnes vulnérables)	Taux de reconstitution du couvert forestier (%) Taux de réduction des dégâts dans les parcs nationaux, réserves naturelles et forêts classées par an (adapté des indicateurs de l'Axe IV du PNA pour le secteur utilisation des terres)	Preuve de la réduction des risques
Soutenir la création de forêts communautaires en impliquant les hommes/ garçons et les femmes/filles	2 251 850 000			Nombre de comités locaux de surveillance des forêts communautaires mis en place et opérationnels Proportion de femmes/hommes et jeunes filles et jeunes garçons dans les comités locaux de surveillance des forêts communautaires mis en place et opérationnels Superficie (en ha) de forêts communautaires créées par région Superficie de réserves naturelles volontaires créées (ha)	Nombre de textes (décrets, arrêtés) en appui à la gestion des ressources forestières, fauniques et cynégétiques pris par an et par région	Capacités
Promouvoir l'agroforesterie à base d'arbres forestiers utilitaires en tenant compte de la participation des femmes et des jeunes (garçons/filles)	6 173 175 000	M 22.1		Nombre de projets de développement de coopératives de producteurs/productrices en agroforesterie mis en œuvre Nombre de producteurs/trices formés sur les techniques d'agroforesterie Superficie d'agroforestière à base d'arbres forestiers utilitaires créées par entités (acteurs étatiques, communautés, ONG, secteur privé)	Évolution (en km²) de la superficie de forêts reboisées	Action
Renforcer la protection des forêts et des aires protégées en impliquant les hommes/ garçons et les femmes/filles	268 665 583 400	A 10.2		Superficie des forêts reboisées en forêts classées (ha) Nombre de missions de surveillance par an dans les aires protégées Nombre de comités de lutte contre les feux de brousse opérationnels, par région administrative forestière Proportion de femmes/hommes/filles/garçons dans les comités de lutte contre les feux de brousse opérationnels, par région Taux de réduction des cas d'infractions dans les parcs nationaux et réserves naturelles Taux de réduction des dégâts liés aux feux de brousse Taux de réduction des cas d'infractions (mesurés par le nombre de PV) dans les forêts classées par an	Superficie (en ha) et nombre d'aires protégées immatriculées annuellement	Action

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification Court terme 2026-2028 Moyen terme 2029-2031 Long terme 2032-2035	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
Restaurer les terres et les forêts dégradées	**96 551 407 700**	M 21.1 à 21.6		Nombre de plans d'aménagement intégrant la dimension genre rédigés Superficie de forêts reboisées par entités (acteurs étatiques, communautés, ONG, secteur privé) Nombre de producteurs participant à des contrats PSE par sexe et par âge Système de suivi des espaces forestiers mis en place Superficie (en ha) de forêts communautaires créées Nombre de forêts communautaires créées ; Nombre de comités locaux de surveillance mis en place et opérationnels Nombre de plans d'aménagement simplifié des forêts prenant en compte la dimension Genre (de particuliers et communautaires) élaborés. Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées Nombres d'organisations dont nombre de représentantes féminines impliquées dans les activités de reboisement Fichier du cadastre des parcelles à reboiser disponible Nombre d'acteurs participant à la conservation et au reboisement des forêts dont nombre d'organisations/ représentantes féminines par région administrative forestière Superficie de plantations forestières mises en place (en ha) Superficie de forêts mise en défens par an (en ha) Taux de reconstitution du couvert forestier (%) Superficie de terres dégradées (%)	Nombre de plans de restauration des sites dégradés sensibles au genre éla Évolution (en km²) de la superficie de forêts reboisées borés Système de suivi spatial de la forêt et d'alerte précoce de la déforestation opérationnel Nombre de comités locaux de surveillance mis en place et opérationnels Proportion de la population ayant accès à des informations en temps et en heure sur le climat	Planification Action Connaissance des risques Capacités Preuve de la réduction des risques
Promouvoir la gestion durable des sols en tenant compte de l'équité du genre	**4 713 355 000**			Système d'information sur les sols fonctionnels Nombre de cartes de zonage agropédoclimatique produites Nombre de personnes (agents de vulgarisation, agriculteurs) ventilées par sexe, formées à l'utilisation du Système d'Information des sols et aux techniques de préservation des sols Proportion de femmes, de filles /garçons et d'hommes formés à l'utilisation du Système d'Information des sols et aux techniques de préservation des sols Pourcentage des superficies agricoles gérées selon les pratiques de gestion durable des terres	Système de suivi spatial de la forêt et d'alerte précoce de la déforestation opérationnel Évolution (en km²) de la superficie de forêts reboisées	Connaissance des risques Action
S/T UT	**378 355 371 100**					

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification Court terme 2026-2028 Moyen terme 2029-2031 Long terme 2032-2035	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
RESSOURCES EN EAU : Réalisation d'investissements sociaux et mise en œuvre de solutions basées sur la nature (70 784 187 000 F CFA)				Nombre de bénéficiaires (hommes, femmes, jeunes et de personnes vulnérables) de superficie/ d'espaces hydriques aménagée/restaurée à travers les solutions basées sur la nature et des services écosystémiques Nombres AGR créées en faveur des populations bénéficiaires (hommes, femmes, jeunes et de personnes vulnérables) de superficie/ d'espaces hydriques aménagée/restaurée à travers les solutions basées sur la nature et des services écosystémiques Nombre de bénéficiaires des AGR en faveur des populations vulnérables (hommes, femmes, jeunes et de personnes vulnérables) Nombre de personnes (hommes/femmes) sensibilisées sur la gestion durable des espaces aménagés d'espaces hydriques aménagée/restaurée à travers les solutions basées sur la nature et des services écosystémiques	Nombre et type de technologies de gestion des ressources en eau climato-résilientes utilisées au niveau communautaire incluant les femmes par région Nombre d'acteurs et actrices formées (ventilées par sexe) en matière de GIRE	Action Capacités
Renforcer la protection des bassins versants et des berges des différents cours d'eau à travers des solutions basées sur la nature comme le reboisement et la reforestation et matérialiser les périmètres de protection des cours d'eau en impliquant les hommes et les femmes des communautés riveraines	**37 874 564 000**	M 21.1		Superficie de forêts reconstituées pour la protection des bassins versants et des berges	Superficie (en km²) de forêts reconstituées pour la protection des bassins versants et des berges	Stratégie de long terme Connaissance des risques
Protéger les zones stratégiques de biodiversité des milieux aquatiques (frayères, nourriceries, nurseries, etc.)	**1 087 100 000**	A 6.4		Superficie de mangroves restaurées et/ou réhabilitées par an Nombre de campagnes de sensibilisation sur la protection des mangroves réalisées Proportion de personnes bénéficiaires des sources d'énergie améliorées distribuées pour lutter contre les prélèvements de bois de mangroves selon le genre Nombre d'activités alternatives à la carbonisation mises en œuvre pour la protection des mangroves Superficie d'aires marines protégées créées	Superficie d'aires marines protégées créées Couverture des systèmes d'alerte précoce multirisques, en place et fonctionnel : Existence et nombre	Stratégie de long terme
Renforcer la lutte contre les végétaux aquatiques envahissants	**15 530 000 000**	A 3.2		Taux d'enlèvement des végétaux aquatiques envahissants	Taux d'enlèvement des végétaux aquatiques envahissants	Stratégie de long terme
Renforcer les capacités et les compétences des principaux acteurs en matière de GIRE	**776 500 000**	A 3.3		Nombre d'acteurs et actrices formées par sexe en matière de GIRE	Nombre d'acteurs et actrices formées (ventilées par sexe) en matière de GIRE	Capacités
Organiser des campagnes d'information, de sensibilisation de la population sur les écogestes pour une gestion responsable et sur les facteurs anthropiques de dégradation des ressources en eau	**13 977 000 000**			Nombre d'actions de presse réalisées Nombre de ménages sensibilisés aux éco-gestes Nombre d'émissions télévisées réalisées sur les éco-gestes	Couverture des systèmes d'alerte précoce multirisques, en place et fonctionnel : Existence et nombre	Connaissance des risques
Renforcer le réseau de suivi hydrologique, hydrobiologique, physico-chimique, et hydrométéorologique	**1 539 023 000**			Nombre de réseaux renforcés selon le type et la région	Nombre de bulletins d'information sur les ressources en eau diffusés par an auprès des différents usagers	Connaissance des risques
S/T RE	**70 784 187 000**					

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification (Court terme 2026-2028 / Moyen terme 2029-2031 / Long terme 2032-2035)	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
ZONES CÔTIÈRES : Réalisation d'investissements sociaux (7 160 883 000 F CFA)				Montant des investissements sociaux qui contribuent aux objectifs climatiques réalisés Niveau de réalisation d'investissements sociaux Nombre de bénéficiaires des AGR en faveur des populations vulnérables vivant sur le littoral (hommes, femmes, jeunes et de personnes vulnérables) Nombre de personnes (hommes/ femmes) sensibilisées sur la gestion durable du littoral	Fonds pour la GIZC mis en place et opérationnel (PANGEC) Nombre de programmes pilotés par les communautés dans les zones côtières, appuyés par le gouvernement, mis en œuvre par an Nombre de personnes faisant partie des communautés du littoral ventilées par sexe et par âge ayant bénéficié d'une activité génératrice de revenu (AGR) Pourcentage de mesures relatives à l'adaptation dans les plans relatifs aux zones côtières	Capacités Action Stratégie de long terme Planification
Promouvoir la création de forêts communautaires sur le littoral et restaurer les mangroves (au moins 15 ha de forêts communautaires et 50 ha de mangroves) en impliquant les hommes et les femmes	5 350 085 000	A 2.4/A 6.2/ A 6.3./ M 21.5		Proportion (%) du parc marin des mangroves restauré Nombre de campagnes de sensibilisation sur la protection des mangroves Quantité (T) de sources d'énergie améliorées distribuées pour lutter contre les prélèvements de bois de mangroves Superficie de mangroves restaurées et/ou réhabilitées par an Taux de déboisement des mangroves par an Superficie de forêts communautaires s créées sur le littoral	% de la superficie du parc marin des mangroves restaurée annuellement (PNGEC)	Stratégie de long terme
Mettre en place des activités génératrices de revenus au profit des communautés du littoral, sous forme de mesures alternatives aux facteurs anthropiques de dégradation de la zone côtière en tenant compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes	1 810 798 000	A 7.3		Nombre de personnes ayant bénéficié d'une AGR selon le sous-secteur, par âge et par sexe Nombre de ménages à haute vulnérabilité bénéficiant de transferts sociaux (Nbre)	Nombre de personnes faisant partie des communautés du littoral ventilées par sexe et par âge ayant bénéficié d'une activité génératrice de revenu (AGR)	Stratégie de long terme
S/T S	7 160 883 000					
AXE	**457 076 941 100**					

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification (Court terme 2026-2028 / Moyen terme 2029-2031 / Long terme 2032-2035)	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
AXE V : RECHERCHE, ALERTE PRÉCOCE, RISQUE DE CATASTROPHE ET AUTRES MESURES TRANSVERSALES (894 355 074 700 F CFA)				Amélioration des capacités nationales à gérer les risques de catastrophes.	Couverture des systèmes d'alerte précoce multirisques, en place et fonctionnel : Existence et nombre	Connaissance des risques
TRANSVERSAL (894 355 074 700 F CFA)				Nombre de résultats scientifiques sur l'ACC vulgarisés Un système national d'alerte précoce multirisque en place et opérationnel Capacités améliorées des membres de la plateforme RRC à prévenir et à faire face aux risques de catastrophes	Nombre de programmes de recherche/ thèses/publications scientifiques sur l'adaptation par an, Stratégie de long terme Couverture des systèmes d'alerte précoce multirisques, en place et fonctionnel : Existence et nombre, Connaissance des risques Existence d'une stratégie de communication pour l'adaptation en place, actualisée à intervalles réguliers et fonctionnelle, Connaissance des risques	Stratégie de long terme Capacités Connaissance des risques Connaissance des risques
Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour l'adaptation aux effets du changement climatique disponible qui répondent aux questions de genre	3 882 500 000	A 9.3		Stratégie de communication pour l'adaptation aux effets du changement climatique disponible Nombre d'actions de communication mises en œuvre	Existence d'une stratégie de communication pour l'adaptation en place, actualisée à intervalles réguliers et fonctionnelle Proportion de la population ayant accès à des informations en temps et en heure sur le climat	Connaissance des risques Connaissance des risques

Options d'adaptation	Coûts des options d'adaptation	Lien CDN 3.0	Planification Court terme 2026-2028 Moyen terme 2029-2031 Long terme 2032-2035	Indicateurs de suivi des options	Indicateurs du cadre de transparence renforcé	Dimensions
Mettre en place des systèmes d'alertes précoces multirisques et des services climatiques dédiés aux secteurs d'activité et aux usagers	774 388 075 300	A 2.3/ M 20.9		Nombre de services climatiques dédiés aux secteurs d'activité et aux usagers mis en place / Dispositif d'alerte précoce fonctionnel (Formulé par TBC) Proportion d'hommes et de femmes dans l'opérationnalisation du système d'alertes précoces (Indicateurs transverses non positionnés par TBC) Nombre de personnes alertées par le dispositif d'alerte précoce fonctionnel sensible au genre dans les zones côtières (Indicateurs transverses non positionnés par TBC) Nombre d'acteurs formés en gestion des risques et des alertes, par sexe et par région (Indicateurs transverses non positionnés par TBC) Nombre de systèmes d'alertes précoces multirisques fonctionnels Nombre de mesures de protection contre les risques climatiques non couverts par les assurances mis en place	Couverture des systèmes d'alerte précoce multirisques, en place et fonctionnel : Existence et nombre Nombre de mesures de protection contre les risques climatiques non couverts par les assurances mis en place	Connaissance des risques Capacités
Promouvoir la recherche sur l'adaptation aux changements climatiques en vue de générer des informations et connaissances en appui à la prise de décisions	15 530 000 000			Nombre de programmes de recherche/thèses/publications scientifiques sur l'adaptation au CC	Nombre de programmes de recherche/thèses/publications scientifiques sur l'adaptation par an	Stratégie de long terme
Promouvoir les savoir-faire endogènes dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques	569 888 880	A 9.3		Cartographie des savoir-faire endogènes dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques disponible Nombre de stratégies d'adaptation sectorielles aux changements climatiques intégrant les savoir-faire endogènes	Proportion de districts qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophes en accord avec les stratégies nationales de réduction des risques de catastrophes	Connaissance des risques
Renforcer le cadre national et les actions de lutte contre la sécheresse	88 296 156 660			Plan national sécheresse 2021-2025 de la Côte d'Ivoire mis en œuvre	Existence d'un Plan National d'Adaptation, validé, opérationnel et actualisé régulièrement	Planification
Mettre en œuvre des mesures de réduction des risques de catastrophe naturelle pour un relèvement durable	5 229 913 860			Nombre de mesures de réduction des risques de catastrophes naturelles pour un relèvement durable mises en œuvre	Proportion de secteurs planifiant, budgétisant et mettant en œuvre des mesures d'adaptation	Action
Renforcer le cadre de concertation État secteur privé en faveur de l'adaptation dans les Partenariats Publics Privés (PPP)	4 938 540 000			Nombre d'accords de partenariats signés Nombre de rencontres État-Secteur privé en faveur de l'adaptation organisées par an	Proportion de secteurs planifiant, budgétisant et mettant en œuvre des mesures d'adaptation	Action
Sécurité climatique	1 500 000 000			Nombre d'initiatives prévention des conflits et consolidation de la paix mise en œuvre Nombre de personnes déplacées de force	Nombre de décès, de personnes disparues et de personnes directement affectées, par an, attribués aux catastrophes induites d'aléas climatiques pour 100 000 habitants Nombre de cartographies des risques, par district et par secteur, actualisées régulièrement	Action
Renforcer les capacités du CNRA en matière de lutte contre les changements climatiques	10 000 000 000			Nombre d'infrastructures mises en place Nombre d'équipements acquis	Nombre d'infrastructures climato-résilientes créées ou renforcées	Capacités
T T	**894 335 074 700**					
AXE	**894 335 074 700**					



Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNA)

Côte d'Ivoire, 2026-2035